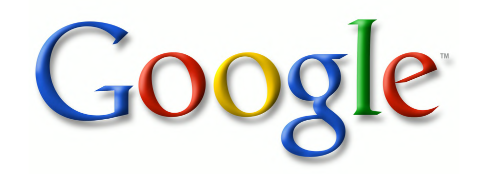


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

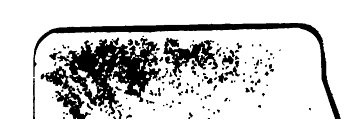
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




600039659



CALENDRIER BELGE.

Tous droits réservés.

TYPOGRAPHIE MÉCANIQUE DE CH. VANDERAUWERA,
RUE DE LA SABLONNIÈRE, 8.

CALENDRIER BELGE.

FÊTES RELIGIEUSES ET CIVILES

USAGES,

CROYANCES ET PRATIQUES POPULAIRES

DES

BELGES ANCIENS ET MODERNES,

PAR

Le Baron de Reinsberg-Düringsfeld.

TOME PREMIER.

BRUXELLES,
FERDINAND CLAASSEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
88, RUE DE LA MADELEINE, 88.
Même Maison à OSTENDE, — rue de Flandre, 9.

1861

246. e. 9
200. n. 105.


BIBLIOTHECA BODLEIANA

LA BARONNE DE REINSBERG

(IDA DE DÜRINGSFELD).

PRÉFACE.

Occupé depuis nombre d'années à recueillir dans toute l'Europe chrétienne les documents relatifs aux anciens usages, aux fêtes, soit religieuses, soit civiles, aux idées et pratiques superstitieuses, aux chansons et dictons populaires qui existent encore ou dont on retrouve toujours les traces, nous arrivâmes il y a six ans en Belgique pour y faire des recherches sur les us, mœurs et coutumes de ce pays et nous y trouvâmes un terrain on ne peut plus favorable à notre but.

La Belgique est pour ainsi dire le pays des festivités. Nulle part les nombreuses solennités religieuses et mondaines des âges passés ne se sont mieux conservées; en aucun autre pays on ne saisit avec plus d'empressement chaque occasion qui se présente pour arranger une fête. Mais en aucun autre pays non plus il n'est plus difficile de réunir les matériaux nécessaires pour composer un ouvrage tel que nous nous sommes proposé de le faire.

La littérature belge est si riche en ouvrages, revues et monographies concernant le pays, qu'aucune des excellentes bibliothèques publiques qui se trouvent dans les différentes villes de

la Belgique, n'en possède une collection complète. Beaucoup de dissertations scientifiques sont tirées à un si petit nombre d'exemplaires qu'à peine ils suffisent aux présents que l'auteur envoie d'habitude à ses amis, et même les ouvrages destinés au commerce deviennent, dès que la première édition en est épuisée, d'une rareté si extraordinaire, qu'on ne les voit que dans les mains des bibliophiles.

Quant aux livres flamands enfin, il est presque impossible de se les procurer. La librairie dans le vrai sens du mot, n'existant pas encore en Belgique, on ne sait que par hasard dans telle ou telle ville ce qui a paru dans telle ou telle autre ville.

Inutile de parler ici des difficultés nombreuses que trouve sur son chemin celui qui va parmi le peuple à la recherche des idées et pratiques superstitieuses. Chacun les connaît et personne n'ignore qu'elles sont doublement grandes pour un étranger.

C'est avec d'autant plus de reconnaissance que nous nous sentons obligé envers MM. L. De Burbure, F. De Cort, P. Génard, Hansen, Ch. Van den Nest, H. Peeters, L. Van Ryswyck, D. Sleeckx, A. Snieders, Staes, D. Van Spillebeck et Vleeschouwer à Anvers;

MM. Carryn, Carton et Gaillard à Bruges;

MM. Bauduin, Coremans, Dautzenberg, Dodd, E. Fétis, Mathieu, Piot, Ch. Ruelens, feu Schayes, A. Scheler, L. Stappaerts, Ch. Stallaert, Van der Maelen, H. Van der Velde, A. Wauters et S. Willems, à Bruxelles;

M. Verhulst, à Contich;

MM. H. Conscience et Jost-ter-Beest, à Courtrai;

M. Sidérius, à Dinant;

MM. Cocheteux, J. De Smet, Van Doosselaere, Heremans, Rens, J. baron de Saint-Genois et Snellaert, à Gand;

MM. Bodson et Zwartemaeker, à Huy;

MM. A. Borgnet, Henrotte, Liebrecht et Polain, à Liége;

MM. Avontroodt et Van Beers, à Lierre;

MM. E. Van Even et D. Gaillard, à Louvain;

M. Schoolmeester, à Maeseyck;

MM. de Craene, de Drachstaedt, De Wulf, Leemans, Raeymaker, A. Ruelens, Schaeffer, Tuerlinckx, Van Campenhout, Van Doren et G. Van Melckebeeke, à Malines;

M. L. Devillers, à Mons;

MM. J. Borgnet et Wilmet, à Namur;

MM. Olivier et J.-B. Willems, à Tournai;

MM. Heuvelmans et Ch. Snieders, à Turnhout;

MM. De Vos, Th. Lanssens et Messiaen, à Ypres.

Ce sont eux qui nous ont facilité l'accès des bibliothèques et publiques et particulières, qui nous ont prêté des livres ou donné des tirés à part et auxquels nous devons les notices les plus précieuses sur les coutumes existant encore dans les différentes localités de la Belgique.

Grâce à leur extrême complaisance notre recueil augmenta à un tel point que de plusieurs côtés on exprima le désir de le voir publier. C'est ce qui nous a donné l'idée de faire paraître le *Calendrier Belge*.

Nous aurions bien voulu le rendre plus complet encore; mais d'abord on n'a pas toujours répondu à nos demandes avec autant d'aimable empressement que l'ont fait les messieurs dont nous n'avons pu nous empêcher de citer les noms, puis il n'entrait pas dans notre plan d'étendre outre mesure la grandeur de l'ouvrage.

C'est pourquoi nous nous sommes borné à ne donner que les vies des principaux saints belges, la description des pèlerinages les plus fréquentés et les renseignements nécessaires sur les métiers, les gildes ou serments et les chambres de rhétorique de quelques villes. Du reste, les règlements de ces associations sont partout les mêmes ou à peu de chose près.

Nous n'avons pas cru hors de propos d'indiquer chaque jour les plantes ou fleurs dédiées aux saints. Si l'on rencontre çà et là des notices moins importantes, c'est parce qu'il y a beaucoup de jours de l'année où malgré nos recherches nous n'avons pu

trouver d'autres particularités. Pour la même raison nous avons encore inséré les fêtes mobiles dans les mois où elles ont lieu d'ordinaire sans observer trop strictement les intervalles prescrits du calendrier, et nous avons de même donné quelques notices concernant des saints sous la date de jours qui ne sont pas leurs véritables fêtes d'après le Martyrologe romain, alors que leur fête est célébrée ce jour-là dans l'un ou l'autre diocèse de la Belgique.

Si l'on daigne, en égard à l'intérêt du sujet, accueillir favorablement ce faible essai, nous serons encouragé à continuer nos recherches, espérant atteindre un jour au but que nous nous sommes proposé.

O. de R.

INTRODUCTION.

Les anciens habitants de la Belgique divisaient l'année en douze lunes, division, qui frappe tous les hommes, car la lune disparaissant et reparaissant douze fois, coupe visiblement l'année en douze parties tandis que l'année solaire, véritable année, n'est point indiquée par des variations dans le disque du soleil.

Mais voulant égaler leur année lunaire aux révolutions du soleil, ils ajoutaient de temps en temps une treizième lune de sorte que des trente années qui composaient le siècle gaulois, onze étaient de treize lunes.

Le sixième jour de la lune était chez les Celto-Belges un jour sacré qui commençait les mois, les années et les siècles (1). Malheureusement il ne nous reste aucun document qui puisse nous donner quelques renseignements sur les noms des jours et des mois. A juger par analogie, il est à croire que l'année celto-belge commençait à la nuit du feu de Baal (« Oidhehe Baaltinne ») qui, en Irlande, s'allume encore de nos jours la veille du 1er mai.

Sur le calendrier des Germano-Belges nous possédons des notions plus exactes. M. Coremans dans « l'Année de l'ancienne Belgique », ouvrage dont on ne peut pas assez reconnaître le mérite, nous en donne un exposé aussi complet que lucide.

D'après lui, les Germano-Belges ne comptaient pas par années, mais par

(1) Schayes L. P. B. A., I, 140.

hivers, et comptaient par nuits et non pas par journées. Aussi ne divisaient-ils leur année qu'en trois parties : le printemps, l'été et l'hiver, ne connaissant de l'automne ni le nom, ni les biens, et on peut même présumer, que dans le principe l'année ne fut partagée qu'en deux saisons, l'été et l'hiver, parce qu'à cause de la rigueur du climat, il n'existait véritablement que ces deux saisons en Belgique. Les dénominations encore d'usage général parmi les Flamands nous en fournissent la preuve presqu'évidente. Les paysans en Brabant comme en Flandre, ne parlent jamais que du « Zomerdag », jour d'été, et du « Winterdag », jour d'hiver.

Le jour de St-Mathieu est pour eux le « winterdag », le dimanche de la Mi-Carême le « zomerdag », la Noël le « midwinter », mi-hiver, et la St-Jean d'été le « mid-zomerdag », jour de la mi-été.

Le printemps s'appelle en flamand « Lente » (du vieux mot « lyns, lins, » mou, doux) et l'usage s'est conservé dans les campagnes de le partager en deux parties, dont la première nommée « kleinlente », petit printemps, va du zomerdag jusqu'au « wonnezondag », dimanche des délices, qui est celui de « Jubilate », et l'autre appelée « grootlente », grand printemps, finit à la St-Jean. Une autre dénomination du printemps, en vieux flamand : « springtyd », temps d'éclosion, nous rappelle le mot « spring » dont les Anglais se servent pour désigner le printemps.

Le « zomer », en haut-allemand « sommer », été, doit son nom selon quelques auteurs, aux moissons (« sommer » en vieux flamand, rassembler) (1), selon d'autres à « Sunna » ou « Zuna », déesse du soleil, à laquelle l'été était consacré.

« Herfst » en haut-allemand « Herbst », signifiait anciennement et signifie encore aujourd'hui en quelques contrées « récolte des fruits », comme en anglais « harvest » (en anglo-saxon « haerfest », de « haeran », rassembler); d'où provient le vieux verbe « herfsten », en anglais « to harvest », récolter.

Le « winter », hiver, est la saison du vent ou « wind » ; la mi-hiver ou « midwinter » marquait en même temps le commencement de l'année, célébré par les fêtes de « Joul » ou « Joel », qui se continuaient jusqu'à la « treizième nuit », c'est-à-dire jusqu'à la dernière des douze saintes nuits ou « twelf nachten », dénomination encore généralement en usage de nos jours.

L'année avait douze mois, dont les noms se sont en partie maintenus jusqu'à présent.

Il en est de même des dénominations des jours, dont chacun portait le nom d'une divinité particulière.

(1) « Someren » encore aujourd'hui dans le Limbourg cédé « glaner. »

anche ou « zondag », jour du soleil, était consacré à « zuna » ou
», le lundi ou « maendag », jour de la lune, à « Manan » ou « Mo-
re de la déesse du soleil.
di, appelé « dingsdag » ou « dinsdag, desdag, disdag, dissendag »
é à « Tyr » ou « Zin », le Mars teutonique.
credi ou « woensdag », était le jour de wodan ou Odin, le dieu
des peuples du nord. C'est pourquoi ce jour était presque géné-
respecté comme jour sacré. Quelques peuplades pourtant lui pré-
our le jour de fête hebdomadaire le jeudi ou « donderdag », jour
re, qui était dédié à « thor » ou « donar », l'aîné et « le plus vail-
ils d'Odin ».
dredi ou « vrydag, vreyadag » était consacré à « freyja », la Vé-
anique.
du samedi « zaturdag, saterdag » ne paraît être qu'une traduc-
tin « dies saturni ». M. Coremans le met pourtant en rapport
eu « Saeter » ou « Seater », qui se confond avec « Suaf, Seaf »,
tête des généalogies de Wodan.
e d'idées superstitieuses, rattachées encore à présent aux jours
rs de la semaine, se rapportent au culte des divinités païennes,
s les jours étaient dédiés. Il suffit de rappeler ici le dicton popu-
lariage de jeudi, heureux mariage » (puisque Donar était aussi
comme dieu des hymens), et la coutume qui en maintes localités
ément en Brabant s'est conservée jusqu'à nos jours, d'attribuer
e caractère d'un demi-jour de fête.
yance assez généralement répandue que les jours fatals ou jours
appelés en flamand « lotdagen », décident du sort des moissons,
et d'individus isolés, pendant le cours de l'année, dérive de la
urce (1).
anche devint le jour de fête hebdomadaire; le jeudi fut consacré
ion de l'Eucharistie parce que l'institution de ce sacrement d'a-
fit le Jeudi-saint; le vendredi, jour de la mort de Jésus-Christ fut
souvenir de la passion de Notre-Seigneur et le samedi était déjà
uitième siècle considéré comme le jour de la Sainte-Vierge.
mencement de l'année différait en Belgique selon les localités. En
l était fixé à Noël ou à Pâques.
rs, au secrétariat de la ville, l'année civile s'ouvrait au Vendredi-
idi, mais l'année financielle commençait au jour de St-Martin et
la veille de cette fête, probablement, parce que jadis le magistrat

nans J., 7-10 ; 42-68.

ou «wet» se renouvelait chaque année ce jour-là. Les négociants étrangers, qui se trouvaient en grand nombre à Anvers, comptaient selon le style d leur pays natal, en commençant l'année soit au 1er mars, comme à Venis et à Bénévent, soit à Noël, comme à Milan, à Rome et en Allemagne (1).

Dans le Brabant l'usage était de commencer l'année à Pâques selon l style de Cambrai. Ce style que l'on appelait ordinairement « mos gallicus » o «styl loop, ghewoonte van den hove;» dénomination, qui fut également reçu en Hollande et qui plus tard fut appliquée par les Flamands à l'année com mençant le Samedi-saint, fut aussi adopté en Flandre et dans le Hainaut Mais pour éviter toute confusion, les notaires qui suivaient ce style dan leurs actes, étaient obligés d'ajouter à leurs dates, lorsqu'elles précédaien Pâques, les mots : « selon le style de la cour » ou bien « avant Pâques » o « more gallicano. »

Avant d'adopter l'époque de Pâques, au xe siècle et au xie, on datai en Flandre du jour de Noël.

A Bruges et dans les environs de cette ville, ou le « sticht » d'Utrecht pos sédait l'église de St-Boniface ou de Notre-Dame, ainsi que de grands droit seigneuriaux et ecclésiastiques à Sysseele, était usité le style d'Utrecht qui comptait avant 1313 depuis l'Incarnation (le 25 mai), mais à dater d cette époque depuis la Nativité de Jésus-Christ (le 25 décembre).

Dans certaines contrées de la Flandre et du Tournaisis l'année commen çait après la messe du Vendredi-saint, comme dit Li Muisis, et on appela ce style dans le pays de Bruges par opposition à celui d'Utrecht, le styl de Tournai. Li Muisis lui-même, dans sa chronique, commence les anné au Vendredi-saint, tandis que Froissart date toujours du 1er janvier, selo le style romain.

Les notaires et les receveurs du Luxembourg prenaient dans leurs acte le 25 mars pour le premier jour de l'an.

Le duc de Requesens, gouverneur des Pays-Bas, en ordonnant, en 157 par un placard du 16 juin, que l'année commencerait au 1er janvier, abo tous ces différents styles (2).

L'Église seule continua de commencer l'année à Noël, mais fixa plus ta le commencement de l'année ecclésiastique au premier dimanche de l' vent, usage qui s'observe encore de nos jours.

Parmi les fêtes qui depuis l'introduction du christianisme furent établi en Belgique, les kermesses appelées en flamand kermis, en wallon ducas occupent, sans contredit, le premier rang.

(1) Mertens, t. II, 434; t. VII, 610.
(2) A. d. l'E., t. X, 394-8; A. d. l'U., d. L. 1851, XXXII., LXXII.

Comme le nom le dit, kermis vient de kerkmis, messe de l'église, et ducasse par altération de «dédicace.» — Ces fêtes furent instituées pour rappeler chaque année le souvenir de la consécration solennelle d'une église.

La semaine teutonique était de sept jours, les fêtes se réglaient suivant les phases de la lune.

Les époques les plus solennelles de l'année étaient le nouvel an, le commencement du printemps, le temps de la récolte et les solstices.

Quand le paganisme céda à la religion chrétienne, l'Église, tout en rejetant ce qui n'était pas conforme à ses dogmes, ne supprima pas tout d'un coup les vieilles fêtes et les cérémonies qui s'y rattachaient, mais elle en sanctifia le but, en les appliquant aux fêtes chrétiennes qui tombaient sur un temps peu éloigné.

Fidèles aux préceptes du Pape saint-Grégoire le Grand, les missionnaires élevèrent souvent leur sanctuaire à l'endroit même, où les gentils avaient adoré leurs dieux.

Ils se contentèrent même parfois de transformer les temples en églises et les simulacres païens en images chrétiennes, et permirent aux peuples germaniques de conserver aux jours et aux grandes fêtes les dénominations païennes.

Mais bien que les apôtres du christianisme fissent tout leur possible, pour ménager la transition et pour rendre à de rudes barbares l'Évangile plus acceptable, le paganisme continua à dominer fort tard dans la plus grande partie de la Belgique.

Il ne faut que consulter « l'Indiculus superstitionum et paganiarum » « ou sommaire des superstitions et des pratiques païennes, condamnées par le concile de Leptines (le village actuel des Estinnes près de Binche, où les rois francs de la seconde race avaient un palais), tenu en 743, pour voir combien l'ancien culte avait encore d'empire sur les Belges nouvellement convertis.

Le peuple était opiniâtrement attaché à ses anciens usages et à ses croyances; c'est par suite de cette ténacité du caractère belge que la civilisation et les mœurs romaines n'exercèrent que peu d'influence sur la Belgique, mais c'est aussi par la même raison que malgré ses efforts le clergé n'a pas jusqu'à présent réussi à extirper toutes les pratiques superstitieuses que le christianisme ne pouvait adopter et que l'Église a condamnées mille et mille fois comme des erreurs.

Remarquons au surplus, qu'il était on ne peut plus difficile de déraciner entièrement les coutumes du paganisme chez les peuples du Nord et qu'en Suède on découvrit encore au siècle passé les pratiques de l'ancien culte de « Thor ».

Charlemagne voulant consolider l'union des différentes peuplade
son vaste empire, régla les dénominations des mois ; c'est aussi so
règne de cet empereur que l'usage de compter les années par cell
Jésus-Christ s'est établi en Belgique.

Les jours de la semaine, comme nous venons de le dire, ne changé
pas de nom, mais en recevant une destination analogue au génie du c
tianisme, ils perdirent peu à peu la signification primitive de leurs d
minations.

Dans le principe purement religieuses, les kermesses, dont les actes s
daux de l'évêque Aylo de Bâle, de l'an 822, font déjà mention, devir
bientôt des réjouissances populaires et prirent dans les Pays-Bas le c
tère de fêtes nationales. Partout on attendait avec la même impatien
venue de la kermesse pour la célébrer de la manière la plus joyeuse,
tout on rivalisait de magnificence pour ajouter à la splendeur des festi
et pour donner à la fête locale de nouveaux attraits. C'est surtout so
domination espagnole, que brillèrent les kermesses par la pompe
luxe des cavalcades et processions connues sous le nom flamand de Or
gang, et l'affection des populations flamandes pour ces sortes de cér
nies était telle qu'à Furnes, une seule année, celle de 1592, n'a pa
moins de quinze de ces processions, sans compter celles de dévotion
naire (1).

Les Ommegang d'aujourd'hui n'offrent que le faible reflet des cor
d'autrefois, mais la célébration des kermesses est restée intacte ju
nos jours, bien que les autorités civiles et ecclésiastiques aient plus
fois essayé de restreindre ces festivités qui, par trop souvent, ont a
de graves désordres.

A cause de la grande affluence d'étrangers qu'attiraient les kerm
avec leurs spectacles de tout genre, il s'établit de bonne heure des
chés ou foires à l'époque des kermesses, de sorte que la dénominatio
« kermis » pour désigner une foire est restée en usage dans la Holla
quoique les dédicaces y soient tombées en désuétude depuis l'introdu
du Calvinisme.

D'autres fêtes qui en grande partie se sont conservées jusqu'à pré
doivent leur origine à l'organisation des communes et des nombreuse
sociations de toute nature, qui, de tout temps, ont joué un rôle considé
dans l'histoire de la Belgique.

(1) Geschiedenis der Veurnsche Processie, door H. Van de Velde. Veurne, 1855,

JANVIER.

Le premier mois de l'année, suivant l'usage actuel, tire son nom du dieu Janus, à qui Numa Pompilius le consacra quand il l'ajouta au calendrier romain.

Les Anglo-Saxons appelaient ce mois « Giuli » ou « Aefterageola » (mois de Joul ou après Joul) et « Wolfmonath » (mois des loups); Charlemagne lui donna le nom de « Wintarmânôth » (mois d'hiver).

Les dénominations les plus anciennes dont les Germano-Belges se sont servis pour désigner le mois de janvier, sont « Hardmaend » (mois dur); « Ysmaend » (mois des glaces); « Huwelykmaend » (mois des mariages) et « Laumaent, leumaent ou lomant. » Ce dernier nom qui s'est conservé en flamand sous la forme « Lauwmaend » ou « Louwmaend, » reste encore à expliquer.

L'âpreté de la saison qui a fait donner à ce mois les noms de « Hardmaend » et de « Ysmaend » s'oppose à la signification de « mois tiède » qu'aurait le mot de » lauwmaent » si l'on admet qu'il vient de « lauw, » tiède (*tepidus*).

C'est pourquoi Kiliaen, le célèbre lexicographe flamand, dérive ce nom de « louwe, lauwe, » loi (en anglais « law »), en le rattachant à la coutume prétendue de se marier par préférence, soit au commencement, soit vers la fin de janvier, d'où vient aussi à ce mois la dénomination flamande de « huwelykmaend. »

D'autres, tout en adoptant l'opinion de Kiliaen sur la composition de « laumaent, » mettent le vieux mot « louwe » en rapport avec le renouvellement des magistrats qui, selon ces auteurs, aurait eu lieu au mois de janvier.

D'autres encore présument que le nom de « louwmaend » signifie ou « mois des tanches » ou « mois où l'on tanne. » Ils prétendent que la tanche, poisson qui en Brabant s'appelle « louw », se pêche en janvier plus abondamment qu'à tout autre temps, et qu'anciennement les tanneurs à cause du « mois de tuerie » ou « slachtmaend » qui précédait alors immédiatement le « louwmaend, » auraient eu en janvier plus de peaux à corroyer « looyen, loewen » que durant le reste de l'année.

Si toutefois il est permis d'augmenter encore le nombre des suppositions, nous serions bien tentés de dériver le nom de « Leumaent » ou « Lomaent » du vieux mot « leeuw » (en bas-saxon « leuen, » en anglais « low, » en flamand moderne « loeijen ») beugler, mugir, ce qui serait assez d'accord avec la dénomination de « mois des loups » que l'on trouve chez bien des peuples de l'Europe s'appliquant tantôt au décembre ou novembre, tantôt au janvier ou février (1).

Le nom de « Klaging » ou « Klagmaend, » mois des plaintes, qui désigne également le mois de janvier, ne paraît être formé que par corruption de « Glugmanet », dénomination que les Danois ont donnée à ce mois (2).

(1) « Wolfmânet » en vieux allemand ; « vlçenek » en tchèque; « wolfsmaand » en hollandais ; « otsailla » en langue basque ; « hunte ku » en esthonien, mots qui signifient tous « mois des loups. » désignent, les premiers, les mois de novembre, de décembre et de janvier, les deux derniers le mois de février. Le nom islandais d'Ylir qui, d'après Biörn, désigne le mois de novembre et dérive d'yla (*ululare*), a un sens analogue.

(2) Grimm, G. d. d. Spr., p. 71-113 ; Coremans, p. 11-12, 112 ; Meyer, V. o. d. B. d. M., p. 150 sq.

1 janvier. — (*Viburnum tinus.*) Huitième nuit. Nouvel an. Fête de la Circoncision de Jésus-Christ et Octave de la Nativité.

Chez presque toutes les nations le commencement de l'année donne lieu à différentes festivités.

En Belgique les usages et les coutumes du nouvel an sont les mêmes ou à peu de chose près que ceux existant en France et dans les pays voisins, mais la fête y porte déjà le caractère distinctif de la plupart des fêtes belges, en nous offrant des cérémonies d'origine germanique et romaine tout à la fois.

On sait que dès le point du jour tout le monde se met en mouvement pour aller « souhaiter une heureuse année » ou « een zalig nieuwjaer » dans les maisons de ses amis, de ses patrons et généralement de tous ceux envers qui on a plus ou moins à remplir quelques devoirs. On est, ce jour-là, reçu partout avec une certaine cordialité et l'on trouve étalés des buffets garnis de liqueurs, de rafraîchissements, de sucreries, de confitures et de dragées dont on vous invite à goûter (1).

A Bruxelles on voyait même autrefois, ce jour-là, les habitants riches dresser devant leurs portes des buffets très-bien fournis qui étincelaient de bougies, et où tous les passants étaient régalés (2).

(1) M. d. S. H. et A. d. A. Gand, 1829-30, p. 42 sq.

(2) De Saint-Martin, p. 250.

A Anvers l'usage veut qu'en souhaitant « 'ne zalige zulle » tout le monde s'embrasse sans aucune distinction ni de sexe ni d'âge.

A Courtrai ce serait manquer à la politesse que de ne pas répondre à la phrase usuelle : « 'n zalig nieuwjaer » les mots : « Ik wensch u van 's gelyke en nog vele naervolgende, is 't u goed en zalig. » (Et vous pareillement, et encore beaucoup d'autres, bonnes et heureuses.)

A Dinant on fait des « galettes » que l'on présente aux personnes qui viennent faire leurs félicitations.

A Furnes la cérémonie d'aller souhaiter une bonne année s'appelle « lukken » ou « iemand gaen lukken, » de « luk, » bonheur.

Dans le pays de Limbourg, surtout à la campagne, on est dan l'habitude de « verrassen, » surprendre. C'est à qui sera le premie à crier à l'autre : « Een zalig nieuwjaer ! » ou « Gelökseelig nöwjoar! » Celui qui a été surpris étrenne l'autre, sous condition toutefois, qu l'année qui commence ne soit pas bissextile; car alors le contraire lieu. On s'ingénie de toute façon à surprendre ses frères, sœur parents et amis. On se lève de très-bonne heure en faisant le moins d bruit possible pour se cacher quelque part et pour crier à l'impro viste : « Een zalig nieuwjaer ! » Pendant toute la journée on n'enten que l'éternel « gelökseelig nöwjoar » et six semaines après on r conte encore les malices qu'on a faites au jour de l'an pour s'attrap les uns les autres. Le pain d'épice et la goutte sont les étrenn principales, les enfants reçoivent des fruits conservés.

Un usage analogue se retrouve à Bruges, où celui qui le premi apporte la goutte à la maîtresse de la maison quand elle est enco au lit, a droit à un présent.

Dans la même ville les musiciens avaient la pieuse coutume de rendre, la nuit du nouvel an, au Grand-Marché devant la statue la Vierge qui se trouve à la tour des Halles, pour offrir à Marie, guise d'étrennes, trois morceaux d'harmonie. Cet usage ne fut

même interrompu sous la domination des Gueux, et le temps le plus affreux n'arrêtait point les artistes (1).

A Bruxelles les Dominicains, d'après une fondation de l'an 1662, devaient se transporter processionnellement, à minuit du nouvel an, dans l'église de Sainte-Gudule, afin d'y adorer le Sacrement des Miracles pendant une heure entière. Mais en 1675 on remit cette cérémonie à quatre heures du matin au lieu de minuit (2).

Les sérénades qui annoncent à minuit aux autorités et aux notabilités des villes le commencement de la nouvelle année, vont partout décroissant d'un an à l'autre.

Il en est de même de la coutume de tirer des coups de fusil dès que la cloche a sonné minuit. Autrefois assez généralement répandue, cette habitude ne s'est guère maintenue que dans quelques contrées des Flandres et du pays du Limbourg, où la jeune fille se croirait encore aujourd'hui abandonnée en n'entendant pas devant sa fenêtre quelques coups de fusil tirés par son amant. Plus le nombre des coups de fusil est grand, plus l'amour du jeune homme est fort aux yeux de la jeune fille, qui, en récompense de cet hommage, met une bouteille de genièvre à un endroit convenu. Mais comme il arrive souvent que des malins dénichent et vident la bouteille cachée et destinée pour un autre, les amants préfèrent de voir descendre, attachée à un fil, par leur maîtresse même, la bouteille qui sert de récompense à leur amour.

Tandis que ces anciennes coutumes tombent plus ou moins en désuétude, l'usage de donner les étrennes, le jour de l'an, gagne de plus en plus du terrain en Belgique, même dans les provinces exclusivement flamandes. Il n'y existe pas de ville où le jour de l'an ne soit pas, tout aussi bien qu'en France, un jour de corvée, jour où, comme dit le vicomte de Launay (M[me] de Girardin),

(1) B. M., p. 1.
(2) Schayes, p. 157.

vos domestiques vous poursuivent comme des huissiers, où chaque souhait se paie, où chaque embrassement vous coûte.

Les facteurs, les porteurs de journaux, les lanterniers, les veilleurs de nuit, qui à Namur s'appellent « corneurs », les tambours de la garde civique, les concierges des différentes sociétés parcourent la ville pour demander un pourboire ou « eene kleine fooi » en souhaitant « une heureuse nouvelle année » ou « een zalig nieuwjaer en veel naervolgende. » A Ath presque tous les pauvres ouvriers de la ville vont chercher ce jour un pourboire.

Les garçons ou les servantes des hôtels, des estaminets et des cafés présentent aux habitués de la maison un petit almanach ou quelque pièce de vers pour recevoir en retour les pourboires qu'on leur donne de coutume le jour de l'an, et un recueil de toutes ces improvisations rimaillées bon gré mal gré ne serait pas dépourvu de tout intérêt.

Qu'il nous soit permis de communiquer ici, comme échantillon de ce genre de poésie, les vers que Ch. De Neckere, garçon du « Café belge » à Courtrai, a adressés, le 1er janvier 1859, aux habitués de son café. Les voici :

Lorsque pour vous, aux petits soins,
Je suis exact toute une année,
Au moins pendant une journée,
Pour moi ne le soyez pas moins.

A Namur les « réverberistes » ou allumeurs de lampes font primer une chanson wallonne qu'ils distribuent à tous les habit
moyennant pourboire ; les cabaretiers font des galettes pour l
brasseurs.

En d'autres villes, les cabaretiers et cafetiers régalent, le pr
de l'an, leurs habitués d'un verre de bon vin ou de liqueur;
ils offrent, à chacun, une part d'un grand gâteau.

Dans la même ville les bouchers envoient à leurs chalands u

de mouton, ce qui se faisait autrefois aussi à Bruxelles et à Malines, où encore à présent les boulangers donnent à leurs pratiques un gâteau aux corinthes.

Les gâteaux qu'à Bruges les boulangers font, le jour de l'an, pour les envoyer à leurs chalands, s'appellent « nieuwjaerkes » ou « nieuwjaerskoeken. » Les premiers sont des pains d'épice en forme de cœurs, d'étoiles, etc. ; les « nieuwjaerskoeken » sont des pains aux corinthes.

Les Furnois font, le même jour, pour les envoyer comme présents, des galettes toutes particulières, qu'ils appellent « lukken, lukjes, » nom qui nous rappelle les expressions de « guthjahr, guthjahren » (bonne année, donner une bonne année) dans la Suisse allemande et de « deroumad » (bon commencement) en Bretagne, employées pour désigner les étrennes du nouvel an.

A Dinant les enfants qui fréquentent les écoles, vont porter des tartes, des gâteaux ou du vin à leurs maîtres ou aux religieuses du couvent où ils reçoivent leur enseignement. De même les fermiers y font des présents aux propriétaires de leurs terres.

A Liége les enfants pauvres vont de maison en maison offrir des hosties en vue de recevoir un petit pourboire. La cuisinière colle la première hostie qui lui est offerte au-dessus de la porte de la cuisine. Les jeunes filles de la maison ne manquent jamais de demander à l'enfant qui le premier vient dans la maison, son prénom, parce qu'elles ont la croyance que ce sera le prénom de leur mari futur. Aussi aiment-elles à voir d'abord un garçon.

Dans le pays de Limbourg les enfants font ce tour chez leurs parrains et marraines ; car les étrennes ne se portent pas, il faut aller les chercher soi-même.

Quant à l'origine des étrennes en général, on sait que cette coutume remonte à une très-haute antiquité. C'était Tatius, roi des Sabins et compagnon de Romulus, fondateur de Rome, qui, au rapport de Symmachus, l'a introduite en 750 avant J.-C. Ayant reçu

comme un bon augure le présent qu'on lui fit le jour de l'an de quel ques branches coupées dans un bois consacré à la déesse Strenia c'est-à-dire la déesse « Forte » ou plutôt « de la Force, » il autoris l'usage de lui offrir chaque année à pareille époque de ces heureu rameaux comme présage de l'an nouveau et donna le nom de « strenæ à ces présents qui plus tard devinrent très-luxueux. Car, bien qu l'empereur Claude défendît les étrennes, ses successeurs les accep tèrent de nouveau, et sous les empereurs Arcade et Honorius le « strenæ » formaient déjà un don obligé envers les empereurs, le séna et les patrons. Peu à peu la coutume de donner des présents d nouvel an devint générale.

On prétend que les étrennes que les parents et les amis s'envoyaien réciproquement à ce jour, consistèrent d'abord en figues et datte dorées, auxquelles était ajoutée une pièce de monnaie destinée l'achat de statues de divinités. On y joignit bientôt des vases, de pierreries et les objets les plus précieux. Aussi les Romains ajou taient-ils, le jour de l'an, en leurs premières rencontres, à leur salutations, des souhaits et prières de bonheur et de félicité pou toute l'année; et la première élégie du troisième livre de Tibulle composée pour cette occasion, nous prouve incontestablement qu cet usage, aussi bien que celui des étrennes au renouvellement d l'année, était à cette époque déjà établi à Rome.

Le nom de « Guilané » ou « Gui-l'an-neuf, » que l'on donne e Touraine aux étrennes du nouvel an, consistant soit en monnaie, so en fruits ou en bonbons, nous rappelle que dans l'ancienne Gaul les Druides avaient également la coutume de donner des étrennes e distribuant, le premier jour de leur année, parmi le peuple, de branches du gui sacré (1).

Dans les Pays-Bas l'usage de donner des présents de nouvel an s laisse constater à une époque très-reculée, et quoique, au xv[e] siècle

(1) Dict. d. O., t. I, 328-9.

l'année ne commençât pas encore au 1[er] janvier, on regardait néanmoins ce jour comme le premier jour de l'année solaire, suivant l'usage des Romains, très-connu et très-commun en Occident, et on donnait en ces temps-là comme à présent, des étrennes au 1[er] janvier, qu'on nommait aussi « Nieuwjaersdag. »

Des lettres de grâce, données l'an 1455, sont datées « le premier jour de janvier, qu'on appelle communément *le premier jour de l'an* (1). »

A Malines, la ville présenta, le 1[er] janvier 1503, à ce qu'Azevedo nous rapporte, au jeune archiduc Charles (Charles V), « voor eenen nieuwen jaer », une corbeille à oublies (oblie-korf) en argent doré qui coûta 23 livres 9 shellings 8 deniers brabançons (2).

Les étrennes principales, qu'on s'envoyait autrefois réciproquement dans les provinces belges, étaient des gâteaux dits « vergulde koeken » (gâteaux dorés), qu'on faisait venir du Hainaut, « cruitkoeken » (gâteaux aux herbes), « Lovensche koeken » (gâteaux de Louvain) et « specie », fruits séchés et confits au sucre et aux épices (3).

En beaucoup d'endroits des étrennes se donnaient même en vertu de fondations.

A Anvers, par exemple, on faisait autrefois, le 1[er] janvier autant de gâteaux qu'il y avait de personnes dans toutes les cinq maisons de bienfaisance (Vondelingshuis, Dolhuis, Maegdenhuis, Knechtjenshuis et Vrouwkenshuis) ; chaque gâteau avait la valeur d'un « stuiver » ou de 5 cents (4).

Les abbayes de La Cambre et de Forêt devaient donner aux veneurs de l'ancienne vénerie ducale à Boitsfort, le jour de l'an, la première douze petits gâteaux aux herbes (cruytkoecken) et la seconde

(1) *L'Illustration*, XXIII, p. 39.
(2) A. d. l'U. d. L. 1851, p. LIII.
(3) Van Wyn, A. II, 98-99.
(4) Mertens, IV, 250.

six grands gâteaux, plus six paires de bas de laine blanche, dont trois devaient monter jusqu'aux genoux. Ces objets se distribuèrent quelquefois aux pauvres, aussi longtemps qu'on ne les remplaça pas par des paies en argent. Mais au temps de l'archiduc Léopold, le gouvernement espagnol se trouvant sans argent, aliéna la majeure partie des revenus de la vénerie et permit aux abbayes de se racheter, à prix d'argent, des corvées qui leur étaient imposées (1).

A Louvain, l'hôpital du grand Béguinage était tenu de donner, le jour de l'an, à la supérieure des béguines qu'on appelait « Heyliggeest meesterse », à celle de l'hôpital et aux chantres, du pain et du blé et de leur offrir des flans (2).

A Nivelles on distribuait autrefois « les pains, » prébendes du chapitre qui subsistent encore aujourd'hui sous leurs noms primitifs.

Le « pain » était accordé au célibataire, au veuf de l'un et de l'autre sexe, à qui l'âge ou toute autre cause ne permettait plus de travailler.

Celui qui jouissait d'un « pain », recevait à l'hospice, le premier de chaque mois, une rasière de seigle et une certaine somme d'argent, puis durant l'année plusieurs centaines de fagots, sans compter d'autres libéralités qu'on y joignait souvent.

Il y avait vingt-quatre « pains » et ils étaient accordés par les chanoines et les chanoinesses individuellement.

Tous les samedis à midi, l'huissier du chapitre portait un anneau d'un chanoine à une chanoinesse et *vice versâ* d'une chanoinesse à un chanoine.

Celui à qui cet anneau était remis jouissait pendant les sept jours qu'il le portait du privilége de conférer à son gré les « pains » devenus vacants par la mort des titulaires.

(1) H. d. E. d. B., t. III, 364-5.
(2) Piot, p. 104.

Vingt-quatre pains étaient aussi annexés autrefois à l'hôpital du Saint-Sépulcre, mais ceux-ci, ainsi que les « Béguinages », autre institution charitable fondée par le chapitre, étaient conférés par l'abbesse (1).

C'est en vain que le savant Sponius, dans sa dissertation sur les étrennes, a insisté à abolir parmi les Chrétiens l'usage qu'il nomme païen de se souhaiter une bonne année et de se donner des étrennes (2), — cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours. Un autre usage cependant que plusieurs conciles ont condamné comme indigne des Chrétiens, et qui malgré toute défense s'est maintenu pendant des siècles, a maintenant disparu. C'était la coutume appelée « faire le cerf » (*cervolum* ou *cervulum facere*) qui consistait à se déguiser en peaux de bêtes fauves et surtout de cerfs, et de parcourir ainsi les rues en dansant et en chantant la nuit du 1er janvier (3).

Le concile de Tours ordonna déjà l'an 566, de remplacer les chants païens du nouvel an par des litanies, et le 24e canon de l'*Indiculus* du concile de Leptines défend expressément les danses, chants et mascarades qui étaient en usage aux calendes de janvier; mais en 1566 encore, le magistrat d'Anvers fit proclamer, le dernier décembre, par le crieur de la ville, « que personne ne devait le soir ou la nuit du jour de l'an ni se déguiser, ni chanter, ni prendre part aux jeux » (dat niemand 't s'avents off s' nachts en soude gaen mommen off d'nieuwe jaer singhen noch met eenich spel spelen, op arbitrare correctie) (4).

Des vestiges de cette coutume se trouvent encore à l'heure qu'il est dans quelques villages des environs de Turnhout, où les jeunes gens par troupes de trois à cinq vont à la porte de chaque

(1) Lemaire, p. 62-3.
(2) *Thesaur. Antiq. Roman.*, tome XII, dissert. *de Origine strenarum*.
(3) Molanus, p. 236.
(4) *Antwerpsch Chronyckje*, bl. 104.

maison en sonnant des cors de bœuf, afin de quêter quelques sous qu'ils dépensent ensuite en commun dans les auberges.

Les chansons qui se chantent au premier jour de l'an sont pour la plupart des Noëls, ou des chansons religieuses que l'on entend chanter aussi à Noël et au jour des Rois.

Il n'existe plus que peu de chansons exclusivement destinées au jour de l'an et dont nous communiquerons ici les plus populaires :

I

Nieuwejaerken zoete,
Het verken heeft vier voeten,
Vier voeten en eenen steert,
't Is nog wel een waffelken weerd.

Les garçons ajoutent :

Vier voeten en een kloon,
Ik ben N... zoon.

Les filles :

Vier voeten en een fleschken,
Ik ben N... meisken (1).

II

Op nieuwjaers avond
De bakker sloeg zyn wyf,
Al met de heete palen
Zoo deerlyk op haer lyf,
Het wyf kroop in den oven,
De bakker achterna,

(1) Turnhout.

Zy waren zoodanig bestoven :
Ik wensch u een zalige niewejaer (1).

III

Nieuwejaerken ik sta hier buiten,
Ik heb een korfken en 't wil niet sluiten.
Ik heb een mesken en 't wil niet snyden,
Ik heb boter en 't wil niet braijen,
Ik zie een koekjen en ik kan 't niet koopen,
Geef my een stuiver en laet my loopen (2).

IV

Dag vrouw, dag man, dag al te gaer,
Ik kom u wenschen een nieuw jaer,
Deur dik, deur din, ik kom loopen,
Heb ge niet een wafertjen of twee,
Ik en gaen ze niet verkoopen.

't Is een goed vrouwtjen die me dat geeft;
't Is te wenschen, dat ze nog 't naeste jaer leeft.
Goed vrouwtjen, goed vrouwtjen,
Heb ge niet een wafertjen of twee
Ik steken ze al in myn mouwtjen (3).

Quant aux idées populaires se rattachant à la huitième nuit ou au nouvel an, elles se rapportent pour la plus grande partie aux observations sur le temps.

Si la nuit du nouvel an est claire et tranquille, c'est-à-dire sans vent ou pluie, l'année sera bonne. S'il y a du vent, il faut observer d'où il vient. Le vent d'est prédit des maladies de bestiaux; celui

(1) Termonde.
(2) Bruxelles, Wodana, 199.
(3) De Coussemaker, I, 94-5.

d'ouest, la mortalité parmi les rois; le vent du midi annoı épidémies parmi les hommes et celui du nord une année féco

Si le matin du nouvel an le ciel est rouge, il faut s'att beaucoup de mauvais temps.

Si pendant la journée le soleil est très-brillant, il y aura be de poissons.

Mais si pendant la nuit le vent souffle avec violence, il fa tendre à la peste (1).

Si le feu allumé la veille du nouvel an couve encore sous la le lendemain, c'est un bon signe.

Rêve de nouvel an, révélation de la vérité.

Bière de nouvel an, bière rajeunissante (2).

---

2 janvier. — (*Senecio vulgaris.*) Neuvième nuit. Octave de saint É saint Basile; saint Adalard, abbé de Corbie; saint Berthoud; saint Ma

Saint Adalard, dont la fête se célèbre au diocèse de Gand l vrier, né à Huysse, près d'Audenarde, était parent de Charlei Devenu moine à Corbie en Picardie, il accepta l'emploi de jar afin de jouir d'une solitude plus profonde que ses confrèı mécontent de la voir troublée de temps à autre par les visite proches, il partit furtivement pour le Mont-Cassin. Mais dé dans sa retraite et rappelé en France, il se vit obligé d'acc place d'abbé de Corbie et ensuite le poste, tout opposé à se de conseiller et premier ministre du jeune roi d'Italie. Il lu

(1) Tuinman, *Voorteekenen van het weder*, p. 3.

(2) Coremans, p. 75.

des services éminents, mais calomnié par ses ennemis, il fut dépouillé de ses emplois, banni de sa patrie et relégué dans un monastère de la Bourgogne, et quand son exil fut révoqué, il ne travailla plus que pour le progrès de la vie religieuse dans son pays et en Saxe, où il fonda, en 822, la célèbre abbaye de Corbie (1).

Saint Berthoud ou Berchtold et saint Macaire l'ermite, sont devenus plus ou moins mythiques pour la population flamande. Déjà le nom de Berchtold se rapporte à Berchta, la déesse principale des douze nuits, et le nombre de neuf seul suffit pour indiquer l'importance que le paganisme accordait à la nuit ou au jour qui suit maintenant le nouvel an. Car neuf, ce nombre indestructible, qui se reproduit sans cesse dans sa multiplication, son addition et sa division (2), joue, à l'égal des nombres de trois et de sept, un rôle principal dans toutes les vieilles idées populaires.

La superstition d'après laquelle il faut nourrir, ce jour, les poules de huit (d'autres disent neuf) sortes de graines, se rattache également à la neuvième nuit (3).

L'illustre abbaye des Dunes en Flandre fêtait, ce jour, l'anniversaire de sa fondation. Foulques, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, qui l'érigea, l'an 1128, en l'honneur de la Vierge, la céda en 1138 à saint Bernard, qui y mit pour premier abbé de son ordre, Robert de Gruthuse, natif de Bruges.

Le 21 juillet 1683, cette abbaye fut transportée à Bruges, où l'on éleva les magnifiques bâtiments qui servent aujourd'hui de séjour aux séminaristes de la Flandre occidentale (4).

(1) De Smet, M. d. M., p. 77-79.

(2) Multipliez 9, soit avec 9, soit avec tout autre nombre simple, et les deux chiffres du produit additionnés donneront toujours 9. Par exemple : 9 fois 9, 81 ; donc 8 et 1 font 9 : 2 fois 9, 18 ; donc 1 et 8 font 9, etc.

(3) Coremans, p. 75, 153 ; L. F. d. J., p. 19-21.

(4) B. M., p. 2.

3 Janvier. — (*Iris Persica.*) Dixième nuit. Sainte Berthilde; sainte Geneviève.

Sainte Geneviève, la patronne de Paris, en l'honneur de laquel onze églises belges ont été consacrées, protége l'agriculture, et su tout les prés et les bestiaux. A Dréhance, près de Dinant, on l'i voque contre les humeurs froides ou dartres, et son jour de fête attire chaque année une grande affluence de pèlerins.

Sainte Berthilde ou Bertilie, qui mourut, en 684, près d'Arr au monastère de Marcueil, qu'elle avait fondé en l'honneur de sainte Vierge, après avoir vécu dans la continence avec son épo Guthland, est pour la Belgique ce que sainte Geneviève est pour France. C'est aussi une protectrice des travaux champêtres et sa fê influe sur le temps. Les vignerons surtout considèrent ce jour comn critique pour la vigne. Ils étaient autrefois dans l'habitude de tailler ce jour-là (1).

---

4 Janvier. —(*Corylus avellana.*) Onzième nuit. Octave des Innocents; saint Rigobert; sainte Pharaïlde.

Sainte Pharaïlde (en flamand, sinte Veerle) était la sœur de sai Emebert, évêque de Cambray, et des saintes Rainilde et Gudul sainte Gertrude fut à la fois sa tante et sa marraine.

Après avoir vécu quatre-vingt-dix ans dans la pratique de tout

(1) Coremans, p. 75; L. F. d. J., p. 21-22: B. M., p. 3.

les vertus, elle mourut en Lorraine, d'où, en 745, on transporta son corps à l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand. Le 17 décembre 1685, le chapitre de Sainte-Pharaïlde de cette ville donna une partie des reliques de la sainte à la chapelle érigée en son honneur (Sente-Varelden capelle, 1383) à Steenockerzeel, qui, dit-on, fut construite par la sainte même, à qui on l'a dédiée depuis.

L'archevêque de Malines approuva le 9 mai 1686 ces reliques, et accorda quarante jours d'indulgence à ceux qui viendraient les honorer.

Lorsque le gouvernement français fit vendre cet oratoire, on transporta ces reliques dans l'église paroissiale, ainsi que les pains qui, d'après la déclaration des curés d'Humelghem, Ockersele ou Steenockerzeel, Cortenberg, Querbs et Erps, de l'année 1342, à l'intercession de sainte Pharaïlde ont été changés en pierre.

C'est surtout le 4 janvier qu'on implore cette sainte pour les enfants souffreteux, contre les maux de ventre, les maux de dents, les fièvres et les maladies du bétail, et pour avoir de bon beurre.

On lui attribue aussi de l'influence sur le cours des voyages, y compris celui de l'autre monde, croyance qui paraît avoir eu son origine dans le nom de la sainte, composé, suivant M. Coremans, du mot « vaer, » course, et « hilde, » sainte, sacrée.

Le dicton des paysans :

> De sainte Pharaïlde la chaleur,
> C'est sa colère et c'est not' malheur,

a rapport à la onzième nuit, à laquelle en Lusace se rattache encore aujourd'hui la croyance, que si à la pluie succèdent, pendant la onzième journée, des rayons de soleil, cela doit faire présager la peste et des maladies épidémiques (2).

(1) H. d. E. d. B., t. III, p. 124.
(2) Coremans, L. F. d. J., p. 23-24.

A Oostkerke, village situé dans le diocèse de Bruges, l'
roissiale porte encore à présent le nom de Sainte-Pharaï
celle de Gand, qui était dédiée à sa mémoire, n'existe p
pourquoi les pains changés en pierres que l'on y conserv
fois, sont maintenant exposés dans l'église de Saint-Nicola

Quant à l'origine de ces pains, la légende rapporte qu'
de l'an 1557. Une pauvre femme malade, demeurant à (
manda un jour à sa sœur du pain pour son enfant. La sœu
ses grandes richesses, lui refusa le pain, en feignant de r
point, et afin de donner à ses paroles plus d'apparence d
« Que tout le pain que j'ai, « ajouta-t-elle », se change à l'i
pierre! »

La pauvre femme s'en alla et faillit perdre son enfant, lc
dame inconnue l'accueillit et lui donna le secours nécessa
en revanche sa sœur impitoyable mourut de faim, parce que
pain avait été changé en pierre.

Cette légende, qui du reste se raconte également de quel
tres villes, entre autres de Leiden, où la même histoire se
vée en 1313, est le sujet de plusieurs poésies flamandes.

Le peuple s'appuyant sur l'usage qui a lieu à Gand d'ex
pains miraculeux chaque année le 4 janvier, est fermement
que sainte Pharaïlde était elle-même la pauvre femme de la
bien que l'on n'en sache rien de certain (1).

Le dimanche avant l'Épiphanie s'appelait jadis « Heiligli
dag », dimanche de la sainte lumière, ou « Star zondag », d
de l'étoile. La première dénomination date de l'époque
tandis que la seconde est d'origine chrétienne (2).

(1) *Het Klaverblad,* door P. Van Duyse. Bruxelles, 1848, p. 266; W
p. 436, 254.

(2) Coremans, p. 43.

5 Janvier. — (*Helleborus fœtidus*.) Douzième nuit. Sainte Amata; sainte Émilie; saint Édouard; sainte Januaria; saint Siméon-Stylite; saint Télesphore.

La veille des Rois ou la douzième nuit, est un grand jour de sort (fatal). Si le jour est froid et serein et que l'air soit calme, on espère une heureuse année, tandis que le contraire doit avoir lieu s'il pleut, si la température est moite et le vent fort. On voit aussi avec déplaisir luire ce jour-là le soleil après une forte pluie, ce qui annonce, dit-on, la guerre et le carnage.

Trois chandelles allumées, la veille des Rois, au-devant de la maison, éloignent d'elle les mauvais esprits et la placent sous la protection des trois Mages, qui, aux yeux du peuple, ont une puissance sans bornes sur les démons et sur les sorciers.

Les filles vont dans les étables de brebis, et si leurs mains s'arrêtent sur le bélier, elles se marieront pendant le cours de l'année.

Le jeu de trictrac était et est encore, en partie, le jeu par excellence de la douzième nuit, peut-être parce que ses tables, partagées en douze cases, sont un symbole des douze mois de l'année, que représentent les douze nuits. Celui qui ce jour gagne au trictrac sera heureux toute l'année (1).

Dans les villages des Flandres, on tire le soir maints coups de fusils, comme ailleurs dans la nuit du nouvel an, et on se rassemble pour manger des « galettes » et pour boire du genièvre brûlé. Cette boisson rappelle le « waissail-bowl » de Noël, en Angleterre, mais nous ignorons si comme là on donne également en Flandre à en boire aux arbres fruitiers.

Dans le pays de Limbourg, les fermiers et les propriétaires réunis-

(1) Coremans, p. 75; L. F. d. J., p. 24.

sent, le soir, à un repas copieux tous leurs ouvriers jusqu'à ceux q n'ont travaillé pour eux qu'une seule fois pendant toute l'année, et repas fini on tire le roi. Car la coutume bien connue de tirer et proclamer un roi est la cérémonie principale de ce jour, quoique e beaucoup d'endroits elle ne se fasse que le jour des Rois même. Aus ne connaît-on, chez les Flamands, les gâteaux à la fève que dar quelques districts de la province de Limbourg, où un gâteau énorme contenant une ou deux fèves, est placé sur la table et coupé en mor ceaux. Les trois premières portions sont pour la sainte Famille devienment la part des pauvres, les autres sont distribuées parmi le assistants. Celui qui dans son morceau trouve la fève est proclam roi et choisit une reine, si l'on n'a pas mis deux fèves dans le gâtea pour tirer la reine à l'égal du roi. L'un comme l'autre doive régaler toute la compagnie le jour des Rois. Si par hasard la fève se trouve pas dans les portions qui ont été distribuées, alors, po avoir le droit de la chercher dans la part des pauvres, qui s'appel « part à Dieu », on la rachète par une aumône pour les nécessite et les malades du village.

Quant à l'origine de cette coutume de tirer la fève et d'élire par sort un roi, cette cérémonie nous vient des saturnales, que cé braient les Romains aux calendes de janvier. Pendant ces fêtes écoles étaient fermées, le sénat vaquait, toutes les affaires publiq et particulières étaient comme suspendues et toute distinction rang disparaissait. L'esclave mangeait à la table de son maître e sort de la fève pouvait leur échoir, comme à un consul romain Car à l'imitation des anciens Grecs qui, à leurs festins élisaient le sort un « basileus » ou roi, dont la fonction était de vaquer à l rangement et à l'ordre de la table, les Romains choisissaient l « magister convivii », maître de festin, qui s'appelait aussi « re roi, ou « modimperator », maître du boire, et qui veillait sur

(1) Dict. d. O., II, 543.

ce qui concernait les lois dites conviviales (1). Cette élection se faisait en certains endroits par le moyen d'une fève dans un gâteau que l'on partageait avant le repas, et afin que les portions du gâteau fussent distribuées sans préférence, on mettait sous la table un enfant qui représentait Apollon et qu'on consultait en criant : « Phœbe domine, » seigneur Apollon ! Cet usage s'est conservé en France et il est même quelques provinces où les paysans n'omettent point le cri romain « Phœbe domine » sans en savoir la signification (2).

Il y a longtemps que la coutume d'élire un roi subsiste en Belgique. Dans la vieille « Chronique du moine Egidius li Muisis, abbé de Saint-Martin à Tournai », on lit que déjà en 1281 « selon une ancienne coutume » les citoyens les plus aisés et leurs fils se réunirent fraternellement autour d'une vaste table ronde et élurent un roi (3).

---

6 janvier. — (*Tortula rigida.*) L'Epiphanie ou jour des Rois. Drykoningendag.

Cette fête en mémoire de la manifestation de Jésus-Christ aux gentils et de l'adoration des Mages, est une des plus anciennes de l'Église. Nous la trouvons déjà indiquée dans le premier calendrier mi-païen mi-chrétien de l'an 448 quoique sa célébration générale ne fût arrêtée que par le quatrième concile tenu à Orléans en 541.

Les trois Mages, d'après lesquels cette fête s'appelle « le jour des Rois » ou « Drykoningendag », parce que l'on croit, sur la foi des

(1) Van Alkemade, I, 130-131.
(2) Dict. d. O., *l. c.*
(3) *Chroniques*, etc., p. 220.

vieilles traditions, qu'ils étaient les princes des pays d'où ils vinrent pour adorer le Seigneur, jouaient autrefois un grand rôle dans la croyance populaire, comme nous venons de le dire. Il suffisait de porter sur soi leurs noms ou les vers suivants :

Caspar fert myrrham, thus Melchior, Balthasar aurum :
Hæc tria qui secum portabit nomina Regum,
Solvitur a morbo, Christi pietate, caduco.

(Gaspar porte la myrrhe, Melchior l'encens, Balthazar l'or; celui qui portera sur soi ces trois noms des Rois, sera délivré, par la grâce de Jésus-Christ, de l'épilepsie.) — pour être guéri du mal caduc (1). En portant sur soi une image qui représentait l'adoration des mêmes rois avec cette inscription : « Sancti tres Reges, Caspar, Melchior, Balthasar, orate pro nobis, nunc et in hora mortis nostræ » (saints trois Rois, Gaspar, Melchior, Balthazar, priez pour nous, à présent et dans l'heure de notre mort), on ne guérissait pas seulement du mal caduc, du mal de tête et des fièvres, mais on était aussi préservé des malheurs des chemins, de la morsure des chiens enragés, de la mort subite, des sorcelleries et des maléfices. On croyait même pouvoir tirer à coup sûr, en enveloppant la balle dans un morceau de papier sur lequel étaient inscrits les noms des trois Rois, et quoique l'Église à plusieurs reprises condamnât ces pratiques comme superstitieuses, elles ont subsisté jusqu'au siècle passé, fondées, à ce qu'il paraît, sur le mot de Mage, qui dans la bouche du peuple est devenu synonyme de médecin doué de facultés surnaturelles ou de magicien.

En Flandre, comme en plusieurs parties de l'Allemagne, on nomme le jour des Rois « Groot Nieuwjaer, » grand nouvel an, ce

(1) Molanus, p. 100.

qui explique les cérémonies analogues à celles du nouvel an qui, en Flandre, ont lieu la veille de l'Épiphanie.

A Furnes, à Ypres et en d'autres localités du pays flamand, l'Épiphanie est communément appelée « Dertiendag », ou « Dertiennacht », treizième jour ou treizième nuit, parce que c'est le jour qui suit les douze nuits et par la même raison porte aussi le nom de « heilig-licht nacht, » nuit de la sainte lumière. Car les douze nuits passées les puissances sombres et mystérieuses de la nuit ont fini leur tournée parmi les hommes, le monde souterrain se ferme, la terre appartient de nouveau aux vivants. C'est pourquoi le jour des Rois est un jour de bonheur, surtout pour ceux qui sont nés le jeudi ou le dimanche, et les mariages contractés ce jour sont heureux par excellence (1).

En Angleterre ce jour s'appelle, en opposition de la coutume flamande, « Twelfth-day », douzième jour, mais là, comme en Belgique, c'était anciennement le dernier jour de la fête de Noël, où pour la dernière fois on se livrait à la joie. Les banquets par lesquels on le célébrait trouvèrent un nouvel appui, pour continuer, dans le souvenir chrétien de la noce de Cana, dont l'Église solennisait l'anniversaire au 6 janvier. C'est pourquoi le festin du « Roi boit » se répandit avec facilité de la France dans presque tous les pays germaniques.

Dans les provinces de Liége, de Namur et de Luxembourg, on a conservé, comme en France, l'usage de tirer la fève. Les boulangers y ont l'habitude d'envoyer ce jour-là à leurs pratiques un pain fin de forme ronde et contenant une fève noire, qui, à Huy, s'appelle « pain cadeau » et dont les morceaux sont distribués aux assistants par le plus jeune enfant de la famille. Celui dans la part duquel on trouve la fève, est roi, comme chacun le sait, et pour imiter ce qui se passe à la cour, on lui donne des officiers, toute la compagnie se soumet à ses ordres et lui marque la déférence due à sa souveraineté

(1) Coremans, p. 75. L. F. d. J., p. 27.

imaginaire, en criant lorsqu'il boit : « le roi boit! » et en punissant ceux qui manquent à ce devoir.

La croyance populaire que parmi les trois Mages qui vinrent adorer le Sauveur, il y en avait un qui était noir, fournit l'idée du châtiment dont on punissait les coupables. Ils furent condamnés à être barbouillés, et cette coutume qui s'observe encore de nos jours n'augmente pas peu la gaieté du repas. Le roi est tenu de donner à ses sujets un petit festin, le dimanche ou le lundi après le jour des Rois.

En plusieurs endroits, comme à Dinant, les gens de la maison assistent au tirage de la fève.

Dans la partie flamande de la Belgique, on tire les rois et toutes les charges de la cour improvisée par des billets dits « Konings-brieven », lettres de roi. Selon le nombre de personnes qui assistent au festin, la cour se compose d'un conseiller (raadsheer), d'un confesseur (biechtvader), d'un échanson (schenker), d'un écuyer tranchant (voorproever), d'un fou (zot), d'un médecin (geneesheer), d'un ménestrier (speelman), d'un musicien (muzykant), d'un messager (bode), d'un cuisinier (kok), d'un suisse (zwitser), d'un secrétaire (geheimschryver), d'un valet de chambre (kamerling), d'un ou plusieurs laquais (knecht), etc. Chacun doit tâcher de soutenir pendant la soirée le caractère du rôle que lui donne son billet, et lorsque le roi, qui en signe de sa dignité porte une couronne de papier, se met à boire, tous les assistants doivent crier : « De koning drinckt ! » C'est au fou de veiller sur la stricte observation de ce devoir et de marquer par une raie noire au visage ceux qui ne font pas entendre le cri de rigueur.

D'après la tradition, ce sont les Mages mêmes qui ont les premiers crié : « Le roi boit », lorsqu'à leur visite à Bethléem ils virent l'enfant Jésus prendre le sein de sa mère. D'autres prétendent que l'évangile de la quenouille a donné naissance à cette habitude (1).

(1) Croon, p. 132-135.

Une vieille chanson, qui est encore chantée à Anvers quand on tire le roi, fait allusion à la tradition dont je viens de parler. C'est pourquoi nous ne croyons pas hors de propos de lui assigner une place auprès d'une autre chanson de ce jour, qui est fort populaire à Anvers :

Jaspar, Melchior en Balthazar,
Kwamen by dit kindeken daer,
Zy knielden met ootmoed,
Offeranden,
Wierrook branden,
Zy knielden met ootmoed
Voor dit kindeken,
Jezuken zoet.

Geheel de stad die was vol vrêe,
't Kindeken en de beestekens mêe;
Dan roepen zy dat 't klinkt :
Vivat,
Vivat, vivat!
Dan roepen zy dat 't klinkt :
Vivat,
Onze koning drinkt (1).

(1) Une autre version commence :

Wy zyn dry koningen ryk aen magt,
En wy gaen zoeken dag en nacht
Al over berg en over dal,
Om te vinden,
Waer wy van wisten,
Regt over berg en over dal;
Om te vinden
Den God van al.
Jaspar, etc. (*).

(*) Wodana, p. 187-188.

Quand on tire le roi :

Wy zyn drie koningen, wy zoeken geen kind,
Maer een teugsken lovensch dat ons beter dient,
Kaves of Lovensch bier
En daerom komen wy hier,
Ha, sa, waerdinneken,
Spoedt u maer naer 't vat,
De mensch en kan niet zingen
Want zyn keel is om te springen
Van het lovensch nat.

Jaspar zoude van achter niet staen,
Kon hy maer geraken aen den lovenschen traen,
Want 't minste dat hy drinkt,
Dat is byna een pint;
En daerby moet hy hebben
Tabak en brandewyn.
Ja, daer eens op gebeten
En by een goed vuer gezeten
Gelyk wy vrienden zyn,

Zoû 'n wy niet wenschen drie koningen te zyn
Daer we altyd hebben tabak en brandewyn ;
Wy waeyen en wy zwaeyen
En wy zwaeyen altyd rond;
Daer kwam ons onder wegen
Nog een mooi meisken tegen
Wy gaven ze eenen mond (1).

Bien que dans les villes flamandes le festin du *Roi boit* plus en vogue autant qu'autrefois, où à Bruges même les pris

(1) Mss. de M. Sleeckx.

pauvres enfermés dans la chambre basse (Donckercamer) de la prison (het Steen) recevaient annuellement quelques livres du « Franc » pour avoir du vin le jour de leur fête de roi (1), on voit encore à présent, la veille et le jour des Rois, les rues d'Anvers remplies d'enfants, garçons et filles, des plus basses classes qui, en criant :

Koningsbrieven en kroon, en kroon!
Koningsbrieven en kroon!

(Lettres de roi et couronne, et couronne! Lettres de roi et couronne!) vont de maison en maison offrir des lettres de roi et en vendent énormément. Car dans les familles de la bourgeoisie et des classes ouvrières, cette ancienne coutume est encore religieusement observée, et tous les membres de la famille, soit du côté du mari, soit du côté de la femme, se réunissent le soir pour souper ensemble et pour tirer le roi. De petites familles vont chez tel ou tel voisin « den koning te gaen trekken », aller tirer le roi, et partout on s'amuse à causer, à jouer, et à chanter des chansons de Jan Koes, ce célèbre chansonnier qui, au siècle passé, vivait dans les environs d'Anvers et qui est encore aujourd'hui le poëte favori du peuple. Inutile de dire que « garsten, » de la bière d'orge, et « koekebakken », des crêpes, sont pour beaucoup dans les réjouissances de ces réunions, qui très-souvent commencent déjà à midi et ne finissent que rarement avant onze heures du soir. Le roi doit régaler tous les assistants. C'est pourquoi on tâche de conférer cette dignité au maître de la maison (2). A la campagne, le régal consiste ordinairement en café et en gâteaux.

A Malines, les membres du magistrat avaient jadis l'habitude de choisir tous les ans, le jour des Rois, un roi, qui, d'après le local où se tenaient les réunions, recevait le nom de « koning van den

(1) *Mœurs de nos aïeux*. Bruges, 1845, 2e cah., p. 6.

(2) Het *Drykoningen feest*, door Sleeckx. *De Vlaemsche stem*, t. III, p. 229-232.



Oirde », roi du coin, et auquel, à l'occasion de sa fête, qui chaque année avait lieu le mardi gras, la ville offrait un ou plusieurs muids de vin de Rhin. Dans une requête du 27 septembre 1557, que le propriétaire de la maison appelée « den fellen Oirdt » (au mauvais coin ou au coin décrié) présenta au magistrat, se trouve une liste complète de toutes les personnes qui depuis 1526 jusqu'en 1556 ont été rois du coin.

Les comptes de la ville de l'année 1516 font pour la première fois mention de ce nom (1), qui depuis 1557 a totalement disparu. Mais si le magistrat de Malines a cessé de choisir un roi, le métier des scieurs de bois de la même ville continue de célébrer le jour des Rois comme jour de fête patronale. Car les mots de l'Évangile : « Zy zagen de star » (ce qu'on peut traduire à la fois par : ils virent l'étoile et ils scient l'étoile) ont donné aux « houtzagers » l'idée lumineuse de considérer les Mages comme scieurs et de les honorer par conséquent comme leurs patrons.

A Ypres, où ce jour est assez régulièrement fêté dans les familles et où l'on tire le roi comme partout, on offrait autrefois au doyen un pain aux raisins de Corinthe « korentebroodjen », et en échange de ce présent le doyen donnait aux enfants, le jour de leur première communion, un déjeuner, auquel les korentebroodjens jouaient le rôle principal.

Dans le Hainaut, plus que dans les autres provinces du pays, le jour des Rois est un véritable jour de roi. C'est la fête des familles par excellence de toute l'année. Il n'est pas jusqu'aux familles les plus pauvres qui ne se réunissent pas pour fêter ce jour, et quiconque a encore des parents, eût-il plusieurs lieues à faire pour les joindre, tâche de se rendre chez eux afin de passer « les Rois » au milieu de sa famille. A Tournai, aussi bien qu'à Ath, il arrive très-souvent que les servantes qui entrent en service apposent à leur—

(1) Wekelyksch bericht voor de provincie van Mechelen, 1778.

contrat la condition expresse de pouvoir aller le jour des Rois voir les leurs pour manger avec eux « le lapin ». Car à l'exception d'Ath, où le lapin cède le pas à « la saucisse à compote », le lapin est le plat de rigueur de ce jour. Quand on se met à table, on l'annonce, même dans les villes, par quelques coups de fusil ou de pistolet, et après le repas on tire les « billets » pour choisir le roi, qui doit régaler les autres d'une goutte de vin ou d'un gâteau, soit le même jour, soit le lundi suivant, jour qui met une fin à son royaume et aux emplois de ses fonctionnaires. A Mons, c'est le plus jeune enfant de la famille qui doit nommer à celui qui tire les billets les personnes auxquelles chaque billet est destiné, et si le hasard fait reine ou roi la sainte Vierge ou le bon Dieu, on achète par quelques aumônes données aux pauvres le droit de mêler encore une fois les billets et de les tirer de nouveau, afin de ne pas perdre le régal que doit donner le roi.

L'usage qu'ont les enfants à Liége aussi bien qu'à Malines de placer des chandelles allumées en différents endroits de la rue et de danser en ronde à l'entour ou de sauter par-dessus, tombe de plus en plus en désuétude.

A Turnhout, les fabricants de chandelles envoyaient autrefois ce jour à leurs pratiques des chandelles à trois bouts, destinées à ce jeu que l'on appelle « Over 't keersken dansen », danser au-dessus de la petite chandelle. Les enfants plaçaient ces chandelles sur le plancher et sautaient par-dessus en chantant :

Drie koningen, drie koningen,
Koopt my'nen nieuwen hoed;
Myn ouden is versleten,
Moeder mag 't niet weten,
Vader heeft het geld.
Op den rooster geteld (1).

(1) Wodona, p. 194.

(Trois rois, trois rois, achetez-moi un nouveau chapeau; moı chapeau est rapé, ma mère ne doit pas le savoir et mon compté l'argent sur la grille.) Ou :

Keêrsken, keêrsken onder de been,
En al die daer niet over en kan
En weet er niet van.

Selon toute probabilité les chandelles allumées sont les res anciens feux de Noël qu'on allumait ce jour-là, puisqu'a réforme du calendrier c'était le jour de Noël. En Angleterre, campagne le Twelfth-day s'appelle encore « Old-Christmas- des usages analogues à celui dont nous venons de parler maintenus jusqu'à nos jours.

Une autre coutume qui va décroissant d'un an à l'autre, se encore dans le pays de Limbourg, où des enfants représent Mages, s'en vont le soir, de maison en maison, chanter une cl qui commence :

Dry koningen met eene sterre
Kwamen gerezen al van zoo verre.
Zy riepen alle gelyk : Offeranden !
Laet wierook branden !
Zy riepen alle gelyk vivat ! etc.

(Trois rois vinrent, avec une étoile, de très-loin. Ils crièreı ensemble : Des offrandes ! Faites brûler de l'encens ! Ils c tous ensemble : Vivat !)

Une cornemuse sert encore çà et là d'instrument d'accom ment et une ficelle fait tourner de temps en temps l'étoile de qui est portée par l'un des rois, et qu'illumine une petite lamp chée au centre (1).

(1) *Volksleesboek*, p. 10.

Ce petit cortége rappelle les anciennes représentations dramatiques de mystères qui autrefois se faisaient presque partout le jour de l'Épiphanie.

Dans les autres contrées de la Belgique il ne nous en reste que les chanteurs, habillés comme tous les jours, qui pendant quelques jours parcourent de nouveau les rues comme à Noël et chantent les « Drykoningsliederen », chansons des trois Rois.

A Alost, où ces chanteurs commençaient déjà leur tournée la veille des Rois, on a aboli cette habitude depuis 1858, mais à Anvers l'usage s'est maintenu jusqu'à présent en pleine vigueur. Les « Kersliedekens », chansonnettes de Noël, que des enfants ou des vieillards y chantent depuis l'Épiphanie jusqu'à la Chandeleur, sont en grande partie composées par le poëte Jan Koes, dont j'ai déjà parlé. Quelquefois on y entend même des élégies sur la mort de Marie-Thérèse, qui finissent par ce refrain :

Onz' Keizerin is overleden,
Ja, onz Maria Theresia.
(Notre Impératrice est décédée,
Oui, notre Marie-Thérèse) (1).

Dans le pays wallon les enfants vont de porte en porte chanter les Noëls, comme à Noël. A Huy, et dans les environs de Liége, ils ne chantent que jusqu'au neuvième jour après le jour des Rois.

---

7 janvier. — (*Prunus Lusitanica.*) Saint-Lucien ; sainte Mélanie ; saint Théaulon.

Saint Théau, Tillo ou Hillon, apôtre et patron d'Iseghem, disciple de saint Eloi et de saint Remacle, vécut longtemps dans la solitude

(1) *Höfken Vlämisch-Belgien*, I, 188.

près d'un sanctuaire de Marie à Bayac, où il fonda un couvent (1).

Les œufs qu'on met sous la poule ce jour là, se gâtent (2).

---

8 janvier. — (*Tremella deliquescens.*) **Sainte-Gudule, patronne de la collégiale de Bruxelles.**

L'an de la naissance de cette sainte Vierge est aussi incertain que la date de sa mort. Sous le règne du roi Dagobert ou de son fils Sigebert, vivait en Brabant un comte nommé Witger. Sa femme Amalbelge, qui, dit-on, était la sœur de Pépin de Landen, lui donna plusieurs enfants : Rainilde, Pharaïlde, à qui Baldéric donna le nom de Sarachilde, et Emebert qui occupa le siége épiscopal de Cambrai et fut depuis élevé au rang de bienheureux. Elle était de nouveau enceinte, lorsqu'un ange vint lui annoncer qu'elle donnerait le jour à un enfant dont la vie serait un modèle de sainteté. Peu de jours après naquit sainte Gudule, sa cousine sainte Gertrude la tint sur les fonds-baptismaux, et prit soin de ses premières années.

A peine sortie de l'enfance Gudule résolut de fuir le monde. Elle et sa sœur Rainilde se rendirent au monastère de Lobbes, et demandèrent à pouvoir y partager la solitude des moines, mais comme on ne recevait pas de femmes dans cette abbaye, leurs instances furent d'abord inutiles. Au bout de trois jours, Gudule, rebutée, s'en alla ; Rainilde, plus persévérante resta et fut admise à Lobbes, où plus tard elle prit le voile. Gudule retourna demeurer près de ses parents. Veilles, jeunes, aumônes, elle n'épargnait rien pour mériter la protection divine. A

(1) B. M., p. 6.
(2) Coremans, p. 76.

deux milles du lieu de sa résidence, il, y avait un village nommé Morzelle (aujourd'hui Mortzel ou Moorsel) et un oratoire dédié au Sauveur ; elle s'y rendait tous les matins dès que le coq avait donné le signal du réveil. Le démon éteignit un jour la lumière qu'une servante portait devant elle ; abandonnée dans les ténèbres, au milieu de campagnes désertes, elle ne savait que devenir. Gudule se jette à genoux et adresse au ciel une fervente prière ; aussitôt sa lumière se rallume, et, pleine de joie, elle reprend sa route. D'autres miracles augmentèrent encore la vénération qu'elle inspirait. Lorsqu'elle mourut, tout le peuple accompagna son convoi funèbre. Son corps fut déposé le 8 janvier 712, d'après l'opinion la plus commune, dans un tombeau qu'on avait élevé devant la porte de l'oratoire du village de Ham (1). Le lendemain on vit avec surprise qu'un peuplier d'une grandeur prodigieuse avait crû sur sa tombe, et qu'il s'était couvert de feuilles malgré la rigueur de la saison.

Les riches ornements qui couvraient les dépouilles mortelles de la plus jeune des filles de Witger, tentèrent la cupidité d'un voleur de profession. A la faveur de la nuit il ouvrit le tombeau de sainte Gudule et s'empara de son collier, des croissants qui ornaient sa poitrine, de ses boucles d'oreilles, de ses bagues, de ses bracelets, tous d'or ou d'argent, de ses vêtements de pourpre, rehaussés d'or, de son voile de lin, de sa ceinture ornée de perles. Mais, à quelque temps de là, une jeune fille qui avait habité avec sainte Gudule, aperçut un des bracelets de la sainte au bras d'une de ses compagnes avec qui elle dansait, mais qui nia obstinément ce fait. L'évêque Emebert apprit cette profanation avec une vive douleur. Un jour qu'il se trouvait dans l'église de Ham, il s'écria : « Que les coupables soient anathèmes ! qu'un signe divin les frappe eux et leurs descendants : les hommes

(1) Quoiqu'il y ait de grandes contestations sur la situation de cette localité, tout paraît militer en faveur du village de Hamme (Ham, Heim, l'habitation) près de Releghem.

seront boiteux, quant aux femmes, on les reconnaîtra à leurs goîtres ! » Et en effet, dit Baldéric, tous les descendants du profanateur furent accablés d'infirmités.

De nouveaux miracles ayant signalé la sépulture de la sainte, on plaça ses restes dans une châsse qu'on résolut de transférer dans une localité plus populeuse. Nivelles, Mons et Maubeuge furent successivement choisis ; mais au moment fixé pour le départ, le cercueil devenait tout-à-coup si pesant, qu'on ne pouvait l'enlever. Enfin, un vieillard, qui dans sa jeunesse avait connu Gudule, apprit à la foule la prédilection de la sainte pour l'église de Mortzel. Un nombreux cortége y porta son corps, et cette fois, aucun obstacle n'arrêta la marche qui fut signalée par plusieurs prodiges. Le peuplier qui ornait l'église de Ham fut miraculeusement enlevé, et s'offrit, le jour suivant, aux regards étonnés des habitants de Mortzel.

Lorsque Charlemagne vint à Mortzel, il y institua, dit-on, un monastère auquel il donna de riches ornements, et, de plus, le village lui-même, avec tous les serfs qui le peuplaient. Mais ce couvent disparut pendant les temps d'anarchie qui suivirent la mort de son fondateur, et le corps de sainte Gudule, longtemps errant devant les Normands, arraché ensuite au baron pillard qui s'était approprié Mortzel, fut enfin transféré à Bruxelles, où depuis 1047 une magnifique basilique éternise la mémoire de la fille de Witger.

A Hamme, près de Releghem, où une localité s'appelle encore « le champ de sainte Gudule, » les habitants célèbrent également la fête de cette sainte et montrent encore aujourd'hui, dans la ferme principale de la commune, l'emplacement qu'aurait occupé sa chapelle, actuellement convertie en four (1).

(1) H. d. E. d. B., t. II, p. 26-29.

9 janvier. — (*Prunus laurocerasus.*) Saint Adrien ; saint Eucher ; saint Furcy; saint Marcellin; sainte Marciana; saint Pierre, évêque de Sébaste.

Saint Eucher était le compagnon de saint Materne et de saint Valère. Les traditions locales nomment ces illustres apôtres de la Belgique orientale disciples de saint Pierre et leur attribuent la fondation des premières églises dédiées à la Vierge, au-delà des Alpes, ainsi que des sermons, où ces premiers hérauts de l'Évangile dans les provinces wallonnes ne manquent pas d'associer au nom du Dieu-Sauveur celui de sa très-pure et très-sainte Mère (1).

La chartreuse Notre-Dame-de-Grâce lez-Bruxelles, fêtait, ce jour, l'anniversaire de sa fondation. Outre cette maison, les chartreux belges en avaient encore treize qui formaient deux provinces : la flandro-belge, qui comprenait les couvents de Gand, de Grammont, de Liége, de Lierre, de Louvain, de Zeelhem, de Bois-le-Duc, de Bethléem-Sainte-Marie à Ruremonde et de Capelle-Sainte-Marie près d'Engbien; et la gallo-belge, comptant sous elle les maisons de Saint-Omer, de Mont-Saint-André lez-Tournai, de Marie de Macourt à Valenciennes et des Sept-Douleurs de la Vierge près de Lille.

A Liége, les couvreurs célébraient, le même jour, la fête de saint Julien-le-Pauvre, leur patron.

---

10 janvier. — (*Ulex europœus.*) Saint Agathon, p. ; saint Guillaume ; saint Paul, premier ermite.

L'ordre célèbre de la Toison d'Or fêtait en ce jour l'anniversaire de son institution. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, l'érigea,

(1) B. M., p. 8.

comme tout le monde sait, à l'occasion de son mariage avec Elisabeth de Portugal, l'an 1430, « en l'honneur de notre Rédempteur et de sa mère, la glorieuse Vierge Marie. » Quelque temps après, le prince et les nouveaux chevaliers allèrent se consacrer à Notre-Dame de la Treille, à Lille (1).

---

11 janvier. — (*Bryum horæum*). Saint Ernest; sainte Hortense; Saint-Hygin, p.; saint Théodose.

C'est « l'achtiendag » ou le dix-huitième jour après la nuit-mère. Les mariages de ce jour seront heureux, suivant la croyance populaire (2).

---

12 janvier.—(*Funaria hygrometua*). Saint Arcade; sainte Césarie; saint Godefroid; sainte Mélanie.

Le lundi qui suit l'Épiphanie est dans tous les Pays-Bas un jour de fête pour les ouvriers et les artisans. On l'appelle presque généralement lundi perdu, « verloren maendag, » bien que ce nom diffère d'après les localités.

Comme ailleurs le jour du nouvel an, on voit en Belgique le lundi perdu, les portefaix, les porteurs d'eau et de bière, les balayeurs et balayeuses des rues, les ramoneurs, les allumeurs et les garçons menuisiers, cordonniers, bouchers, tailleurs et d'autres parcourir les rues dès le matin, pour chercher un pourboire chez leurs prati-

(1) B. M., p. 8-9.
(2) Coremans, p. 76.

ques ou chez celles de leurs maîtres. Ils sont ce jour-là habillés de leur mieux et portent sur leurs blouses certains signes indicatifs de leur état, par exemple, les porteurs d'eau ou de bière, de petites tonnes, les balayeurs, des balais en miniature, les ramoneurs des échelles toutes mignonnes, etc. La soirée et une grande partie de la nuit se passent dans les estaminets et les auberges, où le divertissement ne dégénère que trop souvent en débauche. Il n'est pas rare d'entendre parler d'accidents funestes qui ont lieu à la suite du lundi perdu. C'est pourquoi les magistrats des différentes villes ont plus d'une fois essayé de supprimer les abus de ce jour; mais à l'exception des villes de Gand, de Bruges et de Bruxelles, le lundi perdu a conservé jusqu'à présent tous les droits qu'il avait il y a quatre siècles; car dans les comptes du métier des tanneurs (huidevetters) à Bruges se trouve déjà sous l'an 1468 l'indication de ce que le métier donnait suivant la coutume, lors du lundi perdu, « aen de schee cnape, aen de schadebeletters, aen de stedegarsoenen en aen de vier biddende orders, » à ceux qui séparent les querelleurs et empêchent des dommages, aux sergents de ville et aux quatre ordres mendiants. Le métier des Quatre Couronnés, de la même ville, avait également l'habitude de donner ce jour-là quatre shellings aux sergents de ville et aux guets (schadebeletters) (1). Mais il n'est pas moins difficile de dire d'où vient cet usage, que d'expliquer au juste pourquoi on donne à ce jour les qualifications de « verloren, verkoren, et verzworen » (perdu, élu et parjuré).

Kiliaen attribue toutes ces trois dénominations à la circonstance que jadis les magistrats des villes étaient élus ce jour, qui était par conséquent perdu pour les occupations ordinaires (2). Quoique dans aucune ville des anciens Pays-Bas l'élection des magistrats n'eût eu lieu à cette époque, que je sache, le célèbre lexicographe n'a peut-être

(1) Gaillard, p. 137, 88.

(2) Coremans, p. 46.

pas tout à fait tort. Dans la coutume d'Anvers, il est dit que le lundi après le jour des Rois on lisait, à la Halle-aux-Draps, avant midi, le livre de la Gilde. Une proclamation faite le samedi précédent, à la bretègue, en présence des magistrats communaux et des chefs-doyens de la Gilde, prévenait les habitants de cette lecture.

Avant l'invention de l'imprimerie, c'était pour les artisans une garantie précieuse. Ils pouvaient de cette manière contrôler les actes de leurs chefs. Aussi est-il probable que dans le principe, tous abandonnaient leurs ateliers et se rendaient à la Halle, de sorte que l'après-midi étant très-court au mois de janvier, on ne se remettait à l'ouvrage que le lendemain (1).

Le choix du jour fixé pour la lecture du livre de la Gilde se rattachait, selon toute probabilité, à la coutume des « Goudaigen » ou jours du canton de l'ancienne législation franque. Un de ces grands plaids ou plaids généraux, qui se tenaient trois fois par an dans les comtés et les seigneuries et où tous les habitants de la juridiction étaient astreints à se trouver, avait ordinairement lieu dans la semaine après le « treizième jour. » En quelques endroits c'était le vendredi (2), en d'autres le lundi (3), en d'autres encore le mardi ou le mercredi (4).

L'abolition de ces plaids, dont les deux autres se tenaient régulièrement le même jour de la semaine après les Pâques closes ou après la Saint-Jean et après la Saint-Bavon, fut une des suites de l'institution des communes, mais le souvenir se perpétuait dans les séances de différents échevinages qui avaient lieu les mêmes jours. On y déterminait le taux des amendes, et personne ne pouvait se dispenser d'assister du moins à l'une de ces séances, sans encourir la peine de perdre la bourgeoisie. Après la séance, il y avait un

(1) M. d. S. A. et A. d. A. Gand, 1845, p. 298-9.

(2) Gesch., v. M. d. D., p. 45.

(3) H. d. E. d. B., t. I ; 86.

(4) H. d. E. d. B., t. I, 147 ; 409-10.

repas, dont à Wambeek le duc de Brabant et le seigneur payaient chacun la moitié (1). C'était aussi dans ces séances qu'à Leeuw, les cabaretiers, les abatteurs ou bouchers et les boulangers devaient payer au seigneur le droit dit « wischgelt » ou « kammagiegelt (1) » et qu'à Wambeek les meuniers entre autres étaient appelés à comparaître (2).

Un historien hollandais dont nous ne citons ici l'opinion que comme curiosité, est tout gravement d'avis que « verloren maandag » dérive de « Floraas maandag. » D'après lui, la fameuse courtisane romaine qui, par son testament, destina toute sa fortune à l'institution des jeux floraux, aurait célébré ce jour-là l'anniversaire de sa naissance, qui, à cause de cela, aurait aussi reçu le nom de « Koppeltjes maandag » pour rappeler l'ignoble métier de Flore (3).

D'autres auteurs prétendent que la qualification de « verloren » tient à l'évangile du dimanche précédent où « Jésus enseigne dans le temple, » et cette opinion qui est en même temps celle du peuple, est assez vraisemblable, d'autant plus qu'une ancienne dénomination du même jour : « egyptischen maendag, » lundi égyptien, a une origine pareille. On tenait ce jour-là un ommegang représentant la fuite en Égypte, et à ce qu'on dit, cet usage se maintient encore dans quelques villages de la Flandre et du Hainaut, surtout sur la limite qui sépare ces deux provinces (4).

Le nom de « verzworen maendag, » qui se trouve déjà mentionné dans le *Livre des temps en abrégé* (D'Boeck der tyden in 't corte) où on lit : « Anno eodem (1558) den 11sten januarius, na versworen maendach, etc., » correspond au « lundi parjuré, » dénomination qui désigne le même jour à Ath, à Tournai et surtout à Lille et à Douai, où plusieurs coutumes belges se sont fidèlement conservées

(1) H. d. E. d. B., t. I, 86.
(2) H. d. E. d. B., t. I, 147, 409-10.
(3) Oudaan Roomse Mogendheid — Goeree Joodse Oudheden, t. II, 1384.
(4) Coremans, p. 45-46.

jusqu'à nos jours. Mme Clément nous raconte une histoire charmante à laquelle on attribue à Douai l'origine du nom de parjuré aussi bien que celle de la célébration de ce jour, et qui en tout cas mérite bien d'être mieux connue.

La voici :

Durant les dernières années de la domination espagnole en Flandre, la ville de Douai comptait au nombre de ses échevins un digne bourgeois, que sa fortune amassée dans le commerce de mulquinerie, et plus encore sa probité sévère avaient fait une notabilité dans ce pays où l'on ne connaissait pas encore d'autre noblesse. Le bon Van-Elshœt, resté veuf à 50 ans, et père d'une fille charmante, âgée à peine de 4 à 5 ans, avait concentré sur elle toutes ses affections e ses plaisirs. A 18 ans, Marie était l'une des plus jolies filles de l châtellenie de Douai et certainement la plus riche héritière du com de Flandre. Son père avait une telle peur de la mal marier, qu avait refusé pour elle les meilleurs partis du pays; peut-être, à sc insu, y mettait-il un peu d'égoïsme et craignait-il qu'un époux, partageant la tendresse de sa chère enfant, ne diminuât chez elle sentiment dont il faisait son unique bonheur.

L'avant-veille de la Toussaint 1664, le gouverneur de Douai, d Juan de Mello, donna dans son bel hôtel de la place du Marc aujourd'hui place d'Armes, une fête magnifique en l'honneur de naissance d'un infant d'Espagne. Toutes les notabilités du pays furent invitées, et naturellement Marie Van-Elshœt avant toutes autres. Le neveu du gouverneur, Rodriguez de Mello, fut frappé sa bonne grâce et de son air de modestie. Ses traits, sans avoir pureté de la belle race caucasienne, présentaient le type le pl complet et le plus heureux de nos filles de Flandre, c'est-à-dire figure arrondie et les tempes légèrement saillantes; mais tant fraîcheur brillait sur ses joues, tant d'innocence dans ses beaux yeux noirs, qu'on l'eût distinguée même sous le simple vêtement d'une paysanne. Embellie de tout le luxe du costume, elle attira to

les regards et surtout ceux du beau et jeune Rodriguez, l'un des plus beaux cavaliers de la cour de Charles II.

Est-ce par hasard ou Rodriguez y aida-t-il un peu par le crédit de son oncle? La vérité est que la ville de Douai offrit pendant cette année une série de fêtes inaccoutumées, pendant lesquelles le brillant espagnol rencontrait sans cesse la jeune et pudique Marie. Il lui parla d'amour, d'abord sans être compris, puis bientôt il crut voir qu'il était aimé, et un soir, à minuit, sans que je puisse le moins du monde indiquer par quelle puissance de séduction ou par quelle inconcevable audace, il était dans la chambre même de la belle et imprudente fille de Van-Elshœt.

— Rodriguez, disait Marie, les yeux fixées et les mains croisées, il me semble que je viens de commencer une mauvaise action; pour la première fois mon cœur n'est pas content, et pourtant je suis près de vous.

— Quoi! cher ange, tu m'auras vu le plus heureux homme que Dieu ait mis sur cette terre; ce bonheur, je te le dois, et tu ne le partagerais pas! — Mais ici seuls, à cette heure, ce mystère..... se cache-t-on quand on fait bien? — Ne dois-tu pas être mon épouse? ne pouvais-je donc te demander dans mon impatience ce bonheur que je ne pouvais attendre plus longtemps? Pourquoi ces scrupules, ange de beauté, et maintenant surtout. — Je ne sais, mais je suis heureuse et triste à la fois; il me semble qu'un bandeau vient de tomber de mes yeux. — M'aimerais-tu moins à présent, Marie? — Plus, oh! mille fois plus encore, et cependant... pourquoi n'avoir parlé de rien à mon père? — Il est riche et je suis pauvre, Marie: ma noblesse et mon épée sont tout mon bien; je voulais lui rendre un refus impossible. — Il ne l'eût pas fait à sa fille, je te le jure. — Je le craignais tant, Marie, car c'eût été l'arrêt de ma mort. — Tenez, ami, j'ai le cœur gonflé, les larmes me suffoquent; je vous en conjure laissez-moi pleurer... Et la pauvre Marie avait éclaté en sanglots, et l'heureux Rodriguez baisait ces belles larmes et séchait ces



beaux yeux de ses lèvres embrasées. Il parvint enfin à rendre un peu de calme à cette âme naïve et désolée, et quand ce vint vers le matin, il la quitta ivre d'amour et de bonheur.

Deux semaines se passèrent ainsi, et nos amants goûtaient le plaisir le plus doux qu'il soit, dit-on, donné à l'homme d'éprouver sur cette terre : celui d'aimer qui vous aime. — Vois-tu comme la Sainte-Vierge et le bienheureux Saint-Jacques, mon patron, nous favorisent? disait un soir Rodriguez. Depuis que durent nos plaisirs, ont-ils été un instant troublés? D'abord, ce gros chien, jaloux gardien de la maison, faisait entendre ses longs aboiements, lorsque j'arrivais jusqu'à lui. Depuis huit jours l'as-tu entendu? — Non... Eh bien! j'aimais jusqu'à ces cris qui m'annonçaient ta venue. — La neige avait couvert les allées du jardin qui m'amènent près de toi; la trace de mes pas pouvait trahir mon bonheur. Depuis deux jours une main favorable a fait disparaître celle de l'allée qui conduit sous ta fenêtre. — Cela est étrange, dit Marie pensive. Et Rodriguez la tire de sa rêverie, comme toujours, par un baiser.

« Oh! ma bien-aimée, lui dit-il un jour, je vais te quitter quelques instants! — Quoi! se pourrait-il? — Pour ne plus te quitter jamais. Cette contrainte où nous vivons est trop pénible, et je vais enfin la faire cesser en te demandant à ton père. — Mon père! dit Marie, comme effrayée de ce nom qui faisait autrefois tout son bonheur. — Oui, mais avant de former ce doux lien, je veux qu'il soit béni par ma mère.—Tu as une mère, toi, tu es heureux!—Elle sera la nôtre, Marie, et ton père sera le mien. — Plût à Dieu, mais je ne sais. — Que crains-tu Marie? — Ton départ m'effraie. — Je reviendrai. — Bientôt? — Quelle demande et quel doute! Tiens, vois; nous allons demain célébrer la fête du vénérable saint Nicolas, et vienne Saint-Simon, je te jure que je serai de retour auprès de toi. — Tu me le jures?—J'en fais le serment.—Si tu y manquais, Rodriguez, le Ciel nous punirait sans doute. — Tes craintes m'outragent. — Je t'ai donné plus que ma vie, et mon existence est désormais enchaînée à

la tienne. Si tu m'oubliais vois-tu... — N'achève pas, mon cœur, tu commettrais un blasphème! » Et les mots les plus doux, les serments les plus saints scellèrent les adieux des deux amants. — Debout sur son balcon, Marie suivit les pas de Rodriguez, qui se retourna cent fois pour lui envoyer de nouveaux baisers et de nouveaux adieux; mais la pauvre fille fut saisie d'un frisson mortel, car elle vit ou crut voir à peu de distance de la maison une forme humaine se dessiner sur la neige, puis s'évanouir tout-à-coup.

Rodriguez était parti depuis deux jours, lorsqu'un matin le digne Van-Elshœt entra dans la chambre de sa fille; il était pâle et son air était solennel. Marie le regardait immobile à sa place, comme si elle avait tout lu dans les regards de son père. — Il est parti, dit le digne échevin, les lèvres tremblantes et les larmes dans les yeux. — Parti... parti... qui, mon père? — Oui, il est parti : dites-moi s'il réparera le mal qu'il vous a fait. — Il l'a juré, mon père! Mais quoi! vous saviez... — Tout, ma fille, tout... J'ai connu trop tôt et trop tard l'amour qui vous unissait, et j'ai voulu du moins que nul autre que moi n'en fut informé. Lorsque j'ai su que ce malheur était irrémédiable, j'ai voulu au moins qu'il ne le fût que pour moi et que ma fille, s'il se peut, ne fut point déshonorée. C'est moi qui veillais sur lui, c'est moi qui écartais tous les obstacles de sa route et effaçais sur la neige la trace de ses pas. — Quoi, mon père, c'était vous!... et Marie baignait de ses larmes les pieds du vieillard. — Relève-toi, mon enfant; je ne te fais pas de reproches; tu ne savais pas le mal que tu faisais, et c'est ton innocence qui t'a perdue; moi, j'étais trop aveuglé par ma tendresse. Ah! pourquoi n'avais-tu pas une mère! Et Marie cachait sa tête dans ses deux mains et des pleurs coulaient à travers ses doigts. — Écoute-moi, Marie, et me réponds avec franchise, car de ce que tu me diras dépend ta destinée et peut-être la mienne. Le monde est clairvoyant, et ce que j'ai vu, d'autres peuvent l'avoir vu de même, quelque soin que j'aie pris pour tromper tous les yeux. S'il t'épouse, ta faute est au moins couverte;

s'il ne revient pas, nous sommes déshonorés tous les deux et nc n'avons plus qu'à quitter ces lieux, car nous ne nous séparerons p mon enfant, ma fille. Je sais que d'autres pères que moi aband(neraient, maudiraient leur enfant cru coupable; mais je ne me s(pas ce barbare honneur, ce cruel courage; tu es l'amie, la compa{ de ma vieillesse, la chair de ma chair, le seul amour de mon cœ le dernier lien qui m'attache à la vie. Eh bien! nous irons dans qu que endroit écarté, dans un lieu où nous n'aurons pas à rougir personne, et si nous n'avons pas le bonheur, au moins nous aur(peut-être le repos. — Il reviendra, mon père, il reviendra et il nommera son épouse. — Il l'a promis? — Il l'a juré. — Il est ch tien, il est Espagnol et chevalier. Il ne saurait dès lors se parjur — Non, mon père, cela ne pourrait être ou bien..... — Alors chère Marie, puisqu'il doit être de retour le jour du vénérable Sai Simon, je vais convoquer tous nos parents et tous nos amis pour lundi qui suivra son retour; car lors même que je serais seul instr de ta faute, je ne vivrais pas tourmenté de la crainte que ce fai secret ne fût découvert; lundi donc, nous célébrerons vos fiançaill — Mais, mon père, si pourtant... — S'il ne revenait pas... alors nous partirions... ensemble... — Oui, mon père, je partirais... le bon Van-Elshœt embrassa sa fille sur le front en cherchant maîtriser les sentiments qui l'oppressaient.

Le lundi des fiançailles était arrivé et tous les parents étaie réunis; la maison, la ville entière étaient en fête, les musiciens f saient entendre des airs du pays, mêlés aux airs espagnols sous fenêtres de la fiancée. On attendait depuis longtemps; ni la mari ni son père ne paraissaient. On ouvrit enfin la porte qui conduis à l'appartement de Marie, on la trouva parée de fleurs et de pier ries; mais elle était couchée sur son lit, elle était pâle, elle ét morte!...

Depuis, tous les ans à pareil jour, on célèbre l'anniversaire de mort de Marie; mais comme autrefois dans notre bonne Fland

ainsi que dans toutes les contrées du Nord, on ne pouvait se réunir pour une cérémonie de deuil sans étourdir son chagrin dans d'abondantes libations, la fête funèbre s'éloigna d'année en année de son objet, et c'est ainsi que l'anniversaire de la pauvre Marie est devenu à Douai un jour de fête que l'on appelle le *Lundi du parjuré* (1).

A côté du nom de lundi parjuré, nous trouvons à Ath encore une dénomination en patois wallon qui y est on ne peut plus populaire : C'est celle de : « Li roi brouzi. » Elle se rattache, comme le nom le dit, à l'habitude que tous ceux qui durant le festin du « roi boit » ont été noircis par le fou pour n'avoir pas bu à la santé du roi ou pour n'avoir pas crié : « Le roi boit, » sont tenus de donner un régal le lundi après le jour des Rois.

Le nom de « Mastermaendag » sous lequel le lundi perdu est connu à Diest, paraît avoir une origine pareille, car le mot de « mastern » a la signification de noircir (2), et nous lisons dans l'histoire de Diest, que l'ancienne chambre de rhétorique « de Kersoogen » (les œillets) célébrait la fête des Rois « op blyden maendag » au lundi joyeux. C'est pourquoi huit jours avant cette solennité chaque membre était astreint à donner deux « blanken, » sous blancs (3), au trésorier, et s'il laissait passer le jour de la fête sans le faire, il était condamné à payer en amende le double de cette somme (4).

A Anvers les artisans aisés, ainsi que les fabricants régalent ce jour-là leurs ouvriers de « worstenbrood » (pain aux saucisses), de « borrels » (petits verres) et de « peperkoek » ou « zoetekoek » (pain d'épice).

(1) Clément II, 361-368.

(2) Master vient probablement de « masker, » masque, parce que le vieux mot « masche » ou « maschel, » d'après Kiliaen, signifie une tache; se barbouiller le visage fut comme tout le monde le sait la manière primitive de se rendre méconnaissable.

(3) Blank, monnaie d'argent, ayant la valeur de 7 1/2 centimes.

(4) Diest, p. 260.

A Dixmude, où de même qu'à Ypres la dénomination de « verkoren maendag, » lundi élu, est en usage, les ouvriers en souhaitant une nouvelle année, ne disent pas « een gelukzalig nieuwjaer, » une heureuse année, comme cela se fait ailleurs, mais « een zalige verkoor. » C'est une abréviation de « verkoren maendag » qui, à leurs yeux, remplace le jour du nouvel an (1).

A Namur, on va même jusqu'à nommer le lundi perdu « li d'jou d'lée, » le jour de l'an. Cette habitude nous explique aussi pourquoi anciennement le lundi perdu s'appelait souvent « dertien-dag, » treizième jour (2), nom qui au propre convient au jour des Rois ou au grand nouvel an.

En beaucoup d'endroits de la Flandre orientale on dit « zotten maendag, » lundi des fous, au lieu de lundi perdu, et à Haeltert, à Oosterzele et en quelques autres villages les maîtres d'école sont liés à son occasion comme ailleurs à la Saint-Thomas (3). A Termonde, on se régale, ce jour, de petits pains chauds, au déjeuner, et les boulangers annoncent leur cuisson en soufflant dans une corne de bœuf.

Dans le pays de Limbourg, ce jour est communément appelé « kopperenmaendag » ou « koppermaendag, » nom sur la signification duquel il existe une grande diversité d'opinions. Plusieurs prétendent que ce n'est qu'une variante du mot « koppeltjes » ou « koppelmaendag, » qui est encore en usage au Brabant septentrional pour désigner le lundi perdu ; d'autres avancent que « kopper » veut dire : « koppenzetter, » étuviste ou barbier, qui applique des ventouses, et que le « koppermaendag » était anciennement le jour de fête des barbiers ; d'autres encore croient que les monnaies de cuivre que reçoivent les ouvriers le lundi perdu en échange de leurs souhaits de

(1) N. L. 4 h. p. 307.

(2) Coremans, p. 46.

(3) Mss. de M. Sleeckx.

bonne année, ont fait donner à ce jour, le nom de « koperenmaendag, » lundi de cuivre.

D'après Kiliaen le mot vient de « kopperen, » chômer, se divertir (celebrare, hilare) ou de « kopper, » partie de plaisir, ce qui s'accommode on ne saurait mieux à la façon de célébrer ce jour (1).

Quant au nom de « koppelmaendag » ou « koppeltjesmaendag » il n'existe pas moins d'incertitude sur l'origine de cette dénomination. Nous avons déjà dit, qu'un historien hollandais l'a mise en rapport avec « Floraas maandag (2). »

Dans le Brabant septentrional, où ce jour-là les dames sont maîtresses au logis et s'assurent de beaux présents en portant leurs maris au lit, on raconte une tradition nationale pour expliquer tout à la fois le nom et l'usage du koppelmaendag. Le seigneur du château de Haarlem s'était attiré par sa cruauté et ses vexations la haine de tout son voisinage. Bientôt il se voit assiégé dans son château et réduit à la dernière extrémité. Il fallut penser à se rendre, et les assiégeants ne voulurent accorder d'autre condition que celle de permettre à la dame du château d'en emporter les objets les plus précieux qu'elle pourrait porter en une fois. La dame prit son mari qui était pour elle l'objet le plus précieux, l'enferma dans une caisse et le porta sur son dos hors des murs du château (3).

Une vieille croyance religieuse des habitants de la Hollande est que le lundi perdu après les douze jours de fête ou les douze nuits aurait été le jour des fiançailles du dieu du soleil, et qu'en souvenir de cette solennité on l'aurait célébré comme treizième jour de fête par la cérémonie qui subsiste encore (4).

D'autres rattachent le nom de koppelmaendag à l'évangile de la

(1) Dans la Gueldre, on appelle ce jour « Raesmaandag, » lundi bruyant ou furieux à cause du furieux tintamarre et rude vacarme que l'on fait ce jour-là.

(2) Goeree, t. II, 1384.

(3) Coremans, p. 12, 46, 127. — Wolf, N. S., p. 51.

(4) Hofdyk, p. 194.

noce de Cana, qui se lit le dimanche suivant, prétendant qu'autrefois le mot de « koppelen, » n'avait pas le sens malhonnête qu'il a maintenant.

D'autres encore s'appuyant sur la circonstance qu'à Groningue ce sont surtout les imprimeurs qui du lundi perdu font un grand jour d'amusement, sont d'avis que, « koppeltjesmaandag » ou « kopjesmaandag, » comme on dit à Groningue, dérive soit de « kostertjesmaandag, » soit de « coöperatortjes-maandag. » D'après la première opinion, ce serait Laurent Koster qui, en Hollande, est considéré comme inventeur de l'imprimerie, en l'honneur duquel on aurait fêté ce jour; d'après la seconde, les ouvriers imprimeurs ayant l'habitude de se servir d'expressions et de phrases latines en vue de paraître savants, auraient donné aux compositeurs et imprimeurs travaillant dans la même imprimerie le nom de « cooperatores, » collaborateurs, et partant au jour de leur fête celui de cooperatoresmaendag (1).

Quoi qu'il en soit, le fait est que le premier lundi après l'Épiphanie, à l'égal du « plough monday » (lundi de la charrue) des Anglais, sert, pour ainsi dire, d'introduction aux « lundis bleus, » (blauwemaendagen) de toute l'année, et que l'usage de le chômer remonte probablement à une époque très-reculée. « Verloren maendag houden, » fêter le lundi perdu, se dit proverbialement d'un jour qu'on passe sans rien faire en se divertissant, et une superstition flamande dit qu'il n'est pas bon de travailler le lundi perdu (2).

(1) Van Alkemarde, I, 161-166.
(2) Tainman, I, 25.

13 janvier. — (*Taxus baccata.*) Saint Godefroid; saint Léonce; sainte Véronique; Baptême de N.-S.

Sainte Véronique, sous le nom de laquelle une église à Liége est consacrée, est honorée comme patronne par les lingères de cette ville.

Le mardi après l'Épiphanie était le jour, où autrefois à Gaesbeck, près de Bruxelles, chaque bourgeois du dehors, c'est-à-dire celui qui n'habitait pas cette commune, devait payer au seigneur un vieux gros par an jusqu'à ce qu'il eût acheté, dans la franchise, une habitation valant au moins douze florins de Rhin (1).

---

14 janvier. — (*Fragaria sterilis.*) Saint Hilaire, év. de Poitiers

Ce saint évêque, auquel en Belgique treize églises sont dédiées, est surtout très-honoré dans les Ardennes. Une chapelle isolée, entre Matagne et Vierves, qui porte son nom, compte parmi les pèlerinages les plus fréquentés et la procession, qui s'y fait au commencement de l'été, est très-suivie. Il s'y trouve une fontaine dont l'eau miraculeuse guérit la paralysie, les rhumatismes et autres maladies.

(1) H. d. E. d. B. t. I, 147.

18 janvier.— (*Hedera helix.*) Saint Emebert; saint Maur; saint Paul, ermite.

Saint Emebert est le frère de sainte Gudule. Il devint évêque de Cambrai et mourut au village de Ham en Brabant, où il reçut aussi la sépulture. Plus tard son corps fut porté à Merchten, bourg qui lui avait appartenu et qu'il avait légué à sa cathédrale, et dans la suite il fut transféré à Maubeuge, où on vénère encore ses reliques.

Il est difficile de fixer la place que ce prélat doit occuper dans la liste des évêques de Cambrai. Baldéric l'assimile à Ablebert, prédécesseur de saint Aubert (qui gouverna Cambrai de 633 à 669); Bollandus, au contraire, le regarde comme identique à Hildebert, qui succéda à saint Vindicien en 695, 705 ou 706. La dernière opinion est évidemment celle qui se concilie le mieux avec l'histoire de la famille de sainte Gudule.

L'endroit où Emebert fut enseveli, est Hamme, près de Wemmel, ou à Merchten même où il y avait aussi un lieu portant ce nom et qui faisait partie du hameau de Molewyck (1).

Saint Maur, auquel sept églises sont dédiées, est en plusieurs endroits honoré comme patron des tailleurs; à Liége, comme celui des potiers et chaudronniers.

A Bavichove, près de Courtrai, où se vénèrent des reliques de ce saint, il y a, le jour de sa fête, un grand concours de fidèles qui y affluent pour invoquer l'intercession de saint Maur contre les maux de tête.

La chapelle de ce saint à Gand, appelée par corruption « Simors » ou « Symoers gasthuis capelle, » quelquefois même « godshuis van Sente Symoers » fut fondée comme l'hôpital vers le milieu du qua-

(1) H. d. E. d. B., t. II, 61.

torzième siècle par le métier des tailleurs dits en flamand « sceppers, ceppers » ou « cleedsceppers (1). »

---

16 janvier. — (*Lamium purpureum.*) Saint-Adelwin ; saint-Honorat, évêque ; saint Marcel, pape.

C'est le dernier jour que je sache où l'on trouve indiquée dans les comptes des villes belges la cérémonie bien connue d'un fol-évêque.

Ces fêtes des Fous, qui de temps immémorial avaient lieu dans presque toute l'Europe romane et teutonique, ne dépassaient pas, dans la règle, les douze nuits et, surtout, le dertiendag ou le treizième jour. Cependant, à Malines, la ville présenta, le 16 janvier 1445, « vingt-quatre pintes de vin à l'abbé factice de Bruxelles venu à Malines pour y rendre une visite à l'évêque de Sinte-Romoudo (St-Rombaut) (2) » et, le 13 janvier 1458, on y présenta la même quantité de vin à Jean van der Eyken, évêque de Sint-Romoude, lorsqu'il donna son repas au Beyart (hôtel de ville) (3). »

Les comptes généraux du chapître des chanoinesses de sainte

(1) Diericx, t. II, 493.

(2) 6 stoope wyns gepresenteerd den gemaekten abd van Brussele, die come was to the bishop van st. Romoude, 16 januario 1445. Stads Rekeningen van 1445 end 1446.

(3) Betaeld aen Janen van der Eyken, die bischop was van st. Romoude doen hy zyn maeltyd hielt op te beyaert by opdraghe van comuny end scheppen.

id. 6 stoopen wyns gepresenteerd den bischop van st. Romoude, 13 januario 1450. Stads Rekeningen van 1458 end 1459.

Nous devons à l'obligeance de M. l'archiviste Van Doren de pouvoir publier ces notices.

Waudru nous donnent également des indications pareilles sur la fê
des Fous célébrée le 10 et le 13 janvier :

« A maistre Jehan Sampson, chanosne de l'église Saint-Germair fut donné le X[e] jour de janvier, que lors il faisoit sa feste de pappa litte des folz, fu donné, au commandement de mesdamoiselles, deu escus de... » Compte de 1491-1492.

Et :

« A sire Hector de le Pierre, chappellain de l'église Saint-Germai de Mons, fu donné le xiij[e] jour de janvier, que lors il faisoit s feste de légat, pour l'absence et négligence du pape des folz, lequ ne voelt faire sa feste, en ayde de ses despens pour luy et ses ger récréer ensemble... c[s]. » Compte de 1495-1496 (1).

Dans quelques localités, ces folies qu'on appelait la liberté d « douze nuits, » de « décembre, » de « janvier, » prenaient déjà cou à la Noël, lorsque les « ânes » et leurs imitateurs chantaient dans l églises; quelquefois aussi c'était le « jour des Innocents » qui e marquait le commencement. Les jours principaux de ces fêtes étaie le 1[er] janvier, où se faisait, dans la plupart des localités, l'électic des chefs des Fous, et le 2 janvier, où les Fous commençaient leu processions grotesques, qu'ils continuaient communément jusqu l'Épiphanie (2).

Quoique déjà interdites par le concile de Tolède, en 635, ces f tes n'en continuèrent pas moins d'être en usage plusieurs siècl après, et en quelques endroits de la France elles se sont perpétué jusqu'au dix-huitième siècle, malgré les défenses réitérées de l'Égli-

Une fête des Fous d'une espèce toute particulière eut encore li l'an 1551, à Bruxelles :

Le 22 du mois de juillet, dit l'auteur d'un manuscrit flamand 15[e] siècle, intitulé *Anecdota Bruxellensia,* fut célébré à Bruxe

(1) Représentations de mystères, fête des Fous, à Mons, p. L. Devillers.

(2) L. F. d. J., p. 19-20.

une fête ou triomphe en l'honneur des Fous qui s'étaient rendus, à cet effet, dans cette ville de toutes les parties du pays. Cette fête avait été inventée et préparée par un certain Jean Colyns, peintre de son métier, qu'on désignait sous le sobriquet d'Oomke (mon oncle). Cette fête était une plaisante et étrange chose. On y donnait plusieurs prix en argent. Le mardi, le prince des Fous, appelé Oomken, fit son entrée triomphale avec tous les Fous qui s'étaient rendus à son invitation. Ils commencèrent par une très-belle procession religieuse, avant le dîner, et partirent du Marché, s'arrêtant à la fontaine nommée « Putte-borre, » où assistaient à ce spectacle Éléonore, veuve douairière de France, et sa sœur Marie, passèrent par le Marché-au-Bois, toujours avec leur prince Oomken, qui était voituré dans un petit chariot, et se dirigèrent vers l'église de Sainte-Gudule où l'on célébra une messe solennelle avec chant et jeu d'orgues.

Après le service les Fous sortirent de l'église, descendirent la rue d'Assaut, passèrent devant le couvent des Frères-Prêcheurs, rue courte des Fripiers, devant celui des Filles du Repentir, devant l'église de Saint-Nicolas et retournèrent ainsi au Marché. Un prix avait été fixé pour cette singulière procession (1).

---

17 janvier. — (*Anemone hortensis.*) Saint Antoine, abbé.

Ce saint, si connu par les tentations qu'il eut à endurer de la part du démon, est, en Belgique, un des saints les plus populaires. Plus de quarante églises lui sont dédiées; la ville de Blankenberg l'honore comme patron, et en Brabant, aussi bien qu'au pays wallon, il n'existe

(1) M. d. S. H. e. A. d. A. Gand, 1838, p. 106.

presque aucune église qui ne possède un autel consacré sous soi nom.

Beaucoup de métiers, entre autres les constructeurs de navires ! Bruges, les bouchers, gantiers, vanniers et porcelainiers à Liége les jardiniers à Malines, et les charcutiers à Mons, ainsi qu'un granc nombre de serments ou gildes l'ont choisi pour patron; bien de confréries sont érigées en son honneur et plusieurs sanctuaires oi se vénèrent des reliques ou des images miraculeuses de ce saint comptent parmi les pèlerinages les plus fréquentés.

Saint Antoine qui, à l'époque des terribles ravages du « fei sacré, » nommé plus tard « mal des ardents, » était particulièremen invoqué contre cette cruelle maladie qui a pris de là le nom de « fei St-Antoine, » passe pour préserver les hommes et les bestiaux d(toutes les maladies cutanées et pour protéger les fruits de la terre.

Quant à la signification du cochon qu'on représente toujours prè de saint Antoine, il existe une grande diversité d'opinions.

Jacques de Voragine rapporte dans sa « Légende dorée » u miracle qui, d'après lui, procura cette compagnie au grand saint.

Un roi de Catalogne, dit ce biographe du XIII[e] siècle, avait femme possédée du démon : sachant les victoires signalées que pieux solitaire avait remportées sur l'esprit malin, ce roi le fit v pour délivrer son épouse du diable qu'elle avait au corps. S Antoine pratiqua des exorcismes et rendit la dame à sa douceui sa bonté ordinaires. Au même moment, une truie arrive et d aux pieds du saint un de ses petits qui venait de naître sans y sans pattes; puis, poussant des cris aigus et tirant le saint robe, elle semble lui demander de vouloir bien guérir son petit affligé. Le saint touché de compassion eut, selon le p Voragine, la complaisance d'opérer ce miracle, qui lui fit b d'honneur, et le petit cochon voyant clair et trottant co lièvre, ne crut pouvoir mieux témoigner sa reconnaissan(bienfaiteur, qu'en lui tenant compagnie tout le reste de sa

D'autres auteurs prétendent que dans le principe le cochon était l'attribut distinctif de saint Antoine, martyr du premier temps du christianisme, qui, exerçant le métier de boucher à Rome, y vit périr au milieu des plus affreuses tortures plusieurs Chrétiens et fut tellement saisi à l'aspect de leur fermeté qu'il devint lui-même Chrétien et souffrit le martyre pour Jésus-Christ.

Les bouchers le prirent pour patron et afin de le distinguer, dans la suite, des autres saints du même nom, le firent représenter ayant près de lui un cochon. Mais plus tard, le recours au célèbre ermite étant devenu général, on confondit les deux saints et on attribua le cochon qui convenait au saint boucher, au patriarche des cénobites (1).

Quoi qu'il en soit, pour honorer le souvenir du cochon de saint Antoine, les confréries de ce saint avaient, au moyen-âge, le privilége de faire paître dans les villes un pourceau qui portait, pour être reconnu, une clochette au col et était vulgairement appelé « le pourceau saint Antoine » ou « sint Theunis verken. » A chaque porte où il se présentait, l'animal était nourri, par respect pour le nom qu'il portait. Les habitants du logis ne pouvaient, d'ailleurs, le repousser. Lorsque sa présence devenait incommode, on le faisait sortir en l'attirant sur la rue avec un morceau de pain. Mais comme plusieurs habitants de la ville de Mons, par exemple, appendaient au col de leurs porcs des clochettes et les faisaient courir par les rues, la confrérie de St.-Antoine, érigée en l'église de St.-Nicolas-en-Havré à Mons, présenta, en 1648, une requête au magistrat pour faire interdire cet abus de leur droit.

Depuis bien longtemps la phrase populaire : « 't is een straetverken » (c'est un pourceau courant les rues), est tout ce qui rappelle encore les cochons de St.-Antoine.

Toutefois, en Brabant, l'habitude s'est conservée jusqu'à nos jours,

(1) A. d. l. A. de Mons, I, 316-7.

de porter en offrande à saint Antoine, le jour de sa fête, des têtes de cochon ou du lard.

Dans quelques églises, spécialement consacrées à ce saint, telles entre autres que celles de Koninghswykt, d'Olivète et de Locksbergen, on apporte, le matin du 17 janvier, de tous côtés des têtes de cochon qui, dans l'après-midi, à l'issue du service divin, sont vendues publiquement soit dans une auberge voisine de l'église, soit sur le cimetière, par le clerc, au profit de l'église. Il n'est pas rare que le donateur achète ce qu'il a lui-même offert en présent au saint protecteur, et que la même tête de cochon soit à plusieurs reprises offerte à l'église par les différents acheteurs, dont chacun est désireux d'obtenir la protection de saint Antoine, pour la conservation de la santé de son bétail (1).

D'autres paysans qui sont trop pauvres pour acheter une tête de cochon offrent au saint des poules, des canards ou des pigeons.

Le même usage a lieu dans les villages près de Diest et de Malines.

A Peteghem et en quelques autres communes de la Flandre orientale on fait, ce jour-là, des offrandes de lin et de morceaux de lard, en invoquant l'intercession de saint Antoine contre la maladie du lin qu'on appelle « le feu. »

En plusieurs endroits du pays de Limbourg les jeunes filles font le pèlerinage à l'un ou l'autre sanctuaire de Saint-Antoine et s'adressent au saint pour avoir un mari.

A Annevoye, dans le diocèse de Namur, arrive le jour de Saint-Antoine une foule innombrable de gens de la campagne de tout le voisinage, pour assister à la procession qui s'y fait en l'honneur du saint.

La chapelle de Barbefosse-en-Havré, près de Mons, n'est plus aussi fréquentée qu'autrefois où elle comptait parmi les pèlerinages

(1) Avontroodt, Mss.

les plus célèbres du pays, car c'était à Barbefosse, à une lieue de Mons, dans le bois d'Havré qu'à l'époque des ravages du feu sacré de 1382, demeurait un anachorète qui passait seul pour avoir le privilége de combattre efficacement « cette peste » comme on disait alors. Il occupait une vieille habitation, que les sires d'Havré y avaient bâtie, et avait obtenu l'autorisation d'élever, près de sa retraite, un oratoire à saint Antoine, son patron. La chapelle de l'ermite fut bientôt visitée par les malades; des guérisons fameuses s'y opérèrent, et l'image miraculeuse de saint Antoine ne tarda pas à faire affluer à Barbefosse des pèlerins de toutes les contrées qui y venaient soit pour être préservés de la contagion, soit pour en être guéris. Gérard d'Enghien, seigneur d'Havré, y fit construire une chapelle plus vaste où il fonda une messe pour lui et sa famille. La dévotion était d'ailleurs encore excitée par des récits merveilleux : les villageois croyaient cette localité fréquentée par des êtres surnaturels; on rapportait que, vers minuit, une dame mystérieuse, cachée sous un long voile blanc, un cierge à la main, s'était prosternée devant l'image de saint Antoine, on avait entendu des bruits singuliers, inexplicables.

La maladie finit par n'être plus contagieuse, et Albert de Bavière, comte de Hainaut, voulant perpétuer le souvenir de la cessation de cette « pestilence » et nourrir la dévotion envers le saint qui en avait délivré le pays, institua, dans son comté, la même année (1382), l'ordre des chevaliers de saint Antoine, créé en 1298, par le pape Boniface VIII, leur donna la chapelle de Barbefosse pour y tenir leurs assemblées et y affecta des revenus. L'écu de l'ordre était de gueules, à la béquille d'or, entouré du collier.

Plusieurs membres de cet ordre, se trouvant, en 1392, à l'île de Rhodes avec des croisés français, chevaliers de saint Antoine de Vienne, qui leur firent connaître l'institution des Hospitaliers de saint Antoine, à la Motte-Saint-Didier, en Dauphiné, prirent l'engagement de faire venir au pays de Haynaut des religieux de cet ordre

et de leur donner une maison pour y exercer l'hospitalité. C'est pourquoi l'abbé de Saint-Antoine, à la Motte, général de cette congrégation de chanoines réguliers, sous la règle de saint Augustin, envoya peu après quatre prêtres, avec trois frères convers, à Mons. Après y avoir d'abord établi un autel dans la chapelle de Sainte-Élisabeth, ils furent mis en possession, par Gérard, sire d'Havré et de Liedekerke, et Hélène de Serain, son épouse, de l'ermitage de Saint-Antoine à Barbefosse, où ils bâtirent un monastère et un hôpital. Albert, comte de Hainaut, et les chevaliers de l'ordre leur firent construire une église.

La charge de ces donations était de loger et de nourrir les pauvres, les pèlerins, les infirmes, les malades. Un des chanoines porta le titre de commandeur, trois frères laïques étaient chargés du matériel. Plus tard, le seigneur d'Havré et d'autres personnes accrurent les revenus de cette fondation.

Mais le feu Saint-Antoine, étant devenu de plus en plus rare, et ayant disparu peu à peu, la dévotion envers le célèbre patron se ralentit graduellement et se perdit avec la maladie qui l'avait fait naître. Le monastère ne prit aucune extension, son personnel diminua et menaça de s'éteindre et la maison était en pleine décadence à l'époque des troubles du xvi[e] siècle. Enfin, les jésuites; nouvellement établis à Mons, obtinrent ce prieuré en 1587, et l'ordre de Saint-Antoine fut supprimé et incorporé à l'ordre de Malte, par bulles du 17 décembre 1776 et du 7 mai 1777.

A dater du xv[e] siècle, la Saint-Antoine fut à Mons une fête importante. Les Montois se portaient en foule, ce jour, au prieuré du bois d'Havré, pour y remercier le saint d'avoir délivré leur ville du feu sacré et le supplier de les en préserver à l'avenir.

En se rendant à Barbefosse, les jeunes gens s'amusaient à un exercice de la saison, le jeu de « crosse. » Ce plaisir est tout populaire dans les campagnes du Hainaut, quand la gelée permet de traverser en tous sens les terres et les prairies, sans y causer du dom—



mage. Comme le volant et le billard, le jeu de crosse n'est qu'une variété du jeu de balle; il consiste à lancer vers divers buts une boule de bois nommée « soule » ; la « crosse » ou « sabot » est un morceau de fer recourbé fixé au bas d'un fût en bois souple, elle s'appelle « maquet, » lorsque le sabot, comme le manche, est en bois, mais le maquet n'est en usage que parmi les enfants.

Avec le temps, le pèlerinage de Saint-Antoine et les parties de crosse devinrent inséparables, mais lorsque la maladie eut entièrement disparu, la dévotion s'éteignit : les personnes pieuses cessèrent de visiter Barbefosse, et les crosseurs seuls continuèrent à célébrer la Saint-Antoine.

A présent cette fête n'est plus qu'un jour de divertissement pour la classe ouvrière. Des sociétés s'organisent dans les quartiers populeux, prennent des insignes, se distinguent les unes des autres par des ceintures ou des cocardes, et se mettent en marche tambour battant et enseignes déployées. Les compagnies de crosseurs vont à Saint-Antoine non plus en pèlerinage, mais à la partie de plaisir la plus animée de la saison : c'est le jour par excellence pour les assauts de crosse; ce n'est qu'alors qu'on décerne des médailles aux vainqueurs. La force et l'adresse déterminent, à la fin de la journée, ceux qui ont remporté les prix. Les cabarets du voisinage servent de quartier général aux bandes joyeuses, qui vont y boire et manger à discrétion, car des mises hebdomadaires de ces braves compagnons ont constitué une caisse suffisamment fournie pour les besoins de cet heureux jour. Enfin, le soir vient mettre un terme à cette journée d'agréments, passée dans les prairies de Saint-Antoine; les crosseurs rentrent en ville, le vainqueur est au milieu d'eux portant sa médaille sur la poitrine, une harmonie, ou au moins des tambours, les accompagnent, et les diverses compagnies parcourent les rues de Mons, à la lueur des flambeaux de résine et aux cris de « Vive saint Antoine ! » Un bon souper termine la fête, à la satisfaction générale.

Outre les crosseurs, d'autres se rendent également à Barbefosse, le jour de Saint-Antoine, mais dans un but tout autre que celui de s'amuser : ce sont les cultivateurs, qui de tous côtés affluent à la chapelle pour assister à la messe célébrée en l'honneur du saint.

Cette chapelle, dont la partie antérieure paraît avoir été démolie, présente les restes de l'église du monastère, tandis que le prieuré, dont les bâtiments primitifs ont disparu, n'est plus représenté que par une construction du dix-septième siècle, couverte en ardoises, et qui est encore aujourd'hui nommée la « Maison des Jésuites. » Près de la chapelle il existe un puits aussi ancien que le prieuré et qui a été béni par saint Antoine. On attribue à son eau une vertu bienfaisante contre les épidémies. Du temps du choléra, en 1831, beaucoup de personnes ont visité Saint-Antoine pour y prier et boire de l'eau; mais à présent la chapelle est déserte. Ce n'est qu'à l'occasion de la fête du saint qu'elle est fréquentée comme nous venons de le dire. On y bénit alors un sac de pois, et tous les cultivateurs qui assistent à cet office en reçoivent une certaine quantité, qu'ils mêlent à la semence destinée à être mise en terre au commencement du printemps (1).

A Bruxelles la gilde de l'arc célébrait, ce jour-là, la fête de son patron et tous les confrères étaient astreints à accompagner la procession solennelle qui se faisait en l'honneur de saint Antoine, sous peine, pour chaque contrevenant, d'une amende de dix placques (2).

A Courtrai les « Fontainistes » ou « Antoinistes » célébraient la fête de saint Antoine, leur patron.

Instituée en 1510, cette chambre de rhétorique gagna, en 1540, le

(1) Le véritable Almanach de Mons et du Hainaut pour 49, p. 49-55. Fêtes populaires à Mons, par F. Hachez. Gand, 1848, p. 1-16.

(2) Ordinancie van den hantboghe. § 15., v. Wauters, L. a. S. p. 24.

premier prix, à Audenarde, et donna, en 1770, un grand concours (1).

A Gand le serment des arquebusiers ou la confrérie de Saint-Antoine (gulde van den h. Antonius) érigé en 1488 par lettre patente du magistrat célébrait la fête de son patron.

Charles-Quint accorda à cette corporation des lettres patentes en 1516 et grâce au patron qu'elle s'était choisi, cette confrérie jouissait du privilége de faire pâturer des porcs par la ville pourvu qu'ils fussent marqués et qu'ils portassent une sonnette : le nombre de ces porcs, quelque temps illimité, fut ensuite réduit à quarante ; on les appela vulgairement les porcs ou cochons de saint Antoine (de verkens van den h. Antonius). Ce privilége qui cessait non-seulement aux jours de marché mais aussi en temps de maladies épidémiques, n'existait plus au commencement du dix-septième siècle (2).

Dans la même ville, à la chapelle de Saint-Antoine qui se trouve dans la grande boucherie, on gardait autrefois une clef dite de Saint-Hubert qui garantissait de la rage (3).

A Malines la gilde de l'arc de Nekkerspoel, qu'on appelait vulgairement « Papgulde, » gilde de riz-au-lait, à cause du grand nombre de campagnards qui en faisaient partie, célébrait la fête de saint Antoine, son patron. Cette gilde avait sa chambre ou lieu de réunion dans le « Bonten Os, » bœuf bigarré, auberge située sur le marché au bétail (4).

A Merchten en Brabant se fait ce jour-là, une procession solennelle en l'honneur de saint Antoine et en souvenir de ce que son intercession avait autrefois délivré le bourg des ravages de la peste. La gilde d'archers érigée sous l'invocation de ce saint, devait accompagner la procession. Ces archers formaient la troisième gilde de tireurs

(1) Belgisch Museum, t. III, 8.
(2) Dierickx, II, 671-3.
(3) Dierickx, II, 147.
(4) Bescrajving van het Landscap ofte provincie van Mechelen. Mss.

Merchten et avaient, comme chacune des autres deux sociétés, leur roi, leur doyen et leur connétable ou chef-homme, qui jugeaient toutes les querelles qui s'élevaient entre les membres.

Ils se rendirent vers l'an 1534 à Dieghem, où ils obtinrent le prix de la plus belle entrée, celui du plus bel ébattement, celui du meilleur vacarme ('t schoonste lawyt) et celui du triomphe le plus joyeux ('t vrolycste vieren). Des cavaliers et des chariots faisaient partie du cortége où figurait le poëte Daniel van Oesbroeck, qui était alors un des chefs de la société.

En 1542 la gilde gagna le joyau du pays ('t landjuweel) à Schelle, et c'était par conséquent à elle à donner le concours l'année suivante; mais l'invasion des Gueldrois en Brabant fit ajourner toutes les fêtes publiques : le landjuweel de Merchten ne s'ouvrit que le second jour de Pentecôte, en l'année 1549, par l'entrée des sociétés concurrentes. Le tir dura une semaine entière : la gilde de Rumpst y fut victorieuse.

Au concours de Rethy, en 1564, les archers de Merchten s'y rendirent au nombre de six et accompagnés de leurs jurés. Le prix leur fut décerné et leur seigneur, les magistrats du bourg et un grand nombre d'habitants allèrent chercher les vainqueurs.

Pierre Pipenpoy, seigneur de Merchten, leur donna à Rethy un grand repas de 128 couverts. Le lendemain ils couchèrent à Herentals; le surlendemain, à leur arrivée à Malines, où ils étalèrent leurs prix devant leur auberge, quelques habitants notables allèrent à leur rencontre et la ville leur offrit neuf doubles mesures de vin. A Wolverthem on les régala d'une aime ou tonne de bonne bière d'un demi-son (halff stuyvers bier) et les habitants les accompagnèrent, au son des tambours, jusque près de Merchten qu'ils trouvèrent illuminé : une tonne de goudron flamboyait devant chaque maison.

C'était de nouveau à eux à donner le landjuweel, mais les troubles — les en ont empêchés.

Le fou de la gilde de Merchten eut le second prix au tir de l'arc à Bruxelles en 1530 (1).

---

18 janvier. — (*Bryum pellucidum.*) Fête de la Chaire de saint Pierre à Rome instituée en mémoire de la translation du siége de l'Église d'Antioche à Rome.

C'est une des trois fêtes que l'Église célèbre annuellement en l'honneur de saint Pierre, prince des apôtres. Elle était chômée le 22 février jusqu'à ce que Paul IV la transférât au 18 janvier. C'est pourquoi nous y voyons encore rattaché le vieux dicton populaire : « La Saint-Pierre, yver sous pierre » (La Saint-Pierre hiver sous pierre) qui dans le principe avait rapport au 22 février, jour beaucoup plus rapproché du printemps qu'à présent, puisque la réforme du calendrier, comme on le sait, ne fut exécutée qu'en 1576.

Les paysans des environs de Maestricht, et en général de plusieurs parties du pays de Limbourg, désignent ce jour par le nom de « Aerdslaep-dag, » jour du sommeil de la terre. Ils prétendent, qu'il ne faut pas remuer la terre, ce jour, que c'est un jour de sort ou « lot-dag. » S'il neige ou s'il pleut, l'année sera plus humide que sèche. S'il gèle, le contraire aura lieu. Une idée chrétienne s'est rattachée depuis à ce jour, c'est celle de la fête de Notre-Dame du Sommeil ou du Sommeil de Marie, dont le nom d'une rue à Bruxelles rappelle encore le souvenir (2).

Cette fête se célébra, dans les premiers siècles de l'Église, en mémoire du trépas de Marie, et fut appelée le « sommeil » ou le « re-

(1) H. d. E. d. B., T. II, p. 81-88.

(2) Coremans, p. 11-12-76. Annuaire historique 1852, p. 36.

pos de Marie » (dormitio Mariæ) parce que sa mort ne fut qu'un court sommeil. Car, d'après une pieuse tradition, la Mère de Dieu, ressuscitée par la vertu du Seigneur, serait montée en corps et en âme au ciel. C'est pourquoi le pape, cédant aux instances de l'empereur Maurice, transféra la solennité du 18 janvier au 15 du mois d'août, fête de l'Assomption (1).

Le second dimanche après la fête de l'Épiphanie se célèbre la fête du saint Nom de Jésus.

Introduite d'abord dans différentes communautés religieuses, il y a plusieurs siècles, avec le consentement du pape, elle fut étendue, en 1721, à toute l'Église à la demande de l'empereur d'Allemagne Charles VI.

La coutume poétique du moyen-âge de se saluer en invoquant le nom de Jésus qui, par sa signification de Sauveur, résume à lui seul la plus haute idée de la doctrine chrétienne, s'est conservée dans plusieurs contrées de l'Allemagne jusqu'à nos jours. En Tyrol, en Westphalie, en Silésie, etc., on dit encore au lieu de « bon jour » ou « bon soir : » « loué soit Jésus-Christ, » et pour rendre la salutation, on répond : « A jamais, ainsi soit-il (2). »

A Anvers avait autrefois lieu, ce jour-là, dans la Burchtkerk, une distribution de douze pains en vertu d'une fondation du 16 novembre 1539, faite par Joris de Formantel, avocat et fondateur de la chambre de rhétorique « De Olyftak (3). »

A Saint-Ghislain se célèbre, le même jour, la dédicace de l'église qui fut bénite le 15 janvier 1719 (4).

(1) Cornet, p. 224-5 ;

(2) Cornet, p. 169 170.

(3) Mertens, III, 418 ;

(4) H. d. e. V. de Saint-Gislain, p 209-210.

19 janvier. — (*Lamium album.*) Saint Canut, roi de Danemark; saint Jules; saint Sulpice.

A Bruxelles se célèbre la fête des dames dite Vrouwkens-Avond ou Vrouwenavond, Veillée des dames. Les femmes mariées sont, ce jour-là, maîtresses au logis, et les cloches de l'église de sainte Gudule et saint Michel sonnent en leur honneur.

Jusqu'en 1781 le conseil de Brabant conserva l'habitude de prendre vacance l'après-dîner de ce jour.

On ne connaît pas au juste l'origine de cette fête; toute une série de traditions tâche de l'expliquer. Celle qui est la plus répandue rapporte que les guerriers Bruxellois échappés aux Sarrazins, aux maladies et aux privations de tout genre de la première croisade, reparurent subitement à Bruxelles, le 19 janvier 1101. Grande fut la joie de leurs femmes qui se croyaient veuves, elles leur laissèrent à peine le temps d'achever le repas de bienvenue, et les portèrent dans le lit conjugal. Le souvenir de cet heureux retour s'est perpétué dans quelques vieilles familles. Lors de l'anniversaire il y a une petite fête dans la famille, et après le souper les femmes portent encore aujourd'hui leurs maris au lit (1).

Une autre version met cet usage en rapport avec la tradition bien connue des femmes de Weinsberg.

Un prince, assiégeant la ville de Bruxelles, accorda aux femmes la permission de quitter la ville et d'emporter ce qu'elles possédaient de plus précieux. S'étant concertées sur les trésors qu'elles allaient prendre, elles se décidèrent de prendre leurs maris et de sortir de la ville en les portant sur leurs épaules.

(1) H. d. l. V. d. B., I, 30 sq.; K. e. L. 1842, p. 6; Volksleesboek p. 26 sq.

Le prince trouva ce trait si ingénieux qu'il rendit la liberté aux habitants et leva le siége (1).

Il n'existe presque pas de jour illustré tant de fois par les poètes de la Belgique que la Veillée des Dames.

M. E. Hus, directeur du conservatoire de danse du Théâtre Royal de Bruxelles, en a fait une pièce dramatique intitulée. « *La fête des Dames, ou la journée du* 19 *janvier,* fait historique en un acte, mêlé de chants et de danse, dédié aux dames de Bruxelles, » qui, le 19 janvier 1818, fut représentée pour la première fois sur le Théâtre Royal de Bruxelles.

A Ypres, le couvent de Victorines établi dans cette ville sous le nom de « Nouvelle Plantation de Marie, » en 1240, célébrait, ce jour-là, l'anniversaire de sa pieuse fondatrice Élisabeth de Pont-Rohand. Elle avait été aidée pour la fondation et la dotation de cette maison par son époux Guillaume de Béthunes, seigneur de Molembègue ou Meulebeke (2).

---

20 janvier. — (*Lamum garganium.*) Saint Sébastien et saint Fabien ; sainte Chélidoine.

Bien qu'en Belgique il n'y ait que onze églises dédiées à saint Sébastien, le protecteur puissant contre la peste, il n'est pas de saint dont la fête se célèbre plus généralement que le saint patron des archers.

Dans presque toutes les villes, voire même dans presque tous les

(1) Chroniques des rues de Bruxelles, par Colin de Plancy, t. II, 89. Wolf, N. S. p. 139-172; Mercure belge, t. VIII, 281.

(2) B. M., p. 14.

villages de la Belgique flamande, il existait jadis une société de tireurs se servant de l'arc proprement dit (handboge). L'usage de cette arme se propagea surtout au XIVe siècle, lorsque les Gallois la firent connaître aux Belges qui combattaient dans les armées des rois d'Angleterre, soit comme mercenaires, soit comme alliés, tandis que la chevalerie française apprenait à ses dépens combien elle était redoutable.

C'est à cette époque, et pendant la première moitié du XVe siècle, que se formèrent en Belgique la plupart des gildes d'archers. Celle d'Ypres remonte, dit-on, à l'année 1302 ; celle de Gand fut reconnue vers 1322 par le comte Louis de Crécy et confirmée plus tard par Louis de Male ; celle de Louvain, qui jouissait de temps immémorial d'une juridiction incontestée sur toutes les autres sociétés de même nature existant en Brabant, fut organisée le 18 février 1343 ; les deux gildes de Mons datent, la première de 1384, la seconde, de 1411 ; à Bruges, la confrérie de saint Sébastien, dont le beau local fait encore l'admiration de tous les étrangers, et qui a obtenu, en 1835, le titre de société Royale, possédait déjà, en 1396, une chapelle particulière, dans le couvent des frères mineurs. L'érection en serment de la société des archers de Namur, date du 15 août 1418 ; celle des archers d'Alost du 7 juin 1421, et celle des archers de Malines de 1432. Ce dernier chiffre, toutefois, pourrait être contesté, ou au moins, devrait-on admettre que longtemps auparavant les amateurs du tir à l'arc à Malines s'étaient formés en corporation, car, dès l'année 1353, ils donnèrent un concours. A Ostende, les statuts de la gilde de saint Sébastien ayant été perdus, furent renouvelés en 1620.

ABruxelles, les archers n'apparaissent, formés en corps, que sous le règne de la duchess Jeeanne. On vit naître bientôt plusieurs sociétés de ce genre, mais en 1389, on les réduisit à une seule, qui avait pour patron saint Antoine, pour oratoire un autel de l'église du Sablon, et pour chef un capitaine que lui donnait tous les ans le grand serment de l'arbalète.

La gilde du bourg de Merchten, dite « la vieille gilde » ou « la gilde de Notre-Dame, » était une des plus anciennes du pays; et, si l'on en croit Sanderus, il se donna, en 1300, dans cette bourgade un tir où la Société gantoise de saint Sébastien gagna sept grands vases en argent.

Les statuts de ces gildes de l'arc dont la plupart existent encore, sont plus ou moins semblables à ceux des archers de Bruxelles que M. A. Wauters a publiés dans son excellente « Notice historique sur les anciens serments de Bruxelles, » ouvrage, auquel nous avons aussi emprunté les renseignements donnés (1).

Tous les serments qui honoraient saint Sébastien comme patron, célébraient son jour de fête.

A Assche les confrères de la gilde des archers assistaient en corps au service divin (2).

Dans le village de Beersel, près de Bruxelles, la fête de saint Sé-

(1) Wauters, L. a. S., p. 21-23; De Smet, p. 43; Bowens, t. I, 106.

(2) Cette gilde dont on ne sait pas l'époque d'institution, se rendit à plusieurs grands concours, tels que celui de Tournai, en 1455, et celui de Louvain du 3 mai 1533, où elle remporta le premier prix consistant en 5 assiettes d'argent.

Elle alla aussi au haegspel ou tir des haies de Bruxelles, en 1565, où elle vainquit 60 autres sociétés villageoises, et donna à son tour un landjuweel ou tir national en 1539.

Les confrères accompagnaient toutes les processions, une flèche à la main, sous peine d'une amende d'un sou au profit de la gilde. Ils se rendaient aussi aux fêtes patronales de Molhem, de Maxenzeel, et de Merchten. L'archer qui, trois ans de suite, abattait l'oiseau, était proclamé empereur et recevait en récompense un bijou formé de trois oiseaux dorés, valant, avec la main-d'œuvre, 25 florins du Rhin; aussi était-il, à partir de cette époque pour toujours exempt des frais de banquet. Celui qui se rendait coupable de meurtre par maladresse ou inadvertance, devait quitter la gilde, et lui abandonner son arc. Le fait de blâmer une sentence de ce genre était puni d'un pèlerinage à Cologne. Les archers prêtaient serment lors de leur admission, sur le cimetière (*).

(*) H. d. E. d. B., t. I, 460.

bastien, en 1715, donna lieu à de graves désordres. Il s'y forma, vers l'année 1715, une gilde de ce saint, qui se composait d'hommes mariés et de célibataires, au mépris des édits du 15 mai 1701 et du 10 juillet 1711. Les confrères se rendirent en corps à l'église, pour la première fois, le jour de la saint Sébastien, en 1715, mais sans en avoir demandé la permission au curé. Lorsque l'alferis ou officier de la gilde, Martin Martens, se présenta chez ce dernier pour obtenir l'autorisation de tirer l'oiseau sur le clocher, le curé ne donna pas de réponse positive; cependant la gilde passa outre. L'année suivante, le serment renouvela sa demande; mais, cette fois, elle essuya un refus positif, basé sur ce qu'elle n'avait pas payé les dégâts que le tir avait causés à la toiture de l'église. Néanmoins, Martens parvint à s'emparer des clefs de l'église et monta au clocher, où il fixa une perche pour le tir, qui eut lieu le lendemain. Le curé se vit alors en proie à mille vexations. On envoya un troupeau de moutons dans son champ de froment; on coupa et on enleva ses trèfles; on vola ses légumes; une nuit on brisa la barrière placée devant le presbytère, enfin, pendant que quelques paysans jouaient devant sa porte de la basse et du violon, d'autres emmenèrent sa charrette et la mirent en pièces. Ces excès forcèrent le curé à en appeler au conseil de Brabant qui lui donna gain de cause (1).

A Bruges la fête de saint Sébastien est célébrée dans la chapelle de la société par une messe à laquelle tous les membres sont tenus d'être présents, sous peine d'un franc d'amende.

La même chose a lieu à Diest où la gilde de l'arc (sint Sebastiaens ou handbooggilde), instituée en 1549 et rétablie peu de temps après sa suppression en 1796, est à présent une des sociétés les plus considérables de la ville.

Comme les autres serments, les confrères de saint Sébastien accompagnent la procession annuelle du Saint-Sacrement, à laquelle

(1) H. d. E. d. B., III, 683.

autrefois, d'après un décret du magistrat en date du 25 février 1549, tous les membres des trois gildes devaient assister vêtus d'un uniforme ou assister habillés de rouge (1).

La société de saint Sébastien à Dixmude, qui remporta, en 1394, au concours de Tournai, le troisième prix et qui avait pour uniforme un habit vert, culottes et vestes jaunes avec bas blancs, célébrait la fête de son patron très-solennellement (2).

A Goyck, village près de Bruxelles, les membres du serment des archers, dont les patrons étaient saint Sébastien et saint Nicolas, se réunissaient autrefois tous les ans, en séance solennelle et c'était alors que l'on rendait le compte annuel de gestion.

Cette ancienne confrérie qui assistait, suivant une ordonnance du chef-homme (hoofdman) et des doyens (en date du 26 mai 1665), à la procession du Saint-Sacrement à Goyck, et à celle de la kermesse à Lennick-Saint-Quentin, à Lombeck-Notre-Dame et à Goyck, étant tout à fait tombée, on en a reconstitué, le 19 septembre 1816, une nouvelle, dont les membres sont obligés de demeurer à Goyck et d'assister, un flambeau à la main aux processions du Saint-Sacrement et de la kermesse (3).

A Lierre la gilde de l'arc recevait de la ville, à l'occasion de sa fête patronale, deux paternoster, tandis que chacune des autres gildes en recevait un (4).

A Malines la fête de saint Sébastien se célébrait le dimanche suivant dans l'église de Saint-Rombaud.

Les serments de saint Sébastien à Steenockerzeel (5), à Vil-

(1) Diest, I, 237-9.

(2) A. d. l'E., t. III, 277.

(3) H. d. E. d. B., t. I, 263.

(4) Lom, p. 129.

(5) A Steenockerzeel existait de temps immémorial une ancienne gilde de l'arc ou de Saint-Sébastien, dont le règlement fut sanctionné par la gilde du grand arc de Louvain. Les membres escortaient le Saint-Sacrement dans toutes les

vorde (1), à Waelhem (2), à Zellick (3) et d'autres dans les environs de Bruxelles célébraient la fête de leur patron au jour même du saint.

A Linkenbeek, village à 2 lieues de Bruxelles, l'église dédiée à saint Sébastien était autrefois un but de pèlerinage pour les archers qui avaient commis quelque délit. Mais aussi beaucoup d'autres personnes la fréquentaient et même le duc Charles le Téméraire s'y rendit en pèlerinage, le 12 décembre 1469, pour remercier le saint

processions et se considéraient comme formant la garde des seigneurs de leur village, qui, à leur tour, se regardaient comme leurs chefs et leurs protecteurs (*).

(1) A Vilvorde, les archers en vertu d'un octroi de Philippe le Bon, en date du 20 septembre 1451, portaient des habits dont les manches étaient ornées de broderies avec l'emblême du fusil (van den stale). Le même décret leur permit aussi d'aller armés de longs couteaux, malgré la défense publiée peu de temps auparavant, et ordonna que si l'un d'entre eux, en tirant, tuait ou blessait quelqu'un, sans le vouloir, aucune poursuite ne serait exercée contre lui.

Une petite gilde de l'arc reçut des statuts le 6 octobre 1490 (**).

(2) A Waelhem, la gilde de l'arc ouvrit en 1432, en 1464 et en 1510 des landuweel de l'arc et assista, en 1557, au concours de Louvain.

Il y avait aussi des arbalétriers à Waelhem qui parurent, en 1466, au tir de Lierre et en 1534 à celui de Malines. Ils y figurèrent entièrement vêtus de *teneyten* avec des chapeaux blancs et des bas bleus, et accompagnés d'un grand nombre de chariots. Le prix de la plus belle entrée, pour les gildes des franchises, leur fut décerné, et ils obtinrent, en outre, le troisième prix du tir et le deuxième prix du jeu (***).

(3) A Zellick, village à 1 3/4 lieues de Bruxelles, la gilde de l'arc érigée sous le patronage de saint Sébastien, eut pour premier chef, en 1653, le curé Lamberti (****).

(*) H. d. E. d. B., t. III, 138.
(**) Ibid., t. II, 468-9.
(***) Ibid., t. II, 657.
(****) Ibid., t. I, 377.

martyr soit de ce que, au tir de Bruxelles, il avait abattu l'oiseau, soit parce qu'il avait été délivré de la peste par l'intercession du saint.

Le prince offrit à l'autel un grand cierge et un buste d'argent.

L'église actuelle est entièrement moderne et ne date que de 1773. Une confrérie du lieu se rendait tous les ans à Hal en mémoire de ce que la Vierge avait jadis sauvé les habitants d'une maladie contagieuse (1).

---

21 janvier. — (*Helleborus niger.*) Sainte Agnès, en l'honneur de laquelle deux églises sont consacrées.

Le jour de sainte Agnès s'appelle en flamand « Neeten » ou « Nietendag « et en plusieurs localités de la Belgique les dames avaient autrefois droit, ce jour-là, à des présents de la part de leurs maris ou amants (2). C'est pourquoi le mot de « nieten, neeten » signifie encore aujourd'hui « faire des présents. »

---

22 janvier. — (*Draba verna.*) Saint Vincent ; saint Anastase ; Bienheureux Gauthier.

Le B. Gauthier de Bierbeeke, noble chevalier de la famille des ducs de Brabant, célèbre par sa dévotion envers la sainte Vierge et les insignes faveurs qu'il en reçut, se fit religieux, à l'abbaye d'Hem-

(1) H. d. E. d. B., t. III, p. 687.

(2) Coremans, p. 12.

memode sainte Marie, après avoir servi la cause chrétienne aux croisades (1).

S'il fait beau temps à la saint Vincent, l'année sera abondante en vin, disent les Flamands (2), tandis que le dicton français prétend :

S'il pleut le jour de Saint-Vincent,
Le vin monte dans le sarment,
Mais s'il gèle, il en descend.

---

23 janvier. — (*Peziza acetabulum.*) Sainte Emérence; saint Alphonse; saint Raymond de Pennafort; Épousailles de Marie.

La fête des épousailles de Notre-Dame (Trouwfeest van Maria), célébrée en France dès longtemps par quelques personnes dévotes, fut approuvée par le pape Paul III en 1546 (3).

D'après d'autres on ne commença qu'en 1556 à la célébrer (4).

---

24 janvier. — (*Phascum muticum.*) Saint Thimothée, év. d'Ephèse.

A Spa les jeunes filles font la neuvaine de la Chandeleur dont nous empruntons la description détaillée aux « *Souvenirs de jeunesse* » de M. Ch. Nodier.

(1) B. M., p. 16.
(2) Tuinman, Voorteekenen van het weder, p. 4.
(3) Petrus Auratus, de Imag. virt., c. 10.
(4) B. M., p. 17.

La neuvaine de la Chandeleur est une dévotion particulière des jeunes personnes du peuple, qui a pour objet de connaître d'avance le mari qu'elles auront. On est persuadé qu'il n'y a point de dévotion plus agréable à la sainte Vierge que cette neuvaine, et qu'elle récompense par une faveur extraordinaire toute personne qui lui rend cet hommage.

On commence la neuvaine le 24 janvier à la prière de huit heures dans une chapelle de la sainte Vierge, où il faut ensuite entendre la première messe tous les jours, et assister à la prière tous les soirs jusqu'au 1er février, avec une piété qui ne se soit pas ralentie, avec une foi qui ne se soit pas ébranlée.

La veille de la Chandeleur il faut entendre toutes les messes de la chapelle, depuis la première jusqu'à la dernière, il faut entendre toutes les prières et toutes les instructions du soir sans en manquer une seule et il faut aussi se confesser, et recevoir l'absolution. Si par malheur, on n'avait pas reçu l'absolution, tout le reste serait peine perdue, car la condition essentielle du succès est de rentrer dans sa chambre en état de grâce.

Alors on recommence à prier, on s'enferme pour accomplir toutes les conditions d'une retraite sévère et on jeûne. Puis on dresse une table pour deux personnes, et la garnit de deux services complets, aux couteaux près, qu'il faut éviter avec grand soin. Il s'entend que ce couvert exige un linge parfaitement blanc, aussi propre, aussi fin, aussi neuf qu'on puisse se le procurer, et que l'appartement soit arrangé de manière à pouvoir y recevoir une personne de considération.

Le repas se compose de deux morceaux de pain bénit qu'on a rapportés du dernier office, et de deux doigts de vin pur répartis entre les deux couverts, qui occupent, comme de raison, les deux côtés de la table. Seulement le milieu du service est garni d'un plat de porcelaine ou d'argent, s'il est possible, qui renferme deux brins soigneusement bénits de myrte, de romarin ou de toute autre plante verte, le

buis excepté, placés l'un à côté de l'autre, et non en croix. Car c'est encore un point qu'il est très-essentiel d'observer.

Ensuite on rouvre la porte pour faire passage au convive attendu, on prend place à table, on se recommande bien dévotement à la sainte Vierge, et on s'endort en attendant les effets de sa protection qui ne manquent jamais de se manifester, suivant la personne qui les implore. Alors commencent d'étranges et admirables visions.

Celles pour qui le Seigneur a destiné le bonheur du mariage voient apparaître l'homme qui les aimera, s'il les trouve, qui les aurait aimées, du moins, s'il les avait trouvées, et on prétend, qu'un privilége particulier de la neuvaine est de procurer le même rêve au jeune homme dont on rêve, et de lui inspirer la même impatience de se rejoindre à cette moitié de lui-même qu'un songe lui a fait connaître.

Celles qui n'auront pas de maris, sont tourmentées par des pronostics effrayants. Les unes, destinées au couvent, voient, dit-on, défiler lentement une longue procession de religieuses, chantant les hymnes de l'Église; les autres, que la mort doit frapper avant le temps, assistent à leurs propres funérailles et se réveillent en sursaut à la clarté des torches funèbres et au bruit des sanglots de leur mère et de leurs amies, qui pleurent sur un cercueil drapé de blanc.

Quelquefois ce sont aussi des jeunes gens qui font la neuvaine de la Chandeleur, et à ce qu'on assure avec le même effet que les femmes (1).

(1) *Souvenirs de jeunesse*, par Ch. Nodier, Paris, 1855, p. 330-334.

25 janvier. — (*Helleborus hyemalis.*) Conv. de saint Paul.

Les cordiers célèbrent ce jour leur fête patronale.

Les vignerons belges considèrent le même jour comme décisif pour la vigne. Ils sont contents s'il est clair, mais très-tristes si le contraire a lieu.

A Gammerage, village près de Grammont, il était autrefois d'usage qu'un homme, accoutré d'une chemise blanche au-dessus de ses habits, parcourait à cheval les rues du village aussi bien que celles des villages voisins et jetait parmi le peuple de petites boulettes de farine de seigle au sel en prononçant les mots : « Sel, je te jette avec la main que Dieu m'a accordée. » Les paysans recueillaient avec avidité ces boulettes, et les donnaient à manger aux bestiaux, fermement persuadés qu'elles avaient la vertu de préserver le bétail de toute contagion.

Quelques jours avant cette cérémonie, qui était encore en vogue en 1794, la commune affermait, en présence du curé, le droit de représenter saint Paul. Car c'était saint Paul, que devait représenter l'homme en chemise, et la tradition populaire raconte l'origine de cette coutume de la manière suivante :

Après le pillage de la ville de Grammont, en 1382, il y avait tant de cadavres gisants çà et là épars sur les champs sans sépulture qu'il en résulta de graves maladies parmi les hommes et les bestiaux. C'était surtout parmi les bêtes à cornes et à laine qui pâturaient sur les prairies environnantes qu'une épizootie terrible exerçait de grands ravages, et les pauvres villageois ne savaient plus que faire dans leur calamité, quand, le jour de la conversion de saint Paul, parut, à Gammerage, un homme d'un air très-digne, vêtu de blanc et monté sur un cheval et parcourut le village et les environs

en distribuant aux pâtres et aux bergers de petits gâteaux blancs contre la maladie. L'épizootie cessa comme par miracle, et tous les habitants étaient remplis de joie, mais aucun d'entre eux ne savait qui remercier pour cette délivrance inespérée. A la fin un berger très-vieux et très-pieux déclara que le cavalier, que personne ne se rappelait d'avoir vu auparavant, n'avait été autre que le pâtron du village, saint Paul, et que pour ne pas oublier cette grâce extraordinaire, il faudrait en instituer une commémoration. « D'autant plus, » ajouta-t-il, « qu'il m'est donné de faire des boulettes pareilles, secret que je confierai à celui qui représentera saint Paul. »

C'est ainsi que la cérémonie que nous venons de décrire fut instituée et quoiqu'elle n'ait plus lieu, on sait encore la bénédiction qui donna aux boulettes la vertu de préserver le bétail de maladies.

La voici :

« Ce fut par un lundi au matin, que le Sauveur du monde passa, la sainte Vierge après lui, monsieur saint Jean, son pastoreau, son ami, qui cherche son divin troupeau, qui est entiché de ce malin claviau; de quoi il n'en peut plus à cause des trois pasteurs qui ont été adorer mon sauveur rédempteur Jésus-Christ en Bethléem, et qui ont adoré la voix de l'enfant. »

Puis on dit cinq pater et cinq ave et continue : « Mon troupeau sera saint et joli, qui est sujet à moi et aux miens. Je prie Madame sainte Gertrude et madame sainte Geneviève, qu'elles me puissent servir d'amies dans ce malin claviau ici. Claviau banni de Dieu, renié de Jésus-Christ, je te commande de la part du grand Dieu, que tu aies à sortir d'ici, et que tu aies à fondre et confondre devant le sel et devant moi, comme fond la rosée devant le soleil. Très-glorieuse vierge Marie et très-saint-Esprit! Claviau, sors d'ici, car Dieu te le commande aussi vrai, comme Joseph Nicodème d'Arimathie a descendu le précieux corps de mon sauveur et rédempteur Jésus-

(1) Wolf., N. S., p. 208-9.

Christ de l'arbre de la croix : de par le Père, de par le Fils, de par le Saint Esprit.

« Digne troupeau des bêtes à laine, approchez-vous d'ici, de Dieu et de moi : Voici la divine offrande de sel, que je te présente aujourd'hui : comme sans le sel rien n'a été fait et par le sel tout a été fait, comme je le crois de par le Père, de par le Fils, de par le Saint-Esprit.

» O sel, je te conjure de par la part du grand Dieu vivant, que tu me puisses servir à ce que je prétends, que tu nous puisses préserver et garder nos troupeaux de claviau, rogne, gale, pousse, de pousset, des gobes et de mauvaises eaux. Je te commande comme Jésus-Christ mon sauveur a commandé dans la nacelle, lorsque ses disciples lui dirent : « Seigneur, réveillez-vous, car la mer nous effraye. » Aussitôt le Seigneur s'éveilla, commanda à la mer de s'arrêter ; aussitôt la mer devint calme. Commandé de par le Père, de par le Fils, de par le Saint-Esprit. Amen.

---

26 janvier. — (*Tussilago alba.*) Saint Polycarpe : saint Poppon.

Saint Poppon, flamand de race illustre, qui quitta le heaume de chevalier pour se faire moine et devint ensuite le réformateur de la discipline monastique en Belgique, mourut en 1048. Sa conversion avait commencé par un pèlerinage en Terre Sainte, d'où il rapport de précieuses reliques qu'il déposa dans le sanctuaire de Notre Dame à Deynze, sa patrie. Sa châsse, conservée à Stavelot, le représente en buste (1).

(1) Wolf., N. S., p. 683.
(2) B. M., p. 18.

27 janvier. — (*Phascum cuspidatum.*) Saint Jean-Chrysostome, évêque; saint Sulpice; sainte Julienne.

Saint Sulpice ou Souply, en l'honneur duquel neuf églises sont consacrées, était évêque de Bayonne d'où son corps fut apporté dans l'abbaye de Saint-Ghislain par le même comte de Haynaut qui y rapporta aussi de l'Espagne les reliques de sainte Léocadie (1).

A Diest se célébrait autrefois, ce jour, une fête annuelle, instituée, d'après la tradition, en souvenir de l'entrée solennelle du comte Philippe-Guillaume de Buren qui, l'an 1597, après avoir été pendant vingt-huit ans prisonnier en Espagne, retourna ce jour à Diest dont il était seigneur.

Le 22 décembre 1844 une société dramatique représenta à Diest cette entrée qu'on appelle : « De eerste kermis van Diest, » la première kermesse de Diest, et qui, d'après la relation que Gillis Die Voecht nous en a donné, a eu lieu le 27 et 28 mai 1602.

Le nom de « sint Jans met den gulden mond, » saint Jean à la bouche d'or, dont on trouve souvent désigné ce jour, se rapporte à la fête de saint Jean-Chrysostome (2).

---

28 janvier. — (*Bellis perennis plenus.*) Saint Charlemagne; saint Julien, évêque de Cuença; saint Cyrille.

Saint Charlemagne, qu'à Mons les étudiants honorent comme

(1) Gazette, p. 71.
(2) Coremans, p. 111.

patron, aime la vigne et les arbres fruitiers. Qui ne les a pas taillés plus tôt doit le faire ce jour-là (1).

29 janvier. — (*Osmunda regalis.*) Saint François de Sales, év. de Genève, saint Julien l'hospitalier; saint Sulpice.

Les Visitandines célébraient la fête de leur fondateur.

Cet ordre de religieuses, institué par saint François de Sales, en 1520, en l'honneur de la Visitation de la Sainte-Vierge, dans le but de soulager et de consoler les pauvres malades, compta en Belgique plusieurs maisons.

A Mons, les Visitandines vinrent s'établir le 25 juin 1650 (2).

Les « Filles de St-François de Sales, » dont il y a à présent cinq communautés en Belgique, célèbrent au même jour la fête de leur patron dont elles portent le nom.

De même les hospices de St-Julien, dont il y eut presque dans chaque ville de la Belgique, et dont quelques-uns existent encore, célébraient, ce jour-là, la fête de leur patron. Car c'est à saint Julien, dit l'hospitalier, et à sainte Basilisse, sa femme, qui vivaient dans la Gaule au IIIe ou IVe siècle, que la tradition fait remonter la fondation des premiers hospices pour les pauvres et pour les malades.

La légende rapporte que saint Julien s'était marié loin de son pays et que ses parents, après l'avoir longtemps cherché, finirent par découvrir sa retraite. Ils arrivent chez lui pendant son absence et furent si bien accueillis par sa femme qu'elle leur céda le lit con-

(1) Coremans, p. 76.
(2) B. M., p. 131.

jugal. Julien, en rentrant, trouvant le lit occupé par deux personnes se crut trahi. Il céda à son violent caractère et perça de son coutelas de chasse ses malheureux parents. Sa femme arriva bientôt, mais il n'y avait déjà plus que deux cadavres. Julien voulut expier son crime par la pénitence, il donna une partie de son bien aux pauvres et il se rendit avec sa femme sur les bords de l'Aube, à Plancy, près de la ville d'Arcis; en cet endroit la rivière était alors fort dangereuse, il y construisit un asile pour les étrangers et y passa le reste de sa vie à transporter dans sa nacelle d'une rive à l'autre, tous ceux qui voulaient traverser l'eau.

L'exemple de saint Julien fut souvent imité. Bientôt on érigea partout des asiles pour les voyageurs. En 325, le concile de Nicée décida qu'il serait institué dans chaque ville un hospice (xenodochium) pour recevoir et secourir les étrangers. Le concile de Leptines, en 743, ordonna aux religieux bénédictins d'établir et d'entretenir des asiles pour les passants et un grand nombre de ces hospices furent érigés sous le nom et le patronage de saint Julien.

L'un des plus célèbres est incontestablement celui d'Anvers, dit « Sinte Juliaens gasthuis » qui, en 1833, fêta son jubilé de 550 ans et dont le savant curé de Saint-André, P. *Visschers*, à Anvers, a publié l'histoire en 1854.

---

30 janvier. — (*Asplenium trichomanes.*) Sainte Aldegonde; sainte Bathilde; saint Félix, pape; sainte Martine.

Sainte Aldegonde est la fondatrice de la célèbre maison de chanoinesses de Maubeuge.

Le même jour, on célébrait, chez les cisterciens, la mémoire du

fameux Alain de Lille, dit le « docteur universel, » qui fleurit au deuxième siècle (1).

---

31 janvier. — (*Asplenium scolopendium.*) Sainte Eudoxie ; sainte Louise ; saint Pierre Nolasque.

D'après une ancienne superstition, il y a trois jours de l'année, savoir : le dernier de janvier, et les deux premiers de février, où il ne vient point de filles au monde. Quant aux garçons qui naissent ces trois jours-là, les corps ne se corromperont point en terre avant le dernier jugement (2).

(1) B. M., p. 21.
(2) Liebrecht O., I. p. 234-5.

FÉVRIER.

Lorsque Numa Pompilius ajouta ce mois au calendrier romain, il le consacra, d'après les uns, aux sacrifices expiatoires ou aux lustrations, « februa », que tout le peuple romain pratiquait pendant ce dernier mois, pour se laver des fautes commises dans le cours de l'année, et, d'après les autres, au dieu Februus ou à la déesse Februa qui présidait ces lustrations. Le nom flamand de « reiniging-maend » (mensis purgatorius), mois de purification, est la traduction du nom romain.

Pour un motif analogue, les Anglo-Saxons donnèrent au mois de février le nom de « solmonath, » mois des gâteaux, ou « mensis placentarum », comme dit Beda. C'était dans ce mois qu'on sacrifiait au soleil des gâteaux (1) (« sol, soul » en vieux anglais) ou « sollen, sul-

(1) Les vestiges de cette ancienne coutume se retrouvent encore aujourd'hui dans la « Fête des Omelettes,» célébrée chaque année le 18 février aux Andrieux en France, et dans les usages qui tous les ans le 22 février ont lieu sur l'île de Sylt.

En Angleterre, où dans le moyen âge le mois de février s'appelait souvent « pancake-month, » l'antique fête paraît avoir été transférée au mardi gras, que l'on désigne maintenant encore du nom de « pan-cakes-day ».

En Belgique, plusieurs jours de février excellent par la grande consommation de « pannekoeken » qu'on y fait, entre autres le 2 février et le mardi gras, de sorte que février y justifie encore aujourd'hui son ancien nom de « solmaend ».

len, » comme on nomme encore aujourd'hui les omelettes à Ypres et la dénomination saxonne s'est conservée en flamand sous les for-mes de « salmaend, selmaend, sulmaend, selle, sille. »

La dénomination de « schrikkelmaend, » mois bissextil, n'a pa besoin d'explication ; mais sur le nom actuel de « sprokkelmaend ou « sporkelmaend » il n'y a pas moins d'incertitude qu sur celui de « lauwmaend », du premier mois de l'année.

L'ancienne forme de ce nom : « sporkel, sporkelle » nous rappel l'article troisième du concile de Leptines « De spurcalibus in f bruario », qui défend les fêtes païennes célébrées au mois de févrie et plusieurs auteurs sont d'avis que ces « spurcalia » que M. Raps croit plus ou moins analogues avec les « februalia » des Romains, o donné leur nom au mois, où elles avaient lieu. Mais comme les R mains ne connaissent pas de fête sous ce nom, et que les mots « sp calia, spurcamina, spurcitiæ » se retrouvent à plusieurs reprises e ployés en bas-latin dans la signification de fêtes ou coutumes paï nes, il est à supposer que ce n'est pas le mois qui tire son nom de fête, mais que c'est au contraire la fête que l'Église a appelée d'ap le mois, en lui donnant à dessein le nom équivoque de « spurcal (salisseries, cochonneries, de « spurcus, » sale) pour la tourner dérision. Bientôt ce nom appliqué dans le principe à la fête paie du mois de février devint terme générique pour désigner les cér monies du paganisme.

On ne connaît pas la nature de cette fête du mois de sporke mais tout porte à croire que c'était la même fête à laquelle mois de février doit son autre nom de « solmaend » ou « su maend » (1).

Quelques savants expliquent le nom de sporkel ou sprokkel par vieux mot « sprokkelen » qui en Gueldre est encore en usage dans

(1) « Sellan, syllan » en dialecte anglo-saxon. « salja » en langue gothiq signifiait offrir, sacrifier.

signification de cueillir du bois sec ou des branches sèches, appelées en vieux flamand « sporkels » ou « sprokkels. » D'autres le mettent en rapport avec le mot anglo-saxon « spearca, » étincelle (en anglais « spark, sparkle, » en flamand, « spark, sparkel). » D'autres encore le dérivent de « sprout-kele, » nom dont les Anglo-Saxons désignaient également leur solmonath, et qui se rattachait à la nourriture principale de cette saison, consistant en potages aux choux, appelés « kele » ou « kell. »

Dans le dialecte de Louvain le mot « sporkel, » ou « sprokkel » signifie « très-mauvais » par rapport au temps, et on s'y sert le plus souvent de la phrase « het is sporkel wêer, » quand il neige et pleut tout à la fois. Mais nous ignorons si « sprokkelmaend » a tiré son nom de ce mot ou si la phrase de « sprokkel weder » ne doit pas sa signification au mois de sporkel.

Charlemagne a donné au mois de février le nom de « Hornung, » mot qui n'est pas moins difficile à expliquer que celui de « sporkel. »

La dénomination de « Blydemaend » mois joyeux, qui désigne aussi le mois de février, nous rappelle celle de « blidemaaned » en danois.

Selon M. Théophile Lansens, le mois de février s'appelle encore quelquefois à Ypres, « kattemaend, » mois des chats, par rapport à la fête nommée « Ypersche katten-feest. »

---

1 février. — (*Fontinalis minor.*) Saint Ignace, évêque et martyr. La veille de la Purification de Notre-Dame.

A Lierre les membres du tribunal de la Halle-aux-Draps ou « de Lakenhalle, » appelés vulgairement les « petits échevins », visitaient chaque année à l'époque de la Chandeleur toutes les boutiques de la ville, afin d'examiner les poids et les mesures et de punir les contraventions aux règlements, conformément à la loi.

Ce tribunal composé de deux doyens ou « overdekens » et de sept jurés ou « oudermannen » qui annuellement étaient renouvelés ou confirmés, avait à juger toutes les causes ayant rapport aux métiers (1).

---

2 février. — (*Galanthus nivalis.*) Fête de la Présentation de Notre-Seigneur au temple et de la Purification de la sainte Vierge.

C'est la première fête de Notre-Dame après la nativité de Jésus-Christ. Elle fut instituée en 544, lorsque sous l'empire de Justinien une épidémie terrible régna à Constantinople, emportant souvent

(1) Lom, p. 122.

mille habitants par jour (1). Le pape Serge y ajouta, en 701, la ѐdiction des cierges, dont la fête, suivant l'opinion la plus accrée, tire son nom populaire de « Chandeleur » ou « Lichtmis, » se de chandelles, parce qu'il se fait, ce jour-là, avant la messe procession à laquelle tous les assistants portent des chandelles :ire ou des cierges bénits allumés, comme des symboles de la vé-ble lumière qui venait éclairer les Gentils.

ʼ'appuyant sur un sermon du pape Innocent III, quelques auteurs :tendent que la fête de la Chandeleur a été substituée à celle des mains dite « festus Lucernæ » ou « luminum, » qui se célébrait 's la même époque en mémoire de ce que Cérès chercha sa fille oserpine durant la nuit avec des torches. On y faisait de grandes ıminations et parcourait les rues avec des chandelles ou torches ımées.

)'autres croient y voir un reste de l'ancienne fête des Lupercales ısacrée par les païens au dieu Pan et à Februa, déesse de la pu-:ation. Cette fête consistait dans une lustration des hommes et du pour obtenir la rémission de tous les péchés commis dans l'année venait de finir, le mois de février étant alors le dernier de ınée.

Quoi qu'il en soit, depuis les temps les plus reculés, le deuxième r du « sprokkelmaend » est celui, où en beaucoup d'endroits, les nestiques, à la campagne, quittent leurs services, pour entrer ıs d'autres ou pour se marier. Ils profitaient autrefois de cette :asion pour s'adonner ce jour à toutes sortes de récréations ıyantes, ce qui a fait dire en flamand « lichtmissen, » faire la andeleur, dans l'acception de faire la débauche, ou de boire co-ɔusement et surtout dans celle de se masquer au carnaval ou de rcourir le soir les rues travesti et avec des flambeaux. La Chande-ır des Wallons, el « Chandeleur » a une signification analogue,

(1) Baronius, Annal. ad a. 544.

bien que ce mot ne se prête pas si facilement à cette interp
que « lichtmissen » en flamand, qu'on peut traduire à la
manquer de lumière ou de raison, et par célébrer la Chande

Dans les villes ce jour était également un jour de débau
Furnes on le désigne encore aujourd'hui par le nom de « On
Vrouw roert de pan, » Notre-Dame remue la poêle, p
dans chaque famille on prépare des gaufres ou d'autres fri
Nous ignorons si l'usage existant jadis en France, de frire
pes pendant la messe de la Chandeleur, afin de ne point
d'argent toute l'année, soit aussi connu en Belgique (2).

Par contre nous y trouvons beaucoup d'autres idées popul
se rattachent à ce jour et surtout aux cierges bénits.

Avant l'invasion française tous les dignitaires tant civils
siastiques assistaient à la bénédiction des cierges et port
main une de ces chandelles bénites à la procession dans l'i
de l'église. Après la messe le clerc de l'église rapportait à
tion de chacun d'eux une de ces chandelles. Cet usage n'exi
que dans quelques localités, mais chaque ménage se pourvoi
maintenant d'un cierge bénit, qui y est d'utilité en mainte
stance. On l'allume et le laisse brûler pendant l'orage, et qu
personne de la maison est sur le point de mourir, on lui
chandelle bénite entre les mains, mais on l'éteint aussitôt q
nisant a rendu le dernier soupir (3).

Dans les diocèses de Liége et de Namur on avait autrefoi
tude de détacher quelques grains de cire d'un cierge bénit
former de petites croix, que l'on attachait au sommet du tuy
cheminée et aux endroits les plus visibles de la maison dans
tion de la garantir de tout malheur.

(1) Coremans, p. 43, 127.
(2) Liebrecht O. I., p. 237.
(3) Avontroodt, Mss, p. 20.

Les paysans des environs de Contich et de Lierre ne manquent jamais de laisser tomber une ou deux gouttes de cire d'un cierge bénit dans le fond de leurs casquettes ou de leurs chapeaux, aussi bien que sur leurs bestiaux, sur les fenêtres et les portes de leurs maisons et sur leurs chariots, leurs charrettes et leurs outils de labourage, afin de se préserver de tout malheur.

Cet usage se retrouve aussi dans la Campine, où le fermier, à peine retourné de l'église dans son habitation, allume la chandelle bénite et assisté de ceux qui ont soin de l'écurie et de l'étable, laisse tomber trois gouttes de cire derrière et sur la partie extérieure de l'oreille de chaque bœuf, cheval, vache, etc., pour les préserver de maladie et de tout effet du sortilége (1).

A Bruges on croit pouvoir prédire la fertilité ou la stérilité de l'année en faisant dégoutter le cierge bénit dans un vase d'eau. Si la cire forme de petites étoiles, il y aura beaucoup de grains.

On peut dire qu'en général le 2 février est regardé comme jour très-important pour prédire le temps et les récoltes.

Si, ce jour, le temps est beau et clair, l'année sera bonne. Mais s'il tombe de la pluie ou de la neige, les vivres seront chers; s'il y a du brouillard, on a à craindre des épidémies; s'il y a du vent, des troubles politiques ou des guerres suivront. Si le soleil brille, le lin réussira (2). De même si le temps est beau, il tombera encore autant de neige, qu'il en est tombé avant la Chandeleur (3).

L'alouette chantera autant de jours après cette fête, qu'elle a cnanté auparavant (Zoo veel dagen de leeuwerik voor Vrouwen lichtmis zingt, zoo veel dagen zingt hy daer na) (4).

(1) Avontroodt, Mss.

(2) Le dicton populaire dit : Si les femmes dansent au soleil à la Chandeleur, le lin réussira.

(3) Les Français disent : Si le soleil se montre et luit à la Chandeleur, croyez qu'encore un hiver vous aurez.

(4) *Tuinman Voorteekenen*, p. 4.

Aussi observait-on avec une grande attention l'ombre de la deuxième chandelle qui annonçait divers événements plus ou moins rapprochés. Car la lumière ne devait pas s'éteindre pendant la nuit de la Chandeleur, qui comme toutes les nuits saintes se partageait en trois chandelles ou « kaersen. »

On était fermement persuadé que les personnes qui paraissaient pâles à la lumière de la Chandeleur ne vivraient plus longtemps et si lever de bois ronge pendant la nuit de la Chandeleur aux meubles, on dit encore aujourd'hui : « c'est l'horloge de la mort qui va » (1).

L'usage de purifier ce jour les étables en y brûlant des baies et des branches de genièvre, qui, en divers endroits, s'est maintenu jusqu'à nos jours remonte à la plus haute antiquité. Il date selon toute probabilité du temps où les festivités de Joul ne se terminaient qu'à la veille de la Chandeleur. On dépouillait alors le jour suivant la maison de son appareil de fête, on la déblayait minutieusement de tout ce qui rappelait les solennités passées et on purifiait l'habitation entière jusqu'aux coins les plus retirés (2). Lorsque dans la suite la durée de la fête de Noël fut restreinte, on transféra en quelques endroits cette purification à la fin de la fête, en d'autres on conservait l'ancienne coutume qui s'adoptait à merveille à la signification de la fête de la Purification.

Peut-être fut-il en mémoire de l'étendue antérieure de la fête de Noël que le pape Adrien II, natif d'Utrecht, comme on sait, accorda aux habitants des Pays-Bas la permission légale de manger gras tous les samedis depuis Noël jusqu'à la Chandeleur, comme ils avaient déjà auparavant l'habitude de le faire. D'après l'opinion populaire cela se fait en souvenir des couches de Notre-Dame, où la Mère de Dieu à l'égal des autres femmes eut besoin d'une nourriture plus fortifiante. En réalité, c'est en vertu du privilége susdit, qui, quoiqu'il fût contesté plus d'une fois, a été même soutenu par le célèbre

(1) Coremans, p. 43, 44, 76.
(2) Bore I, 204-5.

archevêque de Malines, Mathias Hovius, et a donné l'origine aux « vette zaturdagen, » aux samedis gras, qui surtout à Anvers s'observent encore de nos jours depuis Noël jusqu'à la Chandeleur (1).

Dans la plupart des villes belges les chandeliers ou keersgieters célèbrent leur fête patronale à la Chandeleur. L'usage qu'ils avaient autrefois d'envoyer, ce jour-là, un cierge en présent à leurs chalands, s'est conservé en quelques endroits jusqu'aujourd'hui (2), bien qu'à Bruges le métier des ciriers le défendît déjà en 1552, sous peine de 6 livres parisis.

Dans plusieurs localités de la province de Namur, les cierges que les enfants apportent à l'église pour les faire bénir, y restent comme offrandes de leur part.

Dans les environs de Diest on présente des cierges bénits au bourgmestre, au marguillier et aux conseillers communaux du village ; à Malines, où autrefois dans l'église de Saint-Rombaut tous les membres du magistrat devaient accompagner la procession de la Chandeleur, des cierges allumés à la main, on en offre un au marguillier.

L'ancienne abbaye de Forêt, près de Bruxelles, donnait tous les ans, le jour de la Purification, au maître de la vénerie de Brabant, deux paires de souliers, l'une grande, l'autre petite, et un gâteau dit lyfcoeke ; au drossard, au maire et au lieutenant du veneur, à chacun, une paire de souliers courts et un gâteau. De plus, le maire et les échevins de Forêt étaient gratifiés, comme à Pâque, d'un pot de vin, et le maire d'Anderlecht et les messieurs de l'abbaye à Anderlecht, à Ruysbroeck, à Leeuw, à Uccle, à Linkenbeek et à Beersel recevaient de la boisson et de la viande. Aussi pouvaient-ils prendre à la cave trois pains chacun (3).

(1) Molanus, p. 79, 80.
(2) Gaillard, p. 123-6.
(3) H. d. E. d. B , t. III, 577.

A Anderlecht dans le béguinage ou plutôt dans l'hospice qui s'y établit en 1250 et qui portait autrefois le nom de « t' Claphuys, » maison du bavardage, chaque béguine recevait à la Chandeleur et au carnaval 2 placques, le jeudi saint 18 mites, à Pâques, à la Pentecôte, à la mi-août, à la Toussaint 2 placques. Les béguines ou bégutles (d'où le mot bigotes) qui se reconnaissaient à leurs vêtements de couleur bleue, sont à présent remplacées par de vieilles femmes (1).

A Dinant commençaient à la Chandeleur les exercices des arbalétriers, qui avaient lieu chaque dimanche jusqu'à la Toussaint Chaque membre devait, d'après les statuts, y aller au moins neuf fois (2).

Dans quelques endroits des environs de Huy on allume ce jour-là les feux qui ailleurs brûlent le premier ou second dimanche du carême.

A Louvain, l'université célèbre, le jour de la Purification de la Vierge, sa fête patronale par une messe solennelle à Saint-Pierre, aux assistants de laquelle une indulgence plénière a été accordée.

A Tongre, situé à une demi-lieue de Chièvres et à une lieue d'Ath, dans le Hainaut, ce jour est l'anniversaire de la translation miraculeuse de la statue de Notre-Dame, qui y attire chaque fois un grand concours de fidèles.

Vers la fin du XIe siècle, dit la légende, vivait au château de Tongre le seigneur Hector, cousin du comte de Flandre et neveu du comte de Namur, forcé qu'il était de quitter le monde à la suite d'une cécité complète, dont il avait été subitement frappé. Or, en 1081, pendant la nuit du 1er au 2 février une lumière éclatante se répandit autour du château d'Hector ; une musique harmonieuse se fit entendre, des anges descendirent dans le jardin et y déposèrent

(1) H. d. E. d. B., I, 68, 69.

(2) Arch. de Dinant, Reg. 4, fol. 163.

une statue de la Vierge, autour de laquelle les habitants du hameau se réunirent avec empressement. Hector s'étant fait conduire auprès de cette image, la fit placer d'abord dans ses appartements, où il passa la nuit en prières avec les témoins de ce miracle, et, le jour venu, il la fit porter processionnellement à l'église de la paroisse, où elle fut déposée sur le grand autel dédié à saint Martin.

Mais le soir même, vers onze heures, la statue fut rapportée par les anges, de l'église dans le jardin avec la même magnificence que la veille, et quoique le seigneur la fît réintégrer, le lendemain, sur l'autel de l'église, elle reparut, le soir du 3 février, vers onze heures, encore une fois dans le jardin du château, de sorte que Hector fut convaincu que la sainte Vierge voulait être honorée dans le jardin.

Il en avertit l'évêque du diocèse de Cambrai, dont la paroisse de Tongre dépendait, et celui-ci commit quatre députés avec mission de vérifier l'exactitude des faits. Les envoyés de l'évêque voulant s'assurer une dernière fois de la volonté céleste, firent replacer la statue dans l'église et devinrent ainsi témoins du miracle qui se répéta vers onze heures tout à fait de la même manière que dans les autres nuits. Ils se hâtèrent de retourner à Cambrai et rendirent compte de leur mission à l'évêque. Gérard II, nommé « le Bon » vint à Tongre, célébra la messe sur un autel improvisé devant la statue miraculeuse et bénit le jardin et les environs. C'est probablement la marche suivie par l'évêque, en cette circonstance, qui devint dans la suite le chemin de la procession, vulgairement nommé le tour de Notre-Dame.

De nombreux visiteurs se pressèrent dès lors devant l'image de la sainte Vierge, que le seigneur de Tongre avait d'abord couverte d'une tente, mais à laquelle il fit bientôt ériger une chapelle.

Un nouveau miracle vint augmenter le culte de Notre-Dame de Tongre. La légende rapporte qu'en 1090 le roi de France, Philippe Ier, étant en guerre avec les Flamands et campant aux environs de Tournai, Hector eut plusieurs visions, suivant lesquelles il courut

en aide au roi. Il arriva le 23 juin, au camp français, où Philippe lui fit le meilleur accueil du monde. Le lendemain les deux armées se rangèrent en bataille. Hector se fit placer la face vers Tongre et se mit à prier, exemple, qu'imitèrent le roi et toute l'armée française. En cet instant Hector recouvra la vue. Le combat commença et les Flamands ne tardèrent pas à fuir dans toutes les directions.

Le 30 juin, Philippe vint avec sa suite rendre grâces à Notre-Dame de sa merveilleuse intercession, lui fit de riches présents, et de retour en France, il envoya de précieuses reliques pour orner le sanctuaire. Hector dota la chapelle de plusieurs propriétés et voulut y être enterré.

Peu de temps après, le pape Urbain II érigea une confrérie de Notre-Dame de Tongre, qui, en 1525, obtint une bulle de priviléges, et le comte Baudouin II rendit son comté tributaire de la chapelle. Il institua aussi la corporation des merciers, qui avaient pour patronne la mère de Dieu et qui devaient contribuer à l'entretien de son autel.

Depuis lors, ce sanctuaire a constamment été un pèlerinage des plus fréquentés. Dans plusieurs villes on éleva des autels en l'honneur de Notre-Dame de Tongre et on forma des confréries sous son invocation, qui encore de nos jours envoient chaque année des députations vers leur sainte patronne.

L'ancienne église, qui en 1525 fut séparée de celle de saint-Martin et érigée en église paroissiale, dut être reconstruite en 1777 ; on bâtit alors l'église qui subsiste aujourd'hui et dans laquelle, le 2 février 1781, fut célébré par un jubilé le sept centième anniversaire de la translation miraculeuse.

Sous la domination française le sanctuaire de Notre-Dame partagea le sort des autres édifices religieux, mais le culte rétabli, la madone fut réintégrée par le même curé qui avait eu soin de l'enlever aux agents du domaine et de la mettre à l'écart (1).

(1) [illegible]

A Yssche, commune à 3 lieues de Bruxelles, où, au seizième siècle, on comptait sept échevinages, on choisissait à la Purification les sept échevins, qui composaient l'échevinage principal, et ceux d'entre eux qui sortaient de fonctions formaient le conseil de leurs successeurs (1).

---

3 février. — (*Fontinalis antepyretica.*) Saint Blaise; sainte Berlende; saint Hadelin.

Saint Blaise, à qui la commune de Mesnil-Saint-Blaise appartenant au diocèse de Namur doit son nom, est patron de quatorze églises.

Selon une vieille tradition, ce saint guérit miraculeusement un enfant réduit à l'extrémité par une arête de poisson qu'il avait avalée; elle lui était demeurée dans la gorge et on désespérait de l'en extraire par des moyens naturels. C'est pourquoi on invoque saint Blaise spécialement pour obtenir par son intercession auprès de Dieu la guérison des maladies de la gorge, et suivant un usage assez général on bénit, le jour de saint Blaise, le cou avec des cierges bénits. Cette bénédiction qui se donne en plaçant deux cierges allumés en forme de croix sur la tête de la personne qui la demande, est aussi appelée « bénédiction de lumière » et soit pour cette raison, soit pour une autre, la croyance populaire lui attribuait autrefois la puissance d'ouvrir l'esprit à l'homme (2).

(1) H. d. E. d. B., t. III, 480.

(2) Cornet, p. 38, 39; Coremans, p. 76.

A Huy se célébrait jadis la fête en commémoration de la dédicace du « vieux monastère dédié à saint Blaise (1).

L'église de Jette, près de Bruxelles, qui possède un bras de saint Blaise, est ce jour très-fréquentée de fidèles qui de tous côtés s'y rendent en pèlerinage pour les enfants atteints de la coqueluche (2).

A Liége les tisserands, les cardeurs, les peigneurs, les tailleurs de pierres et les marchands de bas célébraient autrefois, le jour de saint Blaise, leur fête patronale.

Sainte Berlende ou Bellande (sinte Berlinda) jouit, surtout en Brabant, d'une grande vénération.

Fille d'un noble personnage, appelé Odelard, qui sous le règne du roi Dagobert résidait à Meerbeek près de Ninove, et de Nona, sœur de saint Amand, Berlende joignait à une rare beauté tous les dons du cœur et de l'esprit, mais elle eut le malheur de s'attirer l'indignation de son père. Odelard après avoir perdu et sa femme et son fils Éligard, fut attaqué de la lèpre et menait une vie languissante, lorsqu'un jour il demanda à boire à sa fille. Celle-ci s'empressa de le servir, puis, voulant à son tour satisfaire sa soif, elle lava la coupe avant de la porter à ses lèvres. Odelard, furieux, dissimula sa colère, mais fit préparer secrètement un char et partit pour Nivelles, où il offrit à sainte Gertrude tous ses biens par le don symbolique d'un gant blanc et d'une glèbe chargée d'un rameau et d'une serpe. Avant d'accomplir sa donation, il voulut que la sainte elle-même en prit les emblêmes, il lui adressa, à trois reprises, une invocation des plus touchantes. A la troisième fois, la châsse où reposait le corps de la sainte s'ouvrit d'elle-même et se referma ensuite, après que les mains inanimées de Gertrude eurent pris les emblêmes de la donation.

La vierge déshéritée se retira alors au monastère de Moorsel près

(1) Gorrissen, p. 76.

(2) H. d. E. d. B., t. II, 8.

d'Alost, où elle vécut dans la pénitence, les jeûnes et les veilles et en sanctifiant sa vie par l'aumône. Une nuit elle entendit un chœur d'anges qui conduisait au ciel l'âme de son père ; elle demanda aussitôt à la supérieure la permission de la quitter, et elle courut à Meerbeek. Odelard venait en effet de mourir et sa fille l'ensevelit dans la petite église qu'il avait fait élever en l'honneur de saint Pierre.

Retenue de force dans la maison paternelle par ses serviteurs, Berlende resta à Meerbeek, où elle continua sa vie d'austérités et de privation et expira en l'an 690 environ, le 3 février.

Comme on ne trouvait pas de sarcophage de pierre pour y déposer ses restes on abattit un grand chêne qui s'élevait à proximité de l'église, on le creusa en forme de cercueil, et on y déposa son corps. Bientôt de nombreux miracles s'opérèrent près de la tombe, que l'on ouvrit sept ans après sa mort, et que l'on trouva transformée en pierre. A cette occasion, la population de la contrée environnante bâtit une église en son honneur et en celui de la mère du Christ, et trente ans plus tard, on plaça solennellement ses restes dans une châsse, le 2 mai 728. Sainte Berlende est restée en grand honneur à Meerbeek. C'est surtout contre les épizooties que l'on invoque son intercession, et suivant une ancienne coutume tous les pèlerins vont prier devant l'image sculptée en bois qui représente la sainte à côté d'une vache, et y touchent le pis de cette vache.

On voit quelquefois vingt à vingt-cinq paysans et paysannes lever tous à la fois leurs mains pour toucher le pis qui, à force de ces attouchements, est tant soit peu noir.

Jadis on faisait aussi bénir à Meerbeek le froment que l'on voulait semer, et la légende raconte que deux chevaliers, ayant enlevé à un paysan du grain bénit de la sorte, périrent frappés par la vengeance divine.

D'après un dicton populaire, sainte Bellande protége les arbres qu'on transplante son jour de fête. Autrefois, ce jour-là, le curé de

Meerbeek prêchait en l'honneur de la sainte et le sermon était suivi d'une procession, qui se répétait le mardi de la Pentecôte (1).

Saint Hadelin est patron de cinq églises situées dans les diocèses de Liége et de Namur, et son jour de fête attire chaque année un grand concours de monde à Celles, village près de Dinant, où se trouve l'ermitage qui a été, dit-on, la demeure de ce saint et qui est aussi ancien que l'église de cette commune. Car, en 669, saint Hadelin y fonda une chapelle, appelée Celles, qui donna son nom au village et devint par la suite une collégiale; après sa mort ce saint fut enterré dans le caveau de l'ermitage et depuis ce temps, cette retraite a été constamment habitée par un ermite (2).

---

4 février. — (*Polytricum commune.*) Saint André Corsini; sainte Jeanne.

A Liége les laboureurs célébraient, ce jour, la fête de saint Isidore, leur patron.

A Lobbes et à Binche se chômait le même jour la fête de saint Vulgire, évêque et abbé de l'ancienne abbaye de Lobbes.

La fête de saint Rembert ou Rimbert, successeur de saint Antoine sur le siége archiépiscopal de Hambourg, est également marquée au 4 février, jour où ce saint fut élu archevêque.

Né près de Bruges, selon quelques auteurs, et à Tourhout, selon d'autres, saint Rembert acheva la conversion de la Suède, du Danemarck et de la Basse-Allemagne et devint par ses travaux apos-

(1) H. d. E. d. B., t. I, 299-302; Gazet, pag. 327-8; Sleeckx Mss.; Coremans, pag. 76.

(2) Vasse, p. 11, 2.

toliques l'une des gloires de sa patrie. Il mourut le 11 juin 888 (1).

A Tirlemont les Sœurs Annonciades célèbrent l'anniversaire de la fondation de leur ordre.

Cet ordre, institué en 1501 par la bienheureuse Jeanne de Valois, qui mourut le 4 février 1505, comptait avant la suppression, un très-grand nombre de maisons en Belgique. Celle de Tirlemont, fondée en 1528, est la seule qui existe encore, car les associations nouvelles qui ont adopté depuis le même nom, n'en suivent ni la règle, ni les constitutions. Les religieuses, expulsées de leur asile, restèrent réunies dans une maison particulière, pratiquant en secret les devoirs de leur état, et depuis leur rétablissement leur nombre s'est tellement augmenté, qu'elles ont établi une seconde maison dans la commune de Gheel.

Elles gardent la clôture, mais elles ont la permission d'aller dans les classes de l'externat, qu'elles tiennent pour instruire les jeunes filles de la ville et des environs et particulièrement pour leur enseigner à faire des gants (2).

Elles portent un scapulaire rouge, un habit brun, un manteau blanc, un voile noir, une croix et une corde pour ceinture. La supérieure du couvent avait autrefois le nom de « mère Ancille » du latin *Ancilla*, servante.

---

5 février. — (*Primula vulgaris.*) Sainte Agathe; saint Bertulphe.

Sainte Agathe, à laquelle treize églises sont dédiées, est invoquée par les femmes contre toute maladie des seins.

(1) De Smet, M. d. M., p. 242-245.
(2) De Reume, p. 260.

Saint Berthulphe qui jadis à Harlebeke, près de Courtrai, était honoré comme patron, est très-connu par la tradition qui s'attache à sa châsse conservée autrefois dans la célèbre abbaye de saint Pierre à Gand. C'est lui qui avertissait les Gantois de tous les périls et de chaque calamité à venir en frappant au couvercle de son cercueil (1).

Dans l'ancienne abbaye de Hocht, près de Lanaken, sur la Meuse, se célébrait autrefois la fête de sainte Agathe, sous l'invocation de laquelle le monastère était placé.

C'était d'abord un couvent de frères de l'ordre de Citeaux dont la fondation eut lieu vers l'année 1160, mais Lothaire, comte de Hochstadt, concéda aux membres de cette congrégation un autre domaine situé au pays de Limbourg pour y transférer leur couvent. Ce nouvel établissement fut nommé l'abbaye de « Val-Dieu, » ou « Godtsdale » et continua de subsister jusqu'à la Révolution française.

Cependant Hugues de Pierrepont, qui occupa le siége épiscopal de Liége depuis l'année 1200 jusqu'à l'année 1229, ne voulant pas que Hocht demeurât absolument désert, y fit venir des religieuses du même ordre de Citeaux, qu'il tira du monastère de Saint-Sauveur à Aix-la-Chapelle, et les plaça sous la direction de l'abbé du Val-Dieu.

Mais la pauvreté du lieu étant trop grande pour ne donner aux religieuses que difficilement le moyen de subvenir à leurs besoins, l'abbé du Val-Dieu engagea le comte de Moha à fonder, en faveur des religieuses de Hocht, le monastère du Val-Notre-Dame, près de Huy.

Hocht fut donc abandonné une seconde fois et demeura inhabité jusqu'au commencement du xve siècle, quand, par la libéralité de la famille de Mérode, ayant acquis la seigneurie de Pie-

(1) Wolf, N. S., p. 432.

tersheim, une nouvelle congrégation de sœurs de l'ordre de Citeaux y fut établie.

Depuis ce moment, l'abbaye de Hocht n'a pas cessé de prospérer; elle devint la retraite d'un grand nombre de filles des plus nobles familles du pays qui s'y sont consacrées à Dieu sous la règle de Citeaux et la direction de l'abbé du Val-Dieu, et subsista jusqu'à la Révolution française (1).

---

6 février. — (*Hyacinthus orientalis cœruleus.*) Saint Amand; sainte Dorothée; saint Vaast.

Saint Amand, l'un des principaux apôtres des Flandres, est au nombre des saints les plus vénérés de la Belgique. Quatre-vingt-douze églises sont consacrées en son honneur, la ville de Gand l'a choisi pour patron et les communes de Saint-Amand-lez-Puers et Saint-Amand-lez-Fleurus, dont la première est située près de Bruxelles et l'autre près de Charleroi, se nomment d'après lui.

Fils d'un duc d'Aquitaine, il renonça aux biens du monde pour demeurer dans un monastère de l'île d'Yeu, et élevé plus tard aux saints Ordres il continua longtemps encore sa vie retirée de pénitence, sous les yeux de saint Austrégisile, métropolitain de Bourges. Mais étant allé en pèlerinage à Rome, saint Pierre, dans une vision céleste, lui donna l'ordre d'annoncer l'Évangile dans les Gaules. Le saint obéit et, sacré évêque, il vint prêcher la foi chrétienne dans la Gaule Belgique. Après des peines incroyables

(1) Notice historique sur les anciens seigneurs de Steyn et de Pietersheim, par M. J. W., Gand, 1854, p. 160-164.

il convertit les habitants du territoire de Gand et bâtit dans la vill deux monastères en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, don l'un fut nommé peu après « Abbaye de Saint-Bavon. » Il en fonda u troisième à Tronchiennes qu'il dédia à la sainte Vierge. A Bruges saint Éloi convertit la maison dans laquelle saint Amand avait de meuré, en chapelle, et la place où cette chapelle était érigée, s'ap pelle encore aujourd'hui « Place de Saint-Amand. »

Devenu évêque de Tongres, saint Amand y remplit saintemer tous les devoirs d'un bon pasteur, mais l'indocilité d'une partie d clergé lui fit quitter l'épiscopat, et parvenu à un âge très-avancé, i se retira dans son abbaye d'Elnonne, nommée depuis de Saint-Amand où il mourut en 662, nonagénaire (1).

A Strombeek, village près de Bruxelles, l'église paroissiale, don saint Amand est le patron, attire ce jour-là un grand concours de fidèles qui y invoquent l'intercession du saint pour les enfants souf freteux (2).

A Bruges les ciriers célébraient ce jour la fête de saint Amand leur patron; à Liége les jardiniers et fleuristes, celle de sainte Do rothée comme patronne.

En beaucoup d'endroits de la Belgique on a coutume de décorer ce jour-là, les églises de fleurs en l'honneur de sainte Dorothée.

Le jour de cette sainte était autrefois aussi la fête de plusieur chambres de rhétorique.

A Termonde c'était la Rose ou « De Roos » qui avait choisi saint Dorothée pour patronne.

Cette chambre de rhétorique obtint en 1478 déjà des privilége du magistrat; mais elle ne fut « baptisée, » comme disaient les Ro siers, c'est-à-dire elle ne reçut la permission et liberté de paraî tre aux concours des villes, qu'en 1565 en vertu d'un diplôm

(1) De Smet, M. d. M., p. 67-69; B. Gaillard, Kronyke van Brugge, p. 45.
(2) H. d. E. d. B., t. II, p. 220.

donné par le président et le conseil des Fontainistes à Gand (1).

A Louvain la chambre de la Rose faisait dire une messe solennelle en l'honneur de sainte Dorothée, sa patronne.

Cette célèbre chambre de rhétorique qui se nommait « de Camere van der Roose, de Rooskamere, de Roos, den Rooselaer, » avait la devise : « Minne is 't fondament. » Bien qu'on n'en trouve la première mention qu'en 1468, il paraît qu'elle était d'une date antérieure, puisqu'elle avait la surveillance sur toutes les chambres de rhétorique du pays de Brabant et qu'elle s'intitulait « hoofdkamer. »

Comme chacune de ces chambres, elle avait une administration particulière composée d'un « hoofdman » (président ou chef-homme) et de jurés, et lors de l'élection du président, pris le plus souvent parmi les nobles qui en faisaient partie, les canons du rempart ronflaient, le carillon se faisait entendre, les timbaliers et trompettes allaient donner une sérénade devant la maison du nouvel élu et le soir toute la ville était illuminée.

La Rose joua à Malines en 1474 et en 1560 un jeu ayant été proposé par « de Goudbloem, » chambre de Vilvorde; elle y remporta le prix du prologue et celui du meilleur fou, car chaque chambre avait son fol. Au grand concours qui eut lieu à Anvers, en 1561, la Rose de Louvain fit son entrée avec 40 hommes à cheval, portant des habits couleur de chair, bordés de blanc, des chapeaux noirs avec plumets noirs et blancs, des écharpes rouges, des vestes et bas noirs. Ils étaient accompagnés de cinq chars sur lesquels se trouvaient des confrères des serments portant des flambeaux ardents et derrière les chars se trouvaient des falots. Arrivait ensuite le fou monté sur un âne et poussant devant lui une brouette en criant : « comment sépareront-ils cela ! »

L'allégorie que la Rose représenta à ce concours pour répondre à

(1) Maestertius, p. 38.

la question : « Wat den mensch aldermeest tot conste verwect » (qu'est-ce qui excite le mieux l'homme à cultiver les sciences?) mérita le premier prix.

Comme toutes les chambres du pays, la Rose se ressentit des troubles du seizième siècle. La ville par ses encouragements et par les priviléges qu'elle lui accorda tâcha de la relever, elle défendit même en 1679 à toute troupe d'acteurs de donner des représentations sur le théâtre de l'Hôtel-de-Ville; mais tout cela ne produisit que peu d'influence : tout se bornait à la fin à quelques représentations de pièces qui n'appartenaient que rarement aux confrères de la chambre de rhétorique, à quelques bals, et puis les confrères figuraient avec des torches ardentes dans les joyeuses entrées des ducs. La dernière pièce connue et due aux confrères de la Rose a même été composée en français. Ce sont : « Vers à MM. du magistrat de Louvain, à l'occasion de la représentation de la Rosière, opéra exécuté par les confrères de la chambre de la Rose à Louvain, le 25 novembre 1784. »

Quelques années auparavant, en 1777, la Rose se rendit à un concours qui eut lieu dans la ville de Saint-Nicolas.

La Révolution française mit fin à la chambre de la Rose comme à toutes les autres chambres de la ville de Louvain (1).

---

7 février. — (*Cyclamen coum.*) Saint Romuald; saint Richard; saint Théodore.

A Binche et à Lobbes se chôme la fête de saint Amolvin, évêque et abbé de l'abbaye de Lobbes.

(1) Piot, p. 236-243. — N. L., p. 240-260.

A Comines se célèbre la fête de saint Chrysole, patron de l'église, à qui l'on attribue la fondation du premier sanctuaire de Marie dans les Flandres.

Ce saint, natif d'Arménie, accompagna saint Piat et saint Quentin dans leur mission apostolique en France et en Belgique. De Tournai il se rendit dans la Flandre pour y prêcher l'Évangile, mais les païens lui ayant coupé le sommet de la tête en dérision de sa tonsure il mourut à Vrelenghem, d'où il marcha, tout mort qu'il était, jusqu'au bourg de Comines, situé à deux lieues de là sur la rivière de la Lys. Son corps y fut élevé par saint Éloi, et y est honoré encore de nos jours dans l'église collégiale, érigée primitivement sous l'invocation de Notre-Dame (1).

---

8 février. — (*Mnium androgynum.*) Saint Jean de Matha ; saint Mengold.

Saint Mengold, second patron de la ville de Huy, où une église est érigée sous son invocation, était comte de Huy et fut massacré en 902, par les seigneurs de la cour, dont il avait entrepris de réprimer les vices. Ses reliques se conservent ainsi que celles de plusieurs autres saints Huttois dans la belle église de Notre-Dame (2).

La fête de saint Jean de Matha a donné naissance à l'habitude d'appeler les beaux jours qui en Belgique ordinairement ont lieu vers cette époque, « l'Été de Saint-Jean. »

(1) Gazet, p. 247 ; B. M., p. 28.

(2) De Reume, p. 280.

9 février. — (*Narcissus romanus.*) Sainte Appoline, patronne contre le mal aux dents (1).

Quoiqu'il n'y ait que huit églises dans toute la Belgique, dédiées à sainte Appoline ou Apolonie, il existe peu de villes qui ne possèdent au moins un autel consacré en l'honneur de cette sainte, et sa fête donne lieu à plus d'un usage particulier à la Belgique.

A Anvers on vend dans l'église des Prédicateurs de petits cordons ou fils de soie rouge, que l'on attache au cou pour se garantir des maux de dents.

A Bruxelles se conservait autrefois, dans l'église des Augustins, une dent de sainte Appoline qui, d'après la croyance populaire, avait la vertu de guérir du mal de dents en s'en frottant la bouche, et qui durant l'octave de la fête de cette sainte attirait une grande foule de fidèles en cette église (2).

A Louvain, où des reliques de sainte Appoline se conservent dans la belle église du grand Béguinage, la même cérémonie a encore lieu de nos jours, et la fête de la sainte est un véritable jour de jubilation pour les habitants de la ville. On l'appelle « Pottekens markt, » foire aux pots, parce qu'au Béguinage et dans les rues adjacentes on voit de longues files de boutiques où ne se vendent que des pots et des joujoux d'enfants en argile (3).

(1) En France, on dit pour se guérir du mal aux dents :
Sainte Appoline étant assise sur la pierre de marbre, notre Seigneur passant par là lui dit : Appoline, que fais-tu là ? — Je suis ici pour mon chef, pour mon sang et pour mon mal de dent. — Appoline, retourne-toi : si c'est une goutte de sang, elle tombera ; si c'est un ver, il mourra (*).

(2) Schayes, p. 206-7.

(3) Piot, p. 103-7.

(*) Wolf, I, 260.

A Turnhout l'ancienne chambre de rhétorique « De Heybloom, » la Bruyère, célébrait la fête de sainte Appoline, sa patronne.

Cette chambre de rhétorique, qui s'appelait aussi« Sainte Appolonia-gilde » se distinguait par son zèle pour l'Église. Personne ne pouvait en faire partie qui ne fût pas connu pour bon catholique. Aux processions les membres portaient de longs bâtons décorés de branches de bruyère.

Dans les diocèses de Gand et de Tournai on célèbre ce jour la fête de saint Ansbert ou Aubert, archevêque de Rouen. Accusé faussement par quelques malins, il fut exilé et se retira dans le monastère de Hautmont, en Hainaut, où il mourut le 9 février 695. Son corps fut transporté à l'abbaye de Fontenel, dont il avait été l'abbé, mais plus tard, on le transporta à Boulogne et en 944, époque de l'invasion des Normands, au couvent de Saint-Pierre à Gand, où il est honoré encore (1).

10 février. — (*Daphne mezereum.*) Sainte Scholastique; saint Jean-Guillaume, ermite.

Ce vénérable anachorète brabançon est le fondateur de l'ancienne abbaye de l'Olive, dont on voit encore les restes à peu de distance des ruines du château et dans le bois même de Mariemont, près de Binche, en Hainaut.

Ayant mené une vie déréglée dans sa jeunesse, Jean-Guillaume s'était retiré, par esprit de pénitence, dans l'abbaye de Chénailles, près de Vervins; il la quitta quelque temps après, entraîné par ses passions. Mais Dieu, dit la légende, lui donna un avertissement

(1) Gazet, p. 366.

qui le releva et il vint habiter dans un endroit près de Morlanwelz, que l'on nommait le « Champ du Potier. »

Il y bâtit, avec des branches d'arbres, un petit ermitage où il vécut longtemps ignoré, se livrant à des exercices pieux et ne prenant d'autre nourriture que des fruits et des racines sauvages; il poussait même l'austérité de sa pénitence jusqu'à marcher comme les animaux de la forêt, si l'on en croit les légendaires.

Plus tard, la veuve d'Eustache de Rœulz, dame Berthe, ayant connu la réputation du pieux anachorète, lui accorda la permission de choisir dans son domaine un emplacement qu'il pourrait cultiver et dont les produits serviraient à ses besoins. Il se livra donc assidûment à la culture d'un champ, en même temps qu'il adressait au ciel ses ferventes prières, et l'ancienne légende raconte que dans ce champ cultivé par ses mains il recueillit trois espèces différentes de grains bien qu'il n'y eût semé que du seigle.

Jean de Béthune, évêque de Cambrai, informé de la perfection du saint ermite, lui conféra par degré tous les ordres jusqu'à la prêtrise. Après son ordination, Jean-Guillaume entreprit la construction d'une église en pierres, avec les largesses des fidèles, sur un terrain qui lui fut concédé par la dame Berthe et son fils. L'édifice achevé, des religieux de l'ordre de Saint-Augustin sollicitèrent la faveur de s'y établir, sans pouvoir l'obtenir de l'ermite qui s'adressa à l'abbesse de Fontenelle. Celle-ci lui envoya quelques religieuses, mais le pays ne leur convenant pas, elles reprirent le chemin de leur monastère.

Quelque temps après, survint une famine qui désola le pays. Le Seigneur, dit la légende, consola son serviteur dans son extrême misère et lui envoya du ciel un pain qui le rassasia.

A la fin l'ermite vit aussi accomplir son projet : à sa demande, sept religieuses de Moustier-sur-Sambre vinrent se ranger sous sa direction; l'institution fut incorporée à l'ordre de Citeaux, une abbesse y fut élue selon l'usage, et l'endroit, qui auparavant s'appe-

lait simplement « l'Ermitage, » reçut le nom de l'abbaye de « l'Olive » (1220 ou 1240).

Nombre d'hypothèses ont été faites sur l'origine de ce nom. L'une d'elles le fait venir de la vertu qu'on attribuait, pour la guérison des ulcères, à l'huile d'olive qui se trouvait dans la lampe suspendue devant l'image de la sainte Vierge : ce qui attirait beaucoup de monde à l'église du monastère.

Le fondateur de l'abbaye mourut en 1240, le dix février, à l'âge de 66 ans, et fut inhumé dans l'église du monastère.

L'abbaye obtint, en 1245, par une bulle du pape Innocent IV, de grands priviléges et subsista jusqu'à la révolution française qui l'anéantit avec tous les couvents du voisinage (1).

Le même jour les religieux dits Guillelmites ou Guillemins célébraient autrefois la fête de leur fondateur saint Guillaume de Malaval qui mourut le 10 février 1157. Après la mort de ce saint, son disciple Albert et un médecin nommé Renaud s'appliquèrent à pratiquer ses maximes, de pieux personnages se joignirent à eux et ils fondèrent un ermitage sur le tombeau de leur vénérable maître.

Telle est l'origine de l'ordre des Guillemins ou Guillelmites qui se répandit rapidement en Italie, en Allemagne, en France, et dans les Pays-Bas.

Les religieux jeûnaient pour ainsi dire continuellement, allaient nu-pieds et portaient un habit blanc.

Ils s'établirent en 1269 à Nivelles (2). Outre ce couvent de Sainte-Catherine à Nivelles, les Guillelmites avaient encore en Belgique : la maison du Val-Sainte-Marie à Wallincourt, fondée en 1255 ; la maison de Nazareth à Peene, diocèse d'Ypres, fondée en 1261 ; la maison du Mont-Notre-Dame, à Flobecq, fondée en 1283 ; celle de Sainte-Marie de la Wastine, à Biervliet ; celles de Saint-Ursmar à

(1) Annales du Cercle archéologique de Mons. Mons, 1858, t. I, p. 295-303.

(2) Lemaire, p. 89-90.

Alost; de la Sainte-Trinité, à Beveren; de La Motte Notre-Dame, à Liége et de Bernaphay ou Bernardfagne, dans le Condroz (1).

A Liége le cercle artistique célèbre depuis quelques années, ce jour-là, l'anniversaire du jour de naissance de Grétry par une grande fête musicale.

---

11 février. — (*Primula verna rubra.*) Saint Adolphe; saint Désiré; saint Sévérin; saint Védaste.

Saint Désiré, en wallon *saint D'siré* est le patron de Latinne, paroisse du doyenné de Hannut dans le diocèse de Liége; saint Védaste celui d'Houpperdingen, village situé près de Looz dans le pays de Limbourg.

---

12 février. — (*Anemone hepatica.*) Sainte Eulalie: saint Modeste.

Le jeudi avant le carême s'appelle en quelques endroits « vettendonderdag, » jeudi gras, comme en France, tandis que dans d'autres localités on désigne de ce nom le jeudi avant le jeudi saint.

La dénomination de « vetten, » gras, provient de ce que c'était un jour gras par excellence, parce que d'ordinaire le carnaval y prenait son commencement. Dans le seizième siècle on promenait ce jour-là

(1) B. M., p. 33.

dans les rues de la ville d'Anvers un grand bœuf qui, en 1571, pesait 33 quintaux. A Paris cet usage s'observe encore.

Les pères de l'ancien hospice de Postel, près de Turnhout, qui dans la suite se changea dans l'abbaye de ce nom, distribuaient autrefois le jeudi gras une quantité énorme de grains et de pains (1).

Cet hospice, exclusivement destiné à la bienfaisance, ne recevait pas seulement tous les voyageurs pauvres, qui se présentaient, mais il était aussi une vraie providence pour tous les indigents des villages environnants, qu'il secourait de nourriture, de vêtements, et d'argent. Un vieux chroniqueur raconte que quelquefois plus de 4,000 pauvres se rendaient dans une seule journée à Postel et ne le quittaient pas sans avoir éprouvé la charité des bons Pères. Il n'est pas étonnant que l'hospice reçût le surnom de « celeberrimum hospitale, » l'hospice le plus célèbre. Mais il n'est pas étonnant non plus, que les religieux, pour pouvoir continuer leurs aumônes, comme d'habitude, furent obligés, en 1600, d'implorer le secours du gouvernement. Un rescrit de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle, son épouse, en date du 9 septembre 1617, leur assigna des fonds et ordonna que l'hospice devrait à l'avenir distribuer deux fois par an, le jeudi gras et le jeudi saint, des pains et des grains à tous les pauvres des environs.

Mais les pauvres qui se présentaient aux jours fixes à la porte de l'hospice étaient en si grand nombre, que les Pères se voyaient hors d'état de satisfaire à toutes les demandes, et résolurent d'envoyer vers l'époque des deux distributions de l'année une quantité fixe de pains appelés « prove, » pains des prébendiers, à chaque commune (2).

(1) Coremans, p. 57.

(2) R. Snieders, *Het kind met den Helm*. Antw., 1852, p. 169-171. Heuvelmans. *Kronyken der stad en vryheid van Turnhout.*

13 février. — (*Primula polyantha.*) Sainte Catherine de Ricci : sainte Euphrosine.

D'après la chronique de Despars on appelait le 13 février 136 « mercredi froid » ou « koude woensdag, » à cause du froid exc de ce jour (1). Pour la même raison les Malinois donnèrent ce au 20 janvier 1361 (2).

---

14 février. — (*Crocus Moesiacus.*) Saint Valentin, patron de tr églises.

Ce jour, qui en Angleterre est le jour de fête par excellence d jeunesse et des amants, n'offre point de particularités en Belgi A peine si le dicton populaire : « Loop voor Sint-Velten, » Saint-Valentin, rappelle encore le temps, où l'on invoquait ce s comme patron contre l'épilepsie, en expliquant son nom par « heen, il tombe (3).

(1) Coremans, p. 55.
(2) Azevedo.
(3) *Tuinman*, I, 24.

---

13 février. — (*Crocus sulphureus.*) Saint Faustin; saint Sévère.

Le samedi qui précède le mardi gras s'appelle à Bruges « vrouwkens zaterdag, » samedi des femmes. En revanche les jours qui le suivent, portent, à Bruges, le nom de : « mannekens zondag, » dimanche des hommes, « meisjens maendag, » lundi des filles, et « knechtjens dinsdag, » mardi des garçons, dénominations qui, à l'instar de celle du samedi des femmes, ont leur origine dans l'usage de « thomassen, » c'est-à-dire d'enfermer tour-à-tour les personnes dont le jour porte le nom, afin d'en obtenir un régal.

Les hommes offrent ordinairement du « flips, » boisson bien connue, faite de bière, de sucre et d'œufs, — les femmes du café ou du chocolat avec des gâteaux aux corinthes.

A Courtrai, où le même usage existe, les quatre jours avant le carême s'appellent « wyvekens-zaturdag, mannekens-zondag, meiskens-maendag » et « knechtjens dingsdag. »

A Eecloo et à Furnes on ne connaît que le samedi des femmes, appelé à Eecloo « Vrouwkens zaturdag, » à Furnes « wyvekens zaturdag, » et à Eecloo ce jour donne lieu à des réjouissances toutes particulières. Toutes les femmes mariées se réunissent à deux heures de relevée pour prendre du café avec du « koekkebak, » et pour jouer aux cartes. Ce n'est qu'à huit heures du soir que les maris sont admis. Alors on prend du genièvre brûlé, on chante et on danse des rondes qui se continuent encore quelque temps dans les rues, puis on quitte le lieu de réunion, pour retourner chez soi.

---

16 février. — (*Primula acaulis plena.*) Sainte Julienne; saint Onésime.

Les trois jours qui précèdent le commencement du carême sont en Belgique les vrais jours du carnaval. Les flamands les appellent « vette dagen, » jours gras, bien qu'à Furnes on ne connaisse que « de vette zondag » et « de vette maendag, » — le nom bien répandu de mardi gras ou « vette dinsdag » n'y étant pas en usage.

A Gand on nomme le lundi « zotten maendag, » lundi des fous, nom qui dans les environs de Termonde est synonyme de lundi perdu.

La dénomination de « vastenavond » veille du carême, ne désigne pas seulement, comme le nom semble l'indiquer, le mardi gras, autrement dit « carême-prenant, » mais encore, à l'instar de carême-prenant, les trois derniers jours du carnaval et quelquefois même toute la semaine avant carême, appelée aussi en flamand « duivelsweek, » semaine du diable. Toutefois pour distinguer les jours, on dit « eerste vastenavonddag, etc. »

Quant au nom de « Carnaval » qui en plusieurs pays désigne tout le temps des divertissements qui précède le carême, à partir de l'Épiphanie ou même du jour de saint Étienne, il tire son origine, d'après l'opinion la plus généralement admise, des mots latins : « Carni vale dicere, » dire adieu à la chair.

Quelques auteurs allemands l'expliquent par « carrus navalis, » char naval, en le rattachant à la coutume assez répandue au moyen-âge, de promener, durant le carnaval, un navire placé sur des roues.

D'autres encore le mettent en rapport avec l'ancienne expression de « karn varn » conduire les chars, employée chez les Germains

païens pour désigner les cortéges des idoles qu'on organisait vers le commencement du printemps (1).

(1) Selon toute probabilité le navire du carnaval n'était qu'un souvenir des anciennes processions païennes en l'honneur d'une déesse, qui avait, à l'égal de l'Isis égyptienne, un vaisseau pour symbole. Sans trop conjecturer on peut supposer que le fameux navire dont le chroniqueur de Saint-Trond nous a laissé quelques renseignements, était de la même catégorie. Ce navire placé sur des roues, et construit à Inden (plus tard Cornelimünster) près de Juliers, arriva en 1133 par Aix-la-Chapelle à Maestricht, où on le perfectionna en y ajoutant un mât et des voiles, puis à Tongres et à Looz, toujours traîné par les tisserands des différentes villes. En vain l'abbé de Saint-Trond voulut-il détourner les habitants de le recevoir dans leurs murs; les échevins y consentirent et les populations en masse se pressaient en chantant autour de ce vaisseau, qu'une troupe de musiciens précédait. Les femmes surtout se signalaient en dansant, les cheveux flottants, en son honneur. Enfin Godefroid le Barbu, comte de Louvain, ne permit pas qu'on le conduisît jusque sur ses domaines, et le vaisseau disparut sans que nous sachions ce qu'il est devenu.

Ce qui est remarquable c'est que les prêtres de l'Isis égyptienne, qui devait à son vaisseau le surnom de « Pelagia, » étaient des tisserands « linigeri », et qu'en Belgique on contraignit également les tisserands à traîner le fatal navire.

Peut-être les navires qui figurent encore aujourd'hui dans les cavalcades de plusieurs villes belges, entre autres à Anvers, à Bruxelles et à Malines, ne sont-ils que les derniers restes de l'ancien culte d'une déesse païenne qui, à ce qu'il paraît, était très-honorée en Belgique. A en juger d'après le peu de renseignements que nous possédons jusqu'à présent sur Nehalennia ou Naï-ha-lennia, c'était cette déesse tour-à-tour habitant les forêts, régnant sur les eaux, maîtresse des lois, patronne de la terre, divinité des bergers et des laboureurs, protectrice des chasseurs (Ardoï-na), étoile des navigateurs, ou plutôt la déesse Naï ou Nas, à laquelle est dédié l'autel qu'un tribun militaire sous le règne de Caracalla a érigé à Nasium, et qui portait différents noms, suivant les lieux, suivant les peuples et les circonstances. Il est probable que Surona (Sur-Naï) et Epona (Epo-Naï) n'est pas autre chose. Certains attributs de cette déesse étaient identiques chez les Celtes et chez les Germains. (*)

(*) Moke. *Mœurs, usages, fêtes et solennités des Belges*. Bruxelles, II, 84-85; Coremans, p. 151; Wolf, I, 149-162; *Études historiques sur les légendes scandinaves de la province de Luxembourg*, Arlon, p. 58 sq.



Ce qui est certain c'est que l'usage des réjouissances du carnaval ou « vastenavond » remonte en Belgique à une haute antiquité.

A Anvers, depuis le commencement du xv[e] siècle, les membres du magistrat se réunissaient annuellement durant les jours de carnaval, en permanence, dans une auberge de l'une ou de l'autre des rues les plus fréquentées.

En 1404, entre autres, c'était au Lys (Lelie) dans la « Cammerstraet, » rue où encore aujourd'hui le cortége passe annuellement, que les membres du magistrat veillaient à l'exécution des lois en buvant ensemble du vin (1).

A Diest le mardi gras de l'an 1450 est marqué par le nom de « papen vastelavond, » vastenavond des prêtres, parce qu'alors on nommait par respect souvent les prêtres « papen (2). »

A Malines le magistrat se vit déjà en 1470 dans la nécessité de mettre fin aux désordres occasionnés par les mascarades du carnaval en défendant, sous peine d'amende, de se masquer et de se déguiser les jours de « vastenavond (3). » Mais les joutes à la lance ou « steekspelen » qui avaient lieu sur la grande place le mardi gras ou le dimanche suivant, n'en étaient pas moins brillantes. C'est surtout de celles de 1517, que les chroniqueurs parlent avec beaucoup d'éloges. Deux cents jouteurs y prirent part, et l'empereur Maximilien I[er] en fut spectateur.

La joute de 1514 fut honorée de la présence du jeune prince Charles, plus tard Charles V, qui, accompagné de sa mère et de ses sœurs, se rendit au « Swaen, » cygne, hôtel situé alors sur la grande place, pour y admirer les jeux et assister au banquet que le magistrat lui offrit (4).

A Namur le carnaval donnait lieu au célèbre « combat des

(1) Mertens, t. III, 471.
(2) Diest, p. 151.
(3) Azevedo.
(4) *Ibid.*

échasses; » ce jeu vraiment national, qui faisait la joie et l'orgueil de la jeunesse namuroise, se trouve mentionné dès les premières années du xve siècle.

Les nombreux champions étaient divisés en deux partis, celui des « Mélans » et celui des « Avresses. » Les premiers, représentant l'ancienne ville, telle qu'elle existait avant son dernier agrandissement, portaient pour couleurs or et sable. Les seconds, recrutés dans les faubourgs et dans la partie de la cité comprise entre le troisième et le quatrième mur d'enceinte, portaient des cocardes rouges et blanches.

Chaque parti avait son capitaine et son « alfer » ou porte-étendard; il se composait d'un nombre indéterminé de brigades. Chacune de celles-ci, commandée par un brigadier et un sous-brigadier, comprenait cinquante à cent combattants, plus un nombre de « souteneurs » c'est-à-dire de camarades apostés pour les maintenir sur leur fragile monture et les remplacer si une chute les mettait hors d'état de courir à de nouveaux dangers. Ces brigades ont atteint parfois le nombre de douze de chaque côté, ce qui formerait un total de quinze cents à deux mille combattants.

Plusieurs corps de métiers avaient des brigades qui portaient leur nom; d'autres fois, c'était le quartier qui constituait entre les différents corps la ligne de démarcation. Parmi les « Mélans » on comptait : « la brigade des Porte-faix; » — celle des « Bouchers » coiffée de bonnets à poil; — celle des « Soubises » recrutés dans la rue de la Croix et qui portaient une casquette de fer blanc ornée d'une grenade, rouge pour les simples échasseurs, d'argent pour le brigadier; — celle des « Grenadiers noirs » fournie par la place du Pied-du-Château et le quartier environnant; — celle des « Bateliers; » — celle de la « Plume » composée des avocats, procureurs et notaires; ces champions portaient la veste noire, la culotte blanche et le chapeau à cornes orné d'une plume dorée en guise de plumet; — celle des brasseurs appelée vulgairement la « maison du roi, » parce que



ceux qui la composaient occupaient les postes d'honneur, portaient les culottes de satin rouge et le chapeau rond avec panache leurs chefs avaient, selon leur grade, une écharpe d'or ou d'argent ; aussi les accusait-on ordinairement d'aimer mieux parader que combattre; — enfin, celle des « Racasseux » formée de vétérans que l'on réservait pour les occasions décisives. Parmi les faubourgs un seul tenait parti avec les « Mélans, » c'était le faubourg du « Val-Saint-Georges, » dit aujourd'hui les Trieux de Salzinnes, qui formait la brigade des « Briqueteurs. »

Du côté des « Avresses, » on comptait les brigades des autres faubourgs, et notamment la brigade de « Jambes, » la plus forte du parti avec celles des « Tanneurs. » Cette dernière portait culottes blanches, veste et « hosettes » rouges. Puis venaient: la brigade du « prince de Ligne » formée par la rue du Pont-Spulard ; — celle des « Tailleurs de pierre ; »—celle des « Écossais, » autrement dits « Montagnards » hors de la porte Saint-Nicolas, vêtus de la manière qu'indique la première de ces dénominations; — celle de « Vedrin, » qui portait sur sa bannière la figure d'une vache, ce qui lui valut aussi la qualification de « brigade de la Vache, » enfin, celle de « l'Astalle, » composée des ouvriers bûcherons et autres travaillant au bois ; elle se recrutait dans la rue Saint-Nicolas et tirait son nom de ce que, à défaut de plumets plus élégants, ces combattants portaient au chapeau un éclat de bois appelé en patois « astalle ».

Les deux partis avaient aussi une brigade de « Cuirassiers » et une autre de « Hussards » ou « Grenadiers rouges, » ainsi appelés à cause de leur uniforme.

L'échasse namuroise était longue de huit à neuf pieds ; un patin y était fixé à environ trois pieds du sol, de manière que l'extrémité supérieure de l'échasse parvînt à la hauteur de l'épaule ; les pieds posés sur les patins, le jouteur s'affermissait dans cette position en plaçant les mains dans l'espèce de garde qui se trouvait vers le haut de l'échasse.

De même que les tournois du moyen âge, les combats d'échasses avaient leurs règles; s'en départir était chose déloyale.

Ainsi, pour démonter un ennemi, on ne pouvait que pousser avec le coude et « pitter, » c'est-à-dire frapper du pied de l'échasse contre le pied de l'échasse de son adversaire. Quelquefois, échauffés par le combat, les champions demandaient le « boute-à-tot. » C'était là un duel à outrance où il était permis de faire arme de tout, de frapper de la tête, des pieds, des poings, des échasses, etc., où l'on pouvait, enfin, culbuter une brigade entière en « donnant l'avion, » c'est-à-dire en étendant une de ses échasses presque horizontalement au milieu de la mêlée, et en renversant ainsi tous ceux qui se présentaient pour avancer dans cette direction.

Le lieu ordinaire du combat était la place Saint-Remy. Les brigades de « Mélans » arrivaient par le haut de cette place ; celles des « Avresses, » par la porte Hoyout. Chaque parti était précédé de la brigade particulière du capitaine. La mêlée commençait et les combattants s'y jetaient avec tant d'acharnement, que le maréchal de Saxe qui en fut témoin en 1748, s'écria : « que si deux armées étaient, au moment de s'entrechoquer, animées au point qu'il avait vu cette jeunesse, ce ne serait plus une bataille, mais une boucherie affreuse. »

Tant que le combat durait, les deux alfers, placés au balcon de l'hôtel de ville, faisaient alternativement flotter leur bannière lorsque la victoire semblait pencher vers leurs bataillons respectifs. Quand, après s'être entrechoqués pendant quelques heures, s'être repoussés, d'un côté, jusqu'au delà de la place Lillon, de l'autre, jusque dans les rues de Fer ou de Bruxelles, les deux partis se trouvaient harassés, l'un d'eux finissait par s'avouer vaincu. Alors, pour célébrer leur succès, les vainqueurs « levaient l'échasse, » c'est-à-dire sautillaient sur une échasse en soulevant l'autre de la main droite. Enfin les tambours et les fifres jouaient une marche victorieuse, et la troupe entière « reppait, » ou, en d'autres termes, dansait en traînant fortement le pied de l'échasse sur le pavé.



L'une des plus célèbres joutes à échasses eut lieu le dernier jour du carnaval de l'an 1669. Elle a inspiré au baron de Walef un poëme en quatre chants qui a été réimprimé à diverses reprises.

Dans la seconde moitié du XVIIIme siècle, le magistrat, qui ne voyait dans ce jeu qu'une source de querelles et de blessures, et qui depuis longtemps cherchait à le faire disparaître, ne l'autorisa plus qu'à des intervalles de moins en moins rapprochés, et finit même par le proscrire entièrement. Bientôt éclata la révolution brabançonne, puis arriva l'invasion française, et le jeu des échasses tomba comme une foule d'autres vieilles institutions.

Néanmoins l'amusement favori des Namurois ne disparut pas subitement. A l'époque de l'empire, trois brigades parvinrent à se reconstituer. Les porte-faix, derniers restes des Mélans, prirent le nom de « bleus, » à cause de la couleur qui dominait dans leur costume; les tanneurs, qui représentaient les Avresses, s'appelèrent « Nankinets, » par allusion à l'étoffe dont leurs vêtements étaient confectionnés. Ces deux brigades formaient un total d'environ cent cinquante hommes vêtus d'une espèce de traban, d'une veste serrée et d'un large pantalon. La troisième brigade, aussi faible que les précédentes, prit le nom de « Hussards. » Le 3 août 1803, lors de l'arrivée de Buonaparte à Namur, ces brigades donnèrent une joute à laquelle le premier consul prit un assez médiocre intérêt. Enfin un autre combat, où le nombre des champions était encore diminué, eut lieu le 26 septembre 1814, pour célébrer l'entrée de Guillaume d'Orange à Namur. Ce fut le dernier. Depuis cette époque on n'a vu, à deux ou trois reprises, qu'une petite troupe de gens montés sur des échasses défiler fort tranquillement dans quelques occasions solennelles.

Encore un demi-siècle, et on aurait oublié jusqu'au nom de cette fête nationale, si M. Jules Borgnet (1), le savant archiviste de Na-

(1) J. Borgnet, S. l. a. T. N., p. 12-18.

n'en avait conservé le souvenir par son excellent Mémoire, auquel nous avons emprunté les détails donnés ci-dessus.

A Ypres il était autrefois d'usage de promener à l'époque du carnaval la famille des géants pour augmenter encore la réjouissance générale.

Ces géants, qui jouent un si grand rôle dans les divertissements des villes belges, appartiennent à des temps très-reculés. On en trouve dans presque toutes les villes et même dans quelques villages du Brabant et des Flandres, et partout, en les conduisant, on chante avec plus ou moins de variantes une chanson particulière, dite le « Reuze lied, » chant du Reuze, dont voici la variante telle qu'elle se chante à Ypres :

Als de groote klokke luidt,
De klokke luidt,
De reuze komt uit,
Keer u eens om, reusjen, reusjen,
Keer u eens om
Gy schoone blom (1).

Moeder zet den pot op't vier,
Den pot op't vier,
De reuze is hier,
Keer u eens om, reusjen, etc.

(1) A Anvers la chanson commence :

Morgen rydt de reuzenwagen, de reuzenwagen,
Kinderen bly!
En dan dragen wy kantenkragen, kantenkragen,
Kèleren van zy!
Keer u eens om, reusken! reusken!
Keer u eens om,
Reuzenblom!

Moeder geef den kaffépot,
Den kaffépot,
De reuze is zot,
Keer u eens om, etc.

Moeder geef hem 'nen boterham,
'Nen boterham,
De reuze is gram,
Keer u eens om, etc.

En al die zeggen dat reusjen komt,
Dat reusjen komt,
Die liegen er om,
Keer u eens om, reusjen, etc (1).

Quelques écrivains pensent, dit M. de Coussemaker, que la c son et la cérémonie se rattachent à des souvenirs scandinaves. trouve divers passages dans l'Edda, où il est question des gue entre les Reuzes ou Iotes et les Ases ou Guds. Les Reuzes qui, vant certains auteurs, n'étaient autres que les Finois, avaient f plusieurs reprises des tentatives d'invasion sur le territoire oc par les Ases. Ceux-ci avaient fini par les repousser dans les dés De là une antipathie de race qui paraît avoir survécu chez les cendants des Ases, les Saxons et les Flamands-Saxons. Le était pour le peuple le représentant d'un ennemi. C'est ce q plique l'aversion exprimée contre les Reuzes, dans cette v du Reuzelied, rapportée dans Willems (2) :

(1) Ana, 2 cah p. 6-7.

(2) Die zeit : wy zyn van reuzen gekomen,
Zy liegen daer om,
Keert u eens om, reusken, reusken !
Keert u eens om, reuzeblom !

Die zeit : wy zyn van reuzen gekomen,
Zy liegen daerom.

Ceux qui disent : nous descendons des Reuzes, en ont menti (1). Mais le cours des siècles a fait oublier cette haine traditionnelle, et d'ennemis les géants sont devenus les favoris du peuple. On aime ces images grotesques, on en parle avec un enthousiasme tout patriotique et on les regarde avec un plaisir inépuisable.

Aussi plusieurs villes ont-elles conservé l'habitude de montrer chaque année sous des noms, des formes ou des costumes différents, leurs énormes mannequins d'osier dont les physionomies ont chaque fois encore excité la curiosité publique.

Les géants les plus célèbres sont ceux d'Anvers et de Wetteren.

Sa moeder, zet den pot op 't vier !
de reus is hier.
Keert u eens om, reusken, reusken,
Keert u eens om, reuzeblom !

Sa moeder, snydt 'nen boterham !
de reus is gram.
Keert u eens om, reusken, reusken !
Keert u eens om, reuzeblom !

Sa moeder, tapt van 't beste bier !
de reus is gier.
Keert u eens om, reusken, reusken !
Keert u eens om, reuzeblom !

Sa moeder, stopt nu maer het vat !
de reus is zat.
Keert u eens om, reusken, reusken !
Keert u eens om, reuzeblom ! (*)

(1) De Coussemaker, p. 141.

(*) H. v. F. N. V., p. 319-320; Willems, p. 299.

A Courtrai on promène une géante : « Mevrow van Amazonië; à Ath « M[me] et M. Goujas » ou Goliath; à Bruxelles « Ommegan et sa famille.

A Hasselt l'ancien géant, « Lange Man, » a reparu en 1835 à l'o casion du jubilé; il était sur un char attelé de 4 chevaux, et assis à une distribution générale de soupe qui se fit en mémoire d'u disette, dont les habitants avaient été frappés en 1638. A Rup monde il y avait autrefois un édifice dit « Reuzenhuys » ou « Pron huys, » destiné à mettre à couvert les géants, chameaux, drago qui figuraient dans la grande procession (1).

Les villes de Lille, Douai, Cassel, Hazebrouck et Dunkerque nord de la France ont également leurs géants communaux; ceux Cassel et de Hazebrouck paraissent chaque année, le mardi gras (2

Le carnaval belge n'offre plus aujourd'hui que très-peu de par cularités.

On y voit des masques qui depuis le matin jusqu'au soir circulent p bandes plus ou moins nombreuses dans les rues, s'annonçant de lo par le son du cornet ou de la corne de bœuf; mais leur nombre diminuant d'une année à l'autre. Et puis, les mascarades n'ont pl en Belgique ce caractère de gaieté et d'esprit sarcastique qu'il le faut. C'est à peine si à Anvers on se lance encore les uns aux aut des croquignoles. Dans les grandes villes on arrange presque chaq année des cavalcades, représentant soit un fait historique, soit u mise en scène de quelque question politique ou sociale, et qui pe dant le carnaval font quelques fois le « tour » ou « toer; » mais le fait plutôt dans le dessein de profiter pour faire une quête pour l pauvres, de la grande affluence de curieux attirés par ce specta que par amour pour les folles gaîtés du carnaval. Il existe même plusieurs villes des sociétés particulières n'ayant d'autre but q

(1) Van den Bogaerd, t. III, 249.

(2) Clément, II, 250-2.

celui-là, telles que la « chambre des jeunes gens » ou « Jongmans kamer » à Hasselt, la « clique infernale » à Diest, les « royalistes » ou « konigsgezinden » à Anvers.

C'est peut-être une spécialité du carnaval belge que de ne pas se passer sans utilité pour les indigents. Car les collectes que font les différentes sociétés, surtout celles de chant, pendant les jours de carnaval, en allant le soir, où tous les bals, les cafés et les estaminets regorgent de monde, d'un lieu public à l'autre, chanter et quêter, produisent chaque année des sommes assez considérables.

Mais, à l'exception des bals masqués, donnés aux Variétés à Anvers, qui à bon droit jouissent d'une grande renommée, les divertissements du carnaval dans les villes belges ne se distinguent en rien de ceux qui ont lieu en toute autre ville catholique à la même époque.

A la campagne les enfants vont les trois derniers jours du carnaval, de maison en maison chanter et quêter en accompagnant leur chanson de la musique peu harmonieuse, mais très-populaire du « rommelpot. »

Cet instrument se compose d'un pot de terre ou de faïence, surmonté d'une peau de vessie tendue, au milieu de laquelle est introduit un tuyau de paille ou de jonc. Pour faire résonner le rommelpot, on mouille les doigts et le pouce, et on les promène le long du tuyau en le frottant, ce qui rend un son ronflant. Les peintres flamands ont souvent représenté des scènes où figure cet instrument, qui en Flandre et dans les environs de Bailleul en France est aussi bien connu qu'au nórd de l'Allemagne (1).

A Maeseyck et dans les environs de cette ville les enfants chantent avec accompagnement du rommelpot la chanson suivante dont nous devons la communication à l'extrême obligeance de Mme Schoolmeester à Maeseyck :

(1) De Coussemaker, p. 93-4.

Vastenoavend die komt aen,
Looit die meisjes vreug opstaen
Zy keiken hier, zy keiken daer,
Zy keiken romme dromme
Moeder staet me mutske wel,
Me lief zal dezen oavend kome.
Kumt ze dezen oavend neet,
Dan komt ze den hielen vastenoavend neet.
Dan trouw ig met noaber Jensche.
Noaber Jensche zal op de dromme sloan.
De gek zal lierre danse.
Hoarrtte, dievelanskette,
Woa zulle we die auw wiever opzette.
Op ein auw kokepan.
Dit joar eine schilling,
Het anger joar eine penning.
Vrouw en meister blieft gezond.
Zet die leyer aen die wan,
Sniet het spek drie elle lang
Loat het metske zenke
Doer die vette schenke.
Loat het metske valle
Doer die vette halle.
Hei ! vrouw eine gooye vastenoavendsbroog.

Jg heb zoe lang met de rommelspot geloepe,
Ig heb ge gelsch om brood te koupe.
Rommelspotterie, rommelspotterie,
Geuf mig ein oirtsche dan goan ig verbie (1).

Dans les environs de Turnhout on accompagne une autre chan

(1) Cette chanson est écrite dans le dialecte du Limbourg.

du rommelpot. La voici telle que M. le docteur Renier Snieders a eu l'obligeance de me l'envoyer :

Vastenavond, goede gebuer,
Ik heb nog geenen man.
Ik heb nog een klein hoentjen,
Dat moet er t'avond, aen.
Als ik myn hoentjen braden wil,
Dan is myn panneken vuil.
Als ik myn panneken schuren wil,
Dan tintelt mynen duim.
Dan loop ik naer de geburen,
En laet myn panneken schuren,
Dan loop ik naer de pannen,
En laet myn panneken dansen.

Vastenavond die komt aen,
Klinken op de bussen ;
Hier eenen stoel en daer eenen stoel,
Op uwen stoel een kussen ;
Meisjen, houdt uw kinnebak toe,
Of ik sla er een pannekoek tusschen.

Dans les villages du pays de Limbourg, vers la frontière de la Prusse, les enfants munis d'un grand et d'un petit panier vont de porte en porte chanter la chanson très-ancienne :

Een kluitjen en een koolken,
Een vonkelhoutjen, een !
Hier woont ook nog'ne ryke man,
Die ons nog iet geven kan,
Geeft ons iet en laet ons gaen,
Laet ons niet zoo lang hier staen,
Wy moeten nog zoo wyd gaen.

La paysanne donne un « kluitjen, » espèce de briquette formée de terre grasse ou d'argile et de houille, ou bien une bûche et quelques œufs, afin de ne pas entendre les compliments très-peu flatteurs que les chanteurs adressent infailliblement à tous ceux qui les renvoient les mains vides.

La quête faite, la troupe joyeuse se rend à la chaumière d'une pauvre veuve ou d'une autre femme indigente et lui donne le grand panier rempli de matières combustibles suffisant souvent pour le chauffage de quelques jours, à condition que le soir du mardi gras elle fasse, avec les comestibles que contient le petit panier, du « koekebak, » des crêpes, ou des « pannekoeken, » des omelettes, pour toute la compagnie.

Car la bonne chère est la condition essentielle du mardi gras. Comme les Provençaux ont sanctifié ce jour de bombance sous le nom de « saint Grévaz, » les Flamands, surtout ceux du nord de la France, l'ont personnifié sous le nom de « saint Pansart » ou « Panchard, » en représentant ce saint de leur fabrique avec une « panse » énorme, fruit de ses nombreux succès dans l'art des gourmands, qui lui valut son nom et son origine (1).

D'une manière toute analogue les Wallons ont créé « saint Charalampe. »

C'est surtout de « koekebak, » de pannekoeken et de gaufres que l'on fait, ce jour-là, une consommation énorme. « Zy heeft het zoo druk, als de pan te vastelavond » dit-on en flamand, en parlant d'une personne qui travaille beaucoup, surtout dans la cuisine.

En beaucoup d'endroits on mangeait autrefois dans les familles une grande tarte appelée « vastenavondstaert, » tarte du carnaval, qui à l'instar du gâteau des rois contenait une fève. Celui à qui échéait la fève, devenait roi (2).

(1) Clément, I, 154.

(2) Tuinman, t. II, 32-156.

A Gand on avait autrefois l'habitude de faire des gaufres, et même au béguinage les béguines invitées par leur supérieure se réunissaient devant une grande table chargée de gaufres et de vin (1).

Dans le pays de Limbourg, surtout au plat pays, on fait des gâteaux à l'huile (oliekoeken), des boules à la graisse (smoutbollen), des galettes de sarrasin (boekweitkoeken) et des gaufres (wafelen), et on s'évertue à manger et à boire.

La meilleure tonne de bière est entamée, et l'on sert tout ce qui se trouve encore de jambons, de saucissons et de côtelettes dans la maison, valets et fermier, servantes et maîtresse de la maison, tous se mettent ensemble à table et mangent à l'envi pour se préparer aux quarante jours de jeûne (2). Car « Vastelavondsgezellen zyn Heeren van Kortryk » dit un proverbe flamand, pour exprimer que mardi gras n'est pas de longue durée (3).

Les personnes âgées se contentent d'un repas plus frugal, et vont à l'église pour y assister aux prières de quarante heures qui commencent déjà ce jour-là.

Dans quelques localités de la Campine, entre autres à Meerhout, les écoliers faisaient combattre des coqs. Quelques jours auparavant ils allaient de métairie en métairie afin d'obtenir des coqs pour le combat, ce que du reste les fermiers ne leur refusaient jamais. Quiconque prenait part au combat, payait quatre cents au maître d'école qui lui donnait en revanche autant de feuilles de papier que de fois son coq était vainqueur. Celui dont le coq comptait le plus grand nombre de victoires, devenait roi et recevait vingt-quatre feuilles de papier; celui dont le coq restait le dernier dans la lice, devenait « perkhouder » ou tenant, et recevait douze feuilles de papier. Heureux, deux fois heureux était celui qui devenait roi et te-

(1) Ploennies, p. 84.
(2) Volksleesboek, p. 12-13.
(3) Tuinman, I, 349.

nant tout à la fois, car il recevait trente-six feuilles de papi.

Les filles de leur côté achetaient une poule, la laissaient cou et la poursuivaient. Celle qui réussissait à l'attraper deven reine, et ses compagnes la conduisaient solennellement à la maiso où l'on passait le reste de la journée en prenant du café avec c gâteau aux corinthes en dansant et en chantant.

En d'autres endroits les filles décapitaient un coq. Mais tous ce jeux ont été interdits par suite de l'inspection des écoles (1).

A Thielt, le mardi gras donne lieu depuis quelques années à u concours de chevaux, ou « paerdenfeest, » qui y attire une gran foule de peuple.

Un grand nombre d'idées populaires se rattachent au mardi gr ou vastenavond :

Si le mardi gras le temps est beau, les pois réussiront.

Si le soleil brille le mardi gras, c'est de bon augure pour le li pour les épis de blé et pour le froment.

Ce qu'on sème le mardi gras reste longtemps vert.

Si le soleil luit de bonne heure, les premières semailles réus ront.

Qui boit un verre de lait le mardi gras n'a pas à craindre, pend l'été, les rayons du soleil; il n'en souffrira nullement.

Qui veut rester exempt de fièvre, ne doit pas souper le ma gras.

Bonne entreprise se commence le mardi gras.

Le mardi gras est le jour de fête du millet; il est bon d'en ger une bouillie ce jour.

Si les ménagères filent en ce jour, leur récolte de lin ne ré pas; car « fou de carnaval ne veut pas voir le rouet (2). »

(1) Lettre de M. Du Moulin à Meerhout.

(2) Coremans, p. 50.

17 février. — (*Crocus susianus.*) Saint Julien ; saint Sylvère ; saint Sylvain ; saint Théodule.

Le jour des Cendres s'appelle en flamand « Aschdag, Aschewoensdag ou Kruiskensdag » (jour des cendres, mercredi des cendres ou jour des croix), noms qui tous se rattachent à la cérémonie bien connue de ce jour.

A l'origine, on ne distribuait des cendres qu'à ceux qui devaient faire pénitence publique et dont la pénitence commençait encore en ce jour ; car dans tous les temps on s'est servi des cendres comme emblème de la pénitence. Plus tard quelques chrétiens, par humilité et par dévotion, s'adjoignirent aux pénitents pour recevoir aussi les cendres. Enfin en 1091, il fut ordonné par le concile de Bénévent, que la distribution des cendres aurait lieu pour tous, afin de rappeler aux fidèles du commencement du temps de la pénitence et de leur enseigner l'humilité. C'est pourquoi, en donnant les cendres, le prêtre dit les paroles sacramentelles : « Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris. » (Souviens-toi, ô homme, que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière).

Pour indiquer avec plus d'insistance le néant du monde et surtout la fragilité des plaisirs, il est de précepte qu'on doit se servir de cendres des rameaux bénits l'année précédente et qui ont signifié par conséquent l'entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem (1).

En Belgique, où les pratiques de dévotion sont mieux observées qu'ailleurs, les gens vont le matin à l'église pour y recevoir sur le front la marque d'une petite croix noire d'une matière liquide, composée de cendre et d'eau bénites de la main d'un prêtre (2).

(1) Cornet, p. 42-3.

(2) K. e. L., 1841, p. 43. Avondtroodt, Mss., p. 20.

Autrefois il y avait des prix destinés aux jeunes filles qui :
les plus belles croix, et « celle qui sait garder sa petite croix tout
jusqu'aux Pâques, » disait-on proverbialement au pays de Lim
« recevra de monsieur le curé un habit neuf » (die zyn ki
tot paeschen toe gaef weet te bewaren, zal van mynheer den |
een nieuw kleed krygen) (1). Mais, au sortir de la messe, les
inférieures, surtout les campagnards, ont coutume d'employer
qui devrait être voué à la pénitence, à boire dans les c
du genièvre et d'autres boissons spiritueuses, en vue de «
la petite croix » (het kruisken verdrinken), et les jeunes
au lieu de retourner à la maison, attendent leurs amants
sortie de l'église pour les accompagner au cabaret.

Un usage tout particulier se pratique dans quelques localités c
de Limbourg, entre autres à Maeseyck. C'est celui qu'on y :
« heringbeeting, » mordre le hareng. De retour de l'église, o
pend à une certaine hauteur du plancher, au milieu d'une po
verte, un hareng, dont il faut arracher un morceau avec les de
sautant à cloche-pied et les bras serrés contre le corps.

Comme le jour des Cendres, à l'égal du vendredi saint,
grand jour d'abstinence, pendant lequel il est défendu de r
du beurre, de la crème, du fromage et généralement toute s
laitage, les fèves blanches et les harengs composent la nou
principale de la journée.

En plusieurs endroits on fait alors de petits pains blancs to
ticuliers qui à Anvers s'appellent « wekken, » à Namur « lune
Dans cette dernière ville on se sert de préférence de « mél
espèce d'hydromel.

A Diest se tient ce jour-là un marché aux chevaux assez cc
rable.

Cette ville avait, de temps immémorial, le droit d'un marché

(1) Volksleesboek, p. 14.

qui se tenait le mercredi de chaque semaine et auquel se rendaient bon nombre de chevaux. Mais au temps des troubles, des guerres de religion, les marchands de chevaux ne vinrent plus à Diest, choisissant d'autres endroits aux environs de la ville pour y vendre leurs chevaux. C'est pourquoi, en 1585, le magistrat de Diest adressa une requête au prince de Parme, et celui-ci renouvela à la ville, par un décret du 23 décembre de la même année, l'ancien droit de tenir comme auparavant le marché franc du mercredi aussi bien que le marché aux chevaux. Ce décret fut confirmé, le 1[er] mai 1608, par les archiducs Albert et Isabelle, et le 17 juin 1650 par le roi Philippe IV d'Espagne qui donna en outre, le 4 mars 1661, un édit concernant les fraudes des droits d'étape.

Le poète P. François Lyftocht, augustin, natif de Diest, nous a laissé une histoire en vers de ce marché aux chevaux dans son ouvrage intitulé : « Het tweede deel van den Voor-winckel van Patientie in den droeven tegenspoet (Cologne, 1681) (1).

Un dicton populaire se rattache au jour des Cendres :« Le mercredi des Cendres le diable poursuit fillettes au bois (2). »

---

18 février. — (*Veronica vivensis*.) Saint Siméon, évêque.

Le carême a été institué par l'Église pour préparer les fidèles à la fête de Pâques. Dans les premiers siècles du christianisme, le nombre des jours destinés à la mortification et à la pénitence variait d'après les usages des diocèses. Ici on jeûnait durant quarante jours, en sou-

(1) Diest, I, 190-2.
(2) Coremans, p. 56.

venir du jeûne de Jésus-Christ dans le désert; là le jeûne s'étendai jusqu'à soixante-dix jours, parce qu'on avait coutume de supprime quelques jours de jeûne pendant la semaine et qu'on avançait e1 conséquence le commencement du carême pour obtenir, en le additionnant, les quarante jours de rigueur. C'est pourquoi on a appel les dimanches qui précèdent le carême « septuagésime, sexagé sime, quinquagésime, » tout comme le nom de « quadragésime, appliqué au premier dimanche de carême, indique que ce diman che tombe pendant le carême de quarante jours.

Le pape saint Grégoire ordonna vers la fin de sa vie que le carêm commencerait au mercredi appelé depuis « jour des cendres; » ma on a conservé aux dimanches qui précèdent le carême leurs ancienn dénominations, et dans l'office divin, on les célèbre à peu p avec les mêmes cérémonies que ceux du carême.

La manière dont on a observé les jours de carême a varié se les siècles et les pays (1).

En Belgique on a de tout temps observé le jeûne avec rigueur . en 1573 encore un Montois eut la tête tranchée pour avoir enfre l'abstinence du vendredi (2).

---

19 février. — (*Veronica agrestis*.) Saint Boniface; sainte Éléon o1 sainte Ernestine; saint Gabin; sainte Véronique.

Dans les deux églises, qui sont consacrées à saint Boniface, chôme la fête du saint évêque de Lausanne.

Ce célèbre prélat dut quitter son siége pour avoir fait une opp

(1) Cornet, p. 39-50.

(2) Mons, par Paridaeus. Mons, 1819, p. 82.

sition violente à l'empereur Frédéric II. Né à Bruxelles d'un orfèvre qui demeurait, paraît-il, à la Cantersteen, mais dont on ignore le nom, il se rendit en 1240, après s'être démis de sa dignité, en Brabant auprès du duc Henri II. Vers l'année 1258, il fut recteur de théologie à Paris; il mourut en 1265 près de Bruxelles, dans l'abbaye de la Cambre, qui lui servit de refuge. Il fut enterré dans le chœur des prêtres, où l'on voyait sa tombe, élevée de quatre pieds au-dessus du sol. A l'endroit où il demeurait, à la Cambre, un père récollet, François Vancutsem, éleva une chapelle en son honneur.

En souvenir des dons qu'il fit au monastère, le dimanche de Lætare, de grands pains, appelés pains de saint Boniface, étaient distribués aux pauvres. On avait conservé son calice dont on se servait pour administrer le sacrement de l'Eucharistie aux religieuses. Car, par sa dévotion et par ses vertus, Boniface avait acquis une grande réputation de sainteté. On solennisait sa fête en vertu d'une bulle du pape Clément XI, de l'année 1702, qui le plaça au rang des bienheureux.

Le 25 juin 1600 ses restes mortels furent exhumés et placés dans une châsse de bois par Robert d'Ostebaere, abbé de Cambron et de Hautmont, que l'archevêque de Malines avait autorisé à cet effet. Cette châsse, qui est recouverte en écaille et garnie d'ornements en argent et en bronze doré, fut déposée en 1796 à l'église de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, d'où une partie de ces reliques ont été transportées, le 9 mai 1852, à l'église d'Ixelles qui avait été livrée au culte le 1er avril 1849, et dont le patron est saint Boniface (1).

Dans le pays flamand on croit que les arbres transplantés le 19 février sont sous la protection de « Sinte Vreke » (sainte Véronique) (2).

(1) H. d. E. d. B., t. III, 310-311; 287-288.
(2) Coremans, p. 76.

20 février.—(*Cynoglossum omphalodes.*) Sainte Euchère; saint Éleuthere, en l'honneur duquel trois églises sont consacrées, est le patron de la ville de Tournai.

Saint Éleuthère naquit à Tournai de Sorenus et de Blanda, fervents chrétiens. A peine eut-il achevé ses études (saint Médard avait été son condisciple et son ami), qu'il fut banni avec les autres fidèles par le commandant payen de la ville. Tous se retirèrent à Blandin, où l'évêque Théodore étant mort, Éleuthère fut choisi pour lui succéder. Quelques années plus tard, Éleuthère ressuscita, en présence de la foule étonnée, la fille même du commandant persécuteur, enterrée depuis quelques jours. Le commandant se convertit, et Éleuthère rentra à Tournai avec les chrétiens bannis. Il y baptisa en une seule semaine plus de onze mille idolâtres et bâtit, en l'honneur de la Mère du Christ, une cathédrale magnifique. Mais l'apôtre de Tournai ne borna pas là ses travaux. Il prêcha, non sans succès, l'Évangile parmi les peuplades encore idolâtres de son vaste diocèse, combattit l'arianisme qui faisait de grands ravages dans son troupeau, et réunit un synode pour extirper la secte des acéphales. Furieux de voir à saint Éleuthère tant d'énergie, quelques sectaires se jetèrent sur lui, comme il sortait de l'église de Notre-Dame, et le laissèrent pour mort sur la place. Le saint survécut cependant plus d'un mois à cet affreux attentat. Il mourut, le 20 février 531, et ses restes sacrés furent inhumés à Blandin, dans l'église des Saints-Apôtres (1).

(1) De Smet, M. d. M., p. 310-3.

21 février. — (*Crocus versicolor*). Saint Pepin ; sainte Vitaline ; saint Sévérien.

int Pepin de Landen mourut le 21 février 640 ou 647, à Lan-
Il y vit probablement le jour, puisqu'il en porta le nom et qu'il
enterré ; mais plus tard, on ne sait à quelle époque, son corps
ansporté à Nivelles, où il repose près de l'autel de sainte Ger-
, sa fille, et où une même tombe réunit ses restes à ceux de
Itte, son épouse, et à ceux de sa nourrice.
jour de la translation, un grand cortége de personnes portant
ambeaux accompagna ses restes mortels depuis Landen jusqu'à
les et dans tout ce long trajet, le vent, quoiqu'il fût très-impé-
, n'éteignit pas, dit-on, un seul de ces cierges. C'est pourquoi
nheureux prince y est honoré comme un saint, quoiqu'il ne soit
ncore canonisé, et chaque année aux processions des Rogations,
âsse est portée avec celle de sainte Itte ou Iduberge, son
se, et de sainte Gertrude, sa fille. On attribue à Pepin la fon-
n du sanctuaire de Marie qui subsiste encore à Landen (1).

évrier. — (*Bellis perennis.*) Chaire de saint Pierre à Antioche, fête
tuée en mémoire du siége pontifical, que le vicaire de Jésus-Christ établit
rd à Antioche, la dernière année du règne de Tibère.

st la plus ancienne et la plus importante fête de saint Pierre.
la trouvons déjà indiquée dans la liste composée en 354 à

Bovy, II, 262-3 ; Gazet, p. 305-6 ; Van Alkemade, II, 193-4 ; B. M., p. 38.

Rome. Elle se célèbre le jour même où dans les premiers temps (christianisme on chômait l'anniversaire de l'enterrement des sain Pierre et Paul, et par la coïncidence de quelques solennités païenn qui avaient lieu vers la même époque, elle devint bientôt très-pop laire.

Car les usages qui se pratiquent encore maintenant ce jour-là da différentes contrées de l'Allemagne et des Pays-Bas, sont évidemme d'origine païenne. N'ayant pu réussir à les abolir, l'Église cherch les christianiser peu à peu, en substituant la fête de la chaire de sa Pierre à celle de la « parenté chérie » qui se célébrait le 22 du spr kelmaend. C'est pourquoi dans les documents du moyen-âge ce j est ordinairement désigné par son nom primitif de « cara cognatio

Comme le nom l'indique, cette fête se chômait en l'honneur parents ou amis décédés. On se rassemblait aux pieds de le tombeaux on y renouvelait chaque année le repas funèbre ou le « d sisas (1). » A l'origine ce repas, qui terminait les funérailles, a lieu le troisième, le septième et le trentième jour après le dé mais Charlemagne borna ces repas à un seul banquet qui de se donner le jour même de l'enterrement, usage qui s'est maint jusqu'à nos jours dans presque tous les villages de la Belgique.

Les « trentaines, » qui se pratiquent encore sous le nom de « d tigste, » et les messes appelées en Flandre « derde en sevenste troisièmes et septièmes, nous rappellent l'ancienne cérémonie « dadsisas, » tandis que la croyance, d'après laquelle on réjouit âmes du purgatoire en bénissant ce jour les racines et les fruits d on veut faire usage, se rattache probablement à la fête de la parc chérie (2).

(1) On ne sait pas au juste ce que signifie ce nom. M. Coremans croit, « dad » remplace « dod » et que « sisas » et « sisa » se disent pour « sis « Dadsisas » serait donc chant de mort. En Dalmatie, les Morlaques appell leurs repas de mort « daco, » mot dont on ne connaît pas non plus la vraie origi

(2) Schayes, L. P. B., I, 311-12; Raepsaet, p. 26; Coremans, p. 14, 15, 110.

Comme le printemps de l'ancienne année dans le nord teutonique commençait au 22 février, ce jour est resté un grand jour de sort pour le temps. On aime que ce jour soit clair : cela fait espérer qu'il ne gèlera pas en mai.

S'il gèle la nuit avant la chaire de S. Pierre, le froid ne cessera pas avant quarante jours.

S'il ne gèle pas ce jour, il ne gèlera plus du tout (1).

---

23 février. — (*Prunus armeniaca.*) Saint Pierre Damien, évêque; sainte Léonore; saint Antigone.

Le premier dimanche du carême qui commence la semaine appelée « gansche vastenweek, » semaine de carême entière, est en Belgique le jour de carnaval par excellence. C'est pourquoi les flamands le nomment « de groote vastenavond, » le grand carnaval ou « gekkernyenzondag, » dimanche des folies. Toutes les troupes de masques et toutes les cavalcades, qui dans les grandes villes ont parcouru les rues le lundi ou mardi gras, font encore une fois le tour de la ville, toutes les salles de bal sont rouvertes, toutes les réjouissances du carnaval se répètent ce jour-là.

Dans le pays wallon ce dimanche n'est pas seulement le dernier jour du carnaval, mais aussi le jour où l'on allume partout des feux de joie, comme au nord de la France et en beaucoup de contrées de l'Allemagne. C'est le « jour du grand feu, » bien que ce nom, selon les localités, se rattache tantôt au premier, tantôt au second dimanche du carême.

Dans les Ardennes on dit que le jour du grand feu il faut voir sept feux, si le village doit être garanti de l'incendie. C'est pourquoi

(1) *Tuinman Voorteekenen*, p. 5; Coremans, p. 77.

huit à quinze jours d'avance les enfants vont de ferme en ferme pour quêter de la paille et d'autres matériaux combustibles. Le jour venu, on coupe encore des broussailles, surtout du genièvre et du genêt, et le soir de grands bûchers brûlent sur toutes les hauteurs. Si la Meuse a assez fortement gelé, on aime à allumer aussi des feux sur la glace. Les jeunes gens et les enfants dansent en chantant autour de ces feux et sautent à la fin à travers les charbons, soit pour procurer la fertilité de la terre soit pour faire de bons mariages dans l'année.

A Liége le jour du grand feu donne encore lieu à une autre particularité. Les enfants mariés invitent ce jour les parents à dîner et en retour, le dimanche d'après, ce sont les parents qui donnent à dîner à leurs enfants. Mais tandis que les enfants servent un dîner préparé à leur guise, les parents ne donnent que du pain, des légumes et de la bière, et point de vin, point de gâteaux.

A Huy, où le jour du grand feu est le deuxième dimanche du carême, le même usage s'est maintenu. Les enfants invitent les parents qui, à ce qu'on dit, « vont manger le pain des enfants » et invitent, à leur tour, à Lætare les enfants, qui « vont manger alors le pain de leur père et de leur mère. »

Dans les villages situés sur la Meuse entre Huy et Liége on dit qu'il faut manger, le jour du grand feu, sept espèces de pain. C'est pourquoi on va visiter tous ses amis et toutes ses connaissances en mangeant à chaque visite un morceau de pain.

Dans les pays à fromage, on invite ses parents et ses amis, et on les régale avec différentes sortes de fromage.

Ces usages nous expliquent les noms de « Kaeszondag, » dimanche de fromage, et de « Broodzondag, » dimanche de pain, qui désignent le dimanche Invocavit ou Quadragésime, et se rattachent peut-être à l'Évangile de ce jour, qui nous enseigne comment le démon tenta le Seigneur (1).

(1) Coremans, p. 110-12.

Au Marché, hameau près de Spa, qui tire son nom du privilége accordé au bourg de Theux par Erard de La Marck, qui y établit un marché public, les habitants brûlèrent le jour des grands feux, l'image de « Saint-Pân. » Le saint, dont le nom en liégeois veut dire « sans pain, » était un des patrons de la chapelle qui s'élevait autrefois sur la place du marché, mais son nom ayant paru aux habitants du lieu une injure faite à leur opulence, ils expulsèrent saint Pân de leur église, et conservèrent pour unique patron saint-Nicolas (1).

Dans la partie flamande de la Belgique, les feux du premier dimanche du carême ne s'allument plus que dans quelques localités.

A Maeseyck et dans beaucoup de villages du pays de Limbourg, durant la soirée de ce jour, les enfants parcourent les rues en tenant des torches ou des bâtons enveloppés de paille qu'ils ont allumés, et font ensuite dans les champs de petits feux de paille autour desquels ils dansent.

En Brabant, une coutume analogue à celle-ci existait encore, il y a cinquante ans. Des femmes et des hommes masqués en femmes, se rendaient aux champs avec des flambeaux allumés, et y dansaient en chantant diverses chansons burlesques. C'était une espèce de farce de carnaval qui, disait-on, avait pour but de chasser le « méchant semeur » (d'après la belle parabole de l'Évangile de ce jour) (2).

A Grammont, le grand carnaval est la principale fête ; la kermesse même n'est que secondaire. Vers midi la foule, accourue dès le matin, se porte au marché, d'où part une musique bruyante. Les tireurs, l'arc ou l'arbalète à la main, se rangent autour de leur bannière, qui flotte au-dessus de leurs têtes. Enfin on l'élève et le

(1) Bovy, II, 60.
(2) Coremans, p. 103.

peuple s'achemine vers la vieille montagne ou « Oudenberg » où est bâtie la chapelle de la Vierge. Le magistrat, le bourgmestre en tête, suit, ainsi que le clergé, le cortége des tireurs. On s'agenouille, le prêtre entonne la litanie de Lorette, le peuple répond en chœur : *Ora pro nobis !*

Puis la cérémonie religieuse terminée, le clergé et les fonctionnaires de la ville se rangent en demi cercle devant la chapelle. Le héraut de la ville ou l'appariteur du conseil s'approche pour offrir à chacun d'entre eux un verre de vin. Le peuple rit aux éclats. Tous les yeux sont fixés sur le curé, qui doit donner le signal pour boire. Le curé hésite; dans son verre nage un petit poisson qu'il doit avaler, selon une ancienne coutume, en même temps que le vin. Ce n'est pas là chose facile; enfin il réussit à vider son verre d'un trait, et tous les buveurs suivent son exemple.

Le peuple pousse des cris d'allégresse, la musique recommence, de grands paniers remplis de gâteaux appelés « mastellen » et de harengs sont apportés, le curé a le privilége d'y puiser le premier. Il jette au peuple, ce qu'il a pris, les magistrats en font autant, tous les gâteaux et harengs y passent, le peuple se précipite pour se les arracher, chacun veut emporter quelque morceau, attaché à son chapeau. Enfin le bourgmestre donne le signal du retour et le drapeau marche en tête suivi par la musique, les tireurs, les magistrats et le clergé. Le peuple ferme la marche en chantant; de retour à la ville les jeunes gens vont à la danse.

Pour terminer la fête on allume, à l'entrée de la nuit, sur la vieille montagne un grand tonneau goudronné attaché à un haut pieu et plus de cent feux allumés sur toutes les hauteurs des environs répondent à ce signal.

Quant à l'origine de cette coutume bizarre, qui s'appelle « tonneken-brand », et dont on trouve la première mention dans les comptes de la ville de l'année 1398 (qui font partie des « Archives du royaume » à Bruxelles), les opinions sont partagées.

Les uns prétendent que la fête se célèbre en mémoire d'une
reuse délivrance d'un long siège; les autres n'y voient qu'une
sion à l'Évangile où Jésus rassasie cinq mille hommes (1).

A Ypres on nomme ce jour « borrelle-sondagh, » parce que jadis
enfants, des torches ou « borrelle » en main, parcouraient les
s en criant : « borrelle, borrelle, steeckt het vier in de helle, »
nbeau, flambeau, allumez le feu dans l'enfer.

On dit qu'ils voulaient ainsi représenter les Juifs qui, avec des
ches, allèrent chercher le Seigneur au jardin des Oliviers; de
me en s'asseyant tranquillement, avec leurs flambeaux allumés,
ant les portes, ils semblent éclairer le Christ dans sa marche
s la prison.

Le nom de « borrelle sondagh » nous rappelle celui de « dimanche
bourres, » par lequel on désigne dans le département des Ardennes
même jour, qui ailleurs, se nomme « dimanche des brandons » ou
les bordes. » Toutes ces dénominations tirent leur origine des
ches ou des feux qu'on allume ce jour. Des analogies que l'on
uve entre les usages de cette fête existant en France et ceux qui
nent en Belgique, il résulte sinon la preuve, du moins la pré-
nption très-fondée, que le nom de « behourdich-zondag » ou « be-
urdic-zondag » qui, dans les documents du Hainaut et de Namur,
si bien que dans les documents flamands du moyen-âge, désigne
vent soit le premier, soit le deuxième dimanche du carême, n'a
s d'autre signification.

Il est vrai que le mot provençal de « behourdiz » (« behordeis,
hordeis, bouhordeis, » en bas-latin « behordium, ») signifie, dans
principe, combat, course de lances ou de bâtons, et que les Proven-
ux ont donné au premier dimanche du carême le nom de « jour

(1) Belgisch Museum. Gent, 1837, t. I, 176 sq.; Légendes et Traditions de la
lgique, par M. de Ploennies. Traduit par L. Piré. Cologne, 1848, p. 234 sq.
(2) Ana, cah. I, p. 9.

du bouhourdis, bouhourdüch, ou bourdich, » à cause de la coutume qu'ils avaient autrefois, de joûter au bâton ou à la lance (1), usage que nous retrouvons en Belgique dans les joûtes ou tournois qui avaient lieu au même jour à Malines et à Lille (2). Mais aussi bien qu'à Lyon les rameaux verts, auxquels on attache des gâteaux et des oublies, le premier dimanche du carême, s'appellent à présent « brandons, » les — « bouhours » ou bâtons pour s'entreheurter (« bouhourder, behourder ») ont pris à Valenciennes une autre acception, et désignent maintenant les torches de filasse trempées dans du goudron, que les enfants y allumaient, il y a peu d'années, le soir du premier dimanche du carême. Cet usage est parfaitement analogue à celui qui existe encore au même jour dans le pays de Limbourg, et il est possible qu'il ait valu au premier dimanche du carême le nom de « behourdich zondag. »

A Bruges, où chaque dimanche du carême se signale par une espèce de fête ou de « kermesse, » qui a lieu dans l'un ou l'autre des quartiers de la ville, le premier dimanche du carême s'appelle « dullis » ou « sottiskermis. » Cette fête, qui est suivie des kermesses appelées « beggynekermis, potteriekermis et sint Salvatorkermis, » est la plus fréquentée, la plus joyeuse et la plus bruyante de toutes, ce qui lui a donné son nom de « kermesse des sots ou des fous. »

Quant à l'origine des feux qui s'allument le premier dimanche du carême, on a presque la certitude, qu'ils sont les vestiges d'une ancienne fête païenne en l'honneur de Thor ou Donar. A l'entrée du

(1) M. le baron de Reiffenberg a expliqué ce mot par le thiois : « behoorten » ou « behoorden, » père du mot français « heurter, » et qui convenait très-bien à cette espèce de tournois primitif (*).

(2) La fête bien connue du Roi de l'Épinette à Lille se célébrait chaque année le premier dimanche du carême.

(*) Coremans, p. 102.

printemps, on implorait la bénédiction de ce Dieu du printemps pour garantir les champs et les semailles de tout malheur. C'est pourquoi les campagnards limbourgeois n'ont pas tout-à-fait tort lorsqu'ils affirment que ces feux s'allument pour l'ouverture des travaux champêtres.

Le premier et le deuxième dimanche du carême, on fait en Belgique une collecte à toutes les messes et à tous les offices pour l'Université catholique de Louvain.

---

24 février. — (*Osmunda regalis.*) Saint Ethelbert; saint Mathias; saint Modeste.

Les jours de la première semaine du carême ont presque tous des noms particuliers.

Le lundi s'appelle » blauwen maendag » lundi bleu (1), dénomination que l'on attribue à la coutume de tendre ce jour les églises en bleu ou en gris, et qui, en Allemagne, désigne le lundi du carnaval. Étant le lendemain du grand carnaval ou « groote Vastelavond, « le lundi bleu est un jour d'amusement populaire par excel-

(1) Quelques auteurs expliquent ce nom par « lundi inutile », le mot « blauw » en flamand aussi bien que « bleu » en français ayant la signification de « nul, vide, » signification qui s'est conservée dans les phrases « eene blauwe uitvlugt; blauwe bloempjes, » etc. « faire des coups bleus, des contes bleus. »

D'autres croient que le mot dérive soit du vieux « blueten, » se réjouir, « blisse » (gaieté) soit de l'anglais « plough-monday, » parce qu'en différentes villes de l'Allemagne on promenait, le lundi bleu, une charrue, tout comme en Angleterre au « plough-monday. »

lence et c'est de là qu'est venue l'habitude désastreuse de « la saint lundi » ou de « faire le lundi bleu » (« blauwen maendag houden »).

Dès le douzième siècle, on essaya en Belgique, de combattre la coutume du lundi bleu, comme païenne, impie et désordonnée. Les méfaits commis ce jour-là se punissaient plus sévèrement que ceux qui étaient commis un autre jour; les moines faisaient des prêches particuliers aux compagnons de métiers pour les faire renoncer aux lundis bleus, aussi nommés « vryen-maendagen, » lundis libres, ou « pufmaendagen, » lundis de plaisir, mais tous ces efforts n'eurent qu'un faible succès, puisque l'habitude de faire le lundi continue à subsister (1).

Le mardi s'appelle « broederlyke-tuchtiging-dinsdag » mardi du châtiment fraternel, d'après l'Évangile du jour. Les maîtres d'écoles, en plusieurs endroits, pour être d'accord avec les exigences du jour, punissaient ceux de leurs élèves qui, pendant l'année, s'étaient montrés les plus dignes de cette distinction.

Le jeudi tire son nom de « cananiterin-donderdag, » jeudi de la cananéenne, également de l'Évangile. C'était autrefois une espèce de fête des dames, qui avait quelque analogie avec la veille des dames, bien que les cadeaux fussent de petite valeur.

Le vendredi est nommé « Wynboer-vrydag, » vendredi des vignerons, encore d'après l'Évangile du jour. C'était jadis un jour de fête pour les vignerons (2).

Au dix-septième siècle se tenait dans l'hôtel de ville de Bruxelles, pendant la première semaine du carême, une foire appelée « la foire aux verres » ou « le marché aux glaces du grand carême (« glazemerct van den grooten vastelavond »). Elle existait déjà en 1635. On n'y allait que de nuit; les salles du palais étaient remplies de toutes sortes de marchandises, et les dames de la cour, assises dans les

(1) Coremans, p. 47.

(2) Coremans, A. b., p. 49 50; 58; 63.

boutiques et parées à l'avantage, jouaient des pièces d'orfèvreries et autres bijoux à la façon qui se pratiquait à la foire de Saint-Germain » (1).

---

24 février. (*Amygdalus persica*. Saint Mathias, en l'honneur duquel six églises sont consacrées.

Cette fête est un grand jour de sort pour les hommes. Si on pose sur l'eau contenue dans un vase des deniers creux, celui dont le denier ira le premier à fond doit mourir le premier.

Si, la nuit, on jette un soulier en arrière par dessus sa tête, et que la pointe se dirige vers la porte de l'appartement, on le quittera bientôt soit pour aller rejoindre ses ancêtres, soit au moins pour déloger.

Si saint Mathias trouve de la glace, il la brise; s'il n'en trouve pas, il en fait (2).

S'il gèle pendant la nuit, le froid ne cessera pas avant quarante jours. C'est pourquoi en quelques localités on place la nuit dans le vestibule un pot d'eau pour voir si l'eau gèlera ou non (3).

Dans le pays de Limbourg on dit : « sint Matthys werpt den eersten steen in 't ys, » saint Mathias jette la première pierre dans la glace (4), pour désigner le commencement du dégel qui, avant la réforme du calendrier, avait ordinairement lieu vers cette époque. Aussi était-il d'usage en différentes villes de transporter, le jour de saint Mathias, les neiges et les glaces hors des portes, sur des chariots conduits par des gens masqués qui faisaient mille tours aux jeunes filles (5).

(1) Wauters, H. d. B., III, 48; Revue de Bruxelles, 1841, octobre.
(2) Coremans, p. 77.
(3) *Tuinman Voorteekenen*, 5.
(4) *Tuinman*, I, 94.
(5) Coremans, p. 15.

Les sociétés nommées « Kalandbroers, Kalendebroeders » ou « fratres Kalendarii, » qui reconnaissaient saint Mathias pour leur principal patron, célébraient cette journée très-pompeusement. Ces [illegible] confréries, connues dans les diverses contrées de la Basse-Allemagne, se composaient d'ecclésiastiques et de séculiers, mariés ou non; les femmes même n'en étaient pas exclues. Leur but était de prier en commun, de décider quels jours de fête devaient être particulièrement célébrés et avec quelles solennités (ad festa et sacra singuli [illegible] mensibus ordinanda) enfin de se réunir afin de s'adonner à des amusements honnêtes. L'association, qui reconnaissait une parfaite égalité de rangs à ses membres, s'occupait de fixer la somme d'aumônes à accorder aux pauvres qu'elle jugeait dignes de pareils dons. La réception des membres, parmi lesquels se trouvaient toujours six ou douze ecclésiastiques, se faisait à la majorité des voix. Chaque confrérie avait ses doyens et camériers qui réglaient ce qui se rattachait aux affaires financières et à l'observation des règlements, approuvés ordinairement par les évêques des diocèses respectifs. Tous les membres s'assemblaient le premier de chaque mois pour régler les affaires de la société et pour assister à un repas commun. C'est ce qui a donné lieu à la dénomination de « calandgilde » ou « broederschap der kalenderbroederen. »

Personne ne sait au juste quand ces associations prirent naissance. Elles se disaient très-anciennes et leurs repas communs rappellent les agapes des premiers chrétiens, qui, malgré les défenses formelles et réitérées de plusieurs conciles, continuèrent à subsister jusqu'à la fin du septième siècle. Toutefois, on a cherché à prouver qu'elles ne datent que du treizième siècle, lors de l'institution du rosaire par saint Dominique, et que le couvent d'Ottberg, sur le territoire de l'abbaye de Corvey, en Westphalie, fut leur berceau, d'où elles se seraient étendues dans les Pays-Bas et sur une grande partie de l'Europe. Ce qui est certain, c'est que différents papes et empereurs leur avaient témoigné de la bienveillance [illegible]

les rois de France leur permirent de s'établir dans leur royaume. Au commencement du seizième siècle encore, les « Kalenderbroederen » ou « Kalandbroers » étaient bien vus partout et avaient acquis d'importantes possessions. Mais, peu de temps après, il s'éleva contre eux des accusations de tout genre. Les protestants prétendirent que les Kalandbroers s'adonnaient à la débauche. Le bras séculier ne tarda pas à sévir contre eux; leurs confréries furent dissoutes et leurs biens confisqués au profit de l'État. Même dans les pays catholiques, cet exemple trouva des imitateurs; il n'y eut que quelques associations fondées sur des principes analogues, par exemple les chapitres de sainte Marie à Tirlemont, à Léau, etc., qui ne furent pas abolies. Ces chapitres qui remontent au treizième siècle, sont les premiers, en Belgique, parmi lesquels on trouve, outre des ecclésiastiques, des frères séculiers, mariés ou non; cependant, on n'y acceptait pas de personnes mariées en secondes noces. Si l'on en croit la tradition, chaque frère devait s'engager par serment à ne pas déclarer le montant des revenus de l'association.

En 1794, les dernières de ces associations semi-ecclésiastiques disparurent, mais à Tirlemont on raconte encore de nos jours des récits fabuleux qui se rattachent au chapitre de sainte Marie, dont les membres étaient appelés par le peuple « hinnen priesters. » Les phrases flamandes « hy geeft eenen grooten kaland » (il donne un grand banquet), ou « hy kalandert reeds de gansche week » (il fait déjà la vie pendant toute la semaine), que l'on entend souvent dans la bouche des classes inférieures, pourraient bien être le dernier souvenir des anciens kalandbroers (1).

(1) Coremans, p. 123-125; Telleri dissert. de Fratribus Kalendariis; Van Alkemade, I, 302-3.

26 février. (*Vinca minor.*) Saint Alexandre; saint Nestor.

Saint Alexandre est patron de Theux, près de Spa, et de Xhendelesse, près de Verviers, deux paroisses qui, l'une et l'autre, appartiennent à l'évêché de Liége.

---

27 février. — (*Pulmonaria officinalis.*) Saint Euchaire ; sainte Honorine; saint Léandre.

A Bruges, les sociétaires de saint Sébastien tirent à la cible, chaque mercredi du carême, pour des craquelins. Celui qui atteint le premier le petit cercle noir, est tenu de donner, au tir subséquent, au moins quatre craquelins de grandeur ordinaire.

La Société donne, à chaque tir, le grand craquelin et dix petits (1).

---

28 février. — (*Crocus vernus.*) Saint Aily; sainte Ermine; saint Oswald; saint Romain.

A Courtrai, se faisait autrefois une procession en mémoire de la délivrance de la ville menacée par des Écossais, en 1580; mais Courtrai ayant reçu une garnison écossaise en 1707, cette procession cessa d'avoir lieu (2).

(1) Constitution et Règlement de la Société royale de Saint-Sébastien à Bruges Bruges, 1846.

(2) Schayes, p. 154.

MARS.

Le mois de mars, qui fut pendant des siècles le premier mois de l'année, a conservé en flamand le nom de « lentemaend », mois du printemps, que Charlemagne lui a donné en l'appelant « Lentzinmânoth. »

Bien que dans les documents flamands du moyen-âge la dénomination de « maerte, meerte » se trouve plus fréquemment employée que toute autre, il est certain que « lentemaend » était déjà, à une époque plus reculée, en usage chez les Germano-Belges. Les Anglo-Saxons se servaient également du nom de « Lenctmonat » pour désigner leur « Hredmonath », mois de Hreda ou Rheda, déesse à laquelle ils avaient consacré le mois de mars.

Quant aux noms de « Dorremaend », mois sec, et de « Thormaend », mois de Thor, qui s'appliquent également à mars, nous ne savons pas si l'une et l'autre de ces dénominations ont été d'usage dans les Pays-Bas, ou si l'une d'elles n'est pas une corruption de l'autre.

Thormaend se retrouve dans les pays germaniques du nord, où « thorri » en islandais, « thore » ou « thorsmonad » en suédois, désignent le mois de janvier, et « tormaaned » en danois, « thurrmonad » en suédois, celui de mars ; mais, d'après Biörn, toutes ces dénominations ne se rattachent pas au nom de Thor ou Donar, mais

à l'âpreté de l'hiver, de sorte que « thorri » aussi bien que « tormaaned, thurrmonad » et « dorremaend » signifient « mois sec », ce qui serait parfaitement d'accord avec le nom de suchyi (« sushiz », ou « sushez », en slavon d'aujourd'hui), que les anciens Slaves ont donné au mois de mars.

---

1 mars. — (*Album porrum.*) Saint Aubin, patron de cinq églises du diocèse de Namur.

Dans la Campine les jeunes filles et les jeunes garçons vont crier en plein air la veille de mars, avant de se coucher : « Red, red, brengt raed, raed! » pour apprendre quel sera leur mari ou leur femme, car ils croient alors voir en rêve l'objet de leurs vœux.

Dans le pays wallon, où l'on pratique le même usage, on crie : « mars, mars » au lieu de « red, red (1). » Les jeunes filles des environs de Liége jettent aussi, pendant neuf jours, à commencer du 1er mars, avant de se coucher, leurs bas derrière elles, par-dessus la tête, en disant chaque fois trois *pater* et trois *ave*. Elles ne regardent les bas que le lendemain matin. Sont-ils tombés en croix, on ne se mariera pas encore; dans le cas contraire, on voit le futur mari en songe. Mais si les bas sont tombés en croix et si en rêve on voit un cercueil, il faut se résigner à rester fille.

Nous n'osons pas essayer de donner une explication plus ou moins hasardée sur la signification des paroles ni sur l'origine de cet usage. Mais ce qui est très-singulier, c'est que des pratiques analogues se retrouvent chez les jeunes filles tchèques en Bohême.

(1) Coremans, p. 16.

D'après l'édit sur la chasse, donné le 31 août 1613 par l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, à Bruxelles, il était interdit de chasser depuis le 1[er] mars jusqu'à la sainte Madeleine, sous peine de payer une amende de dix réaux et une somme d'indemnité pour les dommages causés dans les champs (cf. article 46).

Le même édit défendit, sous peine de soixante réaux d'amende et d'une somme d'indemnité pour les dommages causés dans les champs, de poursuivre, durant le temps susdit, perdrix, faisans et hérons soit avec des chiens, soit avec des oiseaux (art. 78).

L'article 57 de l'édit prohiba, pendant la durée de l'accouplement des perdrix, l'usage de lévriers ou « ligh-honden », et l'article 68 défendit de porter, depuis le 1[er] mars jusqu'au dernier jour d'août, des grapins ou « klimsporen », sous peine de les perdre et de payer vingt réaux d'amende.

Le 1[er] mars de chaque année, ledit édit devait être proclamé de nouveau sur toutes les places et dans toutes les localités où d'habitude se faisaient les publications des lois (1).

---

2 mars. — (*Cerastium pumilum.*) Bienheureux Charles le Bon saint Simplice.

Le bienheureux Charles le Bon, comte de Flandre, fils de Canut, roi de Danemarck, et d'Adèle, fille de Robert-le-Fris amené à Bruges aussitôt après le martyre de son père et re éducation soignée à la cour de son oncle, Robert de Jérusa en l'instruisant des devoirs d'un prince administrateur et gue

...lmans. *Lotgevallen van eenen turnhoutschen jager.* Tur
...

inspira des principes éminemment religieux. Charles se distingua par sa bravoure dans la Terre-Sainte et dans la guerre de son oncle contre les Anglais, et, après la mort de Baudouin à la hache, il fut déclaré son successeur plus encore par les vœux unanimes de la noblesse et du peuple, que par la dernière volonté de Baudouin. Dès lors il consacra sa vie entière au bonheur des Flamands et sa réputation s'étendit si loin, qu'on lui offrit l'une après l'autre la couronne de Jérusalem et celle de l'Empire. Mais ses vertus lui attirèrent une haine mortelle de la part d'une famille puissante de Bruges, dont il avait dû punir les injustices. Pour se venger du noble comte, elle forma le projet de l'assassiner, et un jour que le prince assistait, selon sa coutume, à la messe dans une chapelle haute de l'église de Saint Donatien, et priait avec ferveur au pied de l'autel de Marie, un des conjurés lui abattit le bras d'un coup de hache et un autre lui fendit le crâne. Son corps fut enseveli d'abord dans l'église de Saint-Christophe, où on lisait jadis son épitaphe latine; plus tard ses restes sacrés furent transportés à la basilique de saint Donatien, et y demeurèrent jusqu'à la fin du dernier siècle, époque à laquelle l'église tomba sous le marteau du vandalisme révolutionnaire. Les reliques du saint Martyr furent cependant gardées avec respect et, le 2 mars 1827, sept cents ans après la mort de Charles, elles furent replacées solennellement sur un autel dans l'église de Saint Sauveur, aujourd'hui cathédrale.

Le jour de sa fête attirait autrefois un grand concours de fidèles ; les fiévreux surtout affluaient de tous côtés pour se guérir en buvant dans le crâne du bienheureux Charles le Bon (1).

(1) De Smet, M. d. M., p. 310-312; Gazet, p. 395-6.

---

3 mars. — (*Mesembrianthemum aureum.*) Sainte Cunégonde; saint Gervin.

Le 3 mars 1175, mourut le B. Frédéric, Norbertin, fondateur du couvent de Mariengardt ou Jardin de Marie. Il avait, dès l'âge le plus tendre, consacré son innocence à la sainte Vierge. Il fit plusieurs miracles par son intercession, et introduisit la coutume de célébrer tous les samedis la messe en son honneur (1).

---

4 mars. — (*Alsine media.*) Saint Casimir; saint Phocas.

Le second dimanche de carême s'appelle à Bruges et à Ypres « de Craecke-Sondagh » ou dimanche des craquelins.

En l'honneur du saint sacrement les gildes faisaient autrefois à Ypres un ommegang, et portaient « eene groote en mannelycke Craecke, verciert met vergulde oupeelen ende anderzins » (un grand craquelin de la hauteur d'un homme, décoré d'oublies dorées et d'autres ornements) lequel, après la procession, était le prix d'un tir qui terminait la fête (2).

(1) B. M., p. 44.
(2) Ana, I, 3.

5 mars. — (*Helleborus viridis.*) Saint Théophile; sainte Théophanie.

Commémoration de tous les saints de l'ordre de Saint-Augustin.—
Le Pape Innocent XII a accordé, le 28 mars 1699, indulgence plénière
tous les fidèles qui visiteront le 5 mars, le 17 mars, le 4 mai, le
6 mai, le 28 août ou le 18 novembre, l'église de Notre-Dame de
answyck, à Malines (1).

---

6 mars. — (*Narcissus Pseudonarcissus.*) Sainte Colette.

Cette sainte réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, canonisée
ennellement par le pape Pie VII, en 1807, est très-honorée à
nd, où elle mourut en 1447.

Il y a de nos jours en Belgique sept communautés de religieuses
rtant le nom de Colettines et six couvents de Clarisses-Colettines, qui
partiennent à l'ordre de Sainte-Claire, réformé par sainte Colette.

Le jour qui suit immédiatement le premier lundi de mars, s'ap-
lait autrefois « Afterdag » (2).

(1) Sire, p. 169-170.
(2) Coremans, p. 110.

7 mars. — (*Narcissus pseudonarcissus simplex.*) **Sainte Perpétue: saint Thomas d'Aquin.**

La fête de sainte Perpétue, bien qu'elle ne se chôme en Belgique que dans l'Église, est une des plus anciennes fêtes chrétiennes. Nous la trouvons déjà indiquée dans la première liste de fêtes, dite de Rome, qui remonte à l'an 354 (1).

Le mercredi de la seconde semaine du carême s'appelle à Ypres « kattewoensdag », parce que ce jour on précipitait des chats de la tour de la halle de la ville, en souvenir, dit-on, de la renonciation des Yprois au culte de Vrya ou Freya, qui en sa qualité de déesse de la guerre et de sœur d'Odin, le suivait à la guerre sur un char traîné par des chats.

Cet usage qui remonte à la plus haute antiquité, puisqu'un ordre de Baudouin III, comte de Flandre, daté de l'an 962, en décréta l'observation annuelle, se pratiquait d'abord le jour de l'Ascension, à l'occasion de la foire qui se tenait vers cette époque.

Jusqu'à 1231, époque à laquelle la construction de la tour de la halle ainsi que celle de la première moitié de la halle (Lakenhalle) furent terminées, on précipitait les chats du haut de la tour du vieux et du nouveau château; puis, de la tour de l'église de Saint-Martin; plus tard enfin, de la tour de la halle.

En 1475, on transféra la cérémonie, qui du reste se répétait ordinairement le jour de la grande kermesse ou le « Tuindag. » au mercredi de la seconde semaine du carême appelé de là « kattedag. » La foire qui depuis le dixième siècle, se tenait à Ypres dans la seconde semaine du carême, en reçut le nom de: « katte » ou « Koude-Ypre-feest. »

Le 28 février 1714 on reprit l'usage qui, depuis 1674, avait cessé

(1) Mai, Script. vet. nov. collect., t. V, p. 54-56.

d'être pratiqué, et ce n'est qu'en 1818 qu'il a été entièrement aboli (1).

En beaucoup d'endroits on appelle ce mercredi « Overleverings-woensdag, » mercredi de la tradition, d'après l'évangile de ce jour (2).

---

8 mars — (*Narcissus lætus.*) Sainte Félicité; saint Jean de Dieu; saint Philémon.

A Dinant on procédait ce jour-là au renouvellement des vingt-et-un jurés, qui avait lieu auparavant le 22 janvier.

La fête du saint fondateur de l'Ordre de la Charité, qui mérita par sa piété d'être appelé Jean de Dieu, se célèbre dans toutes les églises de la Belgique, mais surtout dans les nombreuses communautés d'hommes et de femmes qui l'honorent comme patron.

---

9 mars. — (*Narcissus bullocodium.*) Sainte Françoise.

---

(1) Plaetselyke gewoonte van Ypre door J.-J. Lambin, N. L. 1834. p. 137-141. Ana, cah. I, p. 6, 14; Korte Uyt-Legghinge eeniger godvruchtigher Ghewoonten van de Borghers van Iper, namentlyck van 't smyten der catten, door Aert Hierakx, borgher van Iper. Iper, 1714. Th. Lansens. De Katten en het Ypersche Kattenfeest. De Toekomst, t. II, 40-43.

(2) Coremans, p. 54.

10 mars. — (*Veronica triphyllos.*) Fête des 40 ss. Martyrs de Séb.

S'il gèle cette nuit, le froid ne cessera pas à moins de 40 jours, et l'année ne sera pas fertile. Cette croyance populaire pourrait bien se rattacher au nom chrétien de ce jour, 40 martyrs ou 40 chevaliers (1).

A Vissenaeken, village près de Tirlemont, se célèbre la fête du bienheureux Hymelin, qui attire chaque année un grand concours de fidèles, bien que ce saint n'ait pas encore été canonisé par autorité apostolique.

Hybernois de nation et parent de saint Rombaut, il mourut d'une fièvre pestilentielle et fut inhumé dans l'église de cette commune, où plusieurs miracles se sont opérés par son intercession (2).

---

11 mars. — (*Erica vaguus.*) Saint Constantin; saint Euloge; saint Goslin; saint Vindicien.

Saint Vindicien, évêque de Cambrai, mourut à Bruxelles en 706 (3).

Le troisième dimanche du carême, oculi ou Toogdag, s'appelle d'après l'évangile de ce jour « stom-duivel-zondag, » dimanche du diable muet.

(1) Coremans, p. 77.
(2) Gazet, p. 325.
(3) B. M., p. 49.

A Courtrai se faisait autrefois une procession dans laquelle paraissait Pilate avec sa femme et quatre soldats qui traînaient Jésus-Christ portant sa croix; cette procession fut supprimée en 1707.

A Ypres, on nomme ce jour de « quene-sondagh, » dimanche de la vieille femme, parce qu'autrefois les enfants, portant une petite poupée dans un panier couvert, parcouraient les rues en chantant :

Oude quene babelboone,
Isse oudt, s'en is niet schoone;
Gheeft se doch een ey,
Daer me looptse wey.

(Vieille femme babillarde, bien qu'elle soit vieille et qu'elle ne soit pas belle, donnez-lui pourtant un œuf, avec cela elle s'en va).

On dit que c'est en souvenir de l'ancien testament qui disparut le jour de Pâques, et que la poupée doit représenter la synagogue; mais selon toute probabilité cette figure est un emblême de l'hiver, que les enfants portent dehors. Car l'hiver est assez généralement représenté par une vieille femme, et nous rencontrons dans presque tous les pays tant teutoniques que slaves la cérémonie de l'expulsion de l'hiver.

A Furnes on donne le nom de « oude-queinendag » ou « oude wyvekensdag, » jour des vieilles matrones, au deuxième dimanche après Pâques (1).

(1) Coremans, p. 43-44. — Schayes, p. 153. — Ann, I, 11-12. — Liebrecht, O. J., p. 182 sq.

12 mars.—(*Ixia bullocodium.*) Saint Grégoire le Grand, patron des écolie—, auquel est consacrée l'église de Flamierge-Roumont dans la province de Luxe— bourg.

C'est surtout dans le pays wallon que la fête de saint Grégo— donne lieu à beaucoup de particularités.

Les garçons qui fréquentent les écoles ont le privilége de faire — jour-là, une quête. Ils s'en vont débiter devant chaque maison qu— que chanson relative à la fête, et on leur donne d'habitude des œu— de la farine, du beurre, etc., pour en faire des galettes. Dans quelqu— localités près de Dinant et de Huy, les garçons qui font la quê— habillent l'un d'eux en évêque pour représenter saint Grégoire; dan— d'autres villages du pays de Namur, où le maître accompagn— lui-même ses écoliers, quatre garçons sont travestis. L'un d'eux es— déguisé en saint Grégoire, un autre en chapelain du pontife; le troi— sième représente un boulanger et le quatrième un sergent. Le bou— langer porte sur le dos un sac dans lequel il met tout ce qu'o— reçoit. La quête terminée, on retourne à l'école où l'évêque auss— bien que les autres garçons, choisit une femme parmi les petite— filles qui fréquentent l'établissement. La mère de saint Grégoire e— celle de sa femme sont tenues de faire pour toute la compagnie l— « maton, » (des pistolets cuits au lait), des galettes, des « kouk— backs » ou « vonts » (ainsi s'appellent les omelettes en wallon). O— mange puis on danse, et c'est souvent le maître d'école lui-même q— joue du violon pour amuser les enfants.

Dans quelques villages près de Saint-Hubert, cette quête et ce— fête ont lieu la veille de la conversion de saint Paul; nous ignor— pour quel motif.

Dans les environs de Liége, les écoliers ont le droit de met—

jour de saint Grégoire, leur maître à la porte, et celui-ci est astreint à leur donner le soir un régal.

Dans le Hainaut, la fête de saint Grégoire ne se célèbre presque plus.

Il en est de même en Brabant.

A Diest et dans les environs de cette ville, les écoliers vont encore le matin à l'église pour assister à la messe qui se dit en l'honneur de saint Grégoire; le reste de la journée leur appartient.

A Louvain, on proclame ce jour-là, dans toutes les écoles de la ville, celui des écoliers qui s'est le plus distingué parmi ses condisciples. On l'appelle « primus » ou premier, à l'imitation des premiers en philosophie dans l'ancienne université. Toute l'école, marchant en ordre, conduit à la grande messe ce « primus » couronné et précédé d'un écolier portant un laurier. Les autres élèves, ayant une branche de laurier attachée à la boutonnière, ne cessent pendant tout le trajet, de faire retentir l'air du cri de « vivat primus he! » Dans l'après-dîner, les écoliers se rendent dans le même ordre hors des portes de la ville pour s'y livrer à la danse et à la joie (1).

Dans la même ville, le jour de saint Grégoire donnait encore lieu à un autre usage.

C'était surtout alors que les femmes dont les enfants pleuraient continuellement, se rendaient dans l'église des Hospitaliers, pour faire un pèlerinage à saint Jean le pleureur (sint Jan den greysen) (2). La chapelle au Château César, rebâtie en 1457 sur l'emplacement de l'ancienne, construite en 1140 mais démolie plus tard, était dédiée à saint Jean l'évangéliste. Le prévot y prononçait quelques prières sur l'enfant, et la mère retournait chez elle avec l'espérance de voir cesser ses pleurs.

A l'occasion de ce pèlerinage, il y avait une foire au château, où

(1) Schayes, p. 234-5.

(2) Sans doute pour gryzende?

tous les bambins de la ville allaient dépenser leurs liards en friandises (1).

A Malines, les écoliers se rendaient autrefois processionnellement le matin de ce jour, à l'église de Saint-Rombaut pour y assister à la messe en l'honneur de saint Grégoire ; dans l'après-dîner, ils se promenaient avec leurs professeurs hors de la porte de Diest et s'y amusaient à différents jeux.

En Flandre la fête de saint Grégoire se célèbre dans les écoles des dentellières ou « kantwerkscholen. » Comme ailleurs au jour de sainte Anne, on y pare la veille de la saint Grégoire les écoles de fleurs, de buis et d'une belle couronne suspendue au plafond. On distribue alors les prix annuels aux filles qui se sont distinguées par leur assiduité au travail et par leur bonne conduite (2).

En quelques localités de la Flandre, entr'autres à Peteghem, les écoliers ont le droit de lier leur maître, « meester binden, » en vue d'être régalés par lui d'une goutte de genièvre au sirop. L'après-dîner, ils vont avec le maître à une ferme des environs, où ils s'amusent jusqu'à la nuit tombante en buvant de la bière et en mangeant des mastelles.

A Termonde on chante encore une chanson qui se rattache à l'ancienne coutume de proclamer ce jour le *primus*. La voici :

De primus zal tracteeren
Kom, myn liefke, kom, kom, kom;
De primus zal tracteeren,
Kom, myn liefke, kom;
Van den jambon, bon, bon, bon,
Van den jambon (3).

(1) Piot, p. 40-1.
(2) Liedjes voor de kantwerkscholen, door C. Duvillers. Brugge, 1846, p. 8-9.
(3) Wodana, p. 85.

13 mars. — (*Viola tricolor.*) Sainte Christine; sainte Euphrasie; saint Théodore.

Dans les communes du pays de Waes, on publiait tous les ans soit e dimanche, soit un autre jour de la semaine avant la mi-mars, les rdonnances du grand bailli et des grands échevins sur les réparations à faire; car toutes les réparations aux chemins, aux haies, aux onts, etc., déclarées nécessaires par la commission spéciale qui visitait annuellement tous les chemins entre Noël et la Chandeleur, evaient être faites de la mi-mars au dernier jour de mai (1).

---

14 mars. — (*Soldanella alpina.*) Saint Alfred; sainte Mathilde.

Il n'y a qu'une seule église du diocèse de Gand qui soit consacrée sainte Mathilde.

Le quatrième mercredi du carême s'appelle « Geboren-blinde-oensdag, » parce que l'évangile de ce jour rapporte l'histoire de aveugle-né; on avait l'habitude d'accorder ce jour-là quelques se-ours aux aveugles nécessiteux (2).

(1) Costumen van den Lande van Waes, p. 135.
(2) Coremans, p. 54.

---

18 mars. — (*Tussilago farfala.*) Saint Longin ; saint Zacharie.

La « mi-mars » ou « half-meerte » est le jour où, en beaucoup d'endroits du Brabant et du pays de Limbourg, les domestiques quittent leur service pour en prendre un autre ou pour se marier. A Diest ainsi qu'à Dixmude, c'est le jour des déménagements.

A Anvers, où le changement de service se fait ordinairement à la saint Pierre, on a l'habitude de s'informer, le jour de la mi-mars, des intentions de ses domestiques en leur adressant la question de rigueur : « Blyft-je 't jaer? » Est-ce que vous demeurez cette année? Quand on ne leur demande rien, les domestiques savent à quoi s'en tenir. Ils disent : « 'K ben niet gevraegd, » on ne m'a pas fait la question, et cherchent un autre service.

A Louvain l'engagement des domestiques se fait à la foire de « mi-mars, » appelée à cause de cela « veersekensmerkt, » marché aux génisses. Cette foire, qui a toujours lieu le 17 mars, donnait autrefois sujet à mille plaisanteries de la part des étudiants. C'était à qui imaginerait le trait le plus ingénieux pour taquiner les jeunes servantes ou pour abuser de leur crédulité !

Le bourgeois de Merchtem ou de Capelle-au-Bois, qui allait habiter en Flandre, restait soumis aux usages et aux coutumes du lieu où il avait acquis la bourgeoisie, à la condition qu'il vînt y résider tous les ans pendant trois fois quarante jours : à la mi-mars, au mois d'août et à la saint Remy.

Pendant ce terme, il devait avoir : « son feu ardant, son koc chantant, et sa warde en sa maison, » d'après l'accord spécial passé à Bruxelles le mardi avant la saint Urbain 1318, entre le duc de Brabant et le seigneur de Termonde (1).

(1) H. d. E. d. B., vol. II, 65.

16 mars. — (*Narcissus nutans.*) Saint Cyriaque ; sainte Eusébie ; saint Héribert.

Sainte Eusébie, fille de saint Adallade et de sainte Rictrude, abse de Hamaye, mourut le 16 mars, vers l'an 673. Elle fut solenlement inhumée dans l'église de son abbaye, consacrée à la vierge saint Vindicien (1).

Le jeudi de la mi-carême s'appelle en flamand « heerlyken dondag, » jeudi magnifique, tandis que le samedi de la même semaine te le nom de « Mulier adultera, » samedi de la femme adultère. En quelques endroits on brûlait, ce samedi, un mannequin de paille rant une femme (2).

---

17 mars. — (*Viola odorata.*) Sainte Gertrude, patronne de Nivelles.

Cette sainte, à laquelle quarante-deux églises sont consacrées Belgique, et qui a donné son nom à Sint-Gertruidenberg en lande, était la fille du bienheureux Pépin de Landen. Ayant sa jeunesse choisi Jésus pour son époux, elle se retira secrètent dans une localité de la Frise orientale, pour échapper aux ances de son père qui voulait la marier au fils du duc d'Ausie. Ce jeune homme étant mort, Gertrude retourna dans la son paternelle, et y resta jusqu'à ce que sa mère Itte ou Ideberge,

(1) B. M., p. 53.
(2) Coremans, p. 58-67.

devenue veuve, convertit son palais de Nivelles en un monastère. Alors Gertrude prit le voile avec plusieurs autres vierges et fut élue abbesse; sa mère l'assista dans cette charge. Pour pouvoir mieux vaquer à la contemplation et à la prière, elle confia, lors de la mort de sa mère, la direction de son monastère à des frères religieux, mit à sa place une de ses cousines, Wilfetrude, qu'elle avait élevée dans le couvent, et ne s'occupa plus que de jeûnes, de prières et de mortifications. Trois années après, âgée de trente-trois ans, elle mourut le 17 mars 664, le jour même qui lui avait été prédit comme celui de sa mort.

On vénère encore ses restes à Nivelles, où l'on conserve aussi la coupe appelée « patera Nivigellensis, » dans laquelle on buvait autrefois au souvenir de sainte Gertrude (Sinte Geerts-Minne). Car de même qu'on avait coutume de boire au souvenir de saint Jean et de saint Martin, on buvait aussi à la mémoire de sainte Gertrude. On ne sait pas au juste à quelle époque cette pieuse coutume a pris racine, mais les chroniqueurs racontent que le comte Florent V de Hollande, avant de quitter la ville d'Utrecht, l'an 1296, but suivant l'ancienne coutume du pays, « Sinte Geerten minnedronk. » L'assassinat du comte, non loin des portes d'Utrecht, fut cause, dit-on, qu'on remplaça depuis en Hollande « Sinte Geerten Minne » par « Sinte Jans Minne, » le souvenir ou l'amour de saint Jean.

Quelques auteurs prétendent que, dans le principe, on buvait à la fidélité ou « gar truw, » mots que dans la suite, par la conformité des sons, on prit pour Gertrui ou sainte Gertrude. Mais selon toute probabilité la coutume de boire au souvenir de cette sainte n'est pas moins ancienne que la « Sinte Jans Minne. » A l'instar de celle-ci, elle paraît avoir été un vieux usage traditionnel, auquel toutefois l'église n'a jamais reconnu un caractère religieux. De même que les Grecs, à leurs repas, vidaient trois bocaux en l'honneur des dieux olym-

(1) Gazet, p. 300-2.

ues, des demi-dieux et de la Santé, les Germains païens buvaient lement en l'honneur de leurs dieux et au souvenir de leurs héros et leurs rois morts. Convertis au christianisme, les Germains convèrent leur coutume en la transformant : désormais ils burent en onneur de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge et de quelques Saints. rsque plus tard le culte de sainte Gertrude se répandit dans les ys-Bas, « Sinte Geerten Minne » devint la plus populaire.

On buvait de préférence avant de faire un voyage, pour implorer bénédiction de cette sainte vénérée et pour se mettre sous sa haute otection. Car sainte Gertrude qui, pendant sa vie, avait donné ospitalité la plus charitable à tous les prêtres et ecclésiastiques ssant par Nivelles, était considérée comme la patronne des voyaurs et surtout des bons gîtes.

La croyance populaire lui prêtait même l'obligation d'héberger, urant la première nuit, les âmes des défunts, qui de là allaient asser la seconde nuit chez les archanges, et n'arrivaient que la troisième nuit au lieu de leur destination.

Peut-être aussi est-ce d'une autre croyance, qui attribuait des fonctions analogues à la déesse « Freyja, » que l'habitude de s'adresser à sainte Gertrude pour avoir un bon gîte en voyage a tiré son origine (1).

On n'invoque plus, que je sache, la sainte vierge de Nivelles pour les heureux voyages, mais on l'honore encore aujourd'hui comme patronne contre les rats et les souris.

De même qu'en Allemagne, la terre du tombeau de saint Ulric à Augsbourg, passait pour chasser tous les rats, on regardait autrefois en Belgique les eaux du puits qui se trouve dans la crypte de l'église de Sainte-Gertrude à Nivelles, comme douées d'une vertu pareille, et de tous côtés les campagnards y affluaient pour chercher de cette eau, dont ils aspergeaient leurs habitations et

(1) Wolf, II, 107-9; Coremans, p. 103-106.

leurs champs dans l'intention d'en chasser les rats et les souris (1).

Dans la chapelle de Sainte-Gertrude, qui existait autrefois dans l'enceinte du vieux château de Moha près de Huy, et dont on reconnaît à peine aujourd'hui les traces, on en vint jusqu'au point de fournir des petits pains qui possédaient, dit-on, la vertu de chasser les rats et les souris. Longtemps le droit de distribuer ces pains appartint aux Jésuites; après la suppression de cet ordre, les Augustins de Huy en furent pourvus, à charge de se rendre quatre fois l'an à la dite chapelle, pour y dire la messe, confesser et communier. Mais ces fonctions exercées par des religieux dans les limites de la paroisse des curés de Moha, étaient considérées par ces derniers comme un empiétement sur leur juridiction spirituelle; ce fut en tout temps un sujet de discorde entre eux, jusqu'à ce qu'en 1794, lors de l'arrivée des Français, la chapelle fut détruite après avoir résisté tant de siècles aux ravages du temps. Contre la chapelle demeurait ordinairement un ermite qui enseignait à lire et à écrire aux enfants des environs. Le dernier de ces cénobites, Frère George, dont la mémoire est encore aujourd'hui en grande vénération dans le canton, mourut l'an 1757, et sa demeure resta depuis inhabitée (2).

A Bruxelles, où la tradition attribue à sainte Gertrude la fondation de l'église de Molenbeek-Saint-Jean, un puits près de l'église est consacré à cette sainte; ses eaux regardées comme douées de vertus surnaturelles, attiraient autrefois un grand nombre de pèlerins. Aussi transporta-t-on, le 17 mars 1676, de l'église Sainte-Catherine à celle de Molenbeek des reliques de sainte Gertrude, et chaque fois que des parents allaient à Molenbeek pour y faire lire sur leurs enfants pleureurs l'Évangile de saint Jean, ce qui arrivait presque tous les jours, on disait quelques prières adressées à sainte Gertrude (mulcta sanctæ Gertrudis) (3).

(1) Molanus, p. 266 sq.
(2) Bony, I, 196-197.
(3) H. d. E. d. B., t. I, 323.

A Tervueren dans une maison qui, au dix-septième siècle, était mentionnée comme très-vieille et tombant en ruine, se trouvait également un puits dédié à sainte Gertrude, puits que l'on regardait anciennement comme préservant de la fièvre; un Vanderlaecht donna au chapitre de Nivelles cette maison et ce puits, dont la réputation se perdit cependant vers l'an 1600 (1).

D'autres puits consacrés à sainte Gertrude passent encore, de nos jours, pour posséder des vertus fébrifuges. De même on croit encore maintenant que sainte Gertrude, lorsqu'elle est éclairée par la pleine lune, protége les ensemencements du jour. Pois et haricots mis en terre ce jour, lèvent bien, dit-on (2).

---

18 mars. — (*Doronicum Pardalionetes*). Saint Gabriël, archange.

Le quatrième dimanche du carême (Lætare), que les documents du moyen-âge désignent souvent sous le nom latin de « Media Quadragesima, » s'appelle en Belgique « Mi-carême » ou « Half-vasten. »

C'est comme une résurrection du carnaval. Dès le matin les masques circulent par bandes nombreuses dans les rues, et à la nuit tombante ils se rendent tous aux bals masqués qui ne le cèdent en rien à ceux du carnaval.

Mais ce qui caractérise la mi-carême en Belgique, c'est la coutume de donner ce jour, des présents aux enfants, coutume qui s'observe encore aujourd'hui en Brabant et surtout à Anvers. « De Greef van Half-vasten, » le comte de Mi-carême, est pour les enfants des fa-

(1) H. d. E. d. B., t. III, 404.
(2) Coremans, p. 77.

milles flamandes ce qu'est pour les enfants allemands et anglais le petit Jésus, et pour les familles françaises, le jour de l'an. Tandis que le bon saint Nicolas paraît vers le commencement de l'hiver, le comte de Mi-Carême, appelé par les enfants « sinte Greef, » arrive sur la fin de l'hiver, chargé de bonbons, de gâteaux ou de verges, pour récompenser leurs bonnes actions ou pour punir leur mauvaise conduite.

Environ huit jours auparavant, l'arrivée de cet ami des enfants est annoncée dans les familles par la chanson bien connue :

Kinderkens hangt uw korfkens uit,
Ik heb wat nieuws vernomen !
Als dat de Greef
Uwe neef,
Is in het land gekomen.

En als gy niet vroeg slapen en gaet,
Dan zal ik m' er niet mèe moeijen ;
Dan zal de Greef,
Uwe neef
Brengen een dikke roeije (1).

(1) A Termonde on chante :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]

Tous les enfants promettent d'être bien sages et de se coucher toujours de bonne heure. L'un des huit jours avant la mi-carême, on leur donne un avant-goût ou « een proefbeetje. » Une main mystérieuse et recouverte d'un gant noir leur jette par une porte entr'ouverte des bonbons à ramasser ou « te grielen, » mot qui est spécial à cette circonstance et qui répond à celui de « grabbelen, » employé dans les cas ordinaires.

La veille de la mi-carême chaque enfant place dans l'âtre ou dans le coin de la cheminée une corbeille remplie de foin, et pour gagner les bonnes grâces de messire le greef, on ne manque jamais de mettre dans le foin un morceau de pain ou une carotte pour le cheval blanc du comte. Car à l'instar de saint Nicolas, le sinte Greef et son domestique, revenant d'un voyage aérien dont ils ont rapporté des bonbons, parcourent les sommets des habitations et laissent tomber par les cheminées quelques friandises pour chaque enfant qui depuis la Saint Nicolas a été toujours sage, et une verge pour fustiger à l'avenir celui d'entre eux qui s'est mal comporté.

Dan zal de Greef,
Uwe neef,
Brengen een dikke roeije.

A Malines :

Wat heeft den Greef ons medegebragt,
Korenten, vygen, rozynen,
Strikken en tesschen
Scheeren en messen
Men koopt er met g'heel dozynen.
Kinderkens als ge vroeg op staet
Ge meugt niet gryzen of janken
Stelt u ten toon,
Wascht u wel schoon,
Monpéer et maméer bedanken (*).

(*) Wodana, p. 195.

Les parents ont soin de vider les corbeilles et de les remplir suite de toutes sortes de friandises, ou d'y placer une verge fai quelques rameaux de bouleau, qui, après la fête, reste ordinaire suspendue dans un coin de la cheminée (1).

En quelques endroits, entre autres à Diest, à Contich et dan environs de cette commune, les enfants vont la veille de la mi-ca chez leurs parrains et marraines, pour y placer leurs corbeilles l'âtre; le lendemain ils y retournent de grand matin pour chercher les corbeilles, que pendant la nuit « mynheer de Gre remplies de dragées.

A Anvers on voyait naguère, chaque année à la mi-carêm personnage monté sur un cheval et affublé d'un costume du siècle p dent, parcourir les rues de la ville, accompagné d'un homme dé en femme et suivi de deux ou trois domestiques en livrée, égal à cheval et ayant de chaque côté de leurs montures un grand p rempli de fruits secs, de bonbons et d'autres friandises, qu'il tribuaient dans les rues, sur un signal de leur maître, aux enfan peuple. C'était le Greef et son épouse « de Greyin » avec leur s Mais l'Anversois nommé Rooge, qui représentait de coutu Greef, étant mort du choléra, il y a environ trente ans, le co a cessé de se montrer. Les enfants s'en consolent en disant depuis la révolution belge, le Greef n'ose plus paraître de et que, par conséquent, on ne voit plus que son portrait et cel sa femme, que les confiseurs ont encore l'habitude d'exposer d la porte de leur magasin. Du reste, bien qu'il ne se voie pl public, le Greef continue de jouer un grand rôle à Anvers. Sa n'y est pas seulement une fête pour les enfants, mais aussi un de grande importance pour les jeunes gens. C'est la Saint Val d'Anvers. Les jeunes filles reçoivent le portrait équestre du G soit en masse-pain, soit en « spiculatie » c'est-à-dire en

(1) K. [illegible], 1848, p. 48-49. [illegible], p. 20-21. Volksleesboek.

d'épice, soit en pain bis ou en pain plâtre. Par les Greefs qui lui sont envoyés sous un voile très-transparent d'anonyme, ou offerts en personne, une jeune Anversoise peut compter le nombre de ses adorateurs, comme par la grandeur et la qualité de chaque offrande, elle peut connaître le degré de l'affection de celui qui l'a mise à ses pieds. Malheur à elle, lorsque le Greef qu'elle reçoit, au lieu de masse-pain ou de spiculatie, n'est qu'en pain bis ou en plâtre. C'est la vengeance des amants malheureux ou répudiés, et pendant toute l'année c'est un objet de railleries cruelles pour la pauvre fille. En revanche le portrait de la Grevin ou comtesse de Mi-Carême, qu'un homme reçoit à cette époque de la part d'une jeune fille, lui indique d'une manière très-intelligible qu'il est refusé ou agréé.

M. J. Ducaju, d'Anvers, a tiré de cette coutume particulière à sa patrie, le sujet d'une comédie charmante, intitulée « Sinte Greef of de Graef van Halfvasten. » Elle fut représentée pour la première fois le 13 janvier 1858, au théâtre national (nationael tooneel) à Anvers.

Quelle est l'origine du « Greef van Halfvasten? » On a émis à ce sujet beaucoup d'opinions. Le nom de « Greef » au lieu de « Graef » est propre au dialecte d'Anvers, où la voyelle « a » a presque toujours le son de « e. » De là une première présomption : la fête du Greef, étant d'origine purement anversoise, se rattache au « Greef » ou « Markgraef » de cette ville, magistrat de haute considération, qui représentait le souverain en sa qualité de seigneur du marquisat d'Anvers (1). On raconte qu'à l'arrivée du premier navire chargé de fruits du midi, un Greef dont on ignore le nom, voulant réfuter une fois pour toutes le préjugé populaire qui faisait considérer ces fruits comme nuisibles à la santé, acheta la cargaison entière et distribua oranges, citrons, figues, amandes, etc., à quiconque en voulait.

(1) Avontroodt, Mss., p. 20-21.

Une histoire pareille se raconte des deux premiers navires chargés de sucre des Canaries, qui arrivèrent, d'après la petite chronique d'Anvers (Antwerpsch Chronykje), en 1508. Un Anversois, nommé « de Graef, » voyant que personne n'en voulait, acheta ce sucre à vil prix et s'en servit pour faire toutes sortes de friandises, qu'il fit offrir, à l'occasion de la mi-carême, à tous les gourmands de la ville (1).

Quelques auteurs prétendent que la fête du Greef se célèbre mémoire de la joyeuse entrée du comte Louis de Male et de son épouse Marguerite, qui eut lieu le 12 mars 1338, et lors de laquelle le comte donna des présents aux enfants qui allèrent à sa rencontre.

D'autres avancent que cette fête fut instituée en souvenir de l'entrée magnifique du duc Philippe le Hardi et de son épouse Marguerite, fille de Louise de Male, qui eut lieu le 23 mars 1383 (2).

M. Coremans présume que le Greef n'est autre que l'ex-dieu Thor(3). La circonstance que le Greef arrive le « zomerdag, » jour qui, sous différents noms, est connu dans tous les pays tant germaniques que slaves pour les cérémonies auxquelles il donne lieu, nous porte à croire que la coutume flamande n'est qu'une variante des nombreux usages, se rattachant aux anciennes fêtes païennes qui marquaient la fin de l'hiver et le retour du printemps.

Une coutume tout analogue à celle d'Anvers se pratique aujourd'hui à Hazebrock (Assebrouk). Le dimanche de la Mi-Carême, un homme pompeusement vêtu représente « de graef van 't Noten land » le comte du pays des noix, et parcourt à cheval les rues de la ville, ayant au côté un grand sac rempli de noix, qu'il jette de temps en temps à pleines mains à la foule qui l'entoure de toutes parts. Tout ce qui a force de se remuer, suit le comte du pays des

(1) Kronyken der straten van Antwerpen, door Sleeckx. Antwerpen, 1843, t. II, 145 sq.

(2) Mertens, t. II, 307-9.

(3) Coremans, p. 17.

noix pour attraper un de ses fruits, auxquels la croyance populaire attribue une grande puissance contre les maux de dents (1).

A Ypres, le « Greef » ou « Graef van Halfvasten » n'était pas aussi bienveillant que celui d'Anvers. Monté sur un âne, tout habillé de blanc, le visage enfariné, il parcourait les rues, tenant en main une verge; tous les enfants de la ville avaient soin de se réfugier chez eux, dès qu'ils l'apercevaient de loin, ou de courir à toutes jambes à la maison, de peur d'être entrevus par le Greef.

En examinant les différentes formes sous lesquelles le Greef apparaît dans le pays flamand, nous remarquons une grande analogie avec les cérémonies auxquelles le dimanche de Lætare donne lieu dans les autres pays germaniques. Comme on y représente tantôt l'expulsion de l'hiver, tantôt l'arrivée du printemps, nous voyons aussi en Belgique dans la figure blanche du Greef d'Ypres, l'hiver qui s'en va et que l'on craint, et dans l'apparition joyeuse du Greef d'Anvers, le symbole de l'été qui vient et que l'on désire à cause des dons qu'il apporte. Nous retrouvons jusqu'au nom du Greef dans le « Maigraf » et « Maigravin, » comte et comtesse de mai, en Holstein, et le « Blumengraf » comte des fleurs, en d'autres contrées de l'Allemagne.

Une coutume très-curieuse s'est maintenue à Contich et dans les environs de cette localité.

Les jeunes paysans qui ont des relations avec une jeune fille, ont le droit de lui rendre une visite le soir du mardi-gras, ce qu'ils appellent « zyn lief in 't zout leggen, » mettre son amante dans le sel. La mi-carême leur donne la liberté de répéter cette visite, ce qu'ils nomment » zyn lief eens omleggen in 't zout, » tourner son amante dans le sel. Aux Pâques ils vont pour la troisième fois voir la jeune fille et causer avec elle, en vue de la retirer du sel ou « zyn lief uit het zout halen, » c'est-à-dire concerter le mariage.

(1) K. e. L., 1842, p. 16.

A Bruxelles, le bourreau avait jadis le droit d'accorder la permission de placer des échoppes ou boutiques de fruits secs ou fruits de carême, et d'aller ce jour prendre à chacune de ces boutiques une poignée de fruits que son domestique recueillait dans un panier (1).

Les vieillards de l'hospice d'Aa à Ixelles recevaient chacun 4 1/2 sous et un pain, de plus 6 oorden du couvent de Caudenberg, et un pain et 6 oorden de l'abbaye de la Cambre.

Cet hospice doit son origine à Jean d'Aa, bourgeois de Bruxelles, qui habitait à Ixelles et qui par son testament, dont il obtint approbation le 12 avril 1472, réserva la majeure partie de ses biens à l'établissement d'un nouvel hospice dans sa demeure (2).

A Gand a lieu la foire de la mi-carême, qui se tenait jadis à la grande boucherie. Elle ne pouvait durer que trois jours. Charles V, dans un privilége qu'il donna aux Gantois, le 1er avril 1515, appela ces jours half-vasten-dagen et kermisdagen (3).

Aujourd'hui elle dure dix-huit jours et se tient sur la place St.-Pierre.

Le dimanche avant la mi-carême, alors que commence le marché aux chevaux, est l'époque du premier Longchamps gantois. Tout le monde dirige sa promenade hors de la « Dampoort, » pour admirer les chevaux magnifiques par lesquels se distingue le marché dit de la mi-carême ou « van Half-vasten. »

A Turnhout, la mi-carême donne lieu à la coutume dite « Overhalen » ou « Verhuysen. » Lorsqu'un fermier prend à ferme une métairie, ses nouveaux voisins se réunissent avec tous leurs chariots et tous leurs domestiques pour aller quérir ce fermier et pour transporter à la fois sa famille, ses meubles et ses bestiaux à sa nouvelle habitation. Les chariots et les chevaux sont décorés de rubans, de fleurs et de petits drapeaux; les vaches et les autres bes-

(1) Le Polygraphe belge, p. 120.

(2) H. d. E. d. B., III, 303-4.

(3) Dierickx, II, 148.

ux, également ornés de fleurs et de rubans, sont conduits l'un rès l'autre par les servantes des voisins parées de leur mieux, de rte que le cortége forme une longue file qui couvre quelquefois le emin sur une longueur d'une demi-lieue. La famille du fermier onte dans une chaise, qui est presqu'entièrement couverte de guirdes, de bandelettes, de clinquants et surtout de cartes à jouer. rivé au lieu de sa destination, le fermier donne un petit régal à s voisins.

---

mars. — (*Ornithogalum luteum*). Saint Joseph, patron de la Belgique, auquel vingt-quatre églises sont consacrées.

Sa fête se chôme dans toutes les églises du royaume, et donne dinairement lieu à de grandes réjouissances de la part des arpentiers et des charrons, qui honorent saint Joseph comme le tron particulier de leur métier. Le festin annuel que faisaient trefois les charpentiers de Bruges, ne coûtait pas moins de deux res (pond) et six schellings, tandis que le repas préparé à ccasion de leur grande assemblée annuelle au jour de l'Ascenon, ne leur revenait, conformément à l'ordonnance du magistrat en te du 16 juillet 1530, qu'à dix schellings (1).

Dans plusieurs villes les menuisiers célèbrent également, ce jour, leur fête patronale.

L'ordre qui porte le nom de saint Joseph, compte en Belgique six mmunautés d'hommes et onze communautés de femmes. Les Joséphites » s'occupent de l'instruction des jeunes gens; les sœurs de saint Joseph, » aussi bien que les « sœurs de la charité

(1) Gaillard, p. 72-78.

de saint Joseph » qui ont un couvent à Gand, soignent des vieillards, des infirmes à domicile et des orphelins, ou tiennent des écoles primaires gratuites, des pensionnats et des établissements d'apprentissage pour les filles indigentes.

Les paysans attribuent à saint Joseph les mêmes vertus pour les ensemencements qu'à sainte Gertrude (1).

---

20 mars. — (*Viola canina*). Saint Joachim; saint Wulfram.

Au hameau de Caelevoet, dans la paroisse d'Uccle, se célébrait autrefois la dédicace de la chapelle de la Vierge, dite Notre-Dame de la consolation.

Cette chapelle, qui a été démolie il y a une vingtaine d'années, devait son origine à une image de la Vierge, qu'un riche marchand de vin de Bruxelles fit sculpter puis attacher à un arbre, en 1354, pour accomplir un vœu fait au moment où une tempête menaçait d'engloutir son vaisseau. Des miracles y attirèrent bientôt la vénération publique; les habitants des environs abritèrent l'image dans une chapelle en bois, qui fut construite à leurs frais, à l'endroit appelé depuis l'ancienne chapelle (antiqua capella). En 1425, Jean Ofhuys, marchand de Bruxelles et propriétaire de plusieurs manoirs près de Caelevoet, remplaça cette bâtisse informe par un élégant oratoire tout en pierres, de forme ronde et dont l'architecture était d'un bon style. En même temps il le dota et y fonda une chapellenie, dont il réserva la collation à ses héritiers. Ce bénéfice jouissait d'un revenu de 449 florins et était grevé de deux messes par semaine. De plus, on

(1) Coremans, p. 77.

it dans la chapelle l'office divin lors de toutes les fêtes de la ge, et l'on y chantait une grand'messe le troisième jour de 1es.

9 juillet 1625, l'infante Isabelle visita cette chapelle, dont la sta- miraculeuse a été transférée depuis dans l'église d'Uccle (1).

int Wulfram, apôtre de la Frise, né à Wastines, mourut en Près de ses dépouilles mortelles, transportées dans l'église Vierge à Fontenelle, il s'est opéré un grand nombre de pro- s (2).

---

21 mars. — (*Tumaria bulbosa.*) Saint Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins.

ette congrégation, qui comptait parmi ses membres une foule de ints, et à laquelle nous devons les travaux les plus précieux pour stoire civile et ecclésiastique, ne possède plus en Belgique qu'une le communauté d'hommes et cinq communautés de femmes. Les édictins dits « d'Afflighem, » à Termonde, exercent le ministère a prédication et de la confession; les Bénédictines de l'abbaye de ite Godelieve à Bruges, ainsi que celles de Menin ont le soin des mes aliénées, tandis que celles de Poperinghe, de Liége et les ames bénédictines » de Grammont s'occupent de l'instruction des nes filles.

Si, la nuit de l'équinoxe le vent souffle de l'ouest, les jardiniers ttendent à un printemps très-doux.

1) H. d. E. d. B., t. III, p. 665.
2) B M., p. 55.

22 mars. — (*Ficaria verna.*) Sainte Catherine de Suède; sainte Herlinde; sainte Lée.

Sainte Herlinde ou Herdelinde, patronne de deux églises du diocèse de Liége, fonda au huitième siècle un couvent de Marie, à Maeseyck (1).

---

23 mars. — (*Narcissus incomparabilis.*) Saint Victorien.

A Florival on célébrait l'anniversaire de la mort de la bienheureuse Gente, qui mourut en ce jour, l'an 1247. C'était la fondatrice de ce couvent de Cisterciennes, dédié à la Sainte Vierge, où l'on vénérait jadis une statue miraculeuse de la mère du Christ (2).

---

24 mars. — (*Chrysosplenum oppositifolium.*) Saint Agapet; saint enfant Siméon.

Dans toutes les églises on célèbre la veille de l'Annonciation, fête instituée par le pape Grégoire II.

(1) B. M., p. 57.
(2) *Ibid.*, p. 58.

A Bruxelles, dans l'église des SS. Jean et Étienne, aux Minimes, la confrérie de Notre-Dame-de-Grâce célèbre avec une pompe extraordinaire l'anniversaire de la translation de la statue de Notre-Dame-de-Scheut.

Cette image miraculeuse, qui se trouve maintenant dans l'église d'Anderlecht, fut invoquée jadis au même plateau où s'était livrée en 1356 la bataille de Scheut, plateau qui portait alors le nom de « hooghecauter » ou haute-culture.

Un vieux berger nommé Pierre d'Assche, qui habitait Moortebeek, planta en 1443, au sommet de ce plateau, un tilleul et deux épines; deux ou trois ans après, il plaça en cet endroit une statue de la Vierge, que les passants se plurent à entourer de fleurs et de cierges Bientôt ce lieu devint célèbre par des miracles. Le jour de la Pentecôte 1449, une grande clarté illumina subitement la statue; ce prodige amena à Scheut une telle affluence de visiteurs qu'en huit jours on en compta plus de dix mille, et que le magistrat dut charger plusieurs personnes du soin de recevoir les nombreuses offrandes. Pour loger les pèlerins étrangers dans la ville et les environs, on bâtit près du tilleul des auberges qui disparurent dans la suite.

A peine l'arbre de Scheut commençait-il à attirer l'attention du public, qu'une femme vint déclarer que la Sainte-Vierge lui avait exprimé, dans une vision, la volonté d'être honorée en cet endroit sous le nom de Notre-Dame-de-Grâce.

Alors commencèrent de nouveaux miracles; des aveugles recouvrèrent la vue, des muets la parole, des malades la santé. Entraîné par l'enthousiasme général, le magistrat proposa d'élever à Scheut une chapelle que l'on construirait et entretiendrait au moyen des offrandes. Plusieurs difficultés de juridiction s'élevèrent à ce sujet, mais elles furent aplanies, et le samedi « pro festo cathedræ, » en février 1450-1451, le comte de Charollais, depuis Charles le Téméraire, posa la première pierre de la célèbre chapelle de Scheutveld, dont on ne voit plus aujourd'hui que quelques ruines.

Jusqu'au règne de Joseph II, la chapelle resta un lieu de pèlerinage très-fréquenté. En 1783 elle fut fermée et ses ornements séquestrés. Elle fut rouverte quelque temps après, puis fermée de nouveau par les républicains français.

Un habitant de Bruxelles, nommé Kerckx, cacha la statue miraculeuse dans sa maison et la fit replacer sur l'autel quand il crut le danger passé. Mais peu de temps après la chapelle fut vendue comme bien national et tous les objets du culte furent dispersés. Une pieuse femme, Catherine De Mueseneer, épouse de François De Pauw, prit la statue chez elle et la donna ensuite à l'église paroissiale d'Anderlecht, où on lui a élevé un autel en 1839.

Pour seconder la dévotion à Notre-Dame-de-Grâce, les pères Minimes à Bruxelles firent construire une petite chapelle adossée à leur couvent, et y placèrent une statue de la Vierge sous le même titre de Notre-Dame-de-Grâce. Elle était située en face de la rue qui porte encore aujourd'hui ce nom.

Mais la chapelle fut détruite pendant l'invasion française et la statue fut transférée dans l'église des SS. Jean et Étienne, où on la vénère encore sur l'autel qui lui fut dédié le 24 mars 1824.

La confrérie, qui s'est érigée dans cette paroisse en l'honneur de Notre-Dame-de-Grâce a été favorisée d'indulgences fort nombreuses par le pape Pie VII (1).

Le cinquième samedi du carême s'appelle « Vyfer saterdag, samedi des cinq (2).

(1) H. d. E. d. B., t. I, 36, 37, 54 ; De Reume, p. 42-45.
(2) Coremans, p. 67.

25 mars. — (*Calendula officinalis.*) Fête de l'Annonciation, ou O.-L.-V. Boodschap.

Par opposition avec la grande fête de Notre-Dame, l'Assomption, on appelait souvent l'Annonciation de la Vierge « klein Lieve-Vrouw, » petite Notre-Dame, nom qui en Italie (Madonna piccola) désigne la fête de la Nativité de Marie. En France ce jour s'appelle « Chasse-Mars » ou « Notre-Dame de Chasse-Mars, » parce qu'il tombe sur la fin du mois de mars (1).

L'institution de la fête de l'Annonciation remonte aux premiers siècles du christianisme, mais sa célébration n'a pas été toujours ni partout fixée au même jour. Les Arméniens célèbrent cette fête au mois de janvier, les Syriens au mois de décembre et l'église de Milan l'a fixée au dimanche avant Noël.

Dans la plupart des églises de la Belgique on représentait autrefois ce jour-là l'Annonciation; dans plusieurs églises, entre autres dans celle d'Aerschot, on voit encore l'ouverture par laquelle descendait l'enfant de chœur figurant Gabriël.

A Louvain, où cette cérémonie avait également lieu dans l'église de Saint-Pierre, on plaçait au jubé l'image de Marie, derrière laquelle se trouvait un enfant de chœur qui devait prendre la parole pour elle. Du haut de la voûte on faisait descendre, à l'aide d'une corde, un autre enfant de chœur habillé en ange, qui s'approchait de la Sainte-Vierge et lui disait, en faisant un profond salut : *ave, gratia plena, etc.* Un accident, arrivé à la corde qui retenait l'enfant de chœur représentant l'archange Gabriël, fit abandonner cet usage, vers 1750, à la grande douleur des enfants; car les parents avaient coutume de faire assister leurs enfants à cette cérémonie, et

(1) Coremans, p. 19.

les mères ayant soin de leur faire tenir les yeux fixés sur l'ange, faisaient tomber dans leurs tabliers des tartes et d'autres friandises que les enfants croyaient devoir à la libéralité de l'ange.

En d'autres endroits, un jeune homme figurait l'ange Gabriël et une jeune fille la Vierge, mais cet usage était aboli déjà en 1686 (1).

A Bruges, où le jeune homme représentant l'ange s'approchait de la jeune fille qui représentait Marie avec des étoupes allumées, tandis qu'on chantait « Magnificat, » tous les deux s'en allaient, après la messe, parcourir les rues de la ville et faire une quête en chantant, l'ange l' « Ave Maria, » et la jeune fille le « Magnificat. »

Aux processions qui avaient lieu jadis ce jour, on traînait à une distance plus ou moins respectable, un prisonnier enchaîné qu'on nommait « Igel, Ikel, Icel, » et qui passait pour être le démon. Ce personnage, qu'on voyait encore à Bruges au temps de l'empire français, représentait probablement l'hiver; mais l'Église lui donna une signification analogue à la haute idée de la fête de l'Annonciation, jour de la conception du Rédempteur (2).

Le nom « d'Ons Lieve-Vrouw Beklyving, » Notre-Dame de la prospérité, qui désigne la fête de la conception de Notre-Seigneur ou de l'Annonciation, a donné lieu à la croyance répandue dans presque toute l'Europe germanique ainsi qu'en France, que tout ce qu'on transplante ce jour, prend facilement racine, que ce qu'on sème vient bien, et qu'il vaut mieux enter ou greffer des arbres ce jour-là que tout autre (3).

Aussi croit-on que l'année sera bonne et très-féconde, si le matin, avant le lever du soleil, le ciel est pur et que les étoiles y brillent encore.

(1) Schayes, p. 228-9; E. van Even, p. 9.

(2) Coremans, p. 18.

(3) *Ibid.*, p. 18; Liebrecht O. J., p. 233.

Au moyen-âge, on appelait souvent ce jour « de wonderdag » le jour des miracles, parce que le monde, à ce qu'on dit, fut créé ce jour-là (1).

Bien que l'Annonciation ne soit plus chômée autant qu'avant la révolution française, elle donne encore lieu à un grand nombre de cérémonies et surtout de pèlerinages.

A Alost on célèbre la fête de Notre-Dame des Vignes.

La chapelle qui porte ce nom (kapelle van Onse Lieve Vrouw ter Druyven) est, selon la tradition, le plus ancien bâtiment de la ville; il reçut son nom de ce qu'au septième siècle, un débordement de la Dendre ayant en partie submergé la cité, tandis que les habitants désolés invoquaient Marie, on avait vu arriver une image de la Vierge flottant sur des sarments de vigne; les eaux s'étant retirées subitement dans le lit de la rivière au moment même où l'image fut pêchée, saint Amand bâtit en 681 une chapelle en cet endroit.

D'après une inscription placée au dessus de la porte d'entrée, on rebâtit la chapelle en 1363; elle fut démolie en 1781 et reconstruite l'année suivante telle qu'elle se trouve actuellement.

Les bateliers ont une dévotion particulière pour cette image de la Vierge, et anciennement chacun d'eux payait à sa réception sept florins d'argent pour l'entretien de la chapelle.

Quand un bourgeois revenait d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle ou à Rome, les membres de la confrérie de saint Jacques munis de leurs bâtons de parade allaient à sa rencontre jusqu'à la porte de la ville, et le conduisaient en cérémonie à la dite chapelle, où l'on chantait les litanies de la Vierge et d'autres prières analogues suivies du Te Deum (2).

A Attenbeke, hameau dépendant de la paroisse de Moerbeke et

(1) Tuinman Voorteekenen, p. 5.

(2) De Smet, p. 39-41.

situé non loin de la montagne sur laquelle Grammont se déploie en amphithéâtre, une image miraculeuse attire ce jour-là un grand concours de pèlerins.

Un pauvre berger, serviteur de la bonne Vierge, y avait attaché la sainte image à un arbre, à côté duquel il s'était construit une hutte afin de mener une vie solitaire auprès de sa divine protectrice. Les bienfaits nombreux qu'on obtint, grâce à l'intercession de Marie, attirèrent bientôt une telle foule de pèlerins qu'on se vit obligé d'y bâtir une chapelle, que le chancelier de Brabant, propriétaire du lieu, donna aux Pères Dominicains. Une chapelle plus vaste fut érigée en 1684, et les Dominicains y établirent un vicariat de leur ordre (1).

A Bonne-Espérance, hameau situé à une demi-lieue de Binche dans le Hainaut, l'Annonciation est la fête principale de l'année.

Bonne-Espérance était l'une des plus anciennes abbayes de l'ordre des Prémontrés.

Un seigneur de la Croix la fonda en reconnaissance de ce que son fils, qui se trouvait à Anvers et avait été séduit par les doctrines de Tanchelin, se laissa convertir par saint Norbert.

Le bienheureux Odon et le nouveau converti, qui voulut embrasser la vie ecclésiastique, furent chargés par saint Norbert de diriger les travaux d'établissement du monastère; ils partirent d'Anvers en emportant avec eux une statue de la Vierge, qu'ils prirent pour protectrice et à laquelle ils donnèrent le nom de Notre-Dame de Bonne Espérance.

Cette statue est en pierre de taille; on la vénère encore aujourd'hui dans l'église de l'ancienne abbaye. Au seizième siècle, quand les iconoclastes brûlèrent l'église de Bonne-Espérance, on la crut détruite; mais après quelque temps elle fut retrouvée intacte au milieu des décombres, et cette particularité merveilleuse détermina l'archiduchesse Isabelle, à relever les murs de l'église et du monastère.

(1) De Smet, M. d. M. p. 126-7.

Une petite chapelle, érigée au commencement du dix-huitième siècle, à 500 mètres de l'abbaye, sur le bord du chemin qui conduit à Binche, rappelle le souvenir d'un bienfait signalé, dont Louis XI fut redevable à la Vierge de Bonne-Espérance.

Pendant son séjour en Belgique, lorsqu'il n'était encore que dauphin, Louis XI faisait souvent le pèlerinage de Bonne-Espérance qui n'était qu'à quelques lieues du château de Genappe où il habitait. Un jour qu'il s'était endormi près de l'église, la Vierge lui apparut en songe et le prévint du danger qui le menaçait d'être empoisonné au moyen d'un manteau royal qui lui serait présenté. Le prince reçut le présent, mais au lieu d'y toucher, il fit étendre le manteau sur un chien; son ordre était à peine exécuté, que l'animal expirait.

Pour perpétuer le souvenir de cette protection miraculeuse, on érigea un oratoire à la place même où la Vierge apparut au prince, et on y plaça une inscription relative au prodige (1).

A Courtrai et dans les environs de cette ville, on se rend en pèlerinage à la petite chapelle, dite « Kapelleken ter Knokke, » à Zneveghem.

A Liedekerke, village situé sur les confins du Brabant et de la Flandre orientale, à 4 lieues de Bruxelles, l'oratoire de Notre-Dame-aux-Mules (O. L. V. ter Muylen) attire en ce jour de nombreux fidèles.

Cette chapelle doit son origine aussi bien que son nom à une apparition miraculeuse de la sainte-Vierge. Le comte Raso de Gavre, seigneur de Liedekerke, et ses trois frères, qui accompagnaient le comte Guy de Dampierre à la croisade de Saint Louis, roi de France, se trouvèrent, à la bataille de Massora, en 1249, dans un grand danger; ils eurent recours à la Vierge, et Marie leur apparut dans les airs, assise sur un mulet blanc.

De retour dans leur patrie, les quatre frères, fidèles à leur vœu,

(1) De Reume, p. 295-298.

firent construire une chapelle en l'honneur de la Vierge qui les avait sauvés, et fondèrent une confrérie sous le titre « d'Association de Notre-Dame au Mulet, » (Societas de Mula) en mémoire de leur délivrance.

En 1410, le seigneur de Ninove érigea le couvent de Notre-Dame au Mulet de l'ordre des Carmes qui, en 1497, fut transféré à Alost.

En 1532 on réinstalla des religieux du même ordre dans l'ancien couvent; mais les troubles de la guerre les forcèrent en 1578 de quitter de nouveau leur monastère, qui, deux ans après, fut entièrement détruit.

Ce n'est qu'en 1648 que la chapelle fut rebâtie telle qu'elle est aujourd'hui (1).

A Mons on célèbre le même jour la kermesse de Messine.

D'après la tradition, l'image primitive de Notre-Dame de Messine fut apportée de l'île de Sicile par un pèlerin, qui avait fait le voyage de Rome, et avait été à Messine visiter l'église de Notre-Dame. C'était un tableau peint sur bois représentant la Vierge, tenant l'enfant Jésus sur les genoux, et aux pieds de laquelle était agenouillée une religieuse de l'ordre de saint Basile.

Cette peinture, qui servit d'abord de station dans le cimetière de la paroisse de Berlaimont, devint bientôt l'objet d'une vénération particulière. Nombre de guérisons s'opérèrent par son intermédiaire, et le 12 mars 1624, l'archevèque de Cambray, François Van der Burch, érigea dans l'église de Saint Nicolas-en-Berlaimont, où l'image avait été transférée en 1622, une confrérie de Notre-Dame de Messine. Cette pieuse association, à laquelle une bulle de Clément XIV, du 13 janvier 1772, accorda des indulgences, célébra le 9 août 1772, et les sept jours suivants, un jubilé de 150 ans. Un

(1) Kort Begryp van de Historie ende Oorspronck der Capelle ende Kercke van O.-L.-V. ter Muylen. Brussel.

demi-siècle plus tard, le pape Pie VII autorisa la célébration d'un second jubilé qui eut lieu du 6 au 10 avril 1823.

Au siècle dernier, le pèlerinage à Notre-Dame de Messine, à Mons, était fort en vogue : tous les samedis, l'académie de musique chantait une messe en l'honneur de la Vierge, et le recours continuel à la sainte image était si populaire, que la paroisse de Saint-Nicolas-en-Berlaimont fut appelée vulgairement à Mons « la paroisse de Messine. »

La fête principale, qui se célébrait le jour de l'Annonciation, donna naissance à une fête d'un caractère tout particulier.

A la sortie de la première messe, qui dès six heures du matin attire la foule dans l'église, une foire est étalée le long de la rue de Berlaimont. Les dévots se retirent peu à peu et font place aux promeneurs et aux curieux. Vers dix heures du matin, la kermesse brille de tout son lustre.

A partir du pont des Récollets, les marchands fleuristes exposent en vente les fleurs que les Montois désignent sous les noms de « quarantaines, damas, auricules, » etc.; les plantes de serre n'y font point défaut, et les semences y sont en abondance. Les premiers bouquets de violettes et de jonquilles sauvages (dites « ahis ») se débitent ce jour-là.

A la suite de ce marché aux végétaux, viennent les boutiques de jouets. Ce ne sont pas des joujous de grand prix, mais tout simplement de petites « poteries ». Les bambins ne manquent pas d'acheter une petite urne garnie d'un sifflet, qu'ils appellent « rossignol ». Le vase se remplit d'eau, et le liquide, mis en vibration par le souffle, modifie le son du sifflet de manière à imiter grossièrement le chant d'un oiseau. Chaque jeu ayant son époque, on ne songe à ces rossignols qu'à la kermesse de Messine. C'est alors aussi que sont en vogue les petits moulins de cartes que le vent fait tourner avec rapidité, au grand contentement de leurs naïfs possesseurs.

Mais comme les jouets seuls ne satisfont pas les enfants, les bonbons ne font pas défaut.

Les « flans » de Messine sont attendus avec une extrême impatience; c'est le comble de la joie de posséder une de ces pâtisseries, entourée d'une croûte légère et friande. Ceux qui n'ont à leur disposition que des ressources minimes, doivent se contenter d'une tarte aux prunes ou aux pommes que des marchands venaient autrefois débiter du haut d'une charette, et qu'on nomme encore aujourd'hui « tartes à l'kerette ». Les autres bonbons dont on fait grand débit n'offrent rien de spécial; les oranges, qui sont mûres à cette époque, s'y vendent aussi en grande quantité.

Comme la fin de mars est ordinairement plus belle que le mois d'avril lui-même, un soleil de printemps favorise le plus souvent la journée, et chacun dirige sa promenade vers Berlaimont. Les étrangers s'y rendent moitié par dévotion, moitié par habitude; les fermiers ont coutume de venir à cette époque clôturer leurs comptes; les villageois viennent se procurer les étoffes nécessaires pour s'habiller aux Pâques; les bourgeois y vont pour voir et pour être vus: les plus belles toilettes se produisent au jour, les hommes comme les dames font assaut d'élégance: c'est le véritable « Longchamps » montois.

Vers une heure, la foule devient moins compacte: le dîner retient les promeneurs, qui ont ordinairement à leur table des convives étrangers; le « flan » sacramentel ne manque pas d'y figurer et de terminer le dessert.

De trois à six heures les promenades recommencent. Pendant toute la journée, les cabarets des environs sont bien fréquentés; cependant des scènes de désordre ne viennent point troubler cette kermesse. A la chûte du jour, chacun se retire; les marchands enlèvent leur boutique et, en dépit du proverbe, cette fête n'a point de lendemain (1).

(1) Fêtes populaires à Mons, par F. Hachez. Gand, 1848, p. 16-21; De Reu... p. 363-366.

Sous le titre de « Hey-Kappel » ou Chapelle de la Bruyère, saint Nicolas possède un sanctuaire de la Vierge, très-fréquenté à la fête de l'Annonciation (1).

Une autre chapelle connue sous le même nom, qui se trouve dans la paroisse de Waesmunster, attire également le jour de l'Annonciation un concours extraordinaire de pèlerins (2).

---

26 mars. — (*Hyoscyamus scopolia.*) — Saint Ludgère, évêque.

Il n'y a que les communes de Neereppen, près de Tongres (diocèse de Liége), et de Zele, près de Termonde (diocèse de Gand), qui honorent saint Ludgère comme patron de leurs églises.

A Liége on célébrait autrefois, ce jour-là, l'anniversaire de la fondation du premier béguinage; à la lecture publique de la relation de cet événement, qu'on faisait chaque année à cette occasion, le nom du vénérable prêtre Lambert le Bègue ou Begues était proclamé au peuple comme celui du fondateur.

L'église qui se trouvait au milieu des petites maisons destinées aux béguines, fut consacrée le 26 mars 1184, en l'honneur de saint Christophe (3).

Le samedi après l'Annonciation de Notre-Dame on célèbre à Lebbeke une messe solennelle pour perpétuer le souvenir du lin miraculeux, et pour obtenir du ciel une abondante récolte de cette plante. C'est à Lebbeke, village situé à une demi-lieue environ de Termonde,

(1) De Smet, M. d. M., p. 273.
(2) De Smet, M. d. M., p. 157-8.
(3) Hallman, p. 5.

que la Vierge a fait mûrir du lin semé la veille. Les habitants de Lebbeke, voulaient construire en 1105 une église, qui devait être placée sous l'invocation de Notre-Dame; après de longues délibérations ils choisirent pour emplacement un champ qui appartenait à une veuve. Celle-ci consentit à le céder, à condition qu'on attendît jusqu'à ce qu'elle eût fait la récolte du lin qu'elle avait fait semer la veille. On ne se refusa point à cette demande. Mais pendant la nuit, Marie apparut à la veuve pour lui dire que le lin était mûr. Au point du jour la veuve se rendit à son champ et à sa grande surprise elle vit que le lin semé la veille avait tout à coup mûri.

Plusieurs autres miracles signalèrent la construction de l'église. Un fil de soie tendu par une main invisible indiqua les dimensions du bâtiment; une carrière de pierres blanches fut découverte dans un champ voisin sans que rien jusque là eût pu la faire deviner; le propriétaire de cette carrière refusant de la laisser exploiter, à moins d'être payé comptant, n'en put plus extraire une seule pierre en état d'être utilisée, jusqu'à ce que, touché de repentir, il promit de fournir gratuitement tous les matériaux dont on avait besoin.

On plaça ensuite dans l'église une statue de la Vierge, qui est portée aux processions solennelles par les principaux habitants de Termonde. Divers miracles opérés par cette image ont rendu l'église de Notre-Dame de Lebbeke très-fréquentée.

Jusqu'aux troubles de l'année 1615 on montrait encore, dans une caisse de verre, une partie du lin mûri en une nuit. On y voyait également, attaché au sceptre de la Vierge, le fil de soie qui avait indiqué les dimensions de l'édifice.

Tous les paysans qui viennent implorer la bénédiction de la mère du Christ lui offrent du lin ou, au lieu de lin, une gravure de l'image miraculeuse, en payant une petite somme aux bedeaux de l'église (1).

(1) De Reume, p. 38-41.

27 mars. — (*Narcissus odorus.*) Saint Alexandre; saint Auguste; saint Ernest; saint Rupert.

A Namur a lieu la fête de Géronsart. On érige encore de petites boutiques où se vendent des bonbons et des pâtisseries tout le long du chemin qui conduit à l'ancienne abbaye.

Ce célèbre prieuré, érigé en l'honneur de la Vierge, dès l'an 1134, pour des Augustins, fut cédé en 1221, à la congrégation du Val des Écoliers. C'est la première maison que cette pieuse association ait eue en Belgique. Il en sortit des colonies qui s'établirent à Liége, à Houffalise, à Léau et à Malines, et qui se mirent toutes sous la tutelle de Notre-Dame. Le prieuré de Géronsart fut converti en abbaye en 1617 (1).

L'abbaye de Ninove, fondée pour des Prémontrés par le seigneur du lieu, Gérard, en 1138, et dédiée à la Vierge et aux saints Corneille et Cyprien, célébrait ce jour-là l'anniversaire de sa dédicace. Les possessions de ce couvent, qui furent confirmées par le pape Eugène III, en 1147, étaient dues en grande partie à la munificence de Rase de Gâvre, de Guillaume de Béthune, de Hildegarde de Melne et de Godefroid de Vianden (2).

(1) B. M., p. 49.
(2) B. M., p. 61-2.

---

28 mars. — (*Doronicum plantagineum.*) Sainte Dorothée ; saint Gontran ; saint Sixte.

C'est le jour obituaire du bienheureux Eilbert, seigneur de Thiérache, qui, après avoir élevé déjà dans ses domaines six maisons religieuses, érigea encore, en l'honneur de Notre-Dame, l'abbaye de Wautsor, vers l'an 944. Saint Forannan lui avait conseillé de choisir, à cet effet, la délicieuse vallée de ce nom, Val d'or. Eilbert se consacra lui-même à Dieu dans le monastère qu'il y fonda, et mourut en odeur de sainteté (1).

---

29 mars. — (*Primula elatior.*) Saint Berthold ; saint Eustase ; saint Jonas.

L'abbaye de Cambron, fondée par saint Bernard en 1148, célébrait ce jour sa délivrance inattendue de l'invasion des iconoclastes, grâce dont elle se croyait redevable à la protection de la Vierge.

Une image miraculeuse de Marie y était honorée depuis longtemps. On lui attribuait des prodiges et des guérisons sans nombre, et on érigea en son honneur une chapelle à Mons en 1550 (2).

(1) B. M., p. 62.
(2) B. M., p. 63.

30 mars — (*Narcissus minor.*) Sainte Amédée; saint Quirin; saint Véron; B. Dodon.

A Lembeke ou Lembecq près de Hal en Brabant, on célèbre a fête de saint Véron, patron de la commune.

Ce saint, que l'on invoque contre les maux de tête et contre la ièvre, était, dit-on, le fils de Louis, roi d'Allemagne, petit-fils de Louis e Débonnaire. De même que sa sœur, sainte Vérone, il avait dès sa lus tendre enfance le goût de la contemplation et de la vie religieuse.

A l'âge de seize ans, il quitta la maison de son père pour se retirer lu monde, et se fixa à Lembeke, où il mourut en 863 après avoir mené la vie la plus sainte. Si l'on en croit la légende, il indiqua sa mort à sa sœur de la manière suivante, d'après une promesse qu'il ui avait faite avant son départ. Par le temps le plus clair, les hauts rbres qui étaient plantés devant la maison paternelle, tombèrent out-à-coup à terre. Sa sœur voyant ce prodige, se mit à voyager pour hercher le tombeau de son frère bien-aimé. Elle le trouva à Lembecq; puis elle se rendit à l'endroit que Dieu même lui avait indiqué our son séjour, et elle y mourut dix ans après en grande sainteté.

Le tombeau de saint Véron devint bientôt le but de nombreux èlerinages à cause des miracles qui s'y opérèrent par l'intercession u saint. La fontaine qu'il a fait jaillir à Lembecq s'appelle encore sint Verones borre. » La châsse contenant ses reliques est portée à procession qui se fait en son honneur le deuxième jour de Pâques, our de la kermesse de Lembecq, puis à celle de saint Marc et à elle de la Fête-Dieu.

Sa fête, ainsi que celle de l'invention de son corps, qui se chôme e 31 janvier, se célèbre à Mons aussi bien qu'à Lembecq (1).

(1) Cort Begryp van het Leven en de Mirakelen van den H. Veronus. Brussel, 1792.

Le bienheureux Dodon d'Assche, prémontré, mort dans la Frise, en 1231, honorait singulièrement une image de la Vierge, par l'entremise de laquelle il fit de nombreux miracles (1).

---

31 mars. — (*Cardemeni hirsuta.*) Saint Benjamin ; sainte Cornélie.

Le jeudi avant le jeudi saint s'appelle à Aerschot « de vettendonderdag, » jeudi gras, comme ailleurs le jeudi qui précède le mardi gras ou vastelavond; il y donnait autrefois lieu à une fête d'enfants, comme la saint Grégoire à Louvain.

Les enfants des diverses écoles, précédés d'un porte-étendard, se rendaient le matin à l'église, et y assistaient à la grand'messe. Ils étaient en costume militaire, chacun suivant son goût; le cortége se fermait par un « primus » qui tenait majestueusement une lance à la main.

Après le service divin, les écoliers parcouraient les rues en s'arrêtant devant la demeure des principaux habitants de la ville; plus le porte-étendard (fille ou garçon) faisait flotter son drapeau en signe de salutation devant chacune de ces maisons, plus les habitants étaient flattés de cette marque de respect. Ils ne manquaient jamais d'ouvrir les fenêtres pour remercier et complimenter la petite troupe.

L'après-dîner les enfants se dirigeaient hors de la ville; chaque école portait un coq dans son cortége. Arrivés à un endroit désigné les écoliers formaient un cercle et lâchaient le coq; celui qui pouvait l'attraper était reconduit en triomphe à la ville, où il devait régaler tous ses condisciples.

Ce n'est que depuis 1811 que cette cérémonie a cessé d'être pratiquée (2).

(1) B. M., p. 63.

(2) Coremans, p. 57-58 ; — Schayes, p. 235.

AVRIL.

Le mois d'avril, appelé en flamand « grasmaend » mois de l'herbe ou du gazon, et « paeschmaend » mois de Pâques, était consacré, chez les Anglo-Saxons, à la déesse Ostara.

C'était en l'honneur d'Ostara, la brillante déesse de l'aurore et du printemps, que l'on célébrait la fête de «l'Iostur» ou « Eostur, » fête qui valut au mois d'avril le nom anglo-saxon « d'Eosturmonath, » et à la fête chrétienne de Pâques, la dénomination allemande « d'Ostern, » qui s'est maintenue en Allemagne jusqu'à nos jours.

Dans les documents flamands du moyen-âge, la désignation « d'aprel, aprille » l'a emporté sur les autres. On y trouve même « aberest » au lieu du nom latin.

Charlemagne conserva à ce mois le vieux nom « d'Ostarmanot. »

La dénomination de « Fatermanath » paraît être empruntée aux peuples du Nord : les Suédois appellent le mois d'avril « vărant, » de « văr, » printemps ; les Danois le nomment « faaremaaned, » mois des brebis.

Le nom « d'eijermaend, » mois des œufs, se rattache à la saison et se retrouve ailleurs appliqué au mois de mai.

1er avril. (*Mercurialis annua.*) Saint Hugues ; saint Gilbert.

premier jour d'avril, que les Flamands appellent « verzende-
lag, » est consacré en Belgique, comme dans le reste de l'Eu-
romane et teutonique, à des mystifications que l'on nomme
ns d'avril ou « aprilvisschen. »
fait accroire à quelqu'un une fausse nouvelle, on l'engage à
quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de
es enfants et les domestiques surtout sont exposés à ces plai-
ies. On leur donne des commissions impossibles, on les
n'importe où pour acheter de l'huile de cailloux, du sable
u baume de fer, etc.; on leur attache furtivement sur le dos
ritaux, des queues ou des figures de papier, ou bien on les
idicules en leur barbouillant le visage à leur insu de taches
les ou noires.
proverbe flamand dit : « Op den eersten april zendt men de
waer men wil, » le premier avril on envoie les sots où l'on

elle est l'origine de cette coutume? Il existe à ce sujet une grande
ité d'opinions. Les uns pensent que cet usage bizarre remonte
prince de Lorraine que Louis XIII faisait garder à vue dans
teau de Nancy. Ce prince trouva moyen d'échapper à la vigi-

lance de ses gardes, et se sauva, le premier jour d'avril, en traversant la Meurthe à la nage; ce qui fit dire aux Lorrains : « C'était un poisson qu'on avait donné à garder aux Français. »

Gilbert Cousin fait observer que de son temps on appelait en France poisson d'avril celui qui faisait le métier infâme de débaucher les jeunes filles, parce que le poisson dont il porte le nom chez le bas peuple (le maquereau), est excellent à manger dans ce mois-là.

D'autres prétendent que le poisson d'avril est une commémoration des courses dérisoires que les Juifs firent faire à Jésus-Christ, de Pilate à Hérode, et d'Hérode à Pilate.

Fleury de Bellingen, dans l'explication qu'il donne de cette locution, a émis la même opinion en y ajoutant qu'au lieu de poisson on disait primitivement « passion, » parce que la passion du Sauveur a commencé vers cette époque.

D'autres enfin présument, que la fraie des poissons commençant vers les derniers jours du mois de mars, la pêche était autrefois interdite à cette époque, et que par suite tous ceux qu'on envoyait le premier avril au marché aux poissons devaient revenir sans avoir fait leur commission (1).

Dans le pays wallon on mettait autrefois, le premier jour d'avril, du sel aux quatre coins des herbages ou pâturages, afin de préserver les bestiaux des maléfices (2).

Le vendredi qui précède la semaine-sainte, on célèbre la fête de « la Compassion » ou de « Notre-Dame des Douleurs » (festus dolorum seu compassionis B. Mariæ Virginis seu festus Nostræ Dominæ « de Pietate »).

Cette fête, établie en 1423 par le concile de Cologne, était destinée à honorer Marie dans les sept grandes douleurs qu'elle eut à supporter

(1) Een Aprilvisch. Zedeschets, door Willems. De Vlaemsche Stem, t. V, 169-70; Croon, p. 180-2; D. d. O. t. I, 80-81; L'Illustration belge. Almanach national, 1855, Bruxelles, p. 57-58.

(2) Liebrecht, O. J., p. 228-231.

pendant sa vie et qu'on représente par sept glaives qui lui transpercent le cœur. Elle s'étendit bientôt sur le monde catholique tout entier, et accrut considérablement la dévotion à Notre-Dame des Douleurs, qui déjà avant cette époque était honorée en divers lieux.

Il existe aujourd'hui, dans presque chaque ville de la Belgique, une église où l'on invoque la mère du Christ sous le nom de Notre-Dame des Douleurs. Plusieurs statues honorées à ce titre sont même célèbres dans le pays. On cite entre autres l'image qui se trouve à Bruxelles dans l'église des Riches-Claires, celle que l'on vénère à Malines dans l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, celle enfin de Notre-Dame des sept Douleurs à Zele.

Marguerite d'Autriche fonda, en 1518, sous l'invocation de la Vierge des Sept-Douleurs, un couvent de sœurs rouges, non loin de Bruges, et à Saint-Sauveur, à Bruges, on établit pour honorer les douleurs de la Vierge, une messe quotidienne où des enfants de chœur seuls étaient chargés du chant.

La confraternité de Notre-Dame des Sept-Douleurs, que Léon X approuva solennellement le 28 avril 1519, fit des progrès rapides. Presque toutes les villes belges eurent bientôt des confréries sous ce titre.

A Bruges, l'archi-confrérie royale de Notre-Dame des Sept-Douleurs fut instituée à l'église de Saint-Sauveur par Philippe Ier, roi d'Espagne, en 1482.

A Bruxelles, la confrérie fut érigée, en 1498, dans l'église de Saint-Géry, et renouvelée en 1845, aux Riches-Claires.

A Gand, l'évêque Antoine Triest érigea ou plutôt renouvela, en 1625, la confrérie des Sept-Douleurs dans l'église des Annonciades.

A Malines l'archiduc Philippe, père de Charles V, érigea la confrérie appelée depuis « Royale » en souvenir du grand nombre de têtes couronnées qui figurent sur les registres de la célèbre association.

A Anvers, une confrérie de Notre-Dame des Douleurs fut érigée en 1629, dans l'église de Saint-Willebrord.

Il n'y a pas longtemps qu'une pieuse association de dames s'est formée à Liége sous le même titre.

Pie VII rendit l'office de Notre-Dame des Sept-Douleurs commun à toute l'église, et en fixa la fête au troisième dimanche de septembre (1).

A Malines, la fête de la Compassion se célèbre très-solennellement dans l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle. Une procession circule dans l'intérieur de l'église et la statue miraculeuse de la Vierge reste exposée au milieu de l'église durant l'octave de la fête.

En flamand le vendredi avant le dimanche des rameaux s'appelle « Joodenraed-vrydag » (vendredi du conseil des Juifs), parce que l'évangile du jour rapporte que les prêtres et les docteurs résolurent dans un conseil de s'emparer de la personne du Christ et de le mettre à mort.

Au moyen-âge, les Juifs ne pouvaient se hasarder ce jour dans les rues sans s'exposer aux plus graves insultes; plusieurs massacres de Juifs se rapportent à cette date, comme en général à l'époque des Pâques (2).

Durant l'espace de temps compris entre le 1er avril et le 30 septembre, il était interdit autrefois aux poulaillers et à tous ceux qui vendaient en détail du beurre, du lard, des œufs, etc., de faire quelque achat aux marchés du pays de Waes avant huit heures du matin, sous peine de trois livres parisis d'amende et de confiscation des marchandises. Ce n'était qu'à Lokeren qu'ils avaient le droit d'acheter dès 7 heures.

(1) Cornet, p. 217; B. M., p. 55, 84, 166, 183, 197; De Reume, p. 178-181; 253-4.

(2) Coremans, p. 63-64.

Pendant le même intervalle les marchands de grains, les bras-
ırs, les boulangers, les marchands d'huile, les distillateurs, les
uniers ou leurs agents et serviteurs ne pouvaient pas faire d'a-
ats aux marchés du pays de Waes avant 9 heures du matin, sous
ine de 10 livres parisis et de confiscation des marchandises (1).

2 avril. (*Viola alba.*) Saint François de Paule; sainte Geneviève.

'ordre des Minimes, dont saint François de Paule fut le fonda-
, n'existe plus en Belgique; il y comptait jadis un grand nombre
ouvents.

a bienheureuse Geneviève ou Genoveva de Brabant est l'hé-
e d'une tradition fort populaire en Belgique aussi bien qu'en
magne. Les savants auteurs des *Acta Sanctorum* vont pourtant
u'à révoquer en doute la légende tout entière de l'infortunée
cesse (2).

e 2 avril est aussi l'anniversaire de la mort du vénérable Arnould
ouvain, que Marie elle-même daigna appeler à faire partie de
aison chérie de Villers (3).

Pendant la première semaine d'avril, on sème plus de mauvaise
e que de bonne, » d'après la croyance populaire.

e samedi, veille du dimanche des rameaux, il est d'usage dans la
part des paroisses du pays de Limbourg, de renouveler les

) Costumen van den Land van Waes, 17, 140, 1.

) B. M., p. 65.

) Coremans, p. 79.

tertres des cimetières; le dimanche suivant, on y fiche des palmes bénites (palmtakken ou palmbossen) (1).

---

3 avril. (*Anchusa sempervivus.*) Saint Agape; saint Richard, évêque de Chicester; saint Vulpien.

Le dernier dimanche du carême, celui qui précède Pâques, s'appelle « dimanche des Rameaux, » « jour des Rameaux, » « dimanche des Palmes, » en flamand « Palmzondag. » On le nomme ainsi parce que les fidèles y portent des « palmes » ou des « rameaux » bénits en commémoration de l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem. Comme on bénit les rameaux ce jour, et que beaucoup de gens joignent aux branches de buis, de saule, etc., des fleurs et des baies selon ce que la saison peut fournir, on a donné aussi à ce dimanche les noms de « Pâques fleuries » et de « dimanche des Baies. »

A Ath et dans les environs de cette ville, on a coutume de le désigner du nom de « petite Pâque, » parce qu'il commence la semaine sainte, appelée en flamand « goede week » bonne semaine, « hooge week » haute semaine, et « pynweek » semaine de la Passion.

A Huy la dénomination en usage est celle de « dimanche du grand Carême » Ce jour y donnait autrefois lieu à de pieuses fondations.

Les onze hommes devaient acheter chaque année une tonne de harengs et la partager entre les paroisses de la ville. Chaque paroisse distribuait sa part à ses pauvres respectifs, le dimanche du « grand

(1) Écrevisse, p. 390.

Carême. » Cette distribution fut fondée en 1483 par Jehan Baillet.

Le même jour on faisait, en vertu d'une fondation de Maroie de Fanchon, en date de l'an 1463, une répartition de pains qui devait être annoncée la veille par toute la ville (1).

Le nom « d'Ezelfeest » que les Flamands ont également donné au dimanche des Rameaux, se rapporte à l'évangile du jour. « Il y a trente ans, dit M. Coremans, les gamins de Bruxelles se tourmentaient en se disant : Vous êtes de Schaerbeek (commune renommée pour ses ânes), votre fête tombe huit jours avant Pâques. On costumait ce jour les ânes de différentes manières et on organisait des « courses d'ânes (2). »

Dans la plupart des villes belges on représentait autrefois dans la procession de ce jour l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.

Les chanoines, prêtres et diacres des églises décoraient pontificalement un âne qu'ils conduisaient en procession par les rues et que les sous-diacres et enfants de chœur allaient recevoir à la porte de l'église en chantant des cantiques sur les vertus de l'âne.

A Anvers, la procession dite « Palmprocessie » sortait à huit heures du matin après la distribution des palmes.

Le magistrat accompagnait cette procession qui partait de la cathédrale et passait par l'église du Burgt. L'âne ou l'ânesse en bois n'était conduit que par des gens qui avaient fait le voyage de Jérusalem : ainsi l'ordonnait expressément un décret de 1487. Mais en 1566, les iconoclastes ayant détruit cette figure, la cérémonie n'eut plus lieu les années suivantes. Ce n'est qu'en 1570 que la procession fut rétablie ; elle fut escortée depuis par les chevaliers de Jérusalem, qui conduisaient le seigneur monté sur son âne et entouré des douze apôtres.

(1) Gorrissen, p. 356.

(2) Coremans, p. 110-111.

Dans la suite, l'âne ne figura plus dans le cortége, mais les chevaliers de Jérusalem ainsi que tous les pèlerins qui avaient visité la terre sainte ou le tombeau des apôtres, continuèrent à suivre la procession ; la cérémonie terminée, ils prenaient part à un repas substantiel composé de mets froids (1).

A Bruges les PP. Capucins se rendaient à l'église de Saint-Sauveur pour y prendre la croix miraculeuse dite « la croix rouge, » et pour la reconduire processionnellement à leur couvent. Dans la procession qui sortait annuellement à cette occasion, on représentait la vie et la passion du Sauveur, les sept douleurs de la Mère du Christ et les trois punitions divines. On y voyait Adam et Ève, le roi David, des anges, des Romains, des soldats couverts d'une armure complète et un grand nombre de pénitents portant des croix, des torches, des têtes de mort, ou traînant de grosses chaînes auxquelles étaient suspendus des boulets du poids de seize livres. Les vingt-deux tableaux ou « mysterien » étaient portés chacun par huit hommes et accompagnés de deux porte-flambeau, de quatre porte-croix, de deux gardes à cheval et d'un pénitent armé de pied en cap. A la sui[illegible] venait le roi Philippe I d'Espagne, qui avait institué l'archi-confré[illegible] de Notre-Dame des Douleurs dans l'église de Saint-Sauveur. Le r[illegible] avec la reine et sa suite, était précédé d'un ambassadeur qui rac[illegible] tait l'origine de la confrérie, et suivi des PP. Capucins avec l'i[illegible] miraculeuse de Notre-Dame. Le clergé, escortant le saint Sacre[illegible] entouré de porte-flambeau, fermait le cortége qu'accompagn[illegible] tous les ordres religieux de la ville (2).

Cette procession doit son origine au Père Melchior de [illegible]

(1) [illegible] t. III, [illegible].

(2) [illegible] Heere Jesu Christ [illegible] Moeder Gods Maria, met [illegible] den Palme [illegible] PP. Capucinen [illegible]

de l'ordre des Capucins. En 1665, comme la peste sévissait depuis plusieurs mois à Bruges, ce religieux s'avisa le jour des Rameaux, de parcourir les rues de la ville, monté sur un âne et tenant en main la croix rouge. Il se rendit ainsi à l'église de Saint-Sauveur pour y implorer la cessation du fléau par l'intercession de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Son vœu fut exaucé en 1666, et en reconnaissance de ce bienfait, Melchior offrit la croix rouge en *ex-voto* à l'image miraculeuse de la Vierge. Mais les Capucins ne voulurent pas se priver pour toujours de leur trésor. Ils résolurent de porter annuellement, le jour de la fête de Notre-Dame des Douleurs, la croix rouge à l'église de Saint-Sauveur, où elle resterait exposée à la vénération publique jusqu'au dimanche des Rameaux. Cet usage subsiste encore de nos jours, mais le cortége qui illustrait autrefois la procession du jour des Rameaux, a été aboli par un décret du 23 mars 1778 (1).

(1) DÉCRET DE SUPPRESSION DE LA PROCESSION A BRUGES.

Chers Et Bien Aimés, étant informée que, depuis l'an 1667 il s'est introduit dans la procession qui s'exécute tous les ans dans votre ville de Bruges, le dimanche des Rameaux, un nombre considérable de soi-disans pénitens qui accompagnent, les uns en traînant après eux des grandes boules de fer, attachées à des chaînes, les autres étant chargés de grandes croix de bois, et d'autres enfin étant vêtus de cilices, ou ayant la tête couverte de sacs de différentes couleurs, que quelques-uns de ces soi-disans pénitens, habillés à la romaine, portent des casques, des groupes et des grandes figures sur la tête, que plusieurs d'eux, travestis en génie, chantent des psaumes de la pénitence et déclament des vers flamands, que d'autres portent des falots en guise de brasiers, que quelques-uns battent la caisse, que Philippe-le-Bel est représenté en habit espagnol, que cette marche se termine par une nombreuse cavalcade de gens habillés à la romaine qui représentent la garde de Pilate,

Nous vous faisons la présente pour vous dire, que nous avons supprimé, comme nous supprimons cette partie de procession dont il s'agit, que notre intention est que personne ne l'accompagne en habit ou ajustement quelconque déguisé et non ordinaire, que l'on n'y porte ou fasse porter aucune image, instru-

A la procession qui sortait le même jour de l'église Saint-Pierre à Louvain, on traînait une grande figure de bois représentant Jésus entrant à Jérusalem sur un âne (1). Le peuple qui croyait qu'il y avait des indulgences à gagner en s'attelant à cette machine, s'empressait d'en saisir les cordes par une extrémité; ce qui occasionnait souvent des querelles suivies de voies de fait. Il n'y avait point d'année qu'il n'y eût quelque accident à déplorer (2).

A Tirlemont la procession du dimanche des Rameaux commençait par les douze apôtres vêtus en scaramouches, la tête affublée d'une énorme perruque noire, le visage barbouillé de suie et le menton couvert d'une barbe de bouc. Le traître Judas seul portait une perruque rousse. Puis venait une statue du Christ, montée sur un âne et tenant en main une branche de palmier chargée de figues, de raisins et d'oublies que les enfants s'efforçaient d'arracher pen-

ment ou représentation sous quelque dénomination qu'elle puisse tomber, à la réserve de l'image de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et qu'en un mot les choses soient réduites à leur institution primitive, et sur le pied où elles étaient en 1667. En conséquence nos roiales intentions sont, qu'à la réception de cette, vous émaniés et publiés en due forme une ordonnance, qui fasse connaître au public la suppression que nous venons de faire, et enjoigne à tous et un chacun de s'y conformer, sans pouvoir s'en écarter en manière quelconque, ni sous quelque prétexte que ce puisse être, le tout sous des peines convenables à commines.

A tant, chers et bien Aimés, Dieu vous ait en sa sainte garde.

De Bruxelles, le 23 mars 1778 (*).

(1) Schayes, p. 158-9; E. Van Even, monographie de l'église de St-Pierre à Louvain. Louvain, 1858, p. 9.

(2) Dans la même ville on avait coutume de promener autour de l'église de St-Jacques une énorme statue représentant le Seigneur assis sur un âne. Cette statue, qui s'avançait sur des roulettes, avait été exécutée en 1497, par Jean Van Bullestraten, de Louvain. (E. Van Even, l'Église de St-Jacques, p. 221.)

(*) Clément, II, 265-6.

nt le trajet. Le clergé précédait le saint Sacrement, et se rendait ns un jardin qu'on supposait être celui des Oliviers. Là on chantait s hymnes gothiques, et on représentait dramatiquement quelques its des événements qui précédèrent la passion du Sauveur.

Pendant la procession dite des Rameaux qui se fait de nos jours, s'arrête à la porte extérieure de l'église. Une partie des chantres trent dans l'édifice, en ferment la porte et entonnent le célèbre tique : « Gloria, laus et honor tibi sit, etc. » (Gloire, honneur et anges vous soient rendus, ô Christ Rédempteur), composé par vêque Théodulfe d'Orléans, un des savants de la cour de Charle-gne (1). Le prêtre et les assistants qui sont dehors, répètent à tous deux premiers versets. Puis le sous-diacre frappe avec le bois de croix à la porte de l'église, celle-ci s'ouvre et la procession tre.

En quelques endroits, il est d'usage que les enfants de chœur posent leur surplis, et se couchent à terre en chantant : « Hic est i venturus est » (Voilà celui qui doit venir), pour rappeler la constance que les Juifs étendirent leurs vêtements sur la route par uelle devait passer le Sauveur (2).

Avant de commencer le service divin le prêtre bénit les rameaux i sont déposés aux pieds de l'autel. C'est pourquoi à Lierre on voit, s le point du jour, les campagnards et les jardiniers, leurs femmes leurs enfants, cheminer vers l'église, portant sous le bras de

(1) Cet illustre prélat ayant été faussement accusé de conspiration, Louis-le-bonnaire le fit arrêter et mettre en prison. Durant sa captivité, il composa t hymne, qui contient soixante-dix-huit vers. Le jour des Rameaux, Louis-le-bonnaire se trouvant à Angers, passa devant la prison de l'Évêque. Celui-ci se it à la fenêtre, et à travers les barreaux, chanta son joyeux cantique. Le roi en t si charmé, qu'il rendit la liberté au prélat et le rétablit sur son siége. C'est de qu'on prit occasion de chanter ce cantique pendant la procession des Ra-eaux.

(2) Cornet, p. 54-56.

grosses touffes de buis ou « palmtakken, » dans le but de les faire participer à la bénédiction des rameaux. Après la messe on donne ou on vend aux habitants de la ville quelques branches de ce buis bénit et on remporte le reste à la ferme ou à la métairie (1).

A Bruges les enfants de chœur vont, après la messe, de porte en porte pour offrir des rameaux bénits moyennant quelque argent.

A Bruxelles, ce sont les mendiants et les enfants pauvres qui, au sortir de la messe, stationnent aux portes des églises et vendent à ceux qui en sortent le buis bénit.

A Huy, les enfants pauvres vont porter les palmes bénites dans les maisons pour y recevoir quelque aumône.

A Ath, les petites filles des classes inférieures vont de famille en famille offrir les rameaux bénits.

En d'autres villes ce sont les sacristains qui vendent les palmes.

A la campagne une personne au moins de chaque famille apporte du buis à l'église pour le faire bénir; car on y attribue de grandes vertus aux palmes bénites et on en fait beaucoup d'usage. En Flandre les hommes en mettent secrètement une feuille sous le ruban de leur chapeau; quelquefois même ils le font ostensiblement et attachent un petit rameau à ce ruban.

Partout, même dans les villes, on en met de petites branches sous le toit et dans toutes les places de la maison, y compris les étables et les granges, pour les garantir de la foudre. Du temps où les vitres des fenêtres de presque toutes les habitations étaient encore assujetties dans des châssis de fer ou de plomb, on aimait à y entrelacer également quelques petites branches de buis bénit. En outre, on place un petit rameau bénit dans le vase destiné à contenir l'eau bénite et on s'en sert en guise d'aspersoir. Quand un orage approche, un habitant du logis va parcourir les divers appartements pour les asperger d'eau bénite avec cette branche de buis. On s'en sert de

(1) Avontroodt, Mss., p. 21.

même quand une personne est décédée. On place alors le vase contenant l'eau bénite près de la bière, et celui qui vient réciter un « paternoster » pour le repos de l'âme du défunt, ne manque pas de jeter sur le cadavre quelques gouttes d'eau bénite (1).

Dans les campagnes du Limbourg, au-dessus de chaque lit est suspendu un petit bénitier de pierre; les enfants y mettent de petites palmes bénites « palmtakjen » et en offrent à chaque personne qui entre dans la chambre, afin qu'elle s'en serve pour s'asperger d'eau bénite (2).

Les campagnards fichent aussi des rameaux bénits aux quatre coins de chaque pièce de terre ensemencée de blé dans le double but de la préserver de la grêle et d'empêcher les sorciers de jeter quelque maléfice sur les fruits. Ils ont la ferme persuasion que les terres produisent alors davantage (3). Ils mettent également du buis bénit sur leurs fourrages pour les préserver des vers qui les gâtent, et ils en trempent cinq feuilles, le jour des Rameaux, dans le breuvage des vaches afin de les purger (4).

Dans le pays wallon, on croit que les rameaux bénits sont un préservatif contre les taches de rousseur appelées en wallon « brens de Judas » (5).

(1) Avontroodt, Mss., p. 21.

(2) Volksleesboek, p. 15.

(3) En fichant les palmes bénites dans la terre, les paysans de la Flandre Occidentale récitent les paroles suivantes :

Ik zegen hier myn koorn
Tegen den bliksem en tegen den oorm,
Tegen de meissens en tegen de knechten,
Opdat ze myn koorn niet ommevechten,
En tegen dat duivelsch zwynges
Dat zoo kwaed om pikken es
(De Toekomst, t. I, 367).

(4) Liebrechts, O. I., p. 227-229-239.

(5) Coremans, p. 78.

L'usage de jeter quelques branches de buis bénit dans le feu, quand le tonnerre gronde fortement et qu'il est de longue durée, s'est conservé dans les villes aussi bien que dans les campagnes; pour empêcher que l'on ne marche sur les cendres du buis bénit, on a coutume, à Dinant, de les jeter dans un trou creusé à cette fin dans la terre du jardin ou de la cour.

L'ancienne habitude qui était assez généralement répandue en Belgique, de ne pas manger de viande le jour des Rameaux, n'existe plus, mais on en trouve encore des vestiges dans plusieurs villes. A Eecloo, par exemple, la mère ou la grand'mère fait ce jour-là des gaufres pour toute la famille.

Un usage assez curieux était pratiqué jadis à Bouvignes, près de Dinant :

« Chaque année, au dimanche des Rameaux, tous les prêtres de Bouvignes, cierges allumés, excommunieront ceux qui par paroles ou de fait, auront voulu enfreindre la loi ou violer la liberté de la ville. » Ce fut la comtesse Yolende et son mari Pierre de Courtenay qui établirent cette clause lorsque, le 15 août 1213, ils renouvelèrent les franchises de Bouvignes et jurèrent de les maintenir; ils ordonnèrent que tous leurs successeurs prêteraient le même serment (1).

Si le jour des Rameaux ou « Palmdag » est beau et clair, dit un proverbe flamand, l'année sera bonne et fertile (2).

(1) La Meuse Belge, p. 42.
(2) Tuinman, Voorteekenen, p. 5.

4 avril. (*Fritillaria imperialis.*) **Saint Isidore de Séville; saint Hildebert.**

Ce qu'on sème pendant les premiers jours de la semaine sainte vient bien (1).

---

5 avril. (*Fritillaria imperialis.*) **Saint Ambroise; sainte Julienne; saint Vincent-Ferrier.**

A Ben-Ahin, dans le doyenné de Huy, on chôme le 5 avril la fête de sainte Julienne, vierge célèbre par le zèle qu'elle déploya pour l'institution de la Fête-Dieu. Née à Rétinne et abbesse du couvent de Mont-Cornillon, près de Liége, elle mérita par sa piété, son humilité, son amour du recueillement et de la pénitence que le Seigneur daignât lui révéler que l'Église devait instituer une fête particulière et solennelle en l'honneur du Sacrement de l'Eucharistie. Elle communiqua la révélation à des hommes savants et pieux, et voyant qu'après mûr examen ils y ajoutaient foi, elle-même les exhorta vivement à solliciter de l'évêque de Liége l'établissement de la Fête-Dieu. Le prélat y consentit et l'institua dans son diocèse.

Les dernières années de sainte Julienne furent marquées par des humiliations et des souffrances. Chassée de son monastère par des factions, elle erra de retraite en retraite jusqu'au jour de sa mort. Arrivée à Fosses, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, elle y tomba malade, et comprenant que sa fin était proche, elle se fit transporter dans

(1) Coremans, p. 79.

l'église collégiale et y reçut avec une ferveur admirable le saint viatique.

Elle mourut le 5 avril 1258 (1).

---

6 avril. — (*Hyacinthus racemosus.*) **Saint Célestin I, p.; saint Sixte I; sainte Célestine.**

Le mercredi de la semaine sainte s'appelle « krommen woensdag » mercredi tortu, ou « schorsselen-woensdag, schortelenwoensdag, schorteklokswoensdag » mercredi qui suspend les cloches, c'est-à-dire la sonnerie des cloches (du mot flamand « schorsen, schorten, » suspendre). Ce dernier nom lui vient de ce que les cloches cessent de sonner le mercredi saint « pour aller à Rome, » à ce que l'on dit (als de klokken naer Roome gaen).

La première dénomination s'explique par la circonstance que, d'après l'Évangile, les juges de Jésus prononcèrent ce jour-là leur inique sentence en torturant le bon droit. « Het regt krommen, » recourber, tordre le droit, se dit encore aujourd'hui dans la signification de falsifier le droit (2).

La croyance populaire s'oppose à ce qu'on file, depuis ce jour jusqu'au jour de Pâques, de peur qu'on ne file des cordes pour lier le Seigneur (3).

(1) De Smet, M. d. M., p. 153-155.

(2) Coremans, p. 54, 112.

(3) Liebrecht, O. I., p. 233.

7 avril. — (*Anemone nemorosa.*) Saint Aibert; saint Clotaire; bienheureux Herman Joseph.

Saint Aibert, reclus de l'ordre de saint Benoît au diocèse de Tournai, mourut en 1140, après plus de cinquante années passées dans la pénitence et la solitude. La Vierge, dit son biographe, daigna le nourrir de ses propres mains (1).

Le jeudi saint (2), appelé en Allemagne le jeudi vert « gründon-

(1) B. M., p. 69.

(2) Le jeudi saint, qu'on appelait aussi jeudi absolu à cause de l'absolution qu'on donnait alors aux pénitents, nous rappelle, outre l'institution du sacerdoce indiquée par la bénédiction du saint chrême et le lavement des pieds, « l'institution de la sainte Eucharistie. » C'est la célébration de ce mystère qui est l'objet principal de la fête du jeudi saint. Pendant longtemps cette fête dont le pape Léon décréta la solennisation en 692, fut obligatoire, et on adoucissait le jeûne à cause de la grande solennité de ce jour. Anciennement il était même d'usage que tous les fidèles communiassent; ceux qui jeûnaient, recevaient la communion le soir, et ceux qui ne pouvaient jeûner la recevaient le matin. Mais, dans la suite, l'Église jugea à propos de transférer la fête particulière du Saint-Sacrement au jeudi après l'octave de la Pentecôte, et le concile de Trente, assemblé en 1549, réduisit le jeudi saint au rang des douze fêtes livrées à la dévotion des fidèles. L'Église ne laisse pas cependant d'honorer encore aujourd'hui la sainte Eucharistie dans les offices de ce jour.

Dans la messe qui se célèbre avec toute la pompe que permet le deuil de la Passion, on ne donne point la paix, comme dans les autres fêtes, par horreur pour le baiser sacrilége que le traitre Judas donna à son maître. Si tous les prêtres, excepté le célébrant, s'abstiennent de dire la messe ce jour-là, ce n'est pas par des motifs de deuil comme le vendredi et le samedi saints: c'est pour imiter de plus près la cène, où le Seigneur, instituant l'Eucharistie, fit pour la première fois les fonctions de sacrificateur et fut le seul célébrant (*).

(*) Cornet, p. 70.

nerstag, » est nommé en flamand « witte, hooge, groote donderdag » (jeudi blanc, jeudi haut, jeudi grand).

Pour expliquer les dénominations vulgaires de « blanc » et de « vert, » on a eu recours à la fois au paganisme et au christianisme. On attribue généralement le nom de jeudi blanc, soit à la circonstance qu'en ce jour on distribuait autrefois des pains blancs au peuple, soit à la coutume qui fait tendre les églises de draps mortuaires, pour les cérémonies du vendredi saint.

Cependant le grand nombre de pratiques et d'idées superstitieuses se rattachant au jeudi saint, ont inspiré à quelques savants la présomption, assez fondée du reste, que le jour de Thor avant l'Eostur était une fête spéciale pour les anciens Germains, et que ceux-ci, convertis au christianisme, tout en célébrant la fête chrétienne du jeudi saint, lui ont conservé les dénominations de leur ancienne fête païenne.

A Anvers on appelle le jeudi saint « soppendonderdag, » à Termonde « dopperkensdag, » parce que dans ces villes il est encore d'usage de prendre en famille de l'hydromel ou « mêe, » et d'y tremper (« soppen » ou « doppen ») une espèce de pistolets (« wekken ») ou des gâteaux.

A Termonde, où dans tous les ménages on mange ce jour de petits pains chauds (heet brood), de même que le jeudi qui précède la Mi-Carême, les orphelins de l'établissement de bienfaisance recevaient une collation consistant en hydromel et en gâteaux.

Le même régal se faisait dans les cinq maisons de bienfaisance à Anvers, et la maîtresse de l'hospice dit « Infirmerye, » aujourd'hui hospice de Saint-Blaise (Blasiusgodshuis), y recevait également chaque année deux florins pour acheter « mêe en weggen » (1).

Dans l'abbaye de Grand-Bigard, près de Bruxelles, on cuisait ce jour-là vingt-quatre setiers de froment que l'on mêlait à

(1) Mertens, t. IV, p 250-251.

›uze setiers de froment blanc pour les distribuer aux pauvres (1).

Dans celle de Postel, près de Turnhout, on distribuait le jeudi int autant de pains dits « prove, » que le jeudi gras (2).

Dans la plupart des hospices consacrés à saint Julien, il existait s fondations, en vertu desquelles un nombre plus ou moins grand pauvres ou de pèlerins étaient gratifiés le jeudi saint d'un bon pas.

A Anvers, dans l'hospice appelé « Sint Julianus gasthuys » douze uvres qui ont visité Rome ou la terre sainte, sont encore aujourhui admis à un grand buffet garni des plats les plus friands, des ns les plus fins, de sucreries et de confitures de toute espèce (3).

A Malines, on offrait autrefois à douze pauvres, en vertu d'une fontion de Simon Van den Steen dit Schoonjans, datée de l'an 1444, bon dîner avec du vin. Ce repas se faisait dans la maison charitable fondateur, située sur le « Borgersteyn boven den s; » la collation terminée, on leur baisait la main droite (4).

La coutume de distribuer des pains et de l'argent aux deux pau-es qui ont été choisis pour la cérémonie du « Mandat » ou du la-ment des pieds, s'est conservé dans toutes les églises où le andat existe. A Malines le cardinal-archevêque leur fait distribuer chacun un pain et une pièce de cinq francs.

A Courtrai, dans la chapelle Sainte-Anne de l'église de Saint-artin, après le lavement des pieds, le curé faisait un sermon au-uel assistait tout le clergé, le magistrat et les notables de la ville. près le sermon, on distribuait du sucre, un verre de vin de France t un verre de vin d'Espagne aux auditeurs. Le curé avait pour sa art deux pots de vin d'Espagne ou d'un autre vin de liqueur; le

(1) H. d. E. d. B, t. I, 327.
(2) Cf. 12 février.
(3) De Vlaemsche school, t II, 25 sq.
(4) Azevedo.

sacristain et les autres assistants recevaient chacun une pinte de vin. Mais cette fondation fut supprimée en 1736 (1).

La coutume pratiquée jadis, de représenter sur des tréteaux en plein air le jardin des Oliviers avec tous ses accessoires, fut également abolie, à cause des désordres qui accompagnaient trop souvent ce spectacle religieux (2).

Mais à Namur on a encore l'habitude d'imiter en quelque sorte la Cène. On rassemble tous les membres de la famille et tous les gens de la maison à une même table, et l'on prend en commun du café, du thé ou du chocolat avec des « lunettes. » On nomme cela « faire la Cène. »

Les magnifiques processions qui représentaient en majeure partie la Passion du Seigneur, ne se font plus.

A Anvers, les Capucins établirent en 1586 une procession de flagellants, qui fut reproduite l'année suivante. Elle commençait et finissait dans l'église des Jésuites, et tenait l'ordre suivant :

D'abord un Jésuite couvert d'un sac et portant une grande croix de bois, puis des chantres également couverts d'un sac et portant une grande croix de bois, ensuite les flagellants au nombre de soixante-cinq, accoutrés d'une manière uniforme et se frappant le dos. Au milieu d'eux marchait un homme traînant une croix attachée à son cou par une corde. Une foule innombrable de dévots fermait la marche (3).

A Bruxelles, on vit en 1549, le soir du jeudi saint, une procession composée d'Espagnols et d'Italiens au nombre de cent-cinquante, qui se flagellaient avec des cordes au bout desquelles étaient fixées des étoiles d'argent (4).

En d'autres villes, particulièrement à Maestricht, des processions

(1) Schayes, p. 204.
(2) *Ibid.*, p. 229-230.
(3) *Ibid.*, p. 164.
(4) *Ibid.*, p. 162-163.

semblables eurent lieu jusqu'au milieu du dix-septième siècle.

A Ostende, les Pères Capucins organisaient une procession qui représentait la Passion de Jésus-Christ. Chaque « station » portée par douze hommes, nu-pieds et couverts d'un vêtement de toile grise à long capuchon, représentait en figures de grandeur naturelle une scène de la passion, par exemple la Cène, le jardin des Oliviers, le Christ devant Anne, Cayphe ou Pilate, etc.

Une foule de gens revêtus d'habits de toile suivaient ces représentations ; quelques-uns portaient une croix de bois, d'autres tenaient à la main des torches allumées, d'autres enfin traînaient une bombe attachée par des chaînes de fer. La garde du corps de Pilate, à cheval et couverte de vieilles armures, était suivie par Jésus-Christ portant sa croix et terminait ce cortége qui se composait habituellement de plus de 300 personnes. C'est le 7 mars 1675 que cette procession sortit pour la première fois (1).

A Gand, avait lieu la grande procession d'Akkerghem, appelée « den grooten ommegank van Eckerghem. »

A côté de l'église de Saint-Martin, presqu'en face de la congrégation des Maroles, se trouvait une croix plantée sur une éminence, que l'on appelait le mont Calvaire. A partir de cet endroit, il y avait le long du rempart jusqu'à la porte de Bruges et dans quelques rues avoisinantes plusieurs stations, devant lesquelles on faisait l'espèce de pèlerinage dit « den grooten ommegank. »

En 1797, on enleva la croix et les stations, mais en 1806 l'ommegank fut rétabli dans l'intérieur de l'église, où sont exposés les tableaux représentant la Passion du Seigneur.

A la communion de Pâques il était d'usage, dans la même église d'Akkerghem, d'offrir aux communiants un verre de vin « om zich daermede te reficierene, » pour se restaurer (2).

(1) Bowens, t. I, 147-8.

(2) Dierickx, II, 630-1 ; Steyaerd, p. 197-8.

Les hommes armés de casques et de cuirasses, et portant une lance à la main, qui se tenaient le jeudi saint, dans les églises, immobiles pendant quelques heures à côté du saint Sépulcre, en signe de pénitence, et qui existaient jusqu'au commencement du 18e siècle, ne se voient plus (1). Mais en revanche les habitants des Flandres et de la Campine font souvent ce jour-là leurs prières, les bras étendus en forme de croix; à Anvers, nombre de campagnards parcourent le jeudi et le vendredi saints les rues appelées vulgairement les quatorze stations de Jérusalem, la tête nue et en marmottant des prières.

Car la coutume de faire les stations (« kerken bezoeken ») ou de visiter les reposoirs et le saint Sépulcre dans les différentes églises, est encore fort en vogue en Belgique, et le pape Pie VII a accordé, le 7 mars 1815, une indulgence plénière à toutes les personnes qui l'observeraient.

Autrefois les gouverneurs et gouvernantes des Pays-Bas allaient visiter, le jeudi saint, les principales églises de la capitale, accompagnés de toute la cour et de la noblesse, des archers et des hallebardiers de la garde. Jusqu'au commencement de ce siècle on avait l'habitude d'aller ce jour-là visiter les églises en habit noir (2).

Dans quelques villes on tient à accomplir en entier le cercle du pèlerinage urbain, à ne pas manquer de visiter une paroisse, une succursale, une chapelle, une confrérie.

A Namur on va voir sept églises, en souvenir des sept ermitages situés autour de la ville, lesquels n'existent plus.

Une cérémonie des plus bizarres à laquelle donnait lieu le jeudi saint, se pratiquait jadis à Termonde : c'était la course de l'homme sauvage, ou « wildemans loop. »

Quiconque voulait entrer dans le métier des brasseurs ou « pyn-

(1) Schayes, p. 203.
(2) *Ibid.*, p. 204



ders, » sans appartenir à une des familles de cette corporation, devait s'engager à parcourir toute la ville en homme sauvage. Cette course se faisait chaque fois au jeudi saint.

Le jour venu, une foule immense de curieux affluait de toutes parts pour assister à ce spectacle, qu'annonçaient les cloches de la collégiale et le carillon de l'hôtel de ville.

Précédés d'un charivari musical s'avançaient quelques hommes, portant sur le dos une planche de bois. L'homme sauvage, tout nu, enduit de poix et couvert de plumes, les suivait, armé d'une lourde massue, avec laquelle il frappait continuellement à droite et à gauche sur le dos des hommes qui le précédaient. Arrivé à l'habitation d'un des notables de la ville, il s'arrêtait, et après avoir plongé ses mains dans un pot de goudron qu'on portait à côté de lui, il en laissait l'empreinte sur la porte ou sur la muraille; les habitants avaient grand soin de conserver ces souvenirs de l'homme sauvage.

La course terminée, le doyen le proclamait brasseur en lui offrant avec ses félicitations une pinte de la meilleure bière de Termonde.

Cet usage, qui s'observait à Termonde de temps immémorial, ne fut supprimé que vers le milieu du siècle passé; mais le « wildemansdag, » jour de l'homme sauvage, est resté pour les bourgeois et surtout pour les brasseurs de Termonde un jour de fête qu'ils chôment encore à présent à la mode flamande en vidant maints pots de bière (1).

D'après la croyance populaire, les poules sorties d'œufs pondus le jeudi saint changent chaque année la couleur de leur plumage. Les œufs pondus le jeudi saint sont conservés. Bénits le saint jour de Pâques, ils garantissent contre la foudre, et jetés dans le feu ils éteignent l'incendie.

Il faut manger sept sortes de légumes verts mêlés ensemble où

(1) Belgisch Museum, t. IV, 382 ss.

s'attendre à ne pas échapper à la fièvre. On dit aussi que la coutume de manger des mets verts le jeudi saint, protége contre le feu céleste (1).

A Anderlecht, les maîtres d'église recueillaient deux fois par an, le jeudi saint et le jour de saint Martin, l'argent qui se trouvait dans le tronc de saint Guidon. Par suite d'un usage dont on ignore l'origine et la signification, pendant tout ce temps une femme se tenait seule devant la statue du saint. Elle vendait, paraît-il, de petites bannières et d'autres objets de dévotion (2).

Dans la nuit du jeudi au vendredi saint, une grande foule de pèlerins se rend annuellement à la chapelle de Notre-Dame de Chèvremont, située à une lieue et demie de Liége.

Cette chapelle, ombragée d'une double rangée de tilleuls séculaires, couronne le sommet d'une montagne très-escarpée, presqu'à pic, qui tire son nom, Mont-des-Chèvres, Capræmons, Kevermunt (3) Chèvremont, de la difficulté de son accès.

Elle occupe, dit-on, l'emplacement de l'ancienne église de Notre-Dame, laquelle partagea le sort du vieux château détruit par Notger; la petite statue noire de la Vierge que l'on y vénère, est, si l'on en croit la tradition, celle qui fut retirée de l'ancienne église par le prélat liégeois. Car ce fut le fameux Notger qui délivra la ville de sa création du dangereux voisinage du château et de ses habitants dont les déprédations toujours croissantes compromettaient la sécurité et jusqu'à l'existence de la cité naissante.

On ignore quelle époque il faut assigner à la fondation du vieux château de Chèvremont. Vers 680, il était considéré comme une habitation royale dont les rois francs avaient fait une forteresse et

(1) Coremans, p. 78.

(2) H. d. E. d. B., t. I, 23.

(3) Dans deux diplômes de l'empereur Othon Ier qui datent, l'un de 947, et l'autre de 972.

dont sainte Begge, à ce que d'autres prétendent, avait fait un palais. Plus tard il devint un repaire de brigands, un véritable fléau pour tout le pays, surtout depuis que, vers 970, le comte Immont, Guidon ou Idriel, en fut devenu possesseur. A l'abri de toute attaque, tant par la position même du château que par les fortifications qu'il y fit ajouter et qui le rendirent presqu'imprenable, le comte Immont faisait de fréquentes sorties, pillait les voyageurs, ravageait les environs et rentrait dans son aire chargé de butin.

Depuis longtemps les Liégeois avaient tenté en vain de s'opposer à ses violences. Le seigneur de Chèvremont ne faisait que rire des efforts impuissants dirigés contre lui et n'en continuait pas moins sa vie de rapine.

Enfin il se présenta une occasion favorable pour obtenir par la ruse ce qui était impossible à la force. Désirant débarrasser à tout prix le pays de son redoutable oppresseur, Notger saisit cette occasion sans s'arrêter à l'illégalité du moyen. En 979 ou 980, le comte Immont eut de sa femme Isabelle un fils qu'il voulut faire baptiser par l'évêque de Liége en personne. Notger promit de venir, et sous prétexte de donner à la cérémonie la plus grande pompe possible, il se rendit, le 20 août, au château, accompagné d'une suite de plus de deux cents personnes vêtues de longues chapes comme clercs en voyage. Mais à peine l'évêque eut-il passé le pont-levis avec tout son monde, qu'à un signal donné, ces prétendus prêtres, qui n'étaient que des soldats travestis et portaient des armes sous leurs aubes, quittèrent chapes et surplis et commencèrent un massacre général qui ne cessa qu'avec la dernière victime. Dans son désespoir, le châtelain s'élança du haut d'une tour dans la Vesdre, qui coule au pied de la montagne; Isabelle non moins résolue, se précipita, son fils dans les bras, dans le puits du château.

Après avoir fait retirer des édifices sacrés de Chèvremont tout ce qu'ils contenaient de précieux, Notger livra le château au pillage et à l'incendie. Puis, il revint triomphant à Liége, où il mourut le

10 avril 1007, et où son nom est encore de nos jours fort populaire.

La chapelle qui a remplacé l'ancien château, fut rebâtie en l'année 1697 et réparée en 1717. Bien qu'elle soit d'une grande simplicité, elle n'en jouit pas moins d'une immense célébrité et les innombrables ex-voto, qui recouvrent littéralement ses murs, prouvent assez combien de guérisons on attribue à la statue miraculeuse de Notre-Dame de Chèvremont.

En suivant le chemin escarpé qui est pratiqué le long d'un des côtés du rocher, on rencontre sept petits oratoires en pierre qui servent de stations aux pèlerins qui gravissent la montagne (1).

---

8 avril. — (*Glechoma hederacea.*) Saint Albert; saint Denys; saint Perpète; sainte Perpétue.

Le vendredi saint se nomme en flamand « Goeden Vrydag » bon vendredi, ou « Witten Vrydag, » vendredi blanc. Ce jour est « saint » par excellence, parce que c'est alors que le Sauveur s'est offert en holocauste; il est « bon, » puisque des grâces infinies ont été obtenues sur la croix. La dénomination de « Witten Vrydag » vient des draps mortuaires dont les églises étaient tendues ce jour-là.

Toutes les cérémonies de l'Église, symboliques jusque dans les moindres détails, nous rappellent la mort du Christ et expriment le

(1) Bovy. Promenades historiques dans le pays de Liége, t. II, 18-32; De Reume, p. 53-58; La Meuse belge, p. 167-8.

deuil dans lequel l'Église est plongée. Même la messe proprement dite, y est remplacée par la messe vulgairement appelée « messe en désordre, » ou dans le langage de l'Église « messe des Pré-sanctifiés, » c'est-à-dire messe où l'on consomme les dons consacrés la veille (1).

Le « tombeau » ou le « saint Sépulcre » qu'on arrange dans les églises, a donné naissance à l'usage qu'ont les enfants, à Dinant et en d'autres endroits, d'ériger dans les rues une espèce d'autel, et de demander aux passants quelque monnaie pour leur monument.

Les processions de la Passion, qui signalaient autrefois cette journée, ne sortent plus aujourd'hui.

Celle qui avait lieu à Anvers, fut abolie par les Français. Elle était suivie d'une multitude de gens du peuple, traînant de grosses chaînes et des boulets attachés à la jambe. D'autres portaient sur les épaules des marteaux, des blocs de bois et tout ce qu'ils trouvaient de plus pesant (2).

A Bruxelles, la confrérie du Rosaire, à la chapelle des Espagnols dans l'église des Dominicains, avait coutume, jusqu'en 1695, de faire sortir une procession, dont Rombaut a laissé la description dans son livre intitulé : *Bruxelles illustrée* (t. II, 328).

Elle était suivie d'une grande quantité de nobles et attirait un concours infini de peuple, qui affluait des villes voisines.

La chapelle du Rosaire était ornée d'une magnifique décoration funèbre. On y construisait, près du jubé, un autel tendu de drap noir, parsemé d'emblêmes de la Passion, brodés en or et en argent, et garni d'un grand nombre de chandeliers d'argent, hauts de six à sept pieds, en comprenant les cierges qui étaient allumés. On plaçait au milieu un crucifix, à droite « la Vierge des Douleurs » sur un piédestal portatif, et à gauche un cercueil recouvert

(1) Cornet.
(2) Schayes, p. 160-161.

d'un drap de soie noire brodé d'or, où l'on plaçait un Christ.

La cérémonie commençait dans l'après-midi, par un sermon en langue espagnole sur les souffrances et la mort de Jésus-Christ, sermon qui était suivi du « Miserere. »

A l'issue du sermon, tous les religieux du couvent entraient nu-pieds, vêtus d'une étole noire également brodée d'or et d'argent. Ils descendaient le Christ de la croix et le mettaient dans le cercueil.

La procession commençait, à cinq heures du soir, par un chevalier portant une croix. Il était suivi de plusieurs trompettes et d'un timbalier vêtus de noir, qui sonnaient des airs lugubres. A leur suite marchaient plusieurs personnes qui portaient les instruments de la Passion. Chaque instrument était précédé d'un gentilhomme avec ses pages ou domestiques. Venait ensuite Notre-Dame des Douleurs, vêtue d'une étoffe noire brodée d'or et d'argent, portée par seize religieux. Enfin le cercueil suivait, porté par huit religieux et escorté de plusieurs soldats armés.

On dirigeait la marche de cette procession vers la rue de la Madeleine, jusqu'à la place nommée actuellement « Place Royale, » [illegible] l'on trouvait un reposoir élevé vis-à-vis de l'ancienne cour, et [illegible] l'on posait le cercueil et la Vierge.

Après quelques prières, on continuait la procession qui ne rentrait que fort tard (1).

Dans l'église des Augustins, à Bruxelles, on célébrait le vendredi-saint en faisant le simulacre du crucifiment d'un criminel condamné à mort, à qui l'on accordait sa grâce en l'honneur du personnage qu'il représentait.

On construisait au pied de l'autel un vaste échafaud sur lequel était dressée une croix très-élevée. De côté et d'autre étaient construites des espèces de loges pour les dames, les gens de qualité et pour les premiers de la ville, le reste de l'église ne suffisait pas à contenir la

(1) Schayes, p. 159-160.

le de peuple, que se pressait de toutes parts pour assister à la résentation. Une procession circulait par toute la ville, au son ubre de plusieurs instruments. D'abord marchaient les confrères e la Miséricorde, » le visage masqué, les pieds nus et dans le cosne de la confrérie, puis des prisonniers traînant à leurs pieds de s boulets de canon, attachés avec des chaînes de fer ; enfin des gieux Augustins travestis en bourreaux, armés de clous, de rteaux et des autres instruments de la Passion, conduisaient le crinel à l'échafaud et y montaient avec lui. Aussitôt ils le dépouilent jusqu'à la chemise, tiraient au sort ses vêtements et l'étenent sur la croix ; puis ils lui attachaient les mains et les pieds ec des courroies qui recouvraient de petites vessies pleines de ng, lesquelles, percées par les clous, faisaient croire aux assists qu'on avait réellement cloué les mains et les pieds du crucifié. Cette vue le peuple se sentait ému ; on laissait couler des larmes, quelques-uns des plus dévôts se frappaient la poitrine et se urtrissaient à force de coups.

A Courtrai, la ville payait 25 livres à un pauvre pour représenter Passion du Sauveur. On le menait en procession dans toutes les es, vêtu d'une robe violette, la tête couronnée d'épines, et portant e lourde croix sur les épaules : douze religieux, six Capucins d'un té, six Récollets de l'autre, faisant l'office de bourreaux, le tirailent, à droite et à gauche, par autant de grosses cordes attachées tour de son corps. Les tourments qu'on lui infligeait, étaient tels 'il aurait succombé à la fatigue, si un personnage, représentant non le Cyrénéen, n'était venu à temps pour l'aider à porter la oix. Il arrivait enfin à l'église, à demi-mort. Au milieu de ites ses souffrances, il ne laissait échapper ni plainte ni murmure, e croyait assuré de son salut, s'il pouvait expirer sous les coups (1).

A Menin, à la procession où l'on représentait la Passion, on

(1) Clément, t. II, 345-6.

crucifiait également un Christ; mais comme celui qui remplissait ce rôle en était presque toujours victime, on supprima la procession (1).

A Liége avait lieu chaque année, jusqu'en 1794, une procession en mémoire de la révolution qui délivra la ville du terrorisme de Ghuy de Canne, seigneur de Spawen. A la tête d'un corps d'Allemands, cet homme insolent s'était arrogé, en 1485, une autorité presque dictatoriale et en abusait sans aucune retenue. La jeunesse liégeoise, frémissant d'indignation, prit les armes, s'empara de la citadelle, repoussa les troupes que Ghuy de Canne envoya contre elle, et tua le tyran au moment où il se plaçait sur les degrés de St-Lambert pour haranguer le peuple soulevé. Le lendemain de cet événement, on célébra en actions de grâce une messe solennelle dans la cathédrale, et on fit une procession, en décrétant que cette cérémonie aurait lieu chaque année, le vendredi de la semaine sainte. Pour éterniser en outre le souvenir du meurtre de Ghuy, le vers suivant fut gravé sur une pierre du portique des degrés de la cathédrale :

ANTE GRADUS TEMPLI CECIDIT QUI TOT MALA FECIT (2).

La coutume d'accorder des grâces à plusieurs criminels le jour même du vendredi saint, coutume qui existe encore à Naples, se pratiquait aussi en Belgique.

A Bruxelles, le gouverneur général faisait grâce à un criminel condamné à mort, sur le rapport et la liste présentés par le conseil privé, qui s'assemblait à cet effet.

Le chancelier de Brabant, accompagné du plus jeune des conseillers, du conseiller fiscal, etc., se rendait à la prison et faisait comparaître devant lui tous les prisonniers, pour s'informer du

(1) Clément, t. II, 342.
(2) Bovy, t. I, 36-37.

motif de leur emprisonnement ou de leur condamnation. Le public était admis à cette visite (1).

A Ypres, on faisait grâce à tous ceux qui étaient détenus dans la prison pour un délit quelconque, civil ou criminel, commis à l'encontre du prince. Cette grâce était accordée par le grand-bailli, au nom du souverain et à la prière de l'avoué et des échevins. Ceux-ci se rendaient dans tous les réduits auprès des prisonniers. L'avoué leur demandait s'ils souhaitaient obtenir la grâce du prince « pour l'amour de Dieu et en honneur et révérence du vendredi saint assavoir de ceux qui nont aultre partie que le Seigneur. » Après cette formalité ceux qui désiraient jouir du bienfait se rendaient devant le magistrat, en portant parfois un cierge allumé, et se prosternant humblement à genoux, confessaient publiquement leur faute et suppliaient le bailli de leur accorder leur grâce.

Cet usage est très-ancien et a pris naissance pendant le règne de la comtesse Jeanne de Constantinople (1206-1244). Ainsi l'indique le mémoire qui, d'après les ordres du duc de Bourgogne, fut envoyé au commencement du xve siècle à la Chambre des comptes à Lille par le magistrat d'Ypres qui demandait que cet usage fût maintenu.

La comtesse, passant par la ville d'Ypres un vendredi saint et entendant crier à haute voix « grâce, grâce ! » accorda la grâce à tous les prisonniers et promit au magistrat qu'elle conserverait cet usage à perpétuité, ordonnant à son bailli de faire annuellement élargir tous ceux qui, le vendredi saint, se trouveraient emprisonnés pour délits commis contre le seigneur du pays de Flandre, que ces délits fussent civils ou criminels.

La plus ancienne annotation de la concession de ce privilége date de l'an 1367. Il est resté en vigueur sans interruption (2) jusqu'au

(1) Schayes, p. 207.

(2) Le vendredi saint, 8 avril 1678, est le seul jour, où le privilége n'eut point son exécution à cause du désordre qui régnait dans la ville, laquelle venait de se rendre aux Français.

3 avril 1795, où l'on fit grâce pour la dernière fois à deux personnes détenues pour vol.

Ceux qui obtenaient leur grâce du grand-bailli étaient appelés « Enfants du vendredi saint » (Goeden-vrydag-kinders).

Mais pour jouir de cette grâce, qui était accordée toujours à trois heures de relevée, il fallait nécessairement avoir été emprisonné à la requête du grand-bailli de la ville. Les accusés détenus par d'autres officiers publics ou à la demande de l'autorité militaire, ne pouvaient y participer.

Quelquefois le magistrat faisait punir des criminels avec précipitation peu de jours avant le vendredi saint et même la veille, pour ne pas devoir les délivrer.

Le grand-bailli en accordant la grâce aux prisonniers, leur enjoignait d'adresser des prières au ciel pour la prospérité du souverain, et afin de se garder de nouveaux méfaits.

Les indigents condamnés à des amendes pécuniaires, ou à d'autres peines auxquelles ils ne pouvaient pas satisfaire (par exemple à faire un voyage à Rome, à St-Jacques de Compostelle ou ailleurs, à faire construire à leurs dépens quelques verges de muraille à l'enceinte de la ville, etc.), quittaient la ville, y revenaient quelques jours avant le vendredi saint et se constituaient eux-mêmes prisonniers pour obtenir grâce et rémission de leur punition (1).

Le jeûne du vendredi saint n'est pas moins scrupuleusement observé en Belgique que celui du jour des Cendres. On ne mange ni beurre, ni graisse, ni lait, ni œufs, et une tradition populaire de la Flandre Occidentale rapporte même la mort subite d'un paysan qui avait mangé une omelette (2). De petits pains blancs appelés à Anvers « wekken, » à Liége et à Namur « lunettes, » des fèves blanches et des harengs composent la nourriture principale de ce jour.

(1) Messager des Sciences et des Arts de la Belgique, année 1833, p. 276-284.
(2) Wolf, N. S. p. 285-6.

Les fèves ou lentilles qu'on mange le vendredi saint, se changent en deniers, d'après une superstition populaire. On dit aussi que celui qui ne boit pas le vendredi saint, peut boire beaucoup pendant toute l'année sans risquer de s'enivrer (1).

Suivant une ancienne coutume namuroise on cuit ce jour-là des pains, et on en conserve un jusqu'à l'année suivante, en prétendant qu'il porte bonheur et qu'il ne se gâte pas. Mais en revanche on se garde bien de laver, le vendredi saint.

Pour expliquer l'origine de cette habitude, la légende raconte que la Vierge en voyageant s'approcha, un jour de vendredi saint, d'un endroit où des femmes du peuple blanchissaient du linge. Elle les pria de lui donner un verre d'eau; mais loin de satisfaire à sa demande, elles l'aspergèrent d'eau sale de sorte que sa robe en fut toute humide. Marie s'éloigna et rencontra à peu de distance des femmes qui mettaient du pain au four. Elle les pria de lui permettre de faire sécher sa robe, ce qui lui fut accordé avec le plus grand empressement. C'est pourquoi la Vierge bénit les femmes qui cuisaient du pain, et maudit celles qui lavaient.

A Dinant, où se pratique la même coutume, on dit proverbialement :

« Maudite la femme qui lave,
Bénite la femme qui cuit. »

A Bouvignes et en quelques autres localités de la province de Namur, aucun boucher ne tue ce jour-là. En beaucoup d'endroits des provinces flamandes, les cultivateurs s'abstiennent de remuer la terre, pour ne pas troubler le repos du Christ (2).

Les paysans brabançons aiment à avoir au vendredi saint le vent d'est, et mieux encore celui du nord-est; mais le vent du sud-ouest

(1) Coremans, p. 78.
(2) *Ibid.*, p. 98.

leur porte malheur; pluie de vendredi saint, disent-ils, devraient être grattée goutte à goutte hors de la terre (1).

Une autre croyance populaire attribue à l'œuf du vendredi saint la vertu de garantir contre toute rupture du corps. En Flandre on conserve les œufs pondus durant le service divin, et on prétend qu'un incendie s'éteint, quand on y jette un de ces œufs.

Lorsqu'on a un enfant au maillot, on attend, en Flandre, jusqu'au vendredi saint pour lui mettre le premier habit.

Sur la Meuse, la nuit du vendredi saint est réputée dangereuse.

Vis-à-vis du château de Sanson, sur la rive droite de la Meuse et au sommet d'une hauteur au pied de laquelle s'étend le village de Namèche, se trouve un arbre dit de sainte Anne. C'est là que, suivant la croyance du peuple, les sorcières se rassemblent dans les nuits du vendredi saint, dans celle de Saint Jean et dans les saintes nuits, et qu'elles font leurs rondes infernales autour de l'arbre (2).

---

9 avril. — (*Primula polyantha rubra.*) Sainte Marie; sainte Waudru.

Sainte Waudru, patronne de Mons, à laquelle sont consacrées quatre églises, fonda la célèbre maison de chanoinesses, qui donna naissance à la capitale du Hainaut. Elle appartenait à une famille de saints, et avait pour époux saint Vincent, fondateur de Soignies; pour sœur, sainte Aldegonde, fondatrice de Maubeuge; pour fils, saint Landric et saint Dentlin, et pour filles, sainte Aldetrude et

(1) Coremans, p. 78.
(2) Wolf, N. S., p. 303.

sainte Madelberte. On assigne l'an 686 comme la date de sa mort.

La fête de la bienheureuse Bertille, sa mère, se célèbre le même jour (1).

Le « samedi saint » s'appelait anciennement en flamand « Judas zaterdag. » Quand on brûlait ce jour-là ce qui restait de l'huile sainte, le peuple disait : « on brûle Judas (2). »

La première cérémonie du samedi saint, est la bénédiction du feu nouveau.

Dans les premiers temps de l'Église, il était d'usage de tirer, chaque jour ou du moins chaque samedi, du feu de la pierre, et de le bénir avant d'allumer les cierges et les charbons des encensoirs. Ce n'est que depuis le onzième siècle que cet usage fut restreint au samedi saint. Actuellement encore on tire ce jour-là le feu de la pierre, on le bénit et on s'en sert pour allumer tous les cierges. On en use également pour allumer le « cierge de Pâques, » qui, avec ses cinq grains d'encens, nous rappelle le Seigneur, la lumière du monde. Ce feu est le feu de Pâques, le « ignis paschalis, » dont nous parle saint Boniface, et de même que le cierge de Pâques, il est un symbole du Sauveur ressuscité dans son tombeau de pierre.

Autrefois le cierge pascal était une colonne en cire, sur laquelle on inscrivait l'époque des Pâques et des fêtes mobiles. Le patriarche d'Alexandrie envoyait chaque année le catalogue des principales fêtes de l'année au pape, qui en expédiait à son tour de pareils aux autres églises. Bientôt on fit de cette colonne de cire un flambeau qui servit à éclairer la nuit de Pâques, et le pape Zozime approuva cet usage en ordonnant de bénir le cierge pascal le samedi saint, comme on le fait encore aujourd'hui.

La bénédiction du cierge étant terminée, on bénit les fonts baptismaux, et s'il y a quelques personnes à baptiser, on les baptise.

(1) B. M., p. 71 ; Gazet, p. 61-72.
(2) Coremans, p. 68.

Pendant la messe, le célébrant entonne le « Gloria in excelsis, » les cloches et l'orgue se font entendre de nouveau, ainsi que les sonnettes qui avaient fait silence dans l'église depuis le jour du mercredi saint.

C'est le moment où les enfants, pleins de joie, courent dans les jardins et cherchent dans les buissons, dans les touffes de plantes ou dans les haies, les œufs de Pâques que les parents y ont cachés, et que les cloches, à ce qu'ils prétendent, ont laissé tomber à leur retour de Rome. « Wanneer de klokken uit Rome terugkomen, brengen zy paescheijeren mede, » les cloches sont allées à Rome quérir des œufs de Pâques, dit-on en Belgique, quand un enfant demande la cause du silence des cloches pendant un espace de trois jours. C'est aussi pourquoi les œufs pascaux s'appellent à Mons « cloches, » et à Tournay « œufs de Marie Pontoise, » du nom de la plus grande cloche de Notre-Dame.

A Namur, les cloches en revenant de Rome rapportent aux enfants non-seulement des œufs, mais encore de petits couteaux.

A Spa, les cloches ne reviennent pas de Rome : elles ressuscitent, comme Jésus-Christ, et c'est le jour de Pâques que les enfants vont chercher les œufs cachés dans les buissons des jardins.

A Mons et à Tournay, les enfants de chœur parcourent les rues, des crécelles ou « ragalettes » en main, pour annoncer moyennant pour-boire le retour des cloches. Mais à Mons les petits enfants des familles bourgeoises doivent avoir été à l'église avant de chercher leurs œufs pascaux.

A Malines les enfants de chœur n'annoncent le retour des cloches que dans l'église, en battant les vêtements de deuil que les prêtres ont quittés avant le « Gloria in excelsis. » Ils appellent cela « vasten uitkloppen, » marteler le carême.

Cet usage de « Vasten uitkloppen » s'observe aussi dans les classes ouvrières et dans les campagnes.

Les dentellières, au moment où les cloches résonnent du haut des

frappent sur leurs bottes à ouvrage et les ferment, pour ne
·availler le reste de la journée.

ouvain et dans d'autres villes de la Belgique, les jeunes gens
lasse ouvrière avaient coutume de parcourir les rues le soir
rnier jour de carême, en frappant à grands coups de marteau
ortes et aux étalages extérieurs des boutiques, ce qui occasion-
ouvent de grands dommages. Cet usage subsista néanmoins
à la révolution française (1).

s les environs de Contich, les domestiques des paysans ou-
à minuit sonnant, la porte et les fenêtres de la maison et frap-
vec des balais en s'écriant : « Paeschen er in en vasten er uit ! »
es entrez, carême sors !). Celui qui pousse le premier cri, re-
e lendemain matin deux ou quatre œufs de plus que les
.

s la Campine, les enfants des paysans se rendent la veille de
s à Aerschot, pour y chercher chez les bouchers des cornes de
Puis ils vont de ferme en ferme quêter des œufs de Pâques en
un tintamare diabolique (2).

s les environs d'Anvers, les enfants vont quêter des œufs pas-
n chantant la chanson suivante :

Vrouw, vrouw, geeft ons een ey,
Die de zwaerte hinnen ley,
Zien ze zwaert of zyn ze rood
Daer om leggen zy niet te nood.
A. B. C. D. geeft ons eenen clerk me,
Bakt ons eenen pannenkoek,
Geeft ons eijeren en geld genoeg ;
Vrouw, vrouw, ten lesten
Geeft ons d'eijeren gesessen,

hayes, p. 229.
oç. cit.

Gesessen of gevyven;
Laet ons nog wat blyven,
Hier is nog een goey vrouw
Die ons nog wat geven zal.
Hoe lang zal zy geven !
Hoe lang zal zy leven !
't Eersten jaer n'en penning,
't Tweeden jaer n'en schelling,
't Derde jaer n'en pond koek;
Geeft ons eijeren en geld genoeg,
Tast wat dieper in de nest,
De zwaerte hinnekens leggen 't best
De roode niet te min,
Tast er nog wat dieper in.
Meester en vrouwken blyft gezond.

Dans les Ardennes, la coutume de quêter des œufs les derniers jours avant Pâques, est très-répandue. Les enfants qui font la quête chantent des chansons wallonnes adaptées à la circonstance, et se vengent de chaque refus par des imprécations fort expressives.

Dans beaucoup de communes rurales de la Belgique, le sacristain, le sonneur ou le clerc de la paroisse, avec les enfants de chœur, le garde-champêtre et quelquefois même avec la servante du curé, vont de ferme en ferme pour quérir des œufs de Pâques (1).

Le curé de l'église de Grimberghe, près de Bruxelles, qui avait le droit de recueillir les œufs à Pâques, en tirait chaque année environ deux florins (2).

Le maire de Beersel près de Bruxelles, qui jouissait de grandes prérogatives, faisait également demander des œufs de Pâques chez tous les paysans, et s'il y en avait qui ne lui en donnaient pas assez, à

(1) Volksleesboek, p. 16; Ecrevisse. De Bokkenryders. Brussel, 1854, p. 39.
(2) H. d. E. d. B., t. II, 248.

son gré, il en prenait davantage, à leur barbe (hy nemtse in den neus (1).

Dans les environs de Contich l'école entière va quérir des œufs de Pâques. Un garçon soufflant dans une corne de bœuf, annonce de loin l'arrivée de cette troupe d'enfants armés de bâtons et chargés de grands paniers, et il n'est pas rare de voir se prendre aux cheveux les écoles de deux villages qui se trouvent en concurrence.

Quant à l'origine des œufs de Pâques « Paescheijeren, » ils sont bien aussi anciens que le nom qu'ils portent.

L'œuf a de tout temps été considéré comme le symbole du principe de la fécondité et comme l'image du commencement des choses. C'est pourquoi la coutume de se faire de mutuels présents d'œufs ornés de diverses manières à l'occasion du retour du printemps et du renouvellement de l'année solaire, remonte à la plus haute antiquité. En Perse où la fête du nouvel an est fixée au soir de l'équinoxe du printemps, il est encore d'usage d'envoyer, dès la veille, des œufs peints et dorés en guise d'étrennes.

Lors de la conversion des Germano-Belges au christianisme, quelques missionnaires s'opposèrent au maintien de cette antique coutume; mais d'autres ecclésiastiques, fidèles aux préceptes de Grégoire le Grand, se contentèrent de substituer à l'idée païenne une idée chrétienne, en adoptant l'œuf comme un symbole de la résurrection du Sauveur. Ainsi l'usage reprit bientôt sa popularité et ne tarda pas à se christianiser tellement, que les beaux œufs de Pâques offrirent des peintures d'anges, de petits Jésus et d'agneaux portant un étendard (appelés agneaux de Pâques), et que l'enfance s'habitua à y voir un présent que lui faisaient les cloches à leur retour de Rome (2). Il fut même d'usage pendant plusieurs siècles de bénir

(1) H. d. E. d. B., t. III, 682-3.

(2) Les cloches, auxquelles l'Église a attaché un grand nombre d'idées et d'ordonnances les unes plus poétiques que les autres, se sont transformées dans

les œufs dans l'église avant qu'on en fît des cadeaux ; plusieurs diocèses ont encore conservé cette pieuse coutume (1).

Les anciennes pratiques qui se rattachent à la bénédiction de l'eau et du cierge pascal, se sont également maintenues jusqu'à pré- sent en plusieurs localités.

Autrefois on enlevait du cierge pascal des morceaux de cire qu'on distribuait aux fidèles après la messe du dimanche de Quasimodo. Les fidèles les brûlaient dans leurs maisons ou dans leurs champs, comme des préservatifs contre le tonnerre, la grêle, les vents, les bêtes nuisibles et les artifices des démons. Au lieu de ces morceaux de cire, on bénit à Rome, le matin du grand samedi, de petits agneaux de cire qu'on nomme « Agnus Dei » (2). Mais en Belgique, et par- ticulièrement en Brabant, on continue de se procurer les cinq grains d'encens qu'on insère en forme de croix dans le cierge pascal, et qui sont renfermés souvent dans des clous de cire. Ces clous qu'on appelle « Paeschnagelen, » clous de Pâques, et auxquels les gens des campagnes attribuent bien des vertus, sont soigneusement con- servés. On en jette dans l'eau qui sert à laver les grains de froment avant les semailles, afin de garantir le froment de la rouille, appelée vulgairement « poppen ; » on en met au-dessous du seuil des étables, afin de préserver les bestiaux des morsures des chiens enragés, et on en mêle avec la pâture des vaches pour les garantir des épizooties.

l'imagination populaire en êtres animés et doués du don de prophétie. Elles par- lent à de certaines époques de l'année, comme le jour de St-Jean à midi, la veille de Noël à minuit ; elles ont la force de se mouvoir, pour aller à Rome, où selon la croyance des enfants de Cologne, le pape les régale ; enfin elles annoncent la mort de telle ou telle personne en sonnant d'elles-mêmes.

La première cloche bénite ou baptisée reçut le nom de Jean. Le pape Jean XIII la bénit en 968 pour l'église de Saint-Jean de Latran.

(1) Coremans, p. 21-134 ; Cornet, p. 102

(2) Cornet, p. 90.

'eau bénie la veille de Pâques, guérit des fièvres, quand on la t à jeun, et préserve de tout malheur la maison et l'écurie que en asperge le même jour, à ce que l'on dit à Spa.

e premier enfant que l'on baptise après la bénédiction des fonts âques, est couronné de fleurs. Les enfants qui ont porté la ronne de baptême, « Vontkroon, » ou couronne de Pâques, aeschkroon, » inspirent durant leur vie entière une sorte de vénéion; on est persuadé qu'ils sont plus particulièrement protégés ciel. C'est pourquoi ceux qui apportent à l'enfant la couronne de ques, reçoivent d'habitude un joli présent des parents.

Cet usage, qui est encore assez généralement répandu dans les vilges des Flandres, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans la ville de urnay, où la couronne se nomme « Capeau de Roses, » quoique, ant l'importation des rosiers du Bengale, on dût nécessairement âques se servir d'autres fleurs (1).

---

0 avril. — (*Viola tonbrigens*) Sainte Azélie; saint Ezéchiel; saint Macaire; sainte Mathilde.

Saint Machaire ou Macaire, patriarche d'Antioche, voyageant en rope, vint à Gand et s'y arrêta pour quelque temps. Sur le point retourner en son pays, il mourut d'une peste, qui ravageait rs la ville, mais qui cessa, comme Macaire l'avait prédit, à la rt de ce saint, le 10 avril 1012.

Son corps fut élevé le 9 mai 1067. On célèbre l'anniversaire de

l) Wodana, p. 104; Clément, t. II, 165.

ce jour avec plus de solennité encore que l'anniversaire de celui de sa mort (1).

Deux églises furent érigées en l'honneur de saint Macaire, que l'on invoque comme patron contre la peste.

En 1767, on célébra à Gand avec la plus grande pompe possible le jubilé de sept cents ans de ce saint.

La procession qui sortit deux fois pendant les quinze jours que durèrent les fêtes, était suivie par 74 différents corps laïques et ecclésiastiques; la cavalcade, exécutée les 1er, 9 et 15 juin, dans l'après-midi, se composait de 24 chars de triomphe, de 21 figures de monstres ou de bêtes fabuleuses, et de 786 personnes, sans compter les musiciens et les détachements de troupe. Elle représentait l'histoire de saint Macaire et de la ville de Gand, les quatre éléments, les quatre saisons, et les quatre parties du monde. On avait érigé 17 arcs de triomphe. Le 2 juin, on tira un magnifique feu d'artifice sur la grand'place, dite du Vendredi. Chaque jour de la quinzaine donna lieu à des réjouissances publiques (2).

A Obourg, village situé dans les environs de Mons, et qui depuis l'an 1084 appartenait à l'ancienne abbaye de Saint-Denis en Broqueroie, les religieux de cette abbaye se rendaient chaque année à la chapelle de Saint-Macaire, au jour consacré à ce saint et pendant l'octave, pour y dire la messe.

Le 4 mai 1716 on y célébra le premier jubilé séculaire de la translation du corps de saint Macaire de Gand à Mons; un grand concours de fidèles des communes voisines prit part à la cérémonie. Depuis cette époque la confiance dans la protection du saint est restée fort grande parmi les habitants d'Obourg et des environs; aussi pendant les épidémies qui affligèrent la Belgique en 1832 et en

(1) Gazet, p. 379.
(2) Clément, t. II, 176-224.

1849, l'oratoire dédié à saint Macaire fut-il le but de fréquents pèlerinages (1).

La fête de Pâques ou « Paeschfeest, » qui a conservé en Belgique son ancien nom hébreu, qui signifie « passage, » est la règle de toutes les autres fêtes mobiles de l'année. Comme il y eut, au deuxième siècle, de grands différends entre les chrétiens orientaux et occidentaux sur l'époque de la solennisation de cette fête, les premiers la célébrant le même jour que les Juifs, tandis que les seconds la remettaient au dimanche suivant, le concile de Nicée, tenu en 325, décida que désormais toutes les églises la célébreraient uniformément le dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars, et nullement le même jour que les Juifs.

Il en résulte que la solennité pascale ne peut tomber plus tôt que le 22 mars, comme on l'a vu en 1761 et 1818, ni plus tard que le 25 avril, comme en 1734 et 1856 (2).

Dans les premiers temps, l'évêque d'Alexandrie, ville renommée par ses astronomes, était chargé du travail annuel du comput, et en écrivait annuellement le résultat au pape de Rome, lequel de son côté en donnait communication à tous les évêques de son église, par les lettres dites « pascales ». C'est de là que naquit la coutume, qui au siècle dernier était encore assez généralement répandue dans les Pays-Bas, d'écrire des lettres de félicitation, qu'on appelait « Paeschbrieven ou Paasbrieven, » lettres de Pâques.

De même qu'à l'époque de la nouvelle année, les enfants écrivaient à leurs parents, parrains et marraines des souhaits pour les Pâques, afin de recevoir quelques présents, et les parrains et marraines les récompensaient ordinairement en leur donnant un grand gâteau, qui s'appelait « Paesbroodje, » pain de Pâques (3).

(1) Annales du Cercle Archéologique de Mons. Mons, 1858, t. I, p. 105-111.

(2) Cornet, p. 102-104 ; Schayes, p. 117.

(3) Van Alkemade, t. I, 405-412.

Aujourd'hui cet usage est tombé en désuétude, mais dans les provinces flamandes de la Belgique on a coutume encore de se souhaiter de bonnes Pâques.

« Ik wensch u 'ne zal'gen hoogdag, » ou comme on dit à Anvers « ne zal'ge zulle, » telle est la formule familière dont on se sert pour saluer une personne qu'on voit pour la première fois depuis le dimanche de Pâques.

Dans la plupart des églises, on représentait autrefois la résurrection du Sauveur. A peine le dernier coup de minuit avait-il sonné que le curé retirait le Christ du sépulcre, le portait autour de l'église et frappait à toutes les portes qui étaient fermées, en s'écriant : « Attollite portas, principes, vestras et elevamini portæ æternales : et introibit Rex gloriæ. » (Enlevez vos portes, ô princes, et ouvrez-vous, portes célestes : le Roi de gloire va entrer.) Le sacristain, qui était dehors, demandait alors : « Quis est iste Rex gloriæ? » (Qui est ce Roi de gloire?) et le prêtre répondait : « Dominus fortis et potens in prœlio : Dominus virtutum ipse est Rex gloriæ. » (Le Seigneur fort et puissant au combat : le Seigneur de toutes les vertus est en même temps le Roi de gloire.)

Après matines, un ange habillé de blanc s'asseyait sur le sépulcre; deux femmes représentant Marie-Magdeleine et l'autre Marie, s'approchaient de lui, en pleurant amèrement, et l'ange leur disait : « Quem quæritis, mulieres, in hoc tumulo plorantes? Non est hic quem quæritis, sed euntes cito, nunciate discipulis ejus : Venite et videte locum, ubi positus erat Dominus. » (Qui cherchez-vous dans ce tombeau, ô femmes? Il n'est point ici, celui que vous cherchez; mais hâtez-vous d'aller dire à ses disciples : venez voir le lieu où le Seigneur avait été mis.)

Dans la procession qui avait lieu après la messe, le Christ était porté, tenant en main un étendard; la procession rentrée, il était déposé sur un trône au milieu de l'église (1).

(1) Molanus, p. 495.

La procession aux fonts baptismaux, qui se fait encore dans quelques localités le dimanche de Pâques, après le « Magnificat, » rappelle que pendant les sept jours de la semaine de Pâques on conduisait autrefois les néophytes revêtus de leurs habits blancs au lieu où ils avaient reçu le baptême. C'est pourquoi l'octave de Pâques s'appelait autrefois « la semaine blanche, » et le dimanche de Quasimodo, jour auquel les néophytes baptisés le samedi saint déposaient leurs vêtements blancs, porte encore le nom de « Dominica in Albis (depositis) » dimanche où l'on quitte les habits blancs (1). Bien que la dénomination flamande de « witte zondag, » dimanche blanc, paraisse être la traduction du nom latin, il est à présumer que le mot « witte, » lié aussi aux dénominations flamandes du jeudi saint et du vendredi saint, se rattache à la fête du printemps des anciens Germains, laquelle, tout en se transformant dans la fête chrétienne de Pâques, a conservé en haut-allemand son antique nom de « Ostern ».

Plusieurs idées et pratiques populaires qui se rattachent encore aux Pâques, semblent du moins remonter à une époque antérieure au christianisme.

Boire de l'eau froide le jour de Pâques garantit la santé.

Eau puisée silencieusement le matin de Pâques avant le lever du soleil, ne se gâte pas.

Déjeûner avec deux œufs pondus le vendredi saint, préserve de la fièvre. Ne pas manger de viande le dimanche de Pâques garantit des maux de dents. Les marins font souvent vœu avant leur départ de ne pas manger de viande ce jour-là pour être préservés des tempêtes.

Les vents d'est et de nord-est sont bien venus le jour de Pâques, si d'autres vents n'ont pas gâté le vendredi saint (2).

(1) Cornet, p. 106-8.

(2) Coremans, p. 43, 44, 79 ; Wodana, p. 112, 222 ; Schayes, p. 232-3.

Les feux de Pâques ou « Paeschvueren » qui s'allumaient en beaucoup d'endroits des Pays-Bas, ont entièrement disparu en Belgique, et ne se sont conservés qu'en Frise et dans quelques provinces de la Hollande. Mais la coutume de manger des œufs le jour de Pâques, s'est maintenue jusqu'aujourd'hui. Dans les villages flamands, le principal repas du jour consiste en œufs, de même qu'à Namur, le samedi saint, on ne déjeûne qu'avec des œufs cuits; pendant toute l'octave de Pâques les enfants s'amusent à un jeu qui consiste à heurter des œufs les uns contre les autres. Celui qui possède l'œuf le plus dur, gagne l'œuf qui se brise. A Anvers ce jeu s'appelle « tikken, » au pays de Limbourg « tippen. »

A Catthem, village qui constituait autrefois une terre franche et qui fait partie aujourd'hui de la commune de Borgt-Lombeek, il existait jadis une ancienne chapelle, où se réunissait ce jour-là un grand concours de peuple. On y faisait un sermon et on y chantait ensuite les laudes (1).

A Huy, on distribuait dans l'église paroissiale de Saint-George, pendant la grande-messe, une aime de vin aux pauvres de la paroisse, en vertu d'une fondation de Jacquemin de Waureilhe, jadis le Bollengier, en date de l'an 1454 (2).

A Louvain, le clergé de Saint-Pierre se rendait, le jour de la fête de Pâques, à la ci-devant église Saint-Michel, rue de Tirlemont, pour y recevoir le saint chrême et le repartir ensuite entre les cinq paroisses de la ville.

Comme Louvain faisait partie originairement du diocèse de Liége, le prince-évêque en apportant annuellement les saintes huiles à Louvain, avait coutume de les déposer à la susdite église, par le motif que celle-ci était la première église paroissiale qui se trouvât sur sa route; bien que, lors de la création de l'archevêché de Ma-

(1) H. d. E. d. B., t. I, p. 283.

(2) Gorrissen, p. 355.

lines, en 1559, la ville de Louvain fût incorporée dans le nouveau diocèse, l'usage de déposer les saintes huiles à l'église Saint-Michel continua de subsister (1).

A Termonde, le doyen de l'église collégiale (deken van de collegiale kercke), auquel l'évêque Odard avait accordé la faculté d'excommunier tous les malfaiteurs de l'Église, était tenu d'inviter à dîner trois fois l'an, c'est-à-dire à Pâques, à la Pentecôte et à la Noël, tout le chapitre et ses ministres, diacres, sous-diacres, chanteurs et receveurs (ontfangers). Mais comme ses revenus étaient trop faibles relativement à ces dépenses, on augmenta ces revenus, en 1365, de dix livres, qui étaient allouées auparavant à la fabrique de l'église (2).

---

11 avril. — (*Taraxacum dens leonis.*) Saint Léon, pape.

Le lundi de Pâques donnait lieu autrefois à une coutume fort singulière : dans plusieurs localités des Pays-Bas, les femmes battaient leurs maris, qui, en revanche, avaient le droit de battre leurs femmes le troisième jour de Pâques.

A Anvers, il est d'usage ce jour, ainsi que le lundi de Pentecôte, de faire une promenade au « buitengang, » en dehors des fortifications de la ville, tandis que le jour de Pâques et le jour de Pentecôte on ne se promène d'habitude que le long des quais de l'Escaut.

A Bruges, les membres de la Société de Saint Sébastien fêtent la

(1) E. van Even, p. 7-8.
(2) Maestertius, p. 98.
(3) Tuinman, t. II, 66.

clôture du tir à la cible par une réjouissance appelée « Hammekens-feest, » fête du jambon. La cible est divisée en divers compartiments, dont chacun contient, soit le nom d'un plat, salade, jambon, homard, gâteaux, craquelins, soit l'indication de quelque amende. Celui qui tire, par exemple, au premier de ces compartiments, est obligé de faire de la salade; mais si quelque autre, après lui, tire au même compartiment, le premier tireur lui fait une révérence et lui abandonne ses obligations. Après le tir on arrange un souper au moyen de tous les plats qui ont été tirés; celui qui est gratifié du plus grand nombre d'amendes, est tenu de mettre l'ancien uniforme de la gilde et d'être de garde pendant toute la durée du repas. Le vainqueur est exempt de toute contribution aux frais causés par cette fête, qui marque la reprise du tir à la perche (1).

A Bruxelles, l'amman se rendait autrefois le second jour de Pâques jusqu'au lieu dit « het Coopken, » qui était orné d'une chapelle et était distant d'un millier de pas de l'abbaye de La Cambre; c'était là qu'il rencontrait la châsse de Notre-Dame de Wavre, qu'à partir de cet endroit il prenait sous sa sauvegarde.

D'après d'autres, cette rencontre avait lieu dans l'abbaye de La Cambre, jusqu'à ce que l'abbesse l'eût défendu (2).

Aujourd'hui, le lundi de Pâques donne lieu au Longchamps de la capitale de la Belgique. Les plus belles toilettes se produisent alors pour la première fois, de superbes attelages se suivent sans interruption et une foule compacte circule le long des boulevards, à partir de la porte de Schaerbeek jusqu'à la porte de Namur.

Dans les environs de Bruxelles, on célèbre le même jour la première fête communale de la saison, à Dieghem.

A Haeckendover, village près de Tirlemont, a lieu une procession annuelle qui est renommée dans tout le pays.

(1) Constitution et Réglement de la Société royale de Saint-Sébastien à Bruges. Bruges, 1846.

(2) H. d. E. d. B., t. III, 296.

A la sortie de cette procession et à chaque station, les paysans montés à cheval tirent force coups de fusil. Ils font aussi trois courses en parcourant, à bride abattue, un grand cercle autour de l'église, et en galopant à travers la campagne, sans épargner ni fruits ni récoltes.

Les propriétaires ou fermiers, loin de s'opposer à la dévastation de leurs champs, croient que plus ceux-ci portent la trace des pieds des chevaux, plus leur récolte sera abondante, et ils racontent qu'un paysan s'étant refusé à laisser courir les chevaux à travers sa terre, trouva, lors de la récolte, tous les épis de son blé vides (1).

Le lieu dit « la Cluyse » ou « l'Ermitage, » près d'Afflighem, où se trouvait une fontaine dont les eaux guérissaient, dit-on, les fièvres malignes, et où l'on éleva ensuite une chapelle à la Vierge, était généralement fréquenté le lundi de Pâques et pendant les huit jours suivants.

Si l'on en croit la tradition, saint Ursmer y avait jadis prêché et avait donné cet endroit à son abbaye de Lobbes, laquelle le vendit, au onzième siècle, à un nommé Ivain (2).

A Lembecq, près de Hal, une procession accompagnée de la châsse de saint Véron, se rend par Brain-Castel ou Brake à Tubize; les habitants de ce dernier village vont à sa rencontre avec des bannières et des croix. Puis on dit une messe solennelle, avec sermon, on présente les reliques à baiser à tous les assistants et le cortége se remet en route. Les gildes de Tubize, de même que celles de Hal, attendent sur la route de Mons l'arrivée de la procession pour l'accompagner jusqu'à l'église de Lembecq (3).

Dans plusieurs communes rurales du pays de Limbourg, les paysans vont avec leurs femmes visiter leurs champs, et fichent un

(1) Schayes, p. 168-9.

(2) H. d. E. d. B., t. I, 478.

(3) Het Leven van den heyligen Veron, etc. (cf. 30 mars), p. 58-9.

rameau bénit ou palmtakje dans chaque terre ensemencée, en prononçant les paroles sacramentales :

Ik plant u hier in den dauw des Hemels;
En in de vettigheid der aerde.
Dat de goede God het zegene en beware (1).

Dans les environs de Maeseyck, on va, l'après-dîner, en pèlerinage à la chapelle de saint Jean. Chaque enfant se munit d'œufs durs teints en différentes couleurs et d'une petite bouteille remplie de jus de réglisse appelé « brouwsel. » Arrivé au lieu de la destination, on fait sa prière, puis les enfants s'amusent à secouer fortement leurs bouteilles pour faire mousser le « brouwsel, » et à « tippen, » c'est-à-dire à choquer leurs œufs les uns contre les autres, jeu qui est en usage pendant toute l'octave de Pâques.

A Tournai, le lundi de Pâques est le jour du pèlerinage le plus fréquenté de l'année. C'est le pèlerinage au Mont de la Trinité ou Mont-Saint-Aubert (2), qui s'élève à une petite lieue au nord de la ville.

(1) Ecrevisse, p. 12.

(2) Cette montagne, jadis boisée et inculte s'appelait anciennement « Mont-Minerve » et « Buillemont » (montagne mugissante) Elle fut appelée Mont Saint-Aubert vers le milieu du septième siècle, du nom d'un pieux ermite qui y menait une vie solitaire. C'était, disent les légendes, un personnage de noble origine, qui, pour mieux se livrer à l'oraison, s'était retiré sur cette montagne, où il exerçait l'état de boulanger. Son âne portait à la ville, sans être guidé, les pains que le maître avait cuits, les vendait à prix fait et rapportait l'argent dans une bourse attachée à son col. Le produit de la vente était aussitôt après son retour distribué aux pauvres.

On voyait autrefois dans l'église des peintures qui représentaient quelques épisodes de la vie du bienheureux, mais elles ont toutes disparu.

Peu après la mort de saint Aubert, on éleva une église dédiée à la Sainte-

Bien qu'on ne s'y porte plus en foule, comme autrefois, c'est ncore une fête importante à Tournai. Dès la pointe du jour, les lasses inférieures se mettent en marche et prennent par divers hemins la direction de la montagne. Ceux qui ont des enfants ortent ordinairement un petit panier en osier qui contient de la iande froide, avec les pains français et les craquelins de rigueur. a marche est d'abord silencieuse : chacun est ému des pertes u'il a essuyées pendant l'année, et réfléchit à la demande qu'il dressera au Tout-Puissant par l'intercession de saint Aubert. Après voir entendu la messe, on se répand dans le bois, sur la pelouse u dans les hôtelleries. Bientôt au recueillement succède la gaieté. a mère procède à la distribution des vivres. Les groupes se confon-ent et deviennent tumultueux, les libations se multiplient en aison de la fatigue que l'on a éprouvée durant le voyage, les entre-iens s'animent et produisent un charivari assourdissant. Enfin, près un déjeuner prolongé jusqu'à midi, l'heure du dîner se fait en-endre, et l'on descend dans les villages et les hameaux qui se rouvent sur le versant de la montagne. Vers le soir, les danses s'organisent au son de la clarinette et du tambourin, la belle société arrive peu à peu de la ville et vient compléter la fête en formant des valses et des quadrilles, dans les verdoyantes rotondes et dans les nombreux jardins disposés à cet effet à Kain et dans le hameau de la Tombe (1).

A Thielt, en Flandre, il est d'usage que les tisserands payent, le

Trinité, ce qui fut cause que depuis on appela ce lieu indifféremment « Mont Saint-Aubert » ou « de la Trinité. »

Depuis un temps immémorial, on s'y rend en pèlerinage à la mort d'un parent, dont on déplore la perte. Les jours spécialement consacrés à ce voyage expiatoire sont le lundi et le vendredi de chaque semaine.

(1) Description des monuments de Tournai, par Chotin. Tournai, 1851, p. 151-157.

lundi de Pâques, le lin vert qu'ils ont acheté sur pied aux cultivateurs.

---

12 avril. — (*Saxifraga crassifolia.*) Saint Erkembodon ; saint Jules.

En Flandre, dans la semaine après Pâques, les enfants de chœur vont de ferme en ferme quérir des œufs, en annonçant de loin leur arrivée au moyen de « krekels » ou crécelles.

La quête terminée, ils divisent les œufs entre eux après en avoir donné une part au sacristain.

Le troisième jour de Pâques, on faisait autrefois à Turnhout une procession à l'église de Notre-Dame de Vosselaer. Toutes les gildes de la seigneurie accompagnaient le cortége; en 1551, Marie de Bourgogne le suivit en personne avec toute sa suite (1).

---

13 avril. — (*Narcissus viridiflorus.*) Sainte Herménigilde, b. Ide.

La bienheureuse Ide de Boulogne, mère de Godefroid de Bouillon, et bienfaitrice de l'abbaye d'Afflighem, fonda l'église et le couvent de Marie-Capelle, pour le succès des armes de ses fils en Terre-Sainte. Elle mourut en 1113 (2).

(1) Geschied- en zedekundige voorlezingen over de Kempen, gedaen op het Genootschap De Dageraed te Turnhout, 1852, p. 37.

(2) B. M. p. 74.

'ancienne abbaye de Roosendael, près de Waelhem, dont
remonte au commencement du treizième siècle, on célé-
ıte de la vénérable Ide de Louvain. Cette vierge, qui jeta
d'éclat sur les premières années de l'abbaye, vécut
s à Louvain avant de prendre l'habit monastique. Les
mates de la passion du Christ lui furent, dit-on, mira-
ent appliqués, et elle reçut en outre le don de prophétie. On
t pas précisément l'époque de sa mort (1).
credi après Pâques s'appelle « Midooster » ou « Midpas-
mercredi de la Mi-Pâques, désignation qui, au dix-septième
it déjà mentionnée comme ancienne (2).
ies se faisait autrefois la célèbre procession dite de Pâques,
n 1758, fut transférée au troisième dimanche après Pâques;
d'avoir lieu lors de l'invasion française.

---

avril. — (*Borago officinalis.*) **Sainte Lidwyne; saint Tiburce; saint Valérien.**

ıvril était un jour de sort et donnait lieu autrefois à une
e mystique qui, en d'autres localités, n'avait lieu que le
t qu'on appelait « Koekoekfeest, » parce que ce jour le
ophétisait l'avenir (3).
sex en Angleterre, ce jour s'appelle encore aujourd'hui
ckoo day. »

E. d. B., t. II, 662
ıans, p. 54.
, p. 20.

15 avril. — (*Stellaria holostea.*) Sainte Anastasie ; saint Paterne.

A en juger d'après l'analogie qui existe entre les usages des anciens habitants de l'Angleterre et ceux des anciens Germano-Belges, il est à présumer que ce jour, qui en Angleterre a conservé le nom de « Swallowday, » était également consacré en Belgique à des cérémonies ayant pour objet d'honorer l'arrivée des hirondelles.

Les hirondelles étaient des oiseaux sacrés ou « zielvogels » (oiseaux-âmes). Ils sont encore aujourd'hui des augures de bonheur. Leurs nids préservent les habitations de tout malheur ; les dénicher est un méfait qui souille celui qui s'en rend coupable.

« De zwaluwen aenblazen, » annoncer par le son du cor l'arrivée des hirondelles, était en plusieurs villes un devoir des guets communaux (torenwachters) (1).

Le vendredi de l'octave de Pâques s'appelle « Kroning-Christi » ou « vrydag speer en kroon » (couronnement du Christ ou vendredi de la lance et de la couronne) (2).

---

16 avril. — (*Tulipa sylvestris.*) Saint Druon ; saint Fructueux.

Saint Druon, qu'à Bruges les coutiers ou tykwevers honoren comme leur patron, est à Mons le patron des cafetiers.

(1) Loc. cit., p. 19, 164.
(2) Loc cit., p. 64.

17 avril. — (*Arum arisarum.*) Saint Anicet; saint Landric; saint Robert.

Saint Landry ou Landric, sainte Waudru sa mère (9 avril), et saint Albert (7 avril), sont les trois saints d'avril qui protégent particulièrement le Hainaut; leurs fêtes sont des jours heureux pour ce pays (1).

Le premier dimanche après Pâques ou le dimanche de Quasimodo, s'appelle « Beloken » ou « Blokken Paeschen, » Pâque close. Dans plusieurs localités du pays de Limbourg il porte le nom de « Mulders Paeschen, » parce qu'il est le dernier jour de l'octave de Pâques et du temps désigné pour la communion pascale, temps que l'on nomme ordinairement « temps pascal. » Comme en beaucoup d'endroits les meuniers célèbrent leur fête patronale le dernier jour de l'année (2), on dit, par analogie, qu'ils ne font leurs Pâques qu'au dernier moment possible.

Pendant longtemps, le dimanche de Quasimodo fut aussi nommé le « dimanche de saint Thomas, » à cause de l'Évangile du jour qui parle de l'incrédulité de ce disciple (3).

A Laeken, près de Bruxelles, se célèbre la kermesse, laquelle, grâce à la jolie situation du village et à sa proximité de la capitale, est une des plus animées des environs.

L'église, qui date du treizième siècle, jouit d'une grande réputation dans le pays, à cause d'une image miraculeuse de la Vierge que l'on y vénère. L'une des inscriptions qu'on lisait autrefois sur les murs, faisait remonter l'origine de la chapelle primitive au neu-

(1) Coremans, p. 80.

(2) Cf. 31 décembre.

(3) Cornet, p. 107, sq.

vième siècle, et attribuait sa fondation aux sœurs de Hugues, duc de l'Almagne et de Loraine, qui mourut glorieusement dans une bataille contre les Normands, en 895. Les sœurs de Hugues vinrent faire les obsèques de leur frère et lui érigèrent, comme mausolée, une magnifique chapelle sous l'invocation de la Vierge.

Bientôt des miracles illustrèrent la chapelle, et le nombre des pèlerins augmentant de jour en jour, on songea à rebâtir le sanctuaire dans de plus vastes proportions.

La légende raconte que la mère du Christ indiqua elle-même par un fil de soie le plan de l'édifice et que, les constructions achevées, Jésus-Christ descendit du ciel, le jour des Pâques fleuries, pour bénir le nouveau temple.

Le fil, auquel on attribue la faculté de faciliter les accouchements, se conserve encore à Laeken, mais les anciens bas-reliefs qui ornaient le jubé et qui retraçaient la légende, ont été détruits pendant les guerres de religion. Pour les remplacer, l'archiduc Albert fit exécuter le beau vitrail que l'on admire encore aujourd'hui.

C'est sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle que l'église fut restaurée. En 1623, l'infante s'y rendit en pèlerinage, accompagnée des dames de la cour et de plus de quatre cents béguines. Les musiciens de la chapelle chantèrent pendant la grand'messe, et un dîner fut ensuite servi dans les prairies avoisinantes. Trois tables y étaient dressées : une pour la princesse et sa cour, une seconde pour les béguines, une troisième pour les musiciens. Après avoir entendu les vêpres, le cortége revint processionnellement à Bruxelles.

Deux ans après, en 1625, Isabelle, à la demande du Père Récollet André A Soto, fit entourer la source des cinq plaies, qui coule à quelque distance de l'église et dont les eaux ont, dit-on, une vertu efficace contre la fièvre, d'un bassin de pierres de taille, qui a été restauré en 1841.

Les troubles de la guerre forcèrent plus d'une fois les habitants de Laeken à transporter à Bruxelles la statue miraculeuse de Notre

Dame, qui était particulièrement honorée sous le titre de « Consolatrice des affligés. » Car c'était surtout dans les calamités publiques que l'on invoquait son intercession. En temps de sécheresse ou de fortes pluies, les habitants de Bruxelles et des environs y entreprenaient des pèlerinages ou y faisaient des processions solennelles pendant trois jours consécutifs.

Aussi la procession annuelle de l'Église était-elle jadis fort renommée. La mise à exécution de l'édit de Joseph II, du 10 mai 1786, qui défendait de porter dans les processions les images des saints, provoqua à Laeken des désordres très-graves (1).

A Malines, d'après un décret du magistrat, daté du 10 février 1493, le serment de la jeune arbalète ou la confrérie de saint George recevait une mesure de vin, chaque dimanche où elle tenait ses tirs, depuis Pâques jusqu'au dernier dimanche de septembre.

Dans la quinzaine de la reprise des exercices, les chefs et les jurés de la confrérie étaient tenus de rendre compte de leur gestion pendant le courant de l'année (2).

---

18 avril. — (*Narcissus moschatus.*) Saint Ursmar; b. Idesbalde; sainte Aye.

Sainte Aye, proche parente de sainte Waudru et femme de saint Hydulphe, fit don de ses biens au chapitre de chanoinesses, fondé à Mons par sa pieuse parente et ne retint pour elle-même que le strict nécessaire.

(1) H. d. E. d. B., t. II, 347-358.
(2) Journal de Malines, 24 avril 1842.

Plusieurs années après sa mort, quelques-uns de ses héritiers usurpèrent les alleux que la sainte avait donnés au chapitre, en prétendant que celui-ci n'y avait aucun droit. Après un long procès, on convint, de part et d'autre, de s'en rapporter à sainte Aye elle-même; on invoqua son témoignage à haute voix, et du fond de son tombeau elle répondit, de manière à être entendue des deux parties, que le chapitre était propriétaire légitime des biens contestés. C'est à cause de ce miracle que les fidèles qui souffrent ou qui craignent de souffrir des injustices dans les procès, se mettent sous le patronage de sainte Aye.

Les reliques de cette sainte furent vénérées pendant des siècles dans la ville de Mons; mais les villes d'Anvers et de Bruxelles, ainsi que le béguinage de Notre-Dame à Gand, en obtinrent une partie; depuis lors ce béguinage célèbre la fête de sainte Aye avec neuvaine, le dimanche de l'octave de l'Ascension (1).

Le bienheureux Idesbalde, de la famille des Van der Gracht, abbé des Dunes, mourut le même jour, en 1167, et ses reliques, que le ciel a honorées par plusieurs miracles, reposent à Bruges dans l'hospice de Notre-Dame de la Poterie (2).

Saint Ursmar, dont la fête se célèbre également le 18 avril, et auquel onze églises sont consacrées, était né près d'Avesnes en Hainaut. Saint Landelin ayant fondé l'abbaye de Lobbes, sur la Sambre, Ursmar y prit l'habit religieux. Il fut élevé à la dignité abbatiale, lorsque saint Landelin se retira dans la solitude de Crépin. A la prière de Pépin de Héristal, il se rendit à Rome, vers l'an 690, et fut sacré évêque régionnaire par le pape Sergius I. Après avoir évangélisé le Hainaut, la Ménapie et la Flandre, il mourut le 18 avril 713, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie, qu'il avait construite près de l'enceinte de son monastère. Il s'y opéra bientôt

(1) De Smet, M. d. M. p. 190-193.

(2) Loc. cit., p. 290-3.

un tel nombre de miracles, qu'il fallut la transformer en collégiale. C'est là qu'au dixième siècle, les moines de Lobbes soutinrent le siége remarquable dont il est parlé dans toutes les histoires de la Belgique (1).

A Mons, le lundi après les Pâques closes, se tenait autrefois une foire qui durait quinze jours.

Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut, accorda en 1290 à la ville de Mons deux foires, à la Pentecôte et à la Toussaint; la première de ces foires fut transférée, en 1609, au lundi qui suit les Pâques closes (2).

---

19 avril. — (*Allium ursinum.*) Sainte Emma; saint Gérald; sainte Léonie; saint Léon IX, pape.

Saint Léon, pape, mort en 1054, est patron de la commune de Meulebeke près de Thielt, dans la Flandre Occidentale. Une église paroissiale du diocèse de Liége, lui est également consacrée. Issu de la famille des comtes de Hainaut, il vint visiter sa nièce Richilde, dans l'abbaye de Notre-Dame de Hautmont. Ce fut ce zélé pontife qui, d'après la chronique belge, approuva le premier, au concile de Mayence, la fête de l'Immaculée Conception de Marie (3).

Dans l'ancienne abbaye de Forêt-lez-Bruxelles on célébrait la fête obituaire de Berthilde, qui fut la prieure de ce monastère, et qui mourut en 1139. En partant pour la croisade, en 1096, Gilbert d'Alost,

(1) De Smet, M. d. M. p. 229-231; B. M. p. 78.
(2) De Boussu, p. 247-76.
(3) B. M., p. 70-79.

châtelain de Gand, avait fait don à l'abbaye d'Afflighem, d'un de ses plus riches alleux, à charge d'établir en l'honneur de Marie un couvent de femmes, où devaient se retirer son épouse Ode et sa fille Lutgarde. L'abbé Fulgence leur assigna un emplacement près de l'église de Forêt, où reposait le corps de sainte Alène. Le monastère, qui n'était d'abord qu'un prieuré dépendant d'Afflighem, fut converti en abbaye, en 1239; le 9 octobre de cette année, Guy, évêque de Cambrai, consacra Pétronille Siger, première abbesse de Forêt. Berthilde, la première prieure, était, à ce que disent les annales d'Afflighem, une noble demoiselle, qui fut dès sa plus tendre enfance fort dévotieuse envers la Vierge. Lorsque son père partit pour la croisade, elle fut remise aux soins de la pieuse princesse Adèle, qui vivait dans la solitude, près de l'abbaye d'Afflighem (1).

---

23 avril. — (*Hyacinthus non scriptus.*) Saint George ou sint Joris.

Saint George, le patron des guerriers parce qu'il fut lui-même un chevalier et un héros, est compté en Belgique parmi les saints les plus vénérés. Bien qu'il n'y ait que trente-neuf églises qui lui soient consacrées (dont trois ont donné aux localités où elles sont situées le nom de Saint-George) (2), il n'est point de ville, il n'est presque aucun village, qui ne possède une chapelle ou un autel dédié à ce saint, en même temps qu'une société qui l'honore comme patron.

(1) B. M., p. 79-205.

(2) Saint-George près de Bruges, Saint-George près de Furnes et Saint-George dans la province de Liége.

Dans la plupart des localités, le serment de Saint George ou « Sint Jorisgild » était la plus ancienne et la plus considérée de toutes les compagnies locales, ayant pour but le maniement des armes.

Ainsi, à Alost, la gilde des arbalétriers, sous le patronage de saint George, est la plus ancienne de la ville. Philippe-le-Bon en renouvela les statuts et priviléges le 16 octobre 1431 (1).

Les arbalétriers d'Anvers ne sont mentionnés pour la première fois qu'en 1326.

A Bruges, la société de Saint George apparaît dans les premières années du quatorzième siècle, alors qu'une dame accorda aux arbalétriers sa chapelle de Saint Pierre, pour y faire célébrer l'office divin (2).

A Courtrai, Louis de Nevers donna en 1323 des priviléges au serment des arbalétriers ; gracieuseté que les confrères se hâtèrent de justifier, en remportant le premier prix d'adresse dans plusieurs concours : à Bapaume, en 1326; à Ardenbourg, en 1331 ; à Ath, en 1332 (3).

A Diest, le serment de Saint George ou le grand serment (Sint Joris of groote gilde), appelé autrefois « Gezelschap van den rooden Valk, » Société du Faucon rouge, passait pour être très-ancien, et comptait plusieurs seigneurs parmi ses membres. En 1387 il fut invité au grand concours que donnèrent les arbalétriers de Mons. Jean de Hiensberg, évêque de Liége, lui accorda le 12 octobre 1450, la chapelle de Toussaint, et au « landjuweel » de Malines en 1458, les arbalétriers de Diest remportèrent le premier prix. En 1796, le serment fut supprimé ; rétabli le jour de saint George 1811, il continua d'être une des sociétés les plus considérables de la ville. Il brasse encore annuellement sa célèbre bière nommée « gilden-

(1) De Smet, p. 43.

(2) Wauters, Not. hist. s. l. anc. serm. de Brux., p. 2.

(3) Wauters, loc. cit.

bier, » et accompagne avec sa torche et son « braek » (collier) élégant la procession de la Fête-Dieu (1).

La confrérie de Saint George, à Dixmude, qui s'exerçait à l'arbalète et dont les membres portaient pour uniforme un habit écarlate avec veste, culottes et bas blancs, ouvrit en 1472 un concours pour toutes les sociétés du pays et de l'étranger (2).

A Gand, la « gilde van Sint Joris » ou serment de l'arbalète (schutters met den stalen boog of kruisboog) fut érigée, d'après l'opinion la plus accréditée, au temps de Jacques d'Artevelde, vers 1342, mais il est plus que probable que son origine remonte au XIe siècle.

Les deux serments de Saint George qui existaient autrefois, furent réunis au XVIe siècle (3).

A Hamme, village situé sur la rivière de Durme près de Termonde, le serment de Saint Georges « Schutters gulde Sint Joris » jouissait des mêmes droits que celui de la ville. Il fut confirmé dans ses priviléges, par des chartes de Charles de Bourgogne, de Maximilien et de Charles V (4).

A Lierre, la gilde de l'arbalète ou de Saint George, « gulde van den voetboog » ou « Sint Joris gulde, » la plus ancienne des trois gildes de la ville, recevait chaque année, le jour de son patron, deux paternoster de la commune (5).

Les deux serments de Louvain, le grand serment ou serment de Notre-Dame, et le petit serment ou serment de Saint George, datent de 1313 (6).

« De adele oude kruys-boog gulde » ou le noble et ancien serment de l'arbalète, qui existe encore à Malines, donna en 1404 son pre-

(1) Geschiedenis van Diest, I, 233-5.
(2) Ann. de la Société d'Émul. de Bruges, t. III, 277.
(3) Wegwyzer der stad Gent. Gent 1859, p. 338.
(4) Maestertius, p. 125.
(5) Van Lom, p. 129.
(6) Piot, p. 164.

mier grand concours. A cause de son ancienneté, il passait pour le premier serment de la ville. Son local de réunion était situé sur le marché aux grains. Charles de Bourgogne lui donna en 1474 des priviléges, que le roi Philippe II d'Espagne confirma en 1575.

Le serment dit « den jongen Boog » ou la gilde de la jeune arbalète, dont le règlement date du 10 février 1493, tira pendant longtemps son perroquet sur la tour de l'église de Saint-Nicolas. A l'instar de chacun des cinq serments de Malines, il était composé de soixante membres ou « Guldebroeders » qui, depuis la saint George jusqu'à la saint Bavon, s'exerçaient chaque dimanche à tirer de l'arbalète. D'après leur règlement, les sociétaires de ce serment qui ne se présentaient pas la veille et le jour de la fête de saint George pour porter la statue du saint, étaient punis, pour le premier fait d'une amende d'une demi-livre de cire, et pour le second, d'une amende d'une livre. Pour assister à la procession des Pâques, le serment recevait chaque année 24 escalins. La fête patronale se célébrait le dimanche après la saint George par une messe solennelle à l'église de Saint-Rombaut (1).

Le serment de Saint George de Mons date de 1316; celui de Namur fut institué en 1266, ou plutôt en 1276, par le comte Guy (2).

A Termonde, la gilde de Saint George (Sint Jorisgilde) ou de l'arbalète (voetbooge), est le plus ancien et le plus honoré de tous les serments de la ville. Philippe-le-Bon le confirma et lui donna de nouveaux priviléges par une charte de 1451, où il est dit que les arbalétriers ont bien mérité de ses aïeux et de leur propre ville, « dat zy aen zyn voorvaderen dickwils met lof hebben dienstich geweest ende aen dese stadt tot bescherminge. »

En 1455, ces arbalétriers remportèrent le prix au grand concours de Tournai, où il y avait 59 serments et 523 tireurs

(1) Wauters, loc. cit. p. 2.
(2) Maestertius, p. 37, 83.

A Vilvorde, la gilde des arbalétriers, dont saint George était le patron, se réunissait annuellement le jour de la fête de ce saint, dans sa chambre (op ter schutters camere) à l'hôtel de ville, et se rendait de là à l'église, pour y entendre la messe.

Cette gilde, dite la grande gilde, n'ayant pas encore de statuts, les magistrats lui en donnèrent le 12 décembre 1416, et le duc Jean IV, en approuvant ces statuts, le 5 décembre 1417, déclara absoudre d'avance le tireur qui, pendant un tir, commettrait un homicide sans qu'il y eût de sa faute.

Le 5 avril 1530, le maire et les échevins remirent en vigueur le règlement de la gilde, et Charles-Quint l'approuva, le 18 janvier suivant.

Les confrères de cette gilde figurèrent dans la plupart des grands concours du pays, et particulièrement à Malines, en 1393 et 1404, à Tournai, en 1394, à Bruxelles en 1465, 1565, etc. Ils donnèrent eux-mêmes des tirs en 1442, 1457, etc.

Depuis le dimanche après la saint George jusqu'au dimanche avant la grande kermesse, la gilde donnait tous les mois un tir, « maenscheut » (1).

Tous ces serments sont organisés de la même manière. A peu d'exceptions près, leurs statuts sont semblables; ils ont été publiés en partie par M. Alphonse Wauters, archiviste de Bruxelles, dans son excellente monographie des anciens serments de cette ville.

Partout les arbalétriers reconnaissent saint George pour protecteur; même si, en quelques villes, les serments de l'arbalète vénèrent particulièrement la mère du Christ ou quelqu'autre saint, saint George est toujours associé au culte qu'on leur rend, et sa fête est célébrée aussi solennellement que celle du patron dont le serment porte le nom (2).

(1) H. d. E. d. B., t. II, 467-8.

(2) Wauters, loc. cit., p. 3.

A Anvers se faisait chaque année une procession en souvenir de la victoire que les Anversois remportèrent sur les Flamands, le 23 avril 1485.

On y portait solennellement la statue de saint George, puis on se livrait à diverses réjouissances. C'est l'origine de la kermesse, dite St-Joris kermis, qui dans la suite fut transférée au dimanche après la saint Jean, et a cessé d'avoir lieu depuis 1846 (1).

D'après la croyance populaire, il est bon de semer le jour de saint George, si la lune n'est pas défavorable (2).

---

24 avril. — (*Prunus spinosa.*) Saint Fidèle de Sigmaringen ; saint Léger.

Le deuxième dimanche après Pâques s'appelle, dans la Flandre Occidentale, « Oude queinen-zondag » ou « Oude wyvekensdag, » dimanche des vieilles matrones (3).

A Liége, il est d'usage que les enfants qui ont fait leur première communion aillent en pèlerinage à Notre-Dame de Chièvremont.

A Bruges, on célébrait ce jour les tournois très-renommés de l'Ours blanc.

La statue de l'Ours blanc, placée dans une niche au coin de l'Académie des Beaux-Arts, est le dernier souvenir de la société chevaleresque de l'Ours blanc, qui date de l'an 1320. En cette année, Jean Metteneye fut fait forestier de la société du tournoi de l'Ours blanc. C'était là le titre que l'on donnait au chef, dont les fonctions duraient

(1) Mertens, t. III, 292-3.
(2) Coremans, p. 79.
(3) Coremans, p. 44.

un an. Il acquérait ce titre en remportant dans la joûte le prix de la lance (spiet). Les autres prix, accordés annuellement tant aux chevaliers étrangers qu'à ceux de Bruges, consistaient en un ours et un cornet de chasse en argent.

Le deuxième dimanche après Pâques le forestier, accompagné des autres chevaliers qui avaient tous une suite brillante, se rendait en grand cortége de l'abbaye d'Eekhoutte, lieu ordinaire de la réunion, à la grand'place. Là il faisait le tour de l'arène, recevait les compliments des étrangers et donnait le signal des joûtes. Un public nombreux encombrait le peu d'espace laissé libre autour de l'arène, et occupait toutes les croisées des maisons de la place.

Les tournois les plus brillants de Bruges furent ceux que donna en 1392, Jean de Bruges, seigneur de Gruthuyse, et qui sont décrits dans deux manuscrits de la bibliothèque de Paris, ceux de 1468 et ceux de 1479, où l'archiduc Maximilien se distingua, costumé en bourgeois de Bruges.

Les membres de l'Épinette de Lille venaient disputer le prix à ceux de Bruges; en revanche, les Brugeois se rendaient tous les ans aux fêtes de l'Épinette, lesquelles, depuis 1470, par ordre de Charles, duc de Bourgogne, avaient lieu le dimanche avant carême.

Arnould Breydel, qui embrassa le parti de Maximilien, et porta les armes contre sa ville natale, fut le dernier forestier. Il paya sa conduite de sa tête, en 1489 (1).

Le même jour a lieu à Gand la kermesse qu'on nomme « Zomerlief » ou « O. L. V. tert-den-teen. »

Une auberge appelée « Staekske » et située hors de la porte de Bruges, à une demi-lieue de la ville, est le rendez-vous d'une foule innombrable de promeneurs qui y affluent pour s'amuser à boire de la bière, à manger du jambon (eene musch hesp) et à danser.

L'usage de se choisir ce jour-là une danseuse pour l'été en lui mar-

(1) Ann. de la Société d'Émul. de Bruges, t. I, 29 sq.

it sur le pied, valut à cette fête le nom populaire de « Zomerlief »
: O. L. V. tert-den-teen. »

---

25 avril. — (*Tulipa præcox*.) Saint Marc, auquel deux églises sont consacrées.

a « Saint-Marc » est une locution qui revient souvent dans la che des campagnards. Comme en général le 25 de chaque mois, 5 avril était un jour férié, et compte parmi les jours de sort. Un nd nombre d'idées populaires s'y rattachent.

Zoo lang de vorschen voor sint Markus quaeken, moeten zy sint Markus zwygen, » les grenouilles se tairont autant de jours ès la saint Marc qu'elles auront coassé auparavant, dit un verbe flamand (1).

Réciter les prières de saint Marc est un antique devoir du cultieur.

Il ne faut pas manger de viande ce jour, si l'on ne veut pas réter la grêle ou la mauvaise herbe.

La semaine de saint Marc est bonne pour les semences, quand la e est favorable.

On dit que celui qui se rend, la nuit de saint Marc, sur le portail une église, entre minuit et une heure, voit les esprits de ceux de voisins qui mourront pendant l'année. C'est ce qu'on nomme quaed zien » (2).

Dans les contrées où l'on a un soin spécial de la culture du lin,

(1) Tuinman, Voorteekenen, p. 6.
(2) Coremans, p. 20, 79, 80.

que l'on sème vers cette époque, on appelle communément ce jour « Marcus de vlaszaeijer, » saint Marc le semeur de lin; et comme de temps immémorial cette culture est en grande considération en Belgique, il n'est pas étonnant que la procession, en tout semblable à celle des Rogations, qui se fait le jour de saint Marc, passe pour une institution destinée à obtenir du ciel une bonne récolte de lin et de chanvre (1).

A Liége les vitriers chômaient la fête de saint Marc, leur patron.

A Lobbes on célébrait le même jour la fête de saint Ermin, abbé de Lobbes, mort en 737 (2).

---

26 avril. — (*Erysimum barbarea.*) Saint Clet; saint Floribert; saint Gaston; saint Marcellin.

Il n'y a que trois églises dédiées aux saints Clet et Marcellin.

A Malines le métier des « oude schoenmaeckers » ou savetiers célébrait à l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle la fête de saint Anien, son patron.

(1) Avontroodt, Mss., p. 30.

La procession de la saint Marc, appelée généralement la « Grande Litanie, » a été établie, dit-on, par le pape saint Grégoire, en 590. En novembre 589, le Tibre avait débordé d'une manière effrayante, et, en se retirant, il avait laissé dans les campagnes une telle infection, que celui qui éternuait ou qui bâillait, était atteint de la peste. Le pape Pélage II venait d'être emporté par cette maladie. Son successeur, saint Grégoire le Grand, ordonna des supplications et des jeûnes extraordinaires pour obtenir de la grâce de Dieu la cessation du fléau. Ses vœux furent exaucés, et en mémoire de ce bienfait, Grégoire institua la procession annuelle (*).

(2) B. M. p. 82.

(*) Cornet, p. 109-110.

29 avril. — (*Geranium Robertianum.*) Saint Antoine; saint Libert; saint Pierre de Milan.

Le samedi avant le 1er mai le serment des archers à Bruxelles tirait l'oiseau, que l'on plaçait au sommet de la grosse tour, au Pré-aux-Laines, sur le rempart situé entre les portes de Namur et de Hal. Tous les confrères devaient y assister, sous peine pour chaque contrevenant d'une amende de dix placques. Le vainqueur donnait caution pour le collier dont on le ceignait, et comme indemnité des dépenses que lui causait son triomphe, on lui remettait un florin d'or ou soixante placques.

Le lendemain se faisait une procession dans laquelle on portait la statue de saint Antoine; ensuite avait lieu un grand repas commun, auquel tous les membres étaient tenus d'assister (1).

---

30 avril. — (*Primula veris.*) Saint Eutrope; sainte Catherine de Sienne.

Saint Eutrope, auquel deux églises sont dédiées en Belgique, est appelé vulgairement saint Itrope et invoqué par le peuple contre les hydropisies.

Dans la célèbre abbaye d'Afflighem en Flandre, on fête la mémoire du bienheureux Radulphe ou Raoul, prêtre et moine de cette abbaye, lequel garda un silence absolu durant sept années, et éteignit un jour un violent incendie, par le seul signe de la croix (2).

(1) Wauters, Not. hist. s. l. anc. serm. de Bruxelles, p. 23.
(2) Gazet, p. 330.

A Walencourt, vulgairement appelé Waulsor près de Dinant, la fête de saint Forannan attire chaque année un grand concours de pèlerins, qui y affluent de toutes parts pour honorer les reliques de ce saint, et pour invoquer son intercession contre les maux de dents.

Issu d'une noble famille d'Écosse, saint Forannan occupait un siége archiépiscopal dans sa patrie, quand il eut une révélation qui lui ordonna de se rendre au pays de Namur, à Beauval ou Valencourt (Vallis decora) pour y assister un comte qui voulait ériger un monastère. Il choisit douze compagnons, passa la mer d'une manière miraculeuse, et arriva à l'endroit indiqué où il raconta au comte sa révélation. Puis il alla à Rome pour demander la confirmation du monastère. Benoit VII la lui accorda sous la condition expresse qu'il retînt la dignité épiscopale et qu'il fût le premier abbé. De retour à Waulsor, il y mourut le 30 avril 982, après avoir vécu en grande sainteté. Nombre de miracles opérés à son tombeau illustrèrent l'église où l'on honore ses reliques. On y conserve également l'étole avec laquelle le saint guérissait de la morsure d'un chien enragé, et par laquelle plusieurs personnes ont été délivrées depuis du même mal (1).

A Malines les fripiers ou « oude kleerkoopers » célébraient autrefois la fête de saint Quirin, leur patron, par une messe solennelle dans l'église Saint-Rombaud.

Le dimanche après la saint Marc la gilde de l'arc qui existait à Watermael près de Bruxelles, sous le patronage de la Vierge et de saint Clément, tirait annuellement l'oiseau. Le vainqueur était proclamé roi; s'il remportait le prix trois fois de suite, il prenait le titre d'empereur; après le tir il y avait un banquet suivi de la reddition des comptes et de la réélection des dignitaires.

Les statuts de cette gilde furent approuvés et confirmés par la gilde de l'arc de Bruxelles. Lorsque celle-ci avait résolu d'aller à un

(1) Gazet, p. 298-9.

réservait le droit d'y envoyer un ou deux très-adroits ti-
sis dans la gilde de Watermael, comme dans les autres pe-
de son ressort, mais en les indemnisant de leurs dépenses.
les statuts, chaque confrère devait se faire confectionner
habit tous les deux ans, pour le jour de la fête du Saint-
ou celui de la kermesse, et devait payer une amende de
:s, s'il n'assistait pas au tir. S'il blasphémait ou commettait
tre délit, il devait donner dix-huit mites.
d tir qui eut lieu à Bruxelles le 11 juin 1531, les archers
ıael gagnèrent une assiette d'argent (1).
ème dimanche après Pâques, on célèbre à Vilvorde la pro-
ənnelle de la confrérie de Notre-Dame de la Consolation.
:ssion sortit pour la première fois en 1575.
: religieuses Carmélites qu'est due l'extension du culte que
ı Vilvorde à l'image de Notre-Dame de la Consolation. A
: l'évêque Robert de Croy érigea la confrérie de ce nom
538), que plus tard l'archevêque Vanhove annexa à celle
ire, et qui compte encore un grand nombre de membres.
532 les religieuses accompagnaient la procession, tenant
à la main; alors s'introduisit l'usage de faire porter par
ıfants, les emblèmes des mystères de la vie de la Vierge
:aux des miracles obtenus par son intercession.
ıs de calamité forcèrent à plusieurs reprises les Carmélites
et de rebâtir leur chapelle. En 1831, la communauté re-
vance rigoureuse des statuts de l'ordre. L'église a été
1665 et consacrée le 6 septembre 1671 (2).

. d. B., t. III, 340.
. d. B., t. II, 508 sq.

MAI.

ɛ mois de mai, ou mois de « Maja, » qui, dans presque tous les ɛctes germaniques, a perdu son nom primitif pour prendre le latin, est connu en Flandre sous la dénomination de ɔeimaend, » mois de la floraison.

ıarlemagne donna à ce mois le nom de « winnemanôth » ou ınimanôth, » de « winnê » ou « wunna » (en gothique « vinja »). lernier mot, qui signifiait en vieux teuton « prairie » ou cage, » était aussi employé pour « délices. » Aussi dans les es du moyen-âge « Mai » a-t-il toujours le sens de « temps ux de l'été » ou « époque des plaisirs du printemps. » C'est 'quoi les Flamands en ont formé le nom de « wonnemaend » woenstmaend, » mois des délices.

ɛs Anglo-Saxons désignaient le mois de mai du nom de « dri-hi » mois des trois laits, parce que en mai les vaches donnent ıit trois fois par jour.

ındis qu'anciennement le mois de mai s'appelait aussi « vrou-naend, » mois de la dame, nom qui se rattachait probablement ɛija, la Vénus germanique, il reçut au siècle dernier le nom de ɔis de Marie, » et fut particulièrement consacré à la Vierge.

1er mai. — (*Tulipa Gesneri.*) SS. Philippe et Jacques, apôtres, auxquels deux églises du diocèse de Namur sont dédiées.

De tout temps et dans tous les pays de l'Europe le premier jour de mai a été célébré par des cérémonies particulières, qui se sont maintenues en grande partie jusqu'à nos jours.

Bien que ces usages diffèrent d'après le caractère et la condition de chaque peuple, ils offrent néanmoins entre eux une grande analogie, et se rattachent les uns comme les autres à l'idée du retour de l'été. De toutes les coutumes, celle de planter l'arbre de mai ou le « mai, » est la plus répandue.

En Brabant, dans presque toutes les communes, on plante le mai ou « meiboom » sur la place publique, devant les chapelles et les images de la Vierge, aux carrefours, devant la cure et devant la porte des personnes notables que l'on veut honorer. A Aerschot et dans les autres pays de la Campine, on le plante également devant la porte de chaque école.

Ces mais sont de grands arbres, décorés de petits gonfalons en couleur, de couronnes de fleurs, de rubans et d'oripeaux, auxquels on ajoute souvent des écriteaux ornés de vers relatifs à la circonstance.

Chaque quartier pourvoit à la décoration de son arbre, dont la plantation se fait à minuit sonnant, au milieu des transports de joie de tous les assistants. Des coups de fusil et de la musique accompagnent parfois la cérémonie.

la fin du mois de mai on se rend, musique en tête, à chaque
·oit où se trouve un mai, lequel est alors mis en pièces et brûlé.
tte occasion, les personnes notables des environs de Diest, réga-
la troupe des jeunes gens qui, le premier du mois, ont planté le
devant leurs demeures.

ans plusieurs provinces l'usage s'est maintenu jusqu'aujourd'hui
planter des mais devant la maison des filles non mariées.
s les environs d'Aerschot, un arbre élevé et très-feuillu
ngue la demeure des vierges jeunes et vertueuses, tandis qu'un
e desséché, et dont il ne reste que le tronc, désigne la maison
vieilles filles. Une musique harmonieuse accompagne la planta-
du premier, un charivari horrible, celle du dernier (1).

ans les villages voisins de Contich, l'amant timide profite de
e occasion pour déclarer sa tendresse, en plantant furtivement
mai devant la fenêtre de la chambre à coucher de celle qu'il
e.

ans quelques localités de la Campine, les jeunes gens grimpent,
dant la nuit, sur les toits de leurs vertueuses maîtresses, et y at-
hent des branches de buis ou « meipalmen. » Malheur aux jeunes
es qui ont forfait à l'honneur, ou qui ont été inconstantes en
our. Un mannequin est placé à califourchon sur le toit ou attaché
n arbre élevé vis-à-vis des fenêtres de leur chambre à coucher. Ces
nnequins, qui s'appellent « voddeventen, » sont de grandeur na-
elle, faits en paille et revêtus de vêtements d'homme. En revanche,
jeunes gens orgueilleux, qui courent partout après une femme
he, sont quelquefois gratifiés, le 1er mai, de « voddewyven, »
res de paille habillées en femmes.

ans le pays de Limbourg on attache une branche de laurier, de
in ou de bouleau, décorée de rubans, de papier et d'oripeaux de
érentes couleurs, à la porte des jeunes filles, dont la réputation

Schayes, p. 208-9.

n'a reçu aucune atteinte, un bouquet de persil à la porte des jeunes filles dont la conduite a été irrégulière.

A Spa, les jeunes gens expriment leurs sentiments par des écriteaux qu'ils attachent aux mais, ainsi que par l'espèce d'arbre dont ils se servent pour faire le mai. Sur ces écriteaux on lit :

Mai de chêne
Je vous arène (aime).

—

Mai de core (noyer)
Je vous adore.

—

Mai de buis
Je vous haïs.

A Ath on attache une branche de verdure à la porte des jeunes filles vertueuses, une poupée en paille, appelée « mahomet » (1), vis-à-vis de la porte ou de la fenêtre des filles qui, dans le courant de l'année, sont devenues mères sans être mariées.

En Flandre existe le même usage. Dans les villes on attache souvent aux sonnettes de la maison des écriteaux ou des lettres contenant l'énumération de toutes les actions légères dont la jeune fille s'est rendue coupable pendant l'année.

A Ypres on plante des mais bien décorés devant la porte de toutes les jeunes femmes mariées depuis le 15 avril ; celles-ci, de leur côté, sont tenues de donner un bal champêtre pendant l'été.

Dans les environs de Bruges, où le 1er mai est un jour de déménagement, on plante le mai devant la maison de ses nouveaux voisins, qui paient leur bienvenue par un régal ou « fooi. »

(1) Au nord de la France, où la même coutume subsiste, cette poupée s'appelle « marmouset. »

plante aussi des mais devant la porte de ceux qui, sans ırd au proverbe populaire : « mai-ee, boos-ee, » célèbrent riage au mois de mai. Mais quand de deux amants devenu infidèle à l'autre et l'a abandonné pour se marier on parsème d'étoupes le chemin qui conduit de sa maison e sa nouvelle inclination (ce qu'on appelle « de krote dra- et on attache un mannequin devant la porte de celui ou de est infidèle.

les villages entre Wareghem et Iseghem le 3 mai est de le jour, où l'on plante, devant les crucifix et les vierges ;s ou des chemins publics, le mai décoré de fleurs et de papier Le soir les jeunes filles y chantent des cantiques. Mais le jour de mai, les pauvres vont déjà de porte en porte : branche de bouleau, couronnée de fleurs, et chantent devant ons une chanson de mai. Ces chansons sont en Belgique ;iennes que populaires.

a Flandre orientale, vers la frontière hollandaise, les jeunes ınis chacun d'un mai et d'un petit panier vont, la veille du par troupes, de maison en maison, quêtant des œufs et , en chœur la chanson suivante :

De koude winter is nu verdwenen,
den zoeten zomer die komt er al aen :
dan ziet gy al de bottekens (1) en boomen
te bloeyen staen.

Onze Lieve Vrouwe de weerdige bruid,
zy liet haer vallen al op het kruid,
alle de bloemkens die spruiten daer uit,
de dobbele pioene (2)
die staet er alzoo groene.

tons.
)ine.

21

Ay! wie heeft er de mei van doene? (1)
de vischkens in het watere,
de vogelkens in de wei,
al die zingen te samen de groene mei.

Les derniers quatre vers ne sont chantés que par ceux qui restent devant la maison, tandis que les autres jeunes gens y entrent et offrent à chacun qui leur donne quelque chose, une branche de mai grande à proportion du don (2).

Dans les environs d'Eecloo les enfants bien parés font la quête. Ils portent au bras un petit panier rempli d'étoupe en forme de nid, et à la main un faisceau de petits gonfalons en papier colorié, coupés en triangle, et demandent des œufs en chantant une chanson dont voici la copie, telle que Mme Heremans, de Gand, a eu l'extrême bonté de nous la communiquer :

Ik plantte mynen Mei
en ik brak er myn ei
en de dooijer viel uit myn schale,
vrouwken, wilde my geen ander eiken geven,
ik zal uw dochterken niet halen,
schiet diep in den nest,
De zwart hoenderkens leggen best,
de witte niet te min,
schiet er tot over den kop den ellebogen in.
Vrouwke van den neste
langt er van de beste,
langt er zeventiene,
'k zal ze wel verdienen,
'k zal er mêe naer huis gaen
en in myn' moeders koekebakpanneken slaen.

(1) Besoin.
(2) H. v. T. N. V., p. 259-60.

ardennes les jeunes filles vont de maison en maison faire
our le « mois de Marie », car le mois de Marie est célé-
en Belgique : il n'est pas jusqu'aux hameaux où durant
ierge n'ait un trône. Depuis que le R. P. Augustin des
rs de Jésus et de Marie, supérieur des Carmes déchaussés
introduit, en 1833, la pieuse pratique du mois de mai
e de son couvent, l'une province après l'autre a suivi
e l'ancienne métropole des Flandres, et une sainte ému-
emparée de toutes les villes pour donner à cette dévotion
d lustre possible.

une commission particulière, nommée chaque année, est
l'arrangement des décorations de la cathédrale, et les
images de Marie qui se trouvent aux coins des rues
de couronnes, de petits gonfalons et de rubans ou de
ié.

enfants érigent de petits autels dans leurs chambres à

sut donner au mois de Marie un cachet particulier.
e trône de la Vierge ne sont ornés que de fleurs, et le
voit l'enfant du pauvre comme l'enfant du riche, apporter
s (1) à Notre-Dame de la Chapelle le tribut d'une plante.
de même à l'église de Notre-Dame de Hanswyck à Ma-
de plus ravissant que ce sanctuaire élégant au mois de
leurs petites économies de chaque semaine, les en-
équentent les écoles, les ouvriers et les servantes con-
embellir l'intérieur de cette église pour le temps exclusi-
acré à Marie, et il ne se passe pas un jour durant tout le
Madone ne reçoive en offrande un bouquet de fleurs ou
en décoré, qu'apporte en procession solennelle l'une ou
ommunes des environs.

286-87.

Les statues de la Vierge placées dans les rues, sont également ornées de mais, de couronnes et de petits gonfalons, et dans les couvents de femmes les religieuses offrent, le premier jour de ce mois, à leur supérieure de petits présents attachés à un mai superbe qu'elles placent au réfectoire.

A Mons, chaque soir, à 8 heures, on dit des litanies devant les statues de Marie qui se trouvent dans quelques rues.

Les sérénades, la veille de mai, sont encore d'usage général. Dans chaque village, qui possède une société musicale ou harmonie, on en donne au bourgmestre, aux échevins et aux personnes de distinction (1). En plusieurs villes les jeunes gens en donnent aussi à leurs maîtresses; à Dinant ils chantaient autrefois en chœur dans les rochers qui s'élèvent derrière les maisons de la rue principale, si toutefois la jeune fille en l'honneur de laquelle on chantait, ne demeurait pas trop loin des rochers.

Les danses des femmes tenant des flambeaux allumés à la main, ont depuis longtemps disparu, mais les danses à la ronde autour des mais, se sont maintenues jusqu'à nos jours (2) en bien des localités.

La grande popularité de la chanson :

'k heb 'nen meiboom in myn' hand
aen wien zal ik hem geven?
Aen myn zuster Engeland,
Engeland aen Leeuven.
Danst eens ! Springt eens !
Jufvrouw gaet den dans eens rond
en kust eens !

et de quelques autres chansons relatives à l'arbre de mai, nous prouve, que cette coutume était très-répandue autrefois.

(1) Volksleesboek, p. 16-17.
(2) Zeitschrift für deutsche Mythologie, t. I, 175.

Lierre, on tendait dans chaque rue un câble auquel était sus-due une couronne artistement ornée de festons de fleurs, de ver-e et de cocardes en papier de différentes couleurs, et sous cette ronne venait chaque soir du mois de mai la jeunesse du voisinage ser à la ronde en chantant (1).

Venloo, où la décoration du mai est un objet de grande rivalité re les habitants des différents quartiers, chaque jeune fille apporte veille de mai, un cierge qu'on attache aux branches de l'arbre. la nuit tombante on allume les cierges et l'on danse autour du mai ncelant de lumières.

Les rondes appelées « kraminjons » qui, jadis chaque soir du is de mai avaient lieu dans les rues de Liége, deviennent plus res d'une année à l'autre.

Aussi les idées populaires qui se rattachent au 1er mai, vont-elles perdant de jour en jour. On dit encore qu'il est utile de tracer une oix sur la porte de sa maison le 1er mai.

Branches d'aune (elzenstaek) et de dragon végétal (drakenstaek ndues sur la porte d'une étable, ce jour-là, préservent toute l'an-e les bestiaux de maléfice.

Une couronne de lierre terrestre (*Glecoma hederacea*) fait aimer r un jeune homme la fille qui s'en pare (2).

A Liége, les jeunes filles, confidentes de leurs mutuelles pen-s, se réunissaient autrefois le 1er mai au moment du lever du leil pour « lier le jonc »; elles cheminaient vers les confins d'une rte prairie, pour s'arrêter de préférence près d'un buisson d'églan-r, protecteur du gazon destiné à leur opération mystérieuse. Cha-ne d'elles choisissait trois brins d'herbe, dont elle coupait les extré-tés pour leur donner la même longueur; puis elle attachait à chacun ces brins un fil de soie de couleur différente. Le noir représen-

1) Avondroodt Mss., p. 31.
2) Coremans, p. 80.

tait le célibat, le rouge l'amant inconnu, le vert l'objet des vœux secrets. Après dix jours d'attente, l'oracle se prononçait par celui des trois brins qui avait surpassé les deux autres en hauteur (1).

A Anvers, les femmes stériles ou qui désirent avoir des enfants, vont la veille de mai attacher des couronnes de fleurs à la figure qui se trouve au Vieux-Bourg et que l'on croit être l'image de Fro ou de Frigg. Une statue de la sainte Vierge, placée au-dessus de cette figure a donné à cette coutume un motif conforme à la doctrine chrétienne.

Lorsque le trajet de Chênée à Chaudfontaine se faisait encore en bateau, la route d'aujourd'hui n'étant livrée à la circulation des voitures qu'en 1779, c'était le premier jour du mois de mai et au bruit d'une musique qui réveillait tous les échos des rivages, que les barques, au nombre de deux, commençaient chaque année leur service quotidien (2).

A Dixmude, le bourgmestre devait être nommé annuellement par le seigneur ou par son délégué. Il ne pouvait remplir cette charge que pendant trois ans, à moins que ces services éminents ne lui servissent de titre, pour être honoré plus longtemps de son emploi. Il touchait annuellement 150 florins. Les six échevins, dont chacun touchait 100 florins, étaient nommés pour le même temps et de la même manière. Ils composaient avec le « Ruwaerd » le bailli, le bourgmestre, le premier-pensionnaire-greffier, le deuxième-pensionnaire-greffier et le trésorier la régence, dont tous les membres avaient un costume pour les solennités, consistant en une robe et un manteau noirs, qu'on nommait « *Keerel en schroo* » (3).

L'ancienne abbaye de Forêt offrait un repas au maître-forestier, aux marchands jurés, aux sergents et aux autres serviteurs de la

(1) Bovy, I, 74.
(2) Bovy, t. II, 10-11.
(3) A. de l'E., t. II, p. 264-265.

foresterie, qui, tous les ans le 1er mai rendaient visite à la communauté (1).

A Hazebrouck, au nord de la France, le 1er mai est ordinairement le jour des concours pour les pinsons. Les pinsonniers de toutes les communes d'alentour et une foule de spectateurs des provinces limitrophes de la Belgique, s'y rendent.

M. Édouard Fétis, de Bruxelles, en a publié une description excellente dans le journal *le Voleur* (n° 35 de la vingt-cinquième année, page 348-9)

A Liége, le 1er mai, était autrefois un jour de réjouissance générale attendu avec impatience par les habitants de la ville et surtout par ceux de la citadelle.

Dès l'aurore, la fête du jour était annoncée par le roulement du tambour et par les fanfares joyeuses des clairons. A quatre heures et demie, la garnison était sous les armes ; les officiers et les soldats apparaissaient en tenue d'été consistant en guêtres de toile blanche, culottes et gilets de coutil blanc, l'habit de toutes saisons en drap bleu, avec bavaroise et parements rouges, chapeau à cornes, bordé de galons blancs.

Les grands exercices commençaient au son de la musique militaire, composée d'excellents exécutants, et le pont-levis de la porte d'entrée étant baissé, une partie de la population de Liége et des environs envahissait la citadelle, pour se répandre dans les promenades et les remparts. Ce qui attirait surtout la foule, c'était le jardin magnifique dit « du commandant, » ouvert au public pendant six semaines (2).

(1) H. d. E. d. B., t. III, 577.

(2) Le jardin « du commandant » passait dans ce temps-là pour être un des plus beaux de l'Europe. Commencé sous Jean-Théodore, c'était à Velbruck qu'il devait sa richesse et ses principaux embellissements. Ce prince, ami des arts et des sciences, n'avait rien négligé pour se procurer les plantes les plus rares des

Puis tout le monde se portait au quartier de Sainte-Balbine (1). Une foule de pèlerins se pressait pour entrer dans la chapelle, d'autres renonçant à y trouver place se mettaient à genoux en dehors.

Après les dévotions, le plus grand nombre prenait ses ébats dans les cabarets ou sous les tentes, qui, dressées à la file les unes des autres, présentaient l'image d'un camp et servaient de cantines où l'on faisait frire des saucisses ou des œufs, et où l'on vendait de la bière.

Depuis l'arceau de Pierreuse jusqu'à la porte de Sainte-Walburge on passait au milieu de rues étroites et non interrompues, formées par des tables chargées d'objets de fantaisie et par des étalages de marchandes de petits pains, criant à tue tête : « *haie! mes bais pissans tortais!* » Avec ces cris se confondaient ceux de : « *haie! Babilone!* (1) »

A côté, dans la prairie, se trouvaient tous les genres d'amusements : les marionnettes, les optiques, les jeux de bagues (2), les chanteurs ambulants, les charlatans, etc., partout on voyait des groupes assis à l'ombre des ormes mangeant les provisions apportées ou achetées sur la place. Le pot de bière allait à la ronde et faisait éclater sur son passage le rire et les bons mots dont l'idiôme liégeois est si bien pourvu.

En plusieurs endroits étaient établies des danses en plein air, où jeunes et vieux sautaient au son de la clarinette et du violon jusqu'à la nuit close (3).

A Malines, la chapelle de Saint-Rombaut qui n'existe plus et dans

quatre parties du monde et cultivait même le caféyer dans ses serres de Seraing dont il aimait à faire servir le produit lors de ses grands repas de cour.

(1) La chapelle de Sainte-Balbine, à Liége, jouissait déjà vers le milieu du quatorzième siècle d'une grande célébrité. Elle était située entre la fausse-porte de Pierreuse et celle de Sainte-Walburge et entourée de tilleuls et d'ormes qui prêtaient leur ombrage aux nombreux visiteurs, et cette fréquentation donna naissance à un joli quartier qu'on a abattu en 1816.

(2) Jeu de hasard qui consiste en des dés jetés dans une petite tour en spirale.

(3) Bovy, t. I, 71-73.

aquelle les reliques du saint se conservèrent, attirait autrefois en ce jour un concours immense de fidèles.

A Russon dans la Hesbaye a lieu une très-célèbre procession en souvenir du martyre de saint Evermaire.

Ce saint, né en Frise, de parents nobles, au temps de Pépin de Herstal, s'en vint dans la Gaule belgique, pour y visiter les tombeaux des saints morts depuis peu, entre autres celui de saint Servais, à Maestricht. Mais, surpris par la nuit à l'entrée de la grande forêt de Ruth et craignant de s'y égarer, il alla demander l'hospitalité à Herstappe, hameau qui appartenait alors à Hacco, chef féroce d'une bande de brigands. Evermaire, ignorant ces circonstances, demanda gîte pour une nuit, et la femme de Hacco, qui était seule en ce moment, accueillit le saint et ses compagnons de voyage avec la plus affable charité, tout en les avertissant de quitter la maison le lendemain de grand matin, s'ils voulaient échapper aux violences de son mari. Pour se conformer à cet avis, ils entrèrent au soleil levant dans la forêt de Ruth, où, trouvant un lieu convenable, ils se livrèrent au repos.

Mais peu d'instants après leur départ de Herstappe, Hacco était rentré chez lui. Apprenant que des étrangers venaient d'en sortir après y avoir passé la nuit, devint furieux et se mit sur-le-champ à leur poursuite. Il les trouva endormis au bord d'une fontaine et les tua. Ayant dépouillé les cadavres, les assassins les laissèrent sur place sans sépulture.

Quelque temps après, des officiers de la suite de Pépin, qui chassèrent dans la forêt de Ruth, trouvèrent les victimes de Hacco. S'occupant de les enterrer, ils remarquèrent que le corps d'Evermaire brillait d'une beauté lumineuse qui le distinguait des autres. C'est pourquoi ils lui donnèrent une sépulture particulière.

La forêt ayant été coupée plus tard, il s'éleva, à l'endroit du meurtre, un village qui conserva d'abord le nom de Ruth et s'appela ensuite Rothem, et à la fin Russon. Rozelin, son premier pasteur,

ayant découvert le tombeau d'Evermaire, en donna avis à l'évêque de Liége, Eracle, et celui-ci ordonna, en 969, d'exhumer le corps et de le transférer dans l'église de Russon, qui dès lors fut érigée en collégiale.

L'an 1073, Wéry, abbé de Borchette, fit construire de ses propres deniers une chapelle, sous l'invocation de la Vierge, pour y recevoir les restes de saint Evermaire, et la translation s'en fit en présence de l'évêque Théoduin.

Cette chapelle, remise à neuf il y a vingt ans, s'élève au milieu d'un prairie clôturée d'une haie, sur l'emplacement présumé du meurtre. Des hêtres noirs et des arbres verts sont plantés à l'entour. Le tableau du maître-autel représente la scène du meurtre des pèlerins, les deux autels latéraux sont ornés, l'un de la statue de la Vierge, l'autre de celle de saint Evermaire; contre le mur, à côté, est une châsse en bois doré renfermant les reliques du saint, à l'ouest de la prairie, dans l'un des angles que forme la haie, se trouve une fontaine dont les eaux sont regardées comme un excellent spécifique contre la fièvre tierce.

C'est vers cette chapelle que, le 1er mai, se dirige, en sortant de l'église de Russon, la procession qui, sous plus d'un point, est une des plus intéressantes du pays. Les deux bedeaux de la paroisse, dans le plus bizarre accoutrement, courent en avant et sur les deux côtés, faisant ranger la foule avec d'énormes massues qu'ils tiennent à la main. Ils sont censés représenter deux sauvages. Leur vêtement, collant au corps, est recouvert, depuis les pieds jusqu'au cou, de feuilles de lierre fixées sur l'étoffe, comme les ardoises le sont sur un toit. Il en est de même de leur bonnet terminé en pointe comme celui des sorciers. Leur allure et leurs gestes provoquent le gros rire des paysans. C'est dans ce bel équipement qu'ils remplissent leurs fonctions, même à l'autel.

Le dais est suivi par sept hommes portant aussi le costume le plus étrange. Ils représentent saint Evermaire et sa suite. Celui qui f[illegible]il

le personnage du saint est vêtu à l'instar de la statue qui est dans la chapelle: il porte une tunique de bure de couleur brune, serrée à la taille par une ceinture de cuir d'où pendent un long chapelet et une gourde; le haut de son corps est couvert d'un camail en peau, sur lequel sont attachés des coquillages; sa tête porte un chapeau rond; il tient à la main un bourdon blanc. Les autres n'ont de ce costume que le camail et le bourdon; ils portent habits et culottes noirs, gilets et bas blancs. Ils sont escortés par cinquante-deux jeunes gens à cheval, ayant à leur tête un homme à figure patibulaire qui représente Hacco.

Le pieux cortége se dirigeant d'abord sur Hamal, arrive à la chapelle, où l'on chante la grand'messe, puis il parcourt l'autre moitié de la commune et rentre dans l'église paroissiale. Mais à peine la dernière bénédiction est-elle donnée, hommes, femmes, vieux et jeunes, se portent en foule dans la prairie. Les pèlerins les précèdent et vont se placer en cercle près de la fontaine. Ils entonnent un cantique dont le chant, bien qu'un peu agreste, n'est pas dépourvu de mélodie. Pendant ce temps, les cavaliers, figurant Hacco et sa bande, galoppent jusqu'à trois fois en dehors de la prairie, puis, franchissant la barrière, en font aussi trois fois le tour à l'intérieur. Alors les pèlerins se rapprochent de la chapelle et chantent une légende commençant par ces mots: « Je suis un pauvre pèlerin qui volontiers fait un pèlerinage. »

Ik ben een arme pelgrim, siet,
ik doe myn pelgrimagie;
maer druck en lyden en verdriet
vind ik op myn passagie.

Een pelgrimskleed, een hooge schoen
werd my hiertoe gegeven;
daer meê moet ik myn reize doen
al naer het eeuwich leven.

Veel gaen my voor, ik volg hen naer,
Ik sou noch geern wat beiden;
de dood maakt my den weg soo swaer,
verdrietich valt my 't scheiden.

De wech is naeu aen elken cant,
waer ick deur moet passeren;
ach, als ick come in 't ander lant,
waer sal ick gaen logeren?

Geef my op reis toch brood en wyn,
o God, der englen spyzen,
dan zeg ik 't aardryk, zonder pyn,
vaerwel tot myn verryzen (1).

HACCO.

Hoe! wel gy christen hond,
wat komt gy dan hier maken?
ja in myn eygen land,
wat hebt gy hier voor zaken,
dat gy hier dus passeert
zonder tribuyt of tol
te geven nu aen my
van gramschap ben ik vol.

PELGRIM.

Ach! genadig heer, laet my voorby passeeren
na de stad van Maestricht, om sinte Servaes te eeren,
ik doe toch geene schae, ik reys dus door u land,
onder den hemel al rust ik op den zand...

Le chant terminé, Hacco arrive, il brandit son épée; son aspect est terrible : sa voix foudroyante annonce aux étrangers qu'ils doivent mourir. Il s'établit un dialogue entre lui et Evermaire. Celui-ci

(1) Willems, p. 466 ; — Heremans, p. 29.

ɔplie de le laisser vivre. « Il n'a pas encore accompli, lui dit-il, re que lui a suggérée le ciel. »

st le moment pathétique de la cérémonie, le langage du saint ıe devient si touchant que les assistants se mettent à pleurer ou ıt le semblant. Le plus jeune des pèlerins, qui probablement ›itionne pas la couronne du martyre, saisit cet instant pour se r à toutes jambes. Hacco et sa troupe se mettent à ses trousses, 'ers les ronces et les buissons, mais le jeune gars n'est point à atteindre. Hacco lui tire un coup de pistolet, il en tire deux, nque le fugitif. Au troisième coup pourtant celui-ci est renversé. ɜs bandits arrive, bande son arc et en décoche une flèche qui 'e le pèlerin, dont le corps est relevé de terre pour être placé ıvers, comme un sac de blé, sur le devant de la selle de l'un des iers.

ndant l'action « du jeu, » Evermaire et ses compagnons se sont ɜs choir sur le gazon ; on fait mine de les tuer à coups de dagues; bientôt ils ressuscitent et suivent Hacco au cabaret, où pèle-ɜt brigands se gorgent de bière et de genièvre (1).

Verviers, le 1er mai est le grand jour de déménagement. ɔule de gens changent de logis. Le moindre différend avec les ıs, le plus petit défaut de la maison suffisent pour justifier cette ›n de déménager. Dès le matin, toutes les rues de la ville sont .ies de meubles. On pourrait croire que les habitants voulussent ıne vente générale ou quitter la ville de crainte d'être assiégés. 's onze heures le mouvement diminue, à midi sonnant le nou-locataire reçoit de l'ancien les clefs avec les félicitations les, et le soir, tout est rentré dans l'ordre et la tranquillité aires ; car partout le déménagement se fait avec la plus grande ɔossible.

s ouvriers, même les voisins, qui se séparent en bonne amitié,

Bovy, II, 189-195.

s'aident encore à transporter les meubles ou à entraîner le char du mobilier de leurs amis.

Le soir donc, tout est tranquille dans la ville jusqu'au 1er mai de l'année suivante.

---

2 mai. — (*Rhaphanus Raphanistrum.*) Saint Athanase.

Le 2 mai 1345, où 1,500 foulons furent tués à Gand par les tisserands, s'appelle le mauvais lundi ou « Kwaden maendag » (1).

---

3 mai. — (*Narcissus poeticus.*) Fête de l'Invention de la sainte Croix, célébrée en mémoire de ce que l'impératrice sainte Hélène retrouva la vraie croix en 326.

A Assche, à 2 1/2 lieues au N.-O. de Bruxelles, se célèbre la fête commémorative des prodiges auxquels le « Kruisberg » ou montagne de la Croix doit son nom et sa chapelle.

Une femme, à ce que l'on raconte, se voyant accablée de dettes, alla trouver des juifs pour leur engager ses habillements; ils lui promirent une forte somme d'argent, si elle voulait leur remettre une hostie consacrée. Pressée par la nécessité, elle consentit; mais, en revenant de l'église, elle eut honte de son action, et déposa l'hostie dans un vieil aune presque mort, qui se couvrit à l'instant de feuilles.

(1) Coremans, p. 47; Dewez, Histoire générale de la Belgique. Brux., 1827, t. III, 310.

e attira la foule et bientôt de nombreux miracles s'opé-
cet endroit. Le propriétaire du champ voisin, peu satisfait
ıe ce concours de monde lui causait, voulut abattre l'aune.
aperçoit en ce moment, que les morceaux de bois tombant
ıche, se placent de manière à figurer des croix et qu'ils pa-
ouverts de sang. Le bruit de cet événement s'étant répandu,
de personnes accoururent et, dans le nombre, aussi la
i avait déposé l'hostie dans le creux de l'arbre, et qui fit
ıu de sa faute. Pour en conserver la mémoire, on fabriqua
is de l'arbre une croix qui fut placée dans l'église d'Assche,
, elle devint bientôt célèbre par les guérisons qu'elle opéra.
ue temps de là, des pèlerins s'égarèrent en se rendant à
e paysan à qui ils demandèrent leur chemin, se moqua
outant qu'il n'avait pas de confiance en cette croix, « pas
ı ce noyer, » dit-il. Tout à coup, en regardant l'arbre dont
parler, il y voit un crucifix. A la nouvelle de ce second
t extraordinaire, le clergé et les échevins d'Assche vinrent
ınellement en ce lieu et placèrent la nouvelle croix à côté
nière. Ces prodiges eurent lieu en 1335, et, en 1337, le pape
II accorda des indulgences à ceux qui visiteraient l'église

a sainte-croix d'Assche était-elle un des pèlerinages, aux-
ıagistrat de Gand condamnait les personnes coupables de
était rachetable moyennant huit sous.
pelle subsiste encore; son nom actuel de « chapelle de
re, » lui vient d'une source qui jaillit à deux pas de là (1).
au Nord du château de Grimberghe, au milieu d'une petite
ppelée « den Capellen berg, » la montagne de la Chapelle,
ne chapelle de la Sainte-Croix, où les femmes allaient prier

ronckelyck verhael van het H. Kruys der Vryheid van Assche. Brus-

pour obtenir des couches heureuses. Une portion de la Sainte-Croix y était jadis conservée, mais fut enlevée pendant les troubles (1).

L'église de Borght, hameau de la commune de Grimberghe, est un lieu de pèlerinage très-fréquenté pour les maux de tête, la surdité, les fièvres, elle est dédiée au Saint-Sauveur (2).

A Bruges avait lieu, en ce jour, la célèbre procession du Saint-Sang, qui se fait maintenant au premier lundi de mai.

Thierry d'Alsace avait 38 ans, lorsqu'il perdit sa première femme Marguerite, veuve de Charles le Bon. Pour se distraire, il prit la croix avec 300 chevaliers belges, s'embarqua pour l'Orient, se distingua par sa bravoure et fut nommé par les chefs croisés seigneur de Damas.

Le roi de Jérusalem, ne sachant de quelle manière lui témoigner sa reconnaissance au moment de retourner dans sa patrie, lui donna dans l'église du Saint-Sépulcre, en présence de l'empereur Conrard et de tous les princes croisés, quelques gouttes du sang de Jésus (que Joseph d'Arimathée et Nicodème avaient exprimé de l'éponge avec laquelle ils lavèrent le Christ après la descente), qu'il fit verser par le patriarche de Jérusalem dans un petit cylindre de cristal, recouvert d'un étui de velours lamé d'or et attaché à une chaîne d'or, que le patriarche passa au cou du comte. Celui-ci se croyant indigne de porter un trésor aussi rare, remit la relique à Léonius, abbé de Saint-Bertin qu'il chargea d'en prendre soin durant le voyage et de ne la quitter ni le jour ni la nuit.

En 1150, le comte rentra dans ses États et fut reçu dans toutes les villes qu'il traversa avec les plus grands honneurs.

Lorsque, le 7 avril, il s'approcha de Bruges, toutes les cloches sonnèrent, et les bourgeois précédés par le clergé, la noblesse et les magistrats sortirent de la ville pour aller à la rencontre de

(1) H. d. E. d. B., t. I, p. 470-1.
(2) H. d. E. d. B. t. II, 231-232-236.

leur souverain. Les rues étaient pavoisées, ornées de verdure, et tellement remplies de monde qu'à peine le cortège pouvait-il avancer.

Monté sur un cheval blanc, que conduisaient par la bride deux religieux marchant pieds-nus, le comte était précédé par l'abbé de Saint-Bertin qui portait toujours la relique suspendue à son cou. Lorsque le cortège fut arrivé au palais du comte, Léonius remit le Saint-Sang à Thierry, qui ordonna de le déposer dans la chapelle de Saint-Basile-sur-le-Bourg, que lui-même avait fait élever à ses frais.

Quatre chapelains et un clerc furent nommés pour prendre soin de cette relique, et plus tard les priviléges accordés à cette chapelle furent très-étendus. La chapelle n'étant plus qu'une ruine en 1533, fut restaurée, comme elle avait été et la relique restait toujours dans la plus grande vénération.

Lorsque, en 1297, le roi de France, Philippe le Bel, eut conquis une grande partie de la Belgique, les Brugeois, voyant qu'ils subiraient le sort des autres villes, songèrent à prévenir ce malheur par leur soumission. La première grâce qu'ils demandèrent en récompense de cet acte, fut de conserver le précieux don de Thierry. Le roi leur accorda des lettres patentes pour leur en assurer la possession (données à Ingelmunster, où se trouvait alors le roi et où se rendit la députation des Brugeois, avec les clefs de la ville), ces lettres reposent aux archives de la ville de Bruges.

Le 3 mai 1311, une procession fut instituée pour perpétuer la mémoire de l'arrivée du Saint-Sang, par la bulle du pape Clément V et la dévotion pour la relique fut telle, que de toutes parts des dons furent faits à la chapelle.

Le 29 avril 1388, la relique fut placée dans un nouveau récipient de cristal, par Guillaume, évêque d'Ancône, et entourée d'une enveloppe en argent ouvragée, portant pour inscription à l'une des extrémités : « *Translatus fuit sanguis Domini Pontificante Urbano*

Papa VI, et à l'autre : *Anno Domini MCCCLXXXVIII, tertia Maji,* » qui existe encore.

La châsse magnifique, qui renferme la relique aujourd'hui, est un chef-d'œuvre d'orfèvrerie pesant 769 onces, exécuté en 1617, par Jean Crabbe, échevin de la ville de Bruges (1).

L'histoire rapporte que tous les vendredis le Saint-Sang se liquéfiait, mais le 18 avril 1310, ce miracle cessa et ne se renouvela qu'en 1388; dans cet intervalle, on l'avait transvasé dans une espèce de tube en or, pesant 36 onces et enrichi de pierres précieuses.

Le 20 mars 1578, les hérétiques ayant été introduits dans la ville par Jacques Mostaert et ses complices, plusieurs églises furent livrées au pillage, et Jean Perez de Malvenda, noble espagnol, alors chef des marguilliers de Saint-Basile, supposant avec raison, que la chapelle du Saint-Sang n'échapperait point à la fureur des ennemis, enferma la relique dans un coffre de plomb et le cacha soigneusement chez lui, jusqu'à ce que le parti catholique eût de nouveau le dessus. On dit que dans la cave de cette maison (sur le pont Saint-Jean-Nepomucène, d'une forme très-pittoresque, avec un jardin entouré de murailles, s'étendant vis-à-vis du quai du Rosenhoed), on voit encore le lieu où fut gardé ce trésor.

Au mois de novembre de la même année, le prévôt de la confrérie du Saint-Sang fut mandé devant le collége des échevins et reçut l'ordre de faire ôter tous les ornements de la chapelle de Saint-Basile et de transporter tous les objets de valeur dans la halle : les principales pièces d'orfèvrerie furent fondues et les lingots vendus, ce qui restait encore en argenterie et en pierreries fut

(1) Le prévôt et les membres de la Confrérie du Saint-Sang en supportèrent les frais, en acquittant de suite la somme qu'ils s'étaient engagés en entrant dans la confrérie à ne payer qu'à leur mort (hunne doodschuld). Leurs armoiries émaillées, au nombre de 32, se trouvent placées sur le pied de la châsse.

réclamé plus tard au profit des états-généraux. Bientôt l'église de Saint-Basile fut fermée et l'on en fit un magasin militaire.

Aussitôt que Bruges, en conséquence de l'accord conclu avec Alexandre Farnèse, le 22 mai 1584, eut été remis au pouvoir du roi Philippe II, Malvenda, aux soins duquel la confrérie avait laissé le Saint-Sang, alla prier Remi Driutius, deuxième évêque de Bruges, de faire réinstaller la relique dans la chapelle de Saint-Basile qui avait été bénite de nouveau le 27 novembre. Cette cérémonie eut lieu le 30 du même mois, et en 1611, Isabelle et Albert déployèrent une si grande munificence en faveur de cette chapelle qu'en 1659 la richesse qu'on y admirait, différait peu de sa splendeur passée. Don Juan d'Autriche, ci-devant gouverneur des Pays-Bas, lui fit présent d'une lampe en argent massif du poids de 24 1/2 livres, que l'on suspendit à la voûte de l'église (le 18 mai) et donna en même temps une somme de 200 livres de gros pour couvrir les frais de l'huile destinée à y entretenir la lumière jour et nuit.

En 1793, alors que les agents du gouvernement français firent l'inventaire de toutes les richesses que renfermaient les églises, il fallut de nouveau cacher la relique du Saint-Sang. Charles de Gheldere, un des chapelains de Saint-Basile, la porta en cachette chez Richard Godefroy, célibataire de 61 ans, qui demeurait dans la maison Saint-Nicolas de la rue Haute, Godefroy étant décédé en 1794 la relique fut cachée dans l'*École latine* avec les plus grandes précautions. Sur la fin de 1795 ou 96 elle disparut tout-à-fait et deux ou trois personnes seulement avaient connaissance du lieu où elle se conservait. Ce ne fut qu'en 1820 qu'elle fut rendue à la dévotion des fidèles et par arrêté royal du 12 octobre de la même année, provoqué par les réclamations de plusieurs des notables habitants de la ville, la chapelle de Saint-Basile fut de nouveau consacrée au culte catholique. Le Saint-Sang qui jusqu'à 1795 avait été régulièrement exposé comme de coutume, attira de nouveau une foule d'étrangers, et la procession qui en 1775 (les Français avaient repris pos-

session de Bruges dans le mois de juillet 1794) eut lieu pour la dernière fois (quoique cette fois sans la grande châsse : on se servit de la petite qui est plus portative et plus ancienne, mais beaucoup moins riche), prit son cours accoutumé.

Mais ce ne fut plus avec son ancien éclat; les mœurs et les institutions étant bien changées. A l'époque de sa plus grande splendeur, déjà la veille tous les musiciens des divers corps de métiers se réunissaient devant la chapelle de Saint-Basile et chacun, à son tour, allait chanter une hymne tout au haut de l'escalier, ensuite tous les maîtres de musique de Bruges entonnaient les vêpres dans le chœur de l'église. A minuit on exposait le Saint-Sang aux regards du public. A une heure les béguines ayant leur curé en tête et suivies par une foule de peuple, commençaient une procession autour des remparts de la ville en chantant des chants sacrés, et revenaient vers cinq heures du matin à l'église de Saint-Basile, où toutes à la file allaient fléchir le genou devant la relique et y imprimer leurs lèvres; puis elles recevaient la bénédiction.

A sept heures la grosse cloche de la Halle faisait retentir, une heure durant, sa voix, afin de prévenir chacun de se rendre à son poste, au lieu désigné. A dix heures elle recommence et aussitôt on voit sortir processionnellement de leur gilde et défiler par le bourg les confréries d'archers, leurs étendards déployés. Les confrères se rendent sur la Grand'Place et vont s'asseoir devant la Halle sur des bancs préparés exprès pour eux, afin de former la haie, lorsque le cortège passera et d'empêcher la foule d'interrompre la marche. Alors s'avancent les corps de métiers et d'ouvriers de toute espèce, au nombre de plus de cent, ayant en tête les insignes de la corporation, la croix et plusieurs musiciens avec des trompettes en argent massif.

Vers l'heure de midi tout le clergé de la cathédrale de Saint-Donat et tous les magistrats de la ville, se dirigent vers la chapelle de Saint-Basile. Sur le maître-autel est exposé le Saint-Sang, que l'on

ferme dans un riche coffret dont la clef est confiée au bourgmestre la commune. La relique est ensuite placée sur les épaules de ux chanoines de Saint-Basile, qui, entourés par les membres de la nfrérie du Saint-Sang, la portent jusqu'au maître-autel de la cathéale, où ils la déposent jusqu'à ce que les ordres religieux et quelles autres associations aient eu le temps de défiler et de prendre ur rang dans la procession. Pendant tout ce temps, une foule de muciens réunis sur le Bourg ne cessent de jouer différents morceaux.

A l'intérieur de l'église plusieurs évêques et abbés, vêtus d'habilments où se mêlent la soie, l'or et l'argent, entrent solennellement ans le chœur, le chef couvert de mîtres magnifiques et vont fléchir e genou devant la relique et s'asseoir en demi-cercle autour de l'auel, en attendant que le signal de partir soit donné.

Alors se mettent en marche six sergents de police, six garçons de ille, deux huissiers et d'autres serviteurs, quatre pensionnaires, le ourgmestre de la commune, douze conseillers et les porte-croix de us les corps de métiers, au nombre de près de deux cents.

Le greffier criminel avertit les évêques qu'il est temps de partir : ux d'entre eux se chargent du coffret renfermant la relique. Cinq usiciens les précèdent; quarante flambeaux allumés, portés par s personnes vêtues aux couleurs de la ville, les entourent et quatre anoines de Saint-Basile les suivent.

Après cela s'avancent plusieurs sergents de police et huissiers, six ensionnaires, le bourgmestre des échevins portant sur son bras les efs de la ville, douze échevins et les autres magistrats, le grand ailli de la ville, l'amman (1), l'écoutète (2), les huissiers, etc.

(1) Amman (ambtman), nommé par le comte ou souverain du pays, et chargé le représenter dans toutes les circonstances et dans toutes les affaires où lui-ci devait figurer, et d'observer et de contrôler l'administration de la ville et la justice, etc., selon un des privilèges de la ville celui-ci devait être Brugeois.

2) Écoutète, nom du même employé à une autre époque, — Schoutbeet — uldheiss.

Puis la confrérie de Saint-Michel ou de l'Escrime, celle des Arquebusiers, de la Petite Arbalète, de Saint-George ou de la grande Arbalète et les archers de Saint-Sébastien ou de l'Arc-à-la-Main.

Plusieurs représentations symboliques formaient une espèce de seconde partie de cette immense procession. Le géant Goliath, le cheval de Troyes, Adam et Ève tentés par le serpent dans le Paradis terrestre, la Sainte-Cène et les douze apôtres, différentes scènes de de la Passion du Christ et une espèce de spectacle de l'Enfer, composé de vingt-quatre démons assis autour d'une chaudière remplie de damnés. Les sept pêchés capitaux étaient représentés par Lucifer, Mammon, Asmodée, Belzébuth, Bélial, Léviathan et Béhémoth.

Plus tard, afin d'attirer plus de monde à cette cérémonie publique, les magistrats dans l'intérêt de la ville, y ajoutèrent encore Pharaon poursuivant avec ses soldats les Israëlites, le temple de Jérusalem dont Jésus chasse les marchands et autres spectacles semblables.

La procession se dirigeait de l'église de Saint-Donat, par la Grand'-Place et la rue des Pierres, vers l'hospice de Saint-Julien, où les magistrats s'arrêtaient pour prendre un succulent dîner préparé pour eux, tandis que la relique était portée alternativement par les chanoines de Saint-Basile et par ceux de Saint-Donat, ce qu'on nomme « *den Omgang* » entre les deux remparts, accompagnée de flots de peuple et d'une compagnie d'hommes à cheval.

La procession revenait par l'autre rempart à la chapelle de Saint-Julien et la châsse du Saint-Sang ayant été déposée quelques instants sur l'autel à l'adoration des fidèles, était reportée avec le même cérémonial à la chapelle de Saint-Basile. Là, pendant que plus de cent musiciens faisaient retentir sur le Bourg l'air de leurs fanfares, l'évêque ou le prévôt recevait du bourgmestre de la commune la clef du coffret dans lequel avait été placé le Saint-Sang, et on le remettait dans la superbe châsse qui restait exposée aux regards jusqu'au lendemain à midi.

Pendant toute la nuit un concours innombrable de personnes de tout sexe et de tout âge ne cessait d'encombrer l'église et chacun était

admis à déposer un baiser respectueux sur le cristal qui renfermait la sainte relique (1).

A l'occasion du jubilé de 600 ans, le 3 mai 1749, il y avait six chars de triomphe, sur lesquels la jeunesse de Bruges représenta l'histoire du Saint-Sang, avec cavalcade formée par les élèves du Collège de Jésus, qui représenta tous les comtes de Flandre et les principaux souverains des Pays-Bas avec Marie-Thérèse sur un char de triomphe et vingt-neuf figures contribuées par les divers corps de métiers, tout cela avec des couplets et des dialogues en vers (2).

A l'époque de la fête, se tient une grande foire à Bruges, où les galeries qui entourent la Halle sont surtout très-animées.

A Diest se célébrait le même jour la fête de la Chambre de rhétorique des OEillets ou OEillets Dieu, Christusoogen ou Kersoogen (*Lychnis coronaria*), dont la devise était : « doersien't al ».

D'après Grammaye cette Chambre a été instituée en 1302; voilà pourquoi l'opinion s'est répandue que c'est la Chambre de rhétorique la plus ancienne de la Belgique, plus ancienne même que « la très-gaie Compagnie des sept Troubadours » ou des Jeux Floraux à Toulouse, dont l'origine ne date que de l'an 1323. Mais la charte (het charter) ou lettre de l'érection, donnée par le magistrat de la ville, est en date du 22 septembre 1502.

La Chambre fut instituée dans la paroisse de N.-D. en l'honneur de la Sainte-Croix. Les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation (Kruisvinding en Kruisverheffing) étaient célébrées par elle au moyen d'une messe solennelle à l'autel de la Sainte-Croix, dans l'église de N.-D. Les jours de cérémonie, les confrères portaient de petits œillets brodés sur les manches de leurs habits.

Tous les deux ans, le 3 mai, les membres effectifs (gemeene gesellen) choisissaient un nouveau prince, tandis que le dimanche après la

(1) Clément, t. II, 255-273.

(2) L. C., p. 279-294.

kermesse de N.-D. (Onser Vrouwkermis van Munster) avait lieu l'élection du « Hoofdman », des deux « Dekens », de deux « Valuatiemeesters » et des deux « Rentmeesters ».

Le livre des statuts (Resolutieboek der Kamer de Christusoogen binnen Diest) commence le 1[er] septembre 1630.

La maison, qui porte encore le nom de la Chambre, lui fut donnée le 17 janvier 1518 et lui a appartenu jusqu'en 1795.

Les membres des OEillets remportèrent le 1[er] prix au concours, que la « Pivoine » donna à Malines en 1535 ; ils assistèrent en 1561 au grand « Landjuweel » d'Anvers, en 1562 à celui de Bruxelles, en 1620 à celui de Malines (Blazoenfeest).

En 1630 la Chambre compta 54 membres. Supprimée en 1796, elle fut rétablie le 3 mai 1804. Le 3 mai 1830 le règlement fut renouvelé. La direction se compose maintenant d'un chef-homme, d'un prince, d'un doyen, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'un chef-homme des femmes. Les membres brassent encore aujourd'hui chaque année leur « Gildenbier » bière de gilde, et accompagnent les processions (1).

A Furnes avait jadis lieu la célèbre procession de la Sainte-Croix (2).

Le comte de Flandres, Robert de Jérusalem, revenant en 1100 après quatre ans d'absence de la Terre-Sainte, fut arrêté avec ses frères d'armes, à l'approche de la terre natale, par une horrible tempête. Les malheureux navigateurs s'épuisaient en vains efforts pour échapper au naufrage, mais privés de tout espoir dans le secours des hommes, ils tournèrent les yeux vers le ciel, et Robert fit solennellement vœu de faire don du morceau de la Sainte-Croix, qui se trouvait parmi les précieuses reliques qu'il rapportait de Jérusalem, à la première église qui se présenterait à sa vue. Aussitôt

(1) [illegible]

(2) [illegible] door H. Vandevelde. Veurne, 1855. [illegible]

la mer se calme, un rayon de soleil traverse les nuages et fait découvrir le toit de plomb de l'église de Sainte-Walburge à Furnes. Le navire aborda sans peine à la côte près du « Broersbank » et Robert fit appeler près de lui Héribert, prévôt de Sainte-Walburge, pour transporter solennellement le morceau de la Sainte-Croix à l'église de Sainte-Walburge, où le comte le déposa lui-même sur l'autel.

Quelque temps après, les chanoines de Sainte-Walburge érigèrent une confrérie de la Sainte-Croix, et instituèrent une procession annuelle et générale de dévotion, dans laquelle on portait la sainte relique autour de la ville, pendant l'octave du 3 mai, jour de l'Invention de la croix.

La sainte relique est déposée depuis un temps immémorial jusqu'à ce jour, dans une châsse antique, morceau précieux d'orfèvrerie en forme de croix gothique, ornée de pierreries.

La procession sortait habituellement d'une porte de la ville pour rentrer par une autre, et partout où les chemins ne se prêtaient pas au circuit que la procession avait à faire, elle quittait la route pour aller à travers champs et prés, et spécialement sur les terres cultivées de l'abbaye. Voilà pourquoi jusqu'au XVII[e] siècle, où cette habitude cessa, la procession était tous les ans précédée d'une inspection des lieux et des travaux pour rendre le chemin praticable, et si des fossés barraient le passage, on construisait promptement des pontons et des batardeaux.

Le chroniqueur de Furnes raconte que les habitants de la ville qui contribuaient à l'envi à rendre leur procession de plus en plus belle, y avaient anciennement mis en scène et représenté le voyage de Robert à Jérusalem, ainsi que son retour avec le morceau de la vraie croix. Mais d'après les comptes communaux, à partir de 1403, cette histoire n'a plus figuré parmi les embellissements de la procession de la Sainte-Croix. On avait même, à cette époque, complètement cessé, peut-être pas encore commencé l'exhibition de

moralités ou de mystères pour honorer la procession qui était alors d'une pieuse simplicité. L'abbé de Saint-Nicolas, qui portait la relique, n'était précédé que par quatre sodalistes, chacun chargé d'une torche de cire, pesant 104 livres de ce temps, et parée d'étoffes de différentes couleurs et de petits drapeaux peints qu'on y fixait. Deux sonneurs de trompe faisaient l'orchestre de la procession, et quelquefois on fut même forcé de se passer de musique. Le prévôt d'Eversam, celui de Loo, la sodalité de la Sainte-Croix, le magistrat de la ville, les vieux arbalétriers de la Société de Saint-Georges de Furnes, les arbalétriers de Wulpen, ceux d'Adinkerke, ceux de Coxide et les jeunes arbalétriers de Saint-Georges formaient le cortège.

Ce n'est qu'en 1417 qu'on vit le martyre de Saint-Etienne faire son entrée dans la procession, et en 1422 on donna la première fois le mystère de la passion de Notre-Seigneur.

Aussi sur le chemin de la procession ne jetait-on pas de la verdure ou des fleurs, mais on éparpillait de la paille partout où la procession devait marcher. La ville a employé à cet usage, en 1438, trois cents bottes de paille.

Le vin d'honneur, « de presentwyn », coulait abondant à toutes ces fêtes ; le 3 mai 1403 il y en eut plus de trente canettes (1).

Une fois la mode adoptée d'exposer dans la procession des scènes dramatiques, ou des tableaux vivants, les embellissements de ce genre se multiplièrent peu à peu tellement, qu'au commencement du XVII[e] siècle la procession de Furnes prit déjà place parmi les processions les plus renommées de la Flandre.

Les évêques d'Ypres venaient souvent y assister, les prélats de Saint-Nicolas, d'Eversam, des Dunes, de Loo et d'autres étaient, chaque année, invités officiellement ; le nombre des confréries et

(1) Les canettes de Furnes équivalaient à quatre litres et une fraction de notre mesure décimale.

gildes s'était considérablement augmenté; tous ceux qui venaient honorer la procession étaient splendidement régalés de vin, et au moment de la rentrée, un repas copieux aux frais de la commune, était préparé à l'hôtel de ville, pour les magistrats. Au théâtre qu'on avait élevé dans la salle du repas, à l'aide de tréteaux, planches et décors empruntés à la Société de Rhétorique, des artistes amateurs récitaient des vers et jouaient une moralité, à laquelle il ne manquait pas même l'orchestre qu'on avait soin de former avec le concours de musiciens recrutés dans les villes les plus voisines.

Le cortège de la procession qui sortait le matin, était ordinairement accueilli, sur son passage, par des salves de mousqueterie et par des coups de canon. Le roi de la procession c'était incontestablement le géant « Goliath », immense figure habillée, dont la tête était artistement formée et peinte; le corps n'était qu'un panier d'osier, parce qu'on cherchait à diminuer la charge des hommes qui se trouvaient cachés sous ses jupes pour le faire marcher. Il avait la tête coiffée d'un turban, une fraise autour du cou et un énorme glaive pour combattre les Juifs. Un jeune homme déguisé en David se promenait tantôt derrière, tantôt devant le colosse. Un sergent à hallebarde conduisait ce cortège et transmettait ses ordres à ceux qui tenaient lieu de jambes à Goliath précédé par un joueur de cornemuse.

Pour faire place devant le géant, il y avait une tête d'animal au bout d'un bâton entouré d'une jupe. Un homme s'y cachait et faisait mouvoir à volonté, à l'aide d'une corde, les mâchoires de la bête qui s'abaissait et menaçait de mordre : c'était le « Cnaptant ».

Le plus grand luxe était pourtant réservé au groupe des douze Sibylles, qui s'introduisit dans la procession après le « Reuse ». Une douzaine de jolies filles se faisaient annuellement habiller chez les sœurs de Béthanie, où elles prenaient leur déjeûner, à cause du temps qu'on mettait à faire leur toilette. Leurs belles robes étaient faites de brillantes étoffes en rouge, en bleu et en vert. Elles étaient

ornées de dentelles, de rubans de soie, de clinquant, de verroteries, de chaînes en or, de couronnes d'or et leurs noms étaient inscrits en lettres d'or sur un fond d'armoisin noir. La ville supportait les frais du déjeuner et des habillements, et leur offrait à toutes les douze ensemble, une douzaine de paires de gants. C'est une faveur qu'elles partageaient avec Saül, qui était également ganté aux frais de la commune.

Les représentations des mystères étaient exécutées par les trois sodalités (1) et les sociétés dramatiques. C'étaient les confrères de ces sodalités, qui composaient les monologues, les dialogues, les scènes et mystères de la procession et qui s'appliquaient ensemble à les bien dire et débiter, pour les mettre en action.

Quelquefois ils allaient même concourir à l'embellissement des fêtes des villes voisines.

Dans la suite la procession de la Sainte-Croix cessa d'avoir lieu et fut remplacée par celle du mois de juillet qui subsiste encore.

Dans la chapelle Sainte-Croix, dite op de Woustyne, près de Goyck, il y avait autrefois grand concours de monde, pour assister à l'office que le chapelain de N.-D. à Goyck y célébrait lors de la fête de l'Invention de la Croix, ainsi qu'aux deux jours de Pâques.

Cette chapelle devait son origine, selon la tradition, à la croix qu'un berger trouva un jour enfouie en terre, en paissant ses troupeaux au milieu des bruyères, des bois et des terrains nouvellement défrichés, qui séparaient autrefois le village de Goyck de celui de Meerbeek. Pendant la domination française elle fut vendue, mais non démolie (2).

A Lebbeke, près de Termonde, se célèbre l'élévation des nom-

(1) La sodalité de la Sainte-Croix, dont l'origine est la plus ancienne, érigée dans l'église de Sainte-Walburge, la sodalité de Sainte-Godelieve, en l'église de Saint-Denis, qui paraît en 1497, et celle du Seigneur crucifié, laquelle a organisé la procession de juillet.

(2) H. d. E. d. B., t. I, 265.

breuses reliques qui se conservent dans l'église de ce village (1).

La croix miraculeuse qui se vénère dans une chapelle latérale de l'église de Wenduine, près de Blankenberg, attire en ce jour, un grand concours de monde.

Cette croix fut pêchée un jour sur la côte par des pêcheurs de Blankenberg qui la transportèrent respectueusement dans leur église. Mais le lendemain elle avait disparue et fut retrouvée par les mêmes pêcheurs au même endroit, où, selon la croyance populaire, un village nommé « Oud-Wenduine » a été enseveli par la mer. Croyant que cette croix venait de l'église de ce village, les pêcheurs la transportèrent, la seconde fois, à l'église de Nieuw-Wenduine, où elle se vénère encore.

En mémoire de cet événement, les pêcheurs de Blankenberg vont chaque année deux fois, le 3 mai et le 14 septembre, en pèlerinage à Wenduine, y font célébrer une messe solennelle et portent ensuite la croix trois fois processionnellement autour de l'église, persuadés qu'ils auront ainsi une pêche plus abondante (2).

Depuis la fête de l'Invention de la Croix, en mai, jusqu'à la fête de l'Exaltation de la Croix, en septembre, les indigents allant chercher du bois dans la forêt de Soigne recevaient à l'hospice d'Ixelles du pain, du fromage et de la bière. Ce n'est qu'en 1526 (23 février 1525) que Jean, seigneur de Berghes ou Berg-op-Zoom, chevalier de la Toison d'or, compléta cette distribution pour le restant de l'année.

Le dit hospice, appelé aussi hospice de Notre-Dame, hospice de Notre-Dame et de Saint-Jean-Baptiste, hospice de la Sainte-Croix ou la maison-Dieu dite Zuarenberge (Zwaerenberg, la montagne roide) s'éleva déjà vers l'an 1300, où, le jour de l'Invention de la Croix, le duc Jean II, le prit sous sa protection.

(1) O. L. V. van Lebbeke, by Dendermonde, t'Antwerpen.

(2) K. e. L., 1843, p. 95-6.

La chapelle de la Sainte-Croix, annexée à l'hospice, remonte à l'année 1314. Dans la suite on y déposa deux parcelles de la Sainte Croix, dont une fut volée en 1824. A la consécration de la chapelle, qui eut lieu en 1459, l'autel ayant été dédié à la Vierge et à la sainte croix, l'évêque de Cambrai le dota de quarante jours d'indulgences, le 10 mai de la même année.

Voilà pourquoi la fête de l'Invention de la Croix y était jadis célébrée avec une grande solennité. Il y avait alors foule dans le village, et des documents disent, qu'à cette occasion plus de 40,000 personnes allaient honorer les reliques d'Ixelles. De la porte de Namur à la chapelle se dressaient, de chaque côté de la route, des échoppes où le peuple se régalait de riz au lait.

L'ancienne chapelle fut détruite pendant les troubles du seizième siècle, puis reconstruite en 1596. L'édifice actuel date de 1820, mais il est question de le reconstruire plus grand (1).

---

4 mai. — (*Mathiola imana.*) Sainte Monique.

A Lede, près d'Alost, se fête l'anniversaire du placement de la célèbre statue de « Notre-Dame de la douce passion de Dieu » ou « O.-L.-V. ter zoete Nood Gods, » qui eut lieu en ce jour, l'an 1414. Cette statue qui représente la sainte Vierge, tenant sur ses genoux son fils, descendu de la croix, fut envoyée par Mathieu Van Neste, opulent joaillier de Cologne, natif de Lede, lequel, malgré les richesses qu'il avait amassées à l'étranger, n'oubliait pas sa patrie qu'il avait quittée, étant jeune et pauvre.

(1) H. d. E. d. B., III, 298-301.

Les habitants de Lede s'empressèrent de se porter au devant de la sainte image avec leurs chevaux et leurs chariots, mais ils rencontrèrent au-delà de Bruxelles une troupe de cavalerie; il en résulta un instant de confusion, et le domestique du commandant fut blessé par les chevaux du char qui portait la statue de la Vierge. Furieux et non content d'accabler d'injures les paisibles paroissiens de Lede, l'officier voulut détruire l'image même de Marie, mais comme il levait la main pour la mettre en pièces, son bras demeura subitement immobile et sans force. Changé tout à coup, il parla avec douceur aux pieux campagnards, demanda à genoux pardon à Dieu et accompagna e cortège avec sa troupe jusqu'à Lede. Là, ses prières et celles des ıssistants lui obtinrent la guérison de son bras. Cet événement et ›eaucoup d'autres faits miraculeux qui eurent lieu depuis lors au ;anctuaire de Lede, rendirent bientôt la statue on ne peut plus reıommée.

Pendant la guerre des iconoclastes, Jacques Bette, premier seigneur de Lede de cette famille, mit l'image en sûreté à Gand, et sous le gouvernement du prince de Parme, elle fut rapportée en triomphe à Lede, au milieu d'un concours immense de fidèles.

Pendant les guerres de Louis XIV, la sainte statue fut deux fois transportée à Termonde, et pendant la persécution des républicains français, elle demeura cachée à Lede même et ne fut replacée dans l'église qu'en 1800 (1).

A Nivelles l'abbesse distribuait autrefois, ce jour-là, d'après un usage très-ancien que l'hôpital a conservé, des « tartes » et des « canestiaux » aux membres du chapitre.

Tous les capitulants jouissaient de cet avantage, et désirant s'assurer à l'avenir cette réjouissance sans contestation, ils forcèrent l'abbesse Hélubide II, qui mourut en 1224 après un règne de six années, à régler, d'une manière décisive et irrévocable, la matière,

(1) De Smet, M. d. M., p. 207-210.

la qualité, la grandeur des tartes et des canestiaux auxquels ils avaient droit (1).

Sur la montagne de la Sarthe (2) près de Huy, se tient chaque année, le premier mercredi de mars, une foire d'autant plus fréquentée que la chapelle, qui se trouve à la Sarthe reçoit le plus de pèlerinages dans la contrée. C'est dans cette chapelle, qui s'élève à l'ombre de tilleuls séculaires, que l'on vénère la statue miraculeuse de Notre-Dame de la Sarthe, honorée également sous le nom de Notre-Dame des Sept Douleurs. Elle est noire et sculptée en bois de chêne. La tradition lui attribue l'origine suivante.

A une époque très-reculée existait sur cet emplacement, une petite chapelle ornée d'une statue de la Vierge, qu'une coupable indifférence avait laissé tomber en ruine, à tel point, que parfois les enfants enlevaient la statue de son piédestal et s'en servaient comme d'un jouet. Un jour de l'an 1621, une femme de Huy, nommée Anne Hardy, portant une charge de bois; passa près de là et vit la sainte image étendue à terre, indignée de cet abandon, elle la releva et l'introduisit dans son fagot pour l'emporter chez elle. Mais, à sa grande surprise, il lui fut impossible de soulever sa charge, lorsqu'elle voulut la replacer sur ses épaules, tant elle était devenue lourde. Alors elle appela deux passants à son aide et tous trois réunirent leurs efforts inutilement pour soulever le fardeau, et il fallut laisser la statue à l'endroit où elle avait été trouvée (3).

Informées de ce fait, quelques personnes pieuses de Huy se concertèrent pour rebâtir la chapelle telle qu'elle est aujourd'hui. Elle fut aussitôt le but de pèlerinages nombreux et les ex-voto, qui couvrent les murs, attestent les miracles que l'on attribue à Notre-Dame

(1) Lemaire, p. 75.

(2) Le nom qui a la même signification que Sart, s'applique au village situé un quart de lieu plus loin.

(3) De Reume, p. 276-8. G. d. V. e. A., II, 404-7. Wolf, N. S. p.

de la Sarthe, et dont les Pères capucins de Huy publièrent, en 1666, tout un recueil.

Les étendards turcs suspendus aux deux côtés de l'autel, qui attirent l'attention de tout étranger sont également une offrande à la Vierge de la Sarthe. Ils proviennent d'un baron de Vierset qui attribuait à son intervention une victoire remportée sur les Infidèles qui avaient envahi la Hongrie. Mais la tradition populaire dit que ce sont les trophées que les Hutois, compagnons d'armes de Pierre l'ermite, ont rapportés de la terre sainte, après la prise de Jésuralem. Avant de partir pour la Palestine ils s'étaient rendus tous à la chapelle de la Sarthe, et avaient fait vœu d'y suspendre en offrande tous les étendards que, par la grâce de la Vierge, ils prendraient sur l'ennemi. Leurs prières furent exaucées. Ils remportèrent une grande victoire sur les infidèles et, revenus dans leur patrie, ils suspendirent, dans la chapelle de la Sarthe, les trophées que l'on y voit encore.

---

5 mai. — (*Pyrus malus.*) Saint Pie V, pape.

Les associations des anciens soldats de l'empire, qui se sont formées dans presque toutes les villes de la Belgique, célèbrent l'anniversaire de la mort de Napoléon Ier par une messe solennelle.

---

6 mai. — (*Trollius europœus*). Saint Jean Porte Latine ou « Petit Saint Jean. »

Les tableaux représentant le saint évangéliste dans une cuve d'huile bouillante et que l'on rencontre dans plusieurs églises de la Bel-

gique, ont donné naissance au nom populaire « Sint Jans in d'olie », « saint-Jean dans l'huile », sous lequel ce jour se trouve encore aujourd'hui indiqué dans les calendriers flamands. C'est pour les paysans un jour critique. « Klein Jan voor de waelsche poorte » (petit Jean devant la porte latine) ou « sint Jans in d'olie » frappe à la porte du beau temps. Il peut accorder six beaux jours et, accompagné de la nouvelle lune, il dit aux paysannes : semez sur sol sec céleri, radis, choux-fleurs, fèves et melons. Mais le vent doit souffler de l'est ce jour (1).

A Bruxelles, où il y avait aux Augustins une chapelle avec un tableau de St-Jean dans l'huile, on l'appelait : « Sint Jan den kryter, » St-Jean le pleureur, parce que le peintre de ce tableau, tout à l'opposite de la légende qui dit que le saint évangéliste condamné à Rome à être plongé dans une cuve d'huile bouillante en sortit sans avoir éprouvé de douleurs, avait représenté le Saint en proie à de cruelles souffrances. C'est pourquoi les mères, dont les enfants pleuraient beaucoup, venaient y faire réciter par un Augustin (2) l'évangile de St-Jean sur la tête de leurs marmots.

Au château dit de César à Louvain existait une chapelle dédiée à Saint-Jean, où se faisait la même chose, surtout le jour de Saint-Grégoire.

A Liége, les imprimeurs, relieurs, emballeurs, miroitiers et bimbelotiers, célébraient autrefois en ce jour, leur fête patronale.

A Malines c'était la chambre de rhétorique « De Pioene », la Pivoine, ou « Sint Jans Gilde », qui honorait saint Jean comme son patron. Cette chambre qui comptait parmi les chambres de rhétorique les plus célèbres de tout le pays, fut supprimée lors de l'invasion française, mais rétablie le 18 février 1858.

A Termonde ce jour donnait lieu à la visite des lépreux. Le ma-

(1) Coremans, p. 80-1.1.
(2) Schayes, p. 206.

gistrat se rendait avec les médecins et les chirurgiens jurés à la léproserie hors de la ville. La même chose se faisait à Anvers.

---

7 mai. — (*Trollius asiaticus.*) Saint Domitien; saint Stanislas.

Saint Domitien, patron de Huy, en l'honneur duquel l'église de Werin dans le doyenné de Bilsen (diocèse de Liége) est consacrée, naquit en France; il avait été promu au siège de Tongres, lorsque, celui de Maestricht étant devenu vacant, sa grande réputation le fit élire par le peuple et le clergé réunis pour gouverner ce diocèse. Le saint accepta malgré lui, mais il n'en fut que plus zélé dans les exercices de tous ses devoirs.

Les habitants de Huy souffrant beaucoup du voisinage d'un énorme serpent qui infectait de son venin l'eau d'une fontaine, eurent recours au saint évêque, qui les délivra de ce fléau par ses prières.

Domitien passa quelque temps au milieu des Hutois, qui dûrent à sa présence un grand nombre de conversions. Mais ayant connu, par une révélation, l'époque de sa mort, il alla visiter les tombeaux des saints, particulièrement celui de saint Servais, et mourut à Maestricht le 7 mai 538. Son corps fut transporté à Huy où ses reliques se conservent encore dans une magnifique châsse, vrai chef-d'œuvre d'orfèvrerie, en l'église de Notre-Dame (1).

La fête de saint Domitien se célèbre dans tout le diocèse de Liége et surtout à Huy, où il est honoré comme patron titulaire de la ville. La procession, qui s'y faisait ce jour-là, était des plus remarquables et attirait une foule de pèlerins. Ceux qui attribuaient à l'interces-

(1) De Reume. p 281-2.

sion de saint Domitien la guérison des fièvres, dont ils avaient été atteints, la suivaient en chemise, pieds nus et un cierge allumé à la main en signe de leur reconnaissance (1).

A présent le clergé de l'église de saint Remi se rend encore tous les ans, le 7 mai, avec la châsse du saint, processionnellement à la fontaine, près de laquelle, selon la tradition, saint Domitien tua le serpent, pour y bénir les eaux.

Cette source, à laquelle on attribuait autrefois une vertu fébrifuge, ainsi que le quartier où elle se trouve, ont retenu et portent encore aujourd'hui le nom du saint évêque. Située sous une petite chapelle érigée dans le dernier siècle en l'honneur de Saint-Domitien, cette fontaine se distingue par son eau d'une pureté, d'une légèreté et d'une limpidité excessives. Quoique au-dessous du niveau du Hoyoux dont elle n'est éloignée que de deux ou trois pas, elle ne semble nullement recevoir de ses eaux et conserve même sa limpidité, lorsque le Hoyoux, troublé par une crue subite, roule des eaux chargées de limon (2).

Le premier dimanche de mai donne lieu à beaucoup de pèlerinages et de fêtes.

A Assche, à 2 1/2 lieues de Bruxelles, la gilde des archers avait, d'après des statuts en date du 25 avril 1617, son tir, suivi d'un banquet. On abattait l'oiseau de la tour de l'église, c'est pourquoi, en 1643, les deux gildes payèrent 42 sous, en indemnité des dégâts occasionnés par leurs tirs (3).

La chapelle de Sainte-Brie ou Brigitte, près de Fosses, au diocèse de Namur, attire, ce jour-là, une foule extraordinaire de villageoises qui y viennent avec une baguette cueillie en chemin, le long des bois ou des haies. Lorsque l'église est remplie, le curé fait, du haut de la

(1) Schayes, p. 151-2.
(2) Gorissen, p 34-6.
(3) H. d. E. d. B., t. I, 360.

chaire, la bénédiction de ces baguettes, et au moment où il les asperge de l'eau bénite, les femmes qui les tiennent élevées, les frappent, en les agitant, les unes contre les autres, ce qui fait une espèce de cliquetis assez curieux. Cette bénédiction se réitère autant de fois que la foule se renouvelle dans l'église.

On rapporte ces baguettes pour en toucher les vaches malades.

A Louvain, se fait annuellement, en ce jour, le pèlerinage de Scherpenheuvel ou Montaigu.

L'origine de ce pèlerinage date du XVII[e] siècle, où la confrérie de N.-D. des sept Douleurs ou de N.-D. de Scherpenheuvel, qui fait la procession, fut érigée dans l'église de Sainte-Gertrude.

Le nom de Scherpenheuvel, généralement traduit par Montaigu, dérive du mot flamand « scerpe » ou « scherpe, » qui, dans la Campine, désigne encore aujourd'hui une espèce de potence, ou « schragers, » qui, à Buykelare, en Flandre occidentale, s'appellent « strikeisters. »

Le chantre et chapelain de Notre-Dame de Zichem, Lodewyk Van Velthem, qui composa, vers l'an 1300, un livre en vers, intitulé : « Spiegel historiael, » Miroir historique, nous raconte qu'entre Diest et Zichem, il y eut un chêne, formant une espèce de croix, qui était en grande vénération chez les habitants des environs. On s'y rendait fréquemment en pèlerinage pour se guérir, et quantité d'hommes estropiés, qui y regagnèrent l'usage de leurs membres, pendirent aux branches du chêne, en signe de leur rétablissement leurs potences et leurs béquilles (hunne scerpe en staffen).

C'est pourquoi la petite colline sur laquelle s'élève à présent le célèbre sanctuaire de la Vierge, reçut le nom de Scherpenheuvel, colline des potences. Mais pour donner un but chrétien à ces pèlerinages, que le clergé essaya en vain d'abolir, on attacha au chêne une petite statuette de la Vierge. Du moins, vers 1400, on y vénérait déjà une image miraculeuse de la Vierge, attachée à un chêne, et on y priait surtout contre la fièvre. Environ cent ans plus tard, comme

le raconte J. Lipse, un événement extraordinaire vint augmenter cette dévotion.

Un berger qui faisait paître ses brebis sur la montagne, ayant trouvé par terre l'image de la Vierge qui s'était détachée de l'arbre, voulut se l'approprier; mais à peine eût-il porté la main sur la statue qu'il se sentit comme cloué à la terre. Vainement il s'efforce de s'éloigner, tout mouvement lui est impossible.

Vers la nuit, le maître du pâtre, inquiet de son absence, va le chercher sur la montagne, entend ce qui est arrivé, et s'empresse de replacer la statue au lieu qu'elle occupait auparavant. Au même instant le pâtre est comme délivré de liens et peut reconduire le troupeau à la maison de son maître.

Naturellement cet événement fit grand bruit et rendit le pèlerinage encore plus fréquenté qu'auparavant.

En 1580, la statue disparut, sans que l'on put découvrir les auteurs de ce vol, mais cette circonstance ne diminua pas le nombre des visiteurs qui s'y rendaient pour être délivrés de la fièvre, et en 1587, un échevin de Zichem se procura près d'une femme pieuse de Diest, une statue de la Vierge qu'il plaça dans la niche du chêne, restée vide depuis sept ans, et qui, d'après l'opinion générale, était la même statue qui avait disparu.

Le nombre des pèlerins augmentant de jour en jour, le curé de l'église de Saint-Eustache à Diest fit construire, en 1602, à côté du chêne, une petite chapelle en bois, où il plaça l'image sur un autel.

L'image y étant mise donna occasion au zèle des pèlerins de couper des parcelles du bois du chêne et comme le 8 septembre 1603, on compta plus de vingt mille pèlerins qui vinrent visiter la chapelle, l'autorité jugea nécessaire d'abattre l'arbre pour éviter des accidents. Une partie de ce chêne fut donnée à l'archiduc Albert d'Autriche, le reste servit à faire des images de Notre-Dame, lesquelles se vénèrent encore aujourd'hui en plusieurs endroits de la Belgique. La vente de ces images appartenait, en vertu d'une ordon-

nance du 9 décembre 1617, exclusivement à l'église de Scherpenheuvel.

Le 19 juillet 1603, on construisit une chapelle plus grande en pierres. Elle fut consacrée le 13 juin 1604 et dédiée à la Vierge par l'archevêque de Malines, Mathias Hovius, mais elle fut détruite en 1627, lorsque fut achevée la belle église dont Albert et Isabelle eurent posé la première pierre le 2 juillet 1609.

Parmi les processions qui, déjà au XVII[e] siècle, se rendaient annuellement à Scherpenheuvel, on voyait celles de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Bonn, de Karpen, de Fauquemont, de Dalheim, de Liége, de Ruremonde, de Venloo, de Maesseyk, de Saint-Trond, de Hasselt, de Tongres, de Namur, de Weert, de Bré, de Herk, de Stockheim, de Beringen, de Bilsen, de Tirlemont, de Louvain et de beaucoup d'autres endroits.

Dans notre temps, il n'y a presque pas de jour sans procession, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de septembre, de sorte que le nombre des pèlerins qui vont voir Scherpenheuvel s'élève chaque année à 100,000 hommes (1).

Dans les communes du pays de Waes on publiait tous les ans le premier dimanche du mois de mai, les ordonnances, les statuts et les défenses du Hoog-Bailliu, s'Graven-Mannenende Hooft-Schepenen van den Lande van Waes (2).

A la petite chapelle qui se trouve près du chemin de Zillick à Merchten (en Brabant) et qui est dédiée à saint-Quirin, que l'on y invoque contre le mal d'oreilles, on célébrait autrefois solennellement la fête du saint (3).

Le dimanche après le 3 mai a lieu à Edelaer, village de la Flandre orientale, la fête patronale de la chapelle de Notre-Dame au cerisier.

(1) Diest, II, 21-80.

(2) Costumen van den Lande van Waes. Gent, 1773, p. 134.

(3) H. d. E. d B., t. I, 378.

Une statue de la Vierge, qui avait appartenu à un vertueux curé de Volkeghem, fut placée par les héritiers de ce prêtre contre un cerisier à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'autel de la Madone. Peu de temps après, l'image fut enlevée, mais on la retrouva au bout de quelques mois et on la rétablit à son ancienne place, après l'avoir déposée dans une espèce de tabernacle, afin de la garantir des intempéries de l'air. En 1454 de pieux fidèles commencèrent à construire auprès du cerisier une petite chapelle où, le jour de la Visitation de l'année suivante, un frère mineur d'Audenaerde dit la première messe.

De nombreuses guérisons dues à l'intercession de Notre-Dame au Cerisier, comme on la nommait de l'arbre auquel l'image était attachée, attirèrent une telle affluence de visiteurs, qu'un jour, où la foule se pressait avec plus de zèle que de précaution pour allumer les cierges placés devant l'autel, un incendie éclata et détruisit toute la chapelle; heureusement la statue fut sauvée des flammes et placée dans la nouvelle chapelle consacrée le 3 mai 1460.

Cet oratoire, construit avec les dons du baron Odoard de Pamèle qui comptait Edelaer parmi ses fiefs, fut dans la suite, grâce à la piété de l'un des descendants du baron Jacques de Soigny, remplacée par la chapelle actuelle qui, malgré son exiguité et sa simplicité, reçut bien souvent d'illustres visiteurs, qui venaient offrir à Notre-Dame du Cerisier leurs prières et leurs dons. Marie duchesse de Bourgogne, accompagnée de Marguerite d'York, sa belle-mère, et d'autres personnes princières, les empereurs Maximilien et Charles-Quint, ainsi que le roi Philippe II, l'infante Isabelle, suivie du nonce du pape et du fameux capitaine Ambroise Spinola, tous vinrent honorer la sainte Vierge dans le sanctuaire célèbre et se mettre sous la protection de Notre-Dame du Cerisier.

Le 24 décembre 1788 la chapelle fut vendue par les Français, mais, en 1801, elle fut rachetée par M. Martroye, maître d'hôtel à Audenaerde, qui le rendit au culte en la louant; il la céda ensuite le

20 juillet 1831 définitivement à l'église de Pamèle, dont les prêtres célèbrent encore à présent les saints offices dans la chapelle de Notre-Dame du Cerisier complètement restaurée (1).

Le pape Urbain VIII accorda en 1633 une indulgence plénière à ceux qui visiteraient la chapelle le dimanche de l'Invention de la Sainte-Croix, et plusieurs papes jusqu'à Pie VII, ont maintenu cette faveur.

Le quatrième dimanche après Pâques, se célèbre la fête de saint Dismas ou Dimas que l'on appelle vulgairement « le bon larron », parce que crucifié à la droite de Notre-Sauveur, il mourut après avoir reçu la bénédiction de Jésus-Christ lui-même.

Au moyen âge d'après une croyance aussi généralement répandue ces vers :

Imparibus gestis, pendent tria corpora ramis :
Dismas et Gestas : medio sedet ima potestas :
Gestas damnatur : Dismas ad astra levatur.

étaient regardés comme remède puissant contre les douleurs de la torture. On les écrivait sur un morceau de parchemin, ratissait l'écriture et jetait les raclures dans un verre de vin ou d'eau-de-vie, que l'on donnait à boire à celui qui était condamné à être torturé. On était formellement persuadé que le condamné alors insensible à toute douleur, se tairait.

Aussi la commémoration de Dimas était-elle fêtée indistinctement par tous les chrétiens des deux églises, ceux de l'église orientale l'instituèrent au 23 mars ; ceux de l'église catholique la fixèrent d'abord au 25 mars, jour qui, pendant des siècles, fut considéré comme anniversaire du crucifiement et de la mort de Jésus-Christ.

A Malines se fait ce jour-là, en l'honneur de St-Dimas un double

(1) De Reume, p 231-234.

office institué par Dismas de Briamont, docteur en théologie, chanoine de St-Rombaut et pénitencier, qui fit bâtir aussi l'an 1653, en l'honneur de son saint patron, une chapelle particulière où il a été inhumé (1).

A Diest le même jour donnait autrefois lieu à une coutume particulière.

Par suite d'un arrangement entre Arnold Ier, seigneur de Diest et Flocard abbé de Saint-Trond, qui, en 1142, finit les troubles soulevés par l'abbé sur l'impôt d'une obole par feu (2), le curé de l'église de Diest avec ses paroissiens se rendait chaque année, le quatrième dimanche après Pâques, à l'abbaye de Saint-Trond pour y faire l'offrande de dix sous (decem solidos) (3).

---

8 mai. — (*Convallaria majalis*) Apparition de saint Michel; saint Viron.

Saint Viron, irlandais de naissance, construisit sur l'Odilienberg, près de Ruremonde, un oratoire en l'honneur de la sainte Vierge, et y fut inhumé après sa mort. Un couvent ne tarda point à s'y

(1) Molanus, p. 448-450

(2) Flocard, abbé de St-Trond, prétendait que selon privilége papal, accordé à l'abbaye, tous les habitants de Diest devaient se rendre une fois par an à l'église de l'abbaye et y payer une obole d'argent par feu. Les habitants de Diest n'étant pas venus pendant plusieurs années, malgré la sommation réitérée de l'abbé, celui-ci s'adressa à l'évêque de Liége qui, irrité par l'obstination des Diestois, fit fermer les églises de Diest. Mais en vain. Les Diestois ne cédèrent guère, jusqu'à ce qu'enfin, pour terminer ce déplorable état de choses. le seigneur Arnold accommoda le différend entre son peuple et l'abbé par l'arrangement susdit.

(3) Diest, t. I, p. 97-98.

ous les auspices de Marie, qui, en 1341, fut transféré à de (1).

demain de la saint Domitien, se faisait à Huy, en vertu ıdation de Jehan Remy de l'an 1449, une distribution de , à deux heures après nônes, à la porte de l'église des . Elle devait être publiée la veille, et les quatre plus proches lu testateur, spécialement convoqués, devaient se rendre siers, pour convenir du poids et de la grandeur des !).

ıtre distribution de pains se faisait dans la même ville, la a veille de la saint Domitien, aux Frères Mineurs (3).

ıdi après le 3 mai se tient la foire qui, depuis un temps rial, a lieu à Assche; par un arrêté du 29 brumaire an X, ransférée du mercredi après Pâques au 21 floréal, et ensuite après le 3 mai, en vertu d'un décret impérial du 12 août

---

nal. — (*Convallaria multiflora.*) Saint Grégoire de Naziance.

d se célébrait autrefois une fête très-solennelle avec octave, ɔire de l'élévation des reliques de Saint-Macaire, laquelle ɜn ce jour l'an 1067, et durant huit jours la châsse du saint xposée au milieu de l'église de Saint-Bavon à la vénération es qui y affluaient de tous côtés. Le dimanche de l'octave se

.., p. 91-92.
ssen, p. 355.
357.
E. d. B., t. I, 459.

faisait une procession très-suivie et les pèlerins ne manquaient jamais de boire de l'eau du puits nommé « puits de Saint-Machaire » qui se trouve encore devant la chapelle du saint et qui jouit d'une haute renommée de sainteté (1).

Le même jour se tient encore maintenant à Gand un célèbre marché aux chevaux et bestiaux, dit « de Negenmeimarkt », marché du neuf mai. Il avait lieu autrefois sur un terrain en partie entouré d'un mur, vis-à-vis du cimetière de l'église de Saint-Sauveur et relevant de la cour féodale de Saint-Bavon. Ce jour qui était aussi celui de la dédicace de Saint-Bavon (de kermesse van Sinte-Baefs) lui valut la dénomination de « Negenmeimarkt ». Cependant après que Charles-Quint eut fait construire la citadelle, on transféra ce marché non loin de la montagne de Saint-Amand, où il attire encore à présent une foule innombrable (2).

---

10 mai. — (*Pæonia tenuifolia.*) Saint Job; saint Antonin; saint Gordien.

Saint Job, auquel la commune de Saint-Job-in't Goor près d'Anvers doit son nom, est très-vénéré en Belgique. Huit églises sont consacrées en son honneur et son jour de fête est, dans plusieurs villes, une véritable fête populaire.

A Anvers les servantes font des économies durant toute l'année pour mieux fêter la kermesse de Saint Job ou « Sint-Jobs begankenis », procession de Saint-Job. D'habitude elles forment des

(1) Kort begryp van het wonderbare Leven en de Miraekelen van den heyligen Macharius. Gend, p. 17, 18, 20; Van Lokeren, p. 82.

(2) Dierickx, t. II, 415; Steyaert, p. 304-5.

associations, dont les membres donnent tout ce qu'ils gagnent par la vente des rognures de légumes, à une femme du quartier, choisie pour garder la caisse commune. La fête venue, les filles de la même association louent une grande voiture pour se rendre toutes ensemble à Dambrugge, petit hameau situé à un quart de lieue de la ville, où la kermesse se tient, et là elles dépensent joyeusement en quelques heures ce qu'elles ont épargné ainsi pendant l'année.

Dès que, le matin, la porte de la forteresse s'ouvre, les Anversois commencent à encombrer la route qui conduit vers le « Dam » ; le long du chemin sont érigées les baraques et les boutiques de la foire. L'endroit même, qui consiste en grande partie d'auberges et de cabarets, est surtout le soir rempli d'une foule compacte, à laquelle le quartier de Saint-André et celui du marché aux poissons à Anvers ne fournissent pas les moindres contingents. « Sint-Job is « onze » kermis », Saint Job est « notre » kermesse, disent les femmes du peuple et ne pas y aller est considéré par elles comme le plus grand malheur. Aussi les voit-on arriver par troupe, chantant et riant, et pendant les dix jours que dure la kermesse, on danse presque continuellement du premier jusqu'au dernier matin. Inutile de dire que la consommation de bière, et surtout de plies séchées (schollen), plat de rigueur à cette fête, est incroyable.

On ne sait pas au juste, depuis quand « Sint-Job's begankenis » jouit de cette popularité, mais à coup sûr elle existait déjà il y a deux siècles, comme le prouve une ordonnance du roi Charles II, en date du 6 juin 1687, laquelle se trouve dans les « Plakkaetboeken van Brabant » (VI, bl. 252) (1).

A Bruxelles, le jour de Saint-Job ou le dimanche suivant, un grand nombre d'habitants de la ville et des campagnards des alentours se rendent à Carloo, village situé à une lieue de Bruxelles, pour y célébrer la fête du patron de la chapelle, Saint-Job, qui y est

(1) K. e. L. 1842, p. 39-40.

invoqué contre la mélancolie, les blessures, et généralement contre toutes les maladies des hommes et des bestiaux, mais surtout contre les ulcères. Cette chapelle, qui a été érigée en paroisse, en 1837, et rebâtie, ne contient rien de remarquable, si ce n'est un tableau de Crayer, « la tentation de Job » qui remplace un autre représentant Saint-Job sur le fumier, à côté duquel se tenait sa femme avec un habit troué. Il paraît que les escrimeurs de Bruxelles ont longtemps considéré la chapelle comme leur propriété. Ils possédaient en outre une maison, avec jardin, située près de la chapelle, où ils donnaient un assaut tous les ans, le dix mai ou pendant les fêtes de la Pentecôte, ce qui attirait un grand nombre de spectateurs.

Le 22 mai 1632, les magistrats de Bruxelles étant allés voir le jeu, après avoir assisté à la messe dans la chapelle, et ayant été régalés d'une collation par les escrimeurs, leur accordèrent, par reconnaissance, une demi-aime de vin. Aussi leur donnèrent-ils un subside assez considérable quand, en 1662, le toit et les murs de la maison, que le serment avait bâtie, furent presque entièrement détruits par un ouragan. Mais dans la suite les invasions continuelles des Français contrariant le jeu des escrimeurs, la fête de Carloo tomba en désuétude et depuis 1670 on n'en trouve plus de trace.

Cependant le pèlerinage à Saint-Job s'est maintenu jusqu'à nos jours et il s'est formé, en l'honneur de ce saint, une confrérie, que le pape Grégoire XVI a dotée d'indulgences, par rescrits en date du 4 décembre 1838 et du 3 avril 1840 (1).

Le retour des pèlerins était autrefois attendu avec impatience par les gamins de Bruxelles. Ils s'amusaient à jeter de petits morceaux d'étoffe rouge enduits de poix sur les jupes des femmes, et criaient, lorsque le morceau y restait attaché, « Van Sint-Job! van Sint-Job! » (de la part de Saint-Job) (2).

(1) H. d. E. d. B., t. III, 655-6.
(2) Schayes p. 206.

A Courtrai tout le monde va le jour de Saint-Job au village de Heule situé à une demi lieue de la ville, pour y « servir » le saint. C'est une véritable fête pour les enfants, à cause des « paptaerten », lans faits de farine de riz, que l'on y mange pendant les trois jours que dure cette kermesse (1).

---

1 mai.—(*Asphodelus luteus.*) Saint François de Hieronymo ; saint Mamert ; saint Gengould ou Gangulphe.

Saint Gangulphe dont on honore les reliques dans l'église collégiale de Florennes près de Namur, est patron de neuf églises.

Sa fête se chômait autrefois avec beaucoup de pompe dans l'ancienne abbaye de l'Ordre des Prémontrés à Florennes, qui fut fondée en 1121 par Godefroid, comte de Namur, mais maintenant la procession, à laquelle est portée la châsse de saint Gengou, se fait à la fête de saint Pierre (2).

Un proverbe bien connu dit de ce jour :

S'il pleut le jour de Saint-Gengoul,
Les porcs auront de glands leur soûl.

A Liége les pompiers célébraient la fête de saint Mamert, leur patron.

A Mons se fêtait le jour obituaire de saint Walbert et de sainte Bertilie, parents de sainte Waudru et de sainte Aldegonde. Ils bâti-

(1) K. e. L., 1842, p. 40
(2) Gazet, p. 308, 314.

rent sur leurs terres, à Courtsoire, en l'honneur de la Vierge, une église où ils furent inhumés après leur mort (1).

---

12 mai. — (*Iris Germanica*) Saints Nérée et Achillée; saint Pancrace; sainte Rectrude.

Il n'y a que deux églises dédiées à sainte Rectrude, fondatrice et première abbesse de Marchiennes, qui mourut en 688, tandis que saint Pancrace, dont on conservait les reliques dans le monastère de Saint-Bavon à Gand (2), est patron de dix églises.

Son jour de fête est considéré comme jour critique pour les bestiaux. On attache des couronnes d'herbes bienfaisantes au-dessus des portes des étables et on conduit le bétail à des sources bénies (3).

Les chanoines réguliers de l'abbaye de Corsendonck, érigée en l'honneur de la Vierge, par Marie de Brabant, fille du duc Jean III, célébraient l'anniversaire de la dédicace de l'oratoire Notre-Dame qu'ils desservaient et qui fut consacré en ce jour, l'an 1432 (4).

Dans l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, on chantait une messe solennelle pour célébrer la fête de la Translation des reliques qu'on y gardait (5).

(1) B. M., p. 93.
(2) Gazet, p. 380.
(3) Coremans, p. 80.
(4) B. M., p. 94.
(5) De Smet. Vie de saint Liévin. Gand, 1857, p. 95-96.

13 mai. — (*Symphetum officinale.*) Saint Servais, évêque de Tongres.

Saint Servais, auquel le village de Lens-Saint-Servais, dans le doyenné de Hannut au diocèse de Liége, doit son nom, est très-honoré en Belgique. Trente églises lui sont consacrées et la neuvaine de sa fête attire encore aujourd'hui un grand concours de fidèles à Maestricht, où se trouve le tombeau du saint patron de cette ville, qui, de tout temps a été le but de nombreux pèlerinages.

Dans plusieurs villages du Brabant qui honorent ce saint comme patron, les paysans brouettent, le jour de sa fête, des veaux comme offrandes à l'église.

Les veaux se vendent ensuite publiquement devant le portail, et le produit de cette vente devient d'autant plus considérable, que le même veau est parfois, à plusieurs reprises, offert à l'église par les acheteurs.

Les jeunes paysans et les valets de ferme suivent la procession montés sur des chevaux ornés de rubans et de fleurs, après avoir fait trois fois le tour de l'église.

D'après un dicton populaire saint-Pancrace (12 mai) dit à saint-Servais qu'après sa fête, il n'y aura plus la nuit de gelée considérable, et le jardinier profite de cet avis (1).

(1) Coremans, p. 81.

---

14 mai. — (*Pœonia officinalis.*) Sainte Aglaé; saint Boniface; saint Pacôme: sainte Rolende.

Sainte Rolende, native de France, abandonna son pays pour ne pas être mariée à un fils du roi d'Écosse, mais en chemin elle mourut à Gerpines près de Fosse, où son corps repose encore et attire de nombreux pèlerins qui y viennent invoquer l'intercession de la sainte contre la gravelle, le mal de reins et la colliquassion (1).

La procession à grand tour qui se fait tous les ans le lundi de la Pentecôte en l'honneur de sainte Rolende et dans laquelle sa châsse est portée, est on ne peut plus suivie.

Le second dimanche avant la Pentecôte commençait, à Anvers, le « Sinxenmarkt, » foire de Pentecôte, l'une des deux foires accordées à la ville avec franchise pour les personnes et les marchandises.

Elle durait quatre semaines, et se prolongeait encore quinze jours après. Cette prolongation fût abolie en 1762, mais les deux foires de quatre semaines se sont maintenues jusqu'à présent et commencent encore le même jour, où autrefois elles étaient « ingeblazen » ou ouvertes par la proclamation de la franchise du marché (« marktvrede »). C'était d'abord un garçon de ville, qui faisait la publication en donnant du cor, plus tard, c'était le plus ancien des « Korte Roeden » ou porteurs de verges courtes (2).

La foire de Pentecôte se tient maintenant sur la place de sainte-Walburge (sinte-Walburgisplein).

(1) Gazet, p. 303-4.
(2) Mertens, t. II, 80, 81.

18 mai. — (*Papaver cambricum.*) Sainte Dymphne ; saint Isidore ; sainte Sophie.

Saint Isidore est le patron de huit églises.

Sainte Dymphne ou Dympne, en l'honneur de laquelle la belle église de Gheel est consacrée, fut la fille d'un roi d'Hybernie, qui pour échapper aux poursuites passionnées de son père, s'embarqua secrètement accompagnée d'un vénérable prêtre, saint Gereberne, et arriva à Anvers, d'où elle se rendit dans une forêt près de Gheel pour y mener une vie de solitaire. Mais le roi, informé de la retraite de sa fille, la surprit, et la trouvant aussi résolue qu'auparavant de ne pas consentir à ses désirs impurs, il lui coupa la tête de ses propres mains, après avoir fait massacrer par ses compagnons le vieux Gereberne. Les corps furent abandonnés aux bêtes sauvages, mais quelques pieux habitants des lieux voisins les ensevelirent.

Après de longues et grandes recherches pour retrouver ces corps, on les découvrit en deux cercueils faits de pierre très-blanche que la légende disait être l'œuvre des anges mêmes, puisque dans cette contrée il n'y avait que des pierres noires (1).

Les restes mortels de saint Gereberne furent, dit-on, transportés à Xantes, ceux de sainte Dymphne à Gheel ; ils reposent encore aujourd'hui dans un sépulcre magnifiquement sculpté et l'intercession de la sainte est invoquée contre les maladies mentales (2).

(1) Gazet, p. 421-3 ; Een Lelie onder de Doornen, de edele, doorluchtige ende heylige Maghet Dympna. Brussel, br.

(2) Rien de plus naïf que la légende de sainte Dymphne qu'on lisait sur un vieux tableau de la sainte dans l'église de l'ancienne abbaye de Tongerloo, près

La fête de sainte Dymphne donne lieu à une neuvaine très-célèbre en faveur des insensés, ceux-ci y assistent dans une maison attenante à la tour, et durant la neuvaine ils passent chaque jour neuf

de Gheel, et dont M. L. Van Ruckelingen, d'Anvers, a eu l'extrême bonté de nous envoyer la copie qui suit ici :

De Koningh beloofde der Koninginne in haere doot,
Dat hy haers gelyck souw' trouwen kleyn of groot;
En anders geen, raeden hem de heeren mede :
S. Dinghen haer van Gerebinus doopen dede,
S. Dinghen gheleeck de Moeder figuerlyck.
Daerom begheerde hy te trouwen puerlyck,
Syne dochter, met fortsen krachtich,
S. Dinghen moest hem beloven waerachtich,
Dat sy haeren Vader soude trouwen.
En stout haer gans niet aen, maer sy wou trouwen
Christus, ende vloodt met haer vierder uyt den lande.
Den vader volghde haer met schepen mengherhande
Des Koninghs boden besochten alle d' Landt
Te Westerloo hy al etende bevandt.
By den weerdt die sprack, door u gelts manieren
Die ghy naer vraeght, die sal ick u bestieren.
Voor Antwerpen ontvingh den Koningh tydinghe,
Van synder dochter, 't was hem verblydinghe
En reedt naer Zammele, 't peerdt stekende met sporen;
S. Dinghen dit hoorende sy liepen haest voren.
Te Gheel onthoofde de koningh van Ierlandt
Als valsch tyrann syn eygen dochter playsant;
En de knechten die staecken Gerebinus doot,
De ghebueren begroeven se in twee kisten bloot :
Naer veel tyds sagh men 's nachts blyschap blycken,
Dit siende, ginghen de armen en rycken.
Daer graven, en de vonden twee tomben soo ick merke
Al wit, die sy droeghen in S. Mertens kerke.
Die van Santen op den Rhyn quamen stelen
Dese twee reliquïen en de woudent helen ;
Maer die van Gheele hebbense weder ghenomen,
Ende syn met S. Dinghen ter kerckwaert ghekomen.

fois en rampant au dessous du sépulcre de la sainte. La même pratique doit être observée par toutes les personnes qui font la neuvaine à la place ou pour la guérison de l'un ou l'autre insensé. Le grand nombre de chaînes, de liens ou de camisoles de force que l'on voit attachés aux murs de la dite maison, attestent, combien d'aliénés attribuent leur guérison à l'intercession de la sainte patronne de Gheel (1).

Les jeunes filles aiment à se parer de fleurs bénites en l'honnenr de sainte Dymphne et de sainte Sophie, patronnes de la sagesse (2).

Le clergé de Tongerloo se rendait tous les ans, le jour de sainte Dymphne à Gheel pour y offrir au nom de sa commune deux cierges à la sainte qui avait sanctifié le terrain de Tongerloo par son passage, et pour la prier de préserver cette commune de toutes les diableries (3).

Les échevins de Wambeck parcourent vers la mi-mai les lieux de leur ressort pour visiter les ruisseaux, les haies, les réparations faites aux champs (4).

Les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension, s'appellent les « Rogations » ou « kruisdagen ». Ce sont des jours de jeûne et de pénitence où se font les processions qui portaient le nom de « petites litanies » et qui valurent à la semaine, où elles ont lieu, la dénomination de « semaine des croix » ou de « Bedevaert-week », semaine des pèlerinages (5).

Chaque jour une procession, sortant de l'église sur deux rangs et chaque rang précédé d'un fanon rouge dépourvu de tout luxe et

(1) Amanda. Door R. Snieders. Antwerpen, 1856, t. I, 9-11-14.

(2) Coremans.

(3) Een Lelie onder de Doornen, de edele, doorluchtige ende heylige Maghet Dympna. Brussel, br.

(4) H. d. E. d. B., t. I, 409.

(5) Coremans, p. 72.

même de pennons, surmonté seulement d'une croix en bois de couleur jaunâtre, va parcourir, chaque jour dans une direction différente, une grande étendue de champs cultivés. Elle n'est accompagnée ni du Saint-Sacrement, ni de l'image de la Vierge, mais les cultivateurs la suivent en masse, demandant avec ferveur, que Dieu daigne donner, conserver et mûrir les fruits de la terre.

L'origine de ces processions, qui ont beaucoup de ressemblance avec les « Ambarvalia » des Romains, remonte à une haute antiquité. Elles furent instituées, vers l'an 468, par saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, pour demander à Dieu la cessation des tremblements de terre, de l'éruption des volcans, des tempêtes continuelles et des ravages causés par les bêtes féroces. En 511, le concile d'Orléans, convoqué par Clovis, ordonna que ces prières publiques eussent lieu chaque année dans toute la France pour la conservation des biens de la terre, et le concile, tenu en 813, dans la ville de Mayence, décréta que tous les chrétiens sans distinction accompagneraient la procession pendant ces trois jours, sans autre exception que les malades, et ce pieds-nus et revêtus des habits de pénitence (1).

Le clergé d'Anderlecht se rendait autrefois tous les ans pendant les rogations en procession à la chapelle de saint Martin, à Aa, près de la Senne, au Sud des moulins, cette chapelle fut détruite, au siècle dernier, par un comte de Tirimont (2).

A Bruges la messe se dit le premier jour dans l'église de sainte-Anne, le deuxième jour dans celle de saint-Gillis et le troisième jour dans l'église de saint-Jacques. A la procession du deuxième jour, la bénédiction se donne devant la maison, où, en 1666, la peste cessa, grâce à l'intercession de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

A Gammerage près de Grammont la procession du premier jour

(1) Avontroodt, Mss, p. 22-26; Cornet, p. 110-111 ; Coremans, p. 72 ; D. d. O. t. II, 413; Schayes, p. 132.

(2) H. d. E. d. B., t. I, p. 71.

allait à la fontaine dite Houwerek pour y plonger dans l'eau une croix d'argent que pendant longtemps on avait crue perdue, et que l'on y retrouva miraculeusement après bien des recherches infructueuses.

La tradition nous en rapporte l'origine suivante :

Philippe le bon, duc de Bourgogne, donnant un jour un grand festin à Lille, fit vœu d'aller combattre les Turcs, et partit peu de temps après, accompagné d'un grand nombre de chevaliers et de seigneurs, parmi lesquels se trouvait aussi le comte de Gammerage.

Cependant l'empereur ne voulant point l'aider, et Philippe ne pouvant pas aller seul en Palestine, l'expédition en resta là et le duc retourna dans son pays, sans avoir rien effectué. Mais en récompense de son zèle, le patriarche de Constantinople lui envoya un grand morceau de la vraie croix, et Philippe en fit présent au comte de Gammerage, qui fit enchâsser cette relique dans une belle croix d'argent.

Plus de cent ans après, une guerre ayant éclaté, un prêtre cacha la précieuse croix dans un lieu qui n'était connu qu'à lui, et mourut sans avoir confié son secret à personne. Ce n'est que par un miracle qu'on retrouva plus tard la croix. Deux frères ayant commis un meurtre et s'étant réfugiés à l'étranger où ils passèrent plusieurs années à errer sans repos d'un endroit à l'autre, rencontrèrent un jour en Prusse un ermite qui demeurait au sommet d'une montagne. Celui-ci leur inspira une telle confiance qu'ils lui confessèrent leur crime en lui demandant son conseil. Il leur dit, que Dieu leur avait pardonné et qu'ils devaient retourner à Gammerage où, dans un marais, dont il leur donna la description la plus détaillée, ils trouveraient la sainte relique de la vraie croix, que l'on croyait perdue. « Et afin que vous croyiez à la vérité de mes paroles, » ajouta-t-il, « vous rencontrerez sur la frontière du pays de Brabant un messager portant vos lettres de grâces. »

Tout se passa comme l'ermite l'avait prédit. La croix fut retrouvée

mais une nouvelle guerre ayant éclaté, elle disparut de nouveau. La paix rétablie, plusieurs personnes apercevaient de nuit un éclat extraordinaire sortant de l'église et se répandant jusqu'à la fontaine dite Houwerek. On fit de nouvelles recherches et on retrouva une seconde fois la croix dans l'eau.

La joie fut générale, et en souvenir de cet heureux événement on institua la pratique de plonger tous les ans, le premier jour des Rogations, la croix dans l'eau.

Aussi la société des tireurs de Gammerage, l'une des plus anciennes gildes du pays, porte-t-elle encore la figure de cette croix miraculeuse dans son drapeau (1).

A Gand, le teneur d'un fief relevant (2) de la cour féodale de l'abbaye de saint-Pierre était obligé d'assister aux processions des Rogations et de l'Ascension, une verge blanche à la main (3).

A Lierre les bourgmestre, échevins et secrétaire de la ville accompagnaient autrefois les processions des Rogations (4).

A Nivelles le clergé porte, chaque année, aux jours des Rogations les saintes reliques de Pépin de Landen, qui après leur translation de Landen à Nivelles y ont été placées dans une châsse près du cercueil de sainte Gertrude.

La commune de Russon était autrefois, lors des Rogations, assujettie à un singulier droit envers celle d'Othée : elle devait fournir aux habitants d'Othée, qui venaient processionnellement à la chapelle de saint-Evermaire, autant de pains et de « jonchée » qu'ils en désiraient. Mais en revanche, il était permis aux jeunes garçons de

(1) Wolf, N. S., p. 249-251.

(2) Il était en outre tenu de garder les eaux du monastère, d'aider à nettoyer le cloître aux huit principales fêtes de l'année, où il avait en revanche le tiers de ce qui venait de la table des moines ces jours-là et d'assister aux obits d'Arnould le Lewe, comte de Flandre, et d'y porter à l'offrande un denier parisis.

(3) Le Polygraphe belge, 1835, p. 115.

(4) Avontroodt, Mss., p. 24.

Russon, de se moquer de leurs hôtes en criant : « chirippe », comme on fait aux moineaux, lorsqu'on veut les provoquer à prendre la becquée (1).

A Verviers les enfants portaient, aux processions des Rogations, des rameaux sans feuilles chargés par étages de bonbons, de « couques » ou gâteaux et de fruits qu'ils mangeaient ensuite, très-souvent même durant la procession. On mettait une grande importance à bien décorer ces rameaux, dits « bâtons des Rogations » ou « jolis pikrai » de rubans et de bonbons que l'on quêtait ou recevait dans les familles, et surtout à enlever l'écorce de ces rameaux de manière à former de jolies arabesques.

---

16 mai.—(*Ornithogalum umbellatum.*) Saint Honoré ; saint Jean Népomucène : saint Ubalde.

A Liége, les boulangers célébraient la fête de saint Honoré, leur patron.

A Saint-Nicolas, la châsse de saint Jean Népomucène, qui s'y conserve est exposée à la vénération publique des fidèles et y attire un grand concours de monde.

Les habitants d'Anderlecht et de Dilbeek, près de Bruxelles, se rendaient autrefois le second jour des Rogations de chaque année en procession à la chapelle de saint Bruno, près de la source du « Pypensip » ou « Pypenzype. » Cette source jaillit au sommet de

(1) Bovy, II, 263.

la colline située au nord du hameau de Broeck. La chapelle fut détruite, peu de temps après la seconde invasion française, par les paysans des environs, qui s'en approprièrent les matériaux (1).

---

17 mai. — (*Papaver Argemone.*) Saint Boniface; saint Célestin; saint Pascal-Baylon.

A Malines les tailleurs célèbrent la fête de saint Boniface, leur patron.

A Dudelange, village près du Mont Saint-Jean, dans le grand duché de Luxembourg, une messe des morts rappelle chaque année l'anniversaire du jour terrible, qui, en 1794, porta le deuil à peu près dans toutes les familles de la commune.

Les habitants ayant pris les armes pour la défense de leur territoire en faveur de l'Autriche, tuèrent par mépris un parlementaire français qui précédait un petit détachement venant de Kayl. Le général Lefebvre Desnoëttes, qui commandait l'avant-garde de l'armée française, prit à l'instant les dispositions nécessaires pour expier le meurtre du parlementaire. Les paysans s'aperçurent trop tard qu'ils n'avaient pas à faire à des déprédateurs et cherchèrent dans la forêt un refuge assuré. Ce fut en vain. Les paysans poursuivis et malgré la résistance la plus vigoureuse, payèrent presque tous de leur vie leur dévouement patriotique (2).

Le mercredi des Rogations, le clergé de l'église Sainte-Gudule, à

(1) H. d. E. d. B., t. I, 69-70.
(2) G. d. V. e. A., t. II, 288-295.

ıruxelles, après avoir rendu visite à la chapelle d'Ixelles, se rendait l'*Elterken*, où un religieux de l'ordre des Carmes prononçait un ırmon, en plein air; seulement en temps de guerre, cette cérémonie ıligieuse avait lieu dans un endroit moins écarté, car l'Elterken ou rbre bénit, qui a laissé son nom à une rue du faubourg d'Ixelles, trouvait autrefois dans une situation isolée, au bout de la Hol-ıstrate ou Hoelstrate (aujourd'hui rues du Viaduc et de la Croix) t à proximité de la forêt de Soignes. C'était un tilleul pour lequel peuple avait jadis une vénération toute particulière. Après la luie,on déposait sous son ombrage les enfants malades de la fièvre, arce que les gouttes qui tombaient de ses feuilles avaient, dit-on, ı propriété de les guérir.

C'était aussi près de cet arbre que l'on dansait le jour de la ker-esse, pendant l'après-midi, et si l'on en croit la tradition, le clergé les laïques, qui accompagnaient la susdite procession, faisaient suite, sous le même arbre, un repas, de sorte qu'ils ne rentraient Sainte-Gudule qu'à trois heures de relevée, six heures après en re sortis.

Tout donne à croire que la vénération pour le tilleul d'Elterken monte au paganisme, soit que cet arbre ait été consacré au culte imitif, soit qu'il fût ce qu'on nommait ailleurs « vryheidsboom, » bre de liberté. C'était ordinairement un arbre bénit, sous lequel le alfaiteur fuyait et où il trouvait un asile inviolable, parce qu'il y ait placé sous la protection divine. Presque tous les nombreux rbres bénits ou sacrés en Belgique étaient de puissants tilleuls (1).

(1) H d. E d. B., t. III, 283, 284; Coremans, p. 102.

18 mai. — (*Hieracium Pilosella*). Saint Eric; saint Venance.

La fête de l'Ascension ou « O. H. Hemelvaert » ne fut pas solennisée, au moins généralement, avant le quatrième siècle.

Autrefois c'était la coutume de suspendre au milieu de l'église une image du Christ, que l'on faisait monter ensuite jusqu'à la voûte, pour représenter par là le mystère du jour. De petits anges ailés, cierges allumés en main, voletaient autour de l'image en montant et en descendant, tandis que le célébrant chantait : « Ascendo ad patrem meum et patrem vestrum, » et le chœur répondait : « Deum meum et Deum vestrum. »

Après la disparition de l'image, on jetait du haut de la même voûte des fleurs, des hosties de toutes les couleurs, même de l'eau bénite sur l'assemblée, pour symboliser les paroles du prophète : « En s'élevant vers les cieux, il a enrichi les hommes de ses dons (1). »

Aussi était-il anciennement d'usage en Belgique de ne manger ce jour-là que de la volaille pour rappeler l'Ascension (2).

A présent, toutes ces coutumes étant tombées en désuétude, le jour de l'Ascension n'offre qu'une seule particularité : c'est qu'à la messe, aux paroles de l'Évangile : « Assumptus est in cœlum, » on éteint le cierge pascal, qui brûlait à chaque office solennel depuis le Samedi-saint.

A Wevelghem, près de Courtrai, a lieu ce jour un pèlerinage très-fréquenté dont les enfants reviennent le soir portant en main de longs bâtons, auxquels ils ont attaché de grandes hosties, ou « ouwels » de différentes couleurs.

(1) Cornet, p. 128-9; Molanus, p. 495.
(2) Croon, p. 202.

A Vilvorde, les confrères de la gilde de l'arbalète tiraient l'oiseau et élisaient ensuite un chef-homme (hoofdman) et deux jurés. Ces trois personnes administraient la corporation et jugeaient les querelles qui s'élevaient entre les membres, quand le sang n'avait pas coulé. Le roi ou vainqueur du tir, recevait un denier d'or; mais lorsqu'un même tireur sortait victorieux du concours à trois reprises successives, on le proclamait empereur, et on le gratifiait de deux livres de gros (1).

D'après la croyance populaire, l'ouvrage fait le jour de l'Ascension est toujours menacé de la foudre; qui coud ce jour s'attire de grands malheurs (2).

---

19 mai. — (*Aconitum mapellus.*) Saint Célestin V, p.; saint Yves ou Yvo.

Les avocats et jurisconsultes célébraient autrefois la fête de saint Yves, leur patron. C'est pourquoi ce jour est encore aujourd'hui appelé « Advocatenfeest, » fête des avocats (3).

Les Célestins, institués par le pape Célestin V, en 1244, n'eurent qu'un seul couvent en Belgique, fondé en 1525, à Héverlé-lez-Louvain, par Marie de Hamale, veuve de Guillaume de Croy, marquis d'Aerschot (4).

A Bruxelles, l'une des deux foires franches, qui devaient durer

(1) H. d. E. d. B., t. III, 467.
(2) Coremans, p. 81.
(3) Coremans, p. 110.
(4) B. M, p. 204

huit à dix jours, et que Maximilien accorda à la ville par un acte du 7 août 1486, devait commencer le jour après l'Ascension (1).

---

20 mai. — (*Aeschylus hyppocastanum.*) Saint Bernardin de Sienne.

Le dimanche après l'Ascension se fait à Chièvres, petite ville du Hainaut, la procession dite « du Pèlerin, » qui doit son origine aussi bien que son nom à une guérison miraculeuse attribuée à l'intercession de « Notre-Dame de la Fontaine. »

C'est sous ce titre que dans l'église de Chièvres se vénère une petite statue en bois de la Vierge, qui, au commencement du XII[e] siècle, était attachée au tronc d'un sureau croissant au bord d'une fontaine.

Pour la garantir des injures de l'air, Ida, dame de Chièvres, dont l'époux fut le célèbre chevalier Gilles de Chin, fit construire, en 1130, une chapelle adossée à l'arbre. On y plaça l'image vénérée qui dès lors ne fut plus désignée que par le nom de Notre-Dame de la Fontaine et qui devint bientôt le but de nombreux pèlerinages. Le bruit des prodiges de tous genres qui s'opérèrent par son intercession fut cause qu'en 1315, un Normand, logé à Paris et qui souffrait d'une goutte universelle, se fit transporter à Chièvres. Il y obtint sa guérison, et pour perpétuer le souvenir de ce bienfait, il fit reconstruire la chapelle et donna les fonds nécessaires pour en bâtir une semblable en Normandie.

Un autre Normand, nommé Antoine Deprés, venu, en 1568, en

(1) H. d. E. d. B., t. I, 300.

Belgique, atteint aux jambes d'un mal externe, qui nécessita un traitement de six mois à l'hôpital d'Alost, se fit également conduire à la chapelle célèbre et y guérit comme son compatriote en 1315. Sa guérison fut jugée miraculeuse et après une enquête très-consciencieuse elle fut solennellement proclamée telle, le 1er novembre 1569, par l'archevêque de Cambrai, Maximilien de Berghes.

A cette occasion on fit une procession en actions de grâces, et on ordonna de la renouveler chaque année, le dimanche après l'Ascension, avec une octave qui se terminait à la Pentecôte. C'est la procession du Pèlerin.

Dix ans plus tard, une autre guérison d'un enfant, né à Lens, donna naissance à l'habitude qu'ont les habitants de Lens, de se rendre en foule à la procession du Pèlerin et d'offrir chaque année un cierge à Notre-Dame de la Fontaine.

Aussi existe-t-il à Lens une confrérie de Notre-Dame de la Fontaine, dont les membres, le jour de la procession, arrivent à Chièvres de bon matin, y font chanter une messe et accompagnent la procession avec leur bannière.

A Mons, Notre-Dame de la Fontaine était également invoquée à une époque très-reculée, et pendant les guerres on transportait l'image vénérée dans cette ville.

La chapelle, où la statuette de Notre-Dame de la Fontaine était honorée, fut reconstruite plusieurs fois. L'autel de celle qui fut bâtie en 1326, fut élevé à l'endroit où croissait jadis le sureau. Au centre de celle qui fut reconstruite en 1632, se trouvait un puits dont l'orifice était garni d'un marbre poli; des tiges de fer soutenaient une poulie à laquelle deux sceaux étaient suspendus. Il était alimenté par la source de la fontaine de Notre-Dame qui jaillissait en face.

Mais lors de l'invasion française ce vieux sanctuaire de Marie fut supprimé, ses biens confisqués et, en 1798, l'édifice lui-même démoli. Il n'en resta plus que la statuette qui, retrouvée parmi les ruines, fut transportée aussitôt dans l'église de Chièvres.

La fontaine qui coule à quelques pas de la place communale de Chièvres, entre l'antique château des comtes d'Egmont et la maison des Oratoriens, a seule conservé le nom de « Fontaine de Notre-Dame (1). »

Le même jour, se fait à Nassogne, en Ardenne, une procession très-suivie en l'honneur de saint Monon.

Le dimanche avant la Pentecôte donnait lieu à Bruxelles à l' « Ommegang » ou à la petite kermesse dont l'origine remonte à l'année 1348.

Selon les légendaires, une pauvre femme d'Anvers, Béatrix Soetkens, vit en songe la Vierge qui lui ordonna d'enlever une petite statue, vénérée depuis longtemps sous le nom de Notre-Dame-à-la-Branche (Onze-Lieve-Vrouw-op-Stocxken). Le sacristain de l'église d'Anvers, qui voulut s'opposer à l'exécution des ordres du ciel, fut frappé d'immobilité et Béatrix, montée sur un léger esquif, parvint rapidement à Bruxelles. Elle y fut reçue par le duc, son fils Henri, le magistrat, les métiers et arbalétriers, qui transportèrent avec pompe la statue dans la chapelle du Sablon. (Le souvenir de cet événement a été conservé par des traditions, des tapisseries, des sculptures et de vieux tableaux et dans l'église du Sablon on voit encore représentée au-dessus du portail de l'est, la nacelle qui portait Béatrix et la statue miraculeuse).

L'anniversaire de cet événement fut célébré tous les ans le dimanche avant la Pentecôte par une procession solennelle; ce jour fut également choisi pour fête communale.

La « gilde » des arbalétriers (de gulde van der schutterien van den Voetbogen ofte de groote gulde) et les autres quatre serments institués plus tard escortaient la procession dans laquelle figuraient en corps les magistrats (en robe rouge), les membres de toutes les corporations, lignages, gilde de la draperie et métiers ainsi que le clergé et les ordres mendiants. Les métiers s'y faisaient précéder

(1) De Reume, p. 159-164.

rs bannières, « keerse, » espèce de lance, dont l'extrémité
·née des emblèmes du corps; on y ajoutait des chars, des
des animaux et d'autres symboles religieux ou grotesques,
xvime siècle étaient déjà si nombreux que la ville dut acheter
isou dans la rue d'Or pour les y placer. L'église supportait
s de la cavalcade, mais la ville lui accordait un subside et
ıfois les souverains donnaient des gratifications à quelques-
personnages figurant dans la fête; ainsi en 1579 la duchesse
paya les costumes des enfants qui y assistaient déguisés en
.

ıvalcade était dirigée par les chefs des serments, partant de
elle se rendait à la Grand'Place, où elle s'arrêtait et où un
t était servi. Elle revenait par la Chaussée (rue de la Made-
Un règlement de 1448 supprima le repas et y substitua une
ıtion de deux stoep de vin à chaque lance. Des souverains ou
ıngers de distinction étaient invités par le magistrat à venir
ıison échevinale voir passer le cortège.
s la rentrée de l'Ommegang (*gaen*, aller, *omme*, par, autour)
ılétriers tiraient l'oiseau, qui était placé sur le clocher de l'é-
uis ils choisissaient de nouveaux doyens et jurés. La plupart des
s donnaient des festins, mais cette coutume fut abolie au
ıcle, à cause des frais qu'elle entraînait, et à 2 heures après
n exécutait, selon le règlement du 19 février 1447, sur le
un jeu ou mystère, dont le sujet était une des douleurs de la
, de sorte que tous les sept ans on recommençait.
l'Ommegang ne sortait pas tous les ans. En 1585 il n'était
ti depuis huit ans. Les plus brillants furent ceux de 1549 (1),

lui de 1549 a été décrit par A. Wauters dans son excellente Histoire de la
Bruxelles : La marche était ouverte par les serments : les escrimeurs,
e piques et de hallebardes, étaient vêtus de blanc et de bleu ; les arque-
de blanc; les archers de blanc, noir et rouge; les arbalétriers de Saint-

1553, 1576, 1577, et 1688; celui de 1688 en même temps le dernier, fut célébré avec solennité. Il a été décrit dans le livre : *Brus-*

Georges de blanc et rouge, et le grand Serment de vert. Ils précédaient une troupe de jeunes gens, montés sur des chevaux richement caparaçonnés, représentant les ducs de Brabant jusques et y compris Charles V et appartenant aux premières familles de la bourgeoisie ; ils étaient brillamment costumés et tenaient le sceptre et la couronne ; chacun d'eux avait son porte-bannière, ses hommes d'armes, et ses pages. Venaient ensuite les métiers ; chaque corporation avait en tête sa *keerse* portée par le plus jeune maître, et comme dans toutes les grandes cérémonies les jurés, en robes de drap rouge, marchaient les derniers. Puis on voyait des chars de triomphe, sur lesquels étaient représentés les principaux épisodes de la vie de Jésus-Christ et de la Vierge ; un enfant déguisé en loup et monté sur un courtaud, conduisant un diable, sous la forme d'un monstrueux taureau qui jetait du feu par les cornes, entre lesquelles un autre diable était assis ; l'archange saint Michel, couvert d'armes brillantes, et tenant d'une main l'épée et de l'autre la balance, dans laquelle, selon de vieilles traditions, il pèse les âmes. Suivait un char, portant la musique la plus extravagante : c'était un ours assis qui touchait un orgue, composé d'une vingtaine de chats, de différents âges, enfermés séparément dans des caisses où ils ne pouvaient se remuer ; leurs queues qui sortaient des cages, étaient attachées au clavier par des cordes ; l'ours, en appuyant sur les touches de l'instrument, faisait lever les cordes et tirait les queues des pauvres animaux, dont les cris, variés par l'âge, formaient une harmonie tellement bizarre, qu'elle mit en défaut l'austère gravité de Philippe, qui s'était rendu à l'hôtel de ville pour voir cet ommegang. Au son de cette musique dansaient, sur un autre char, des enfants travestis en ours, en loups, en singes, en cerfs, etc. Plus loin, c'étaient Circé et les compagnons d'Ulysse métamorphosés en bêtes, des géants, le cheval Pégase, les quatre fils Aymon, montés sur Rose (cheval) Bayard, et chantant en flamand ; un char occupé par un arbre, dont chaque rameau portait un enfant, représentant un des rois juifs, ancêtres de la Vierge ; un énorme griffon, des chevaux, des chameaux et des autruches montées par des anges, un serpent vomissant du feu, et enfin seize chars de triomphe figurant les mystères de la vie de la Vierge. Les patriciens, les serviteurs de la ville et les membres du magistrat précédaient le cortége religieux, composé des trois ordres mendiants, du clergé des paroisses avec la châsse de Sainte-Gudule, de plusieurs abbés, et du curé, du diacre et du sous-diacre du Sablon, qui accompagnaient l'image de Notre-Dame, honorée dans cette église. Sortie à huit heures

elschen ommegangh of desselfs vreughdenfeest van den jaere 1688 *edegelyck ende boertigh afgemaekt*, in-4°, Brussel, 1688.

---

21 mai. — (*Lychnis flos cuculi.*) Sainte Itisberge; sainte Laurence; saint Félix. Prières de filles pour leurs mères, sous l'invocation de sainte Itisberge ou Isbergue. La bonne fille aura le bonheur de la bénédiction de sa mère, lorsque celle-ci aura atteint l'âge de sept fois neuf ans (1).

Le jour après la petite kermesse de Bruxelles, le grand Serment se 'endait, vers les deux heures de relevée, tambour battant et portant .vec lui de grandes cruches de vin au couvent de Sainte-Élisabeth. ;ar ce couvent était bâti sur un terrain appartenant anciennement au ;rand Serment et celui-ci n'a cédé cet emplacement qu'à la condition [ue les religieuses feraient célébrer annuellement un obit pour les nembres défunts du Serment, et donneraient aux membres vivants ın déjeuner le lendemain de la petite kermesse, toutefois le serment levait fournir le vin.

Les religieuses auxquelles cette obbligation était devenue à charge, ıyant vainement prié le serment de leur accorder la faculté de se 'acheter de cette corvée, s'avisèrent vers le milieu du siècle passé le fermer la porte aux confrères au moment de leur arrivée. Le

.u matin, cette magnifique cavalcade ne rentrait qu'à midi. On exécuta ensuite l'hôtel-de-ville un mystère en flamand, dont le sujet était tiré de la procession lle-même (1).

(1) Coremans, p. 81.

(1) Wauters, t. I, 109-111, 370; L'ancien Ommeganck de Bruxelles, p. A. Wauters, rux. 1846.

Serment protesta et en appela devant le conseil de Brabant. Le tribunal lui donna gain de cause, et force fut aux religieuses de Sainte-Élisabeth de se conformer à l'ancien usage, jusqu'à ce qu'en 1783 l'empereur Joseph II en supprimant le couvent, débouta les membres du grand Serment de leurs prétentions (1).

---

22 mai. — (*Syringa vulgaris.*) Saint Émile; sainte Julie.

Saint Émile est honoré à St-George au diocèse de Liége, où un oratoire lui est dédié.

---

23 mai. — (*Tragopogon pratensis.*) Saint Désiré; sainte Émilie; saint Guidbert; saint Hidulphe.

Saint Guidbert ou Guibert, en l'honneur duquel quatre églises sont consacrées, est le fondateur de la célèbre abbaye de Gembloux, dont l'abbé ayant le titre de comte, était premier pair de Brabant. Guibert dota ce monastère de bénédictins de toutes les dépendances de son château de Gembloux, et après avoir pris part à l'expulsion des Hongrois qui, vers cette époque, poussèrent leurs incursions jusque dans les Pays-Bas, il se retira dans un monastère près de Metz, où il mourut en 962. Son corps fut rapporté à Gembloux et élevé, suivant la coutume de l'église Gauloise, en 1110.

(1) Le Polygraphe belge, 1835, p. 117-118.

jour de fête attire chaque année un grand concours de monde
bloux à cause des guérisons nombreuses qui se sont opérées
ntercession de ce saint.

---

24 mai. — (*Papaver orientale.*) Saint Donat.

e de Notre-Dame Auxiliatrice ou secours des chrétiens. Ce fut
asion de la célèbre victoire de Lépante, dont le saint père re-
tout l'honneur à la madone, que Pie V inséra dans les litanies
sainte-Vierge ces mots : « *Auxilium christianorum, ora pro*
» (Secours des chrétiens, priez pour nous) et depuis ce temps
re de Dieu est honorée sous le titre de « Secours des chré-
» ou « Notre-Dame auxiliatrice. »
rsque le pape Pie VII, fut banni de ses États et retenu prison-
endant plus de cinq ans, il eut recours à la vierge auxiliatrice,
tribua sa délivrance et fixa, pour en témoigner sa gratitude, au
ai la fête de la sainte Vierge : « Secours des chrétiens » (1).
Eessen, l'une des plus anciennes paroisses de la Flandre occi-
le, déjà fort connue au xe siècle, se célèbre la fête de Notre-
« Secours des chrétiens. »
st sous ce titre qu'on y honore une statue de la Vierge taillée
erre, que, pendant les désordres des guerres de religion,
ues habitants du village trouvèrent à mi-chemin de leur pa-
à Dixmude; ils l'exposèrent à la vénération des fidèles à l'en-
même où l'image avait été découverte. Plusieurs guérisons

De Reume, p. 272; Cornet, p. 251.

miraculeuses y attirèrent bientôt un grand nombre de pèlerins et motivèrent la construction d'une chapelle sur le terrain où était exposée la statue. Mais par suite des guerres avec les Français, les travaux commencés en 1643 ne purent être terminés qu'en 1661. Vers la même époque se constitua une confrérie sous le nom de la statue, qui, en 1719, a été gratifiée de nombreuses indulgences.

---

25 mai. — (*Geum urbanum.*) Saint Urbain, Sainte Marie-Madeleine de Pazzi.

Le saint pape Urbain I[er], auquel en Belgique cinq églises sont dédiées, est considéré comme patron des vignerons, qui lui attribuent tout ce qui convient au saint évêque du même nom, dont on honorait les reliques dans le monastère de Noyon.

C'était celui-ci qui eut le mérite de la culture des vignes, tandis que le choix du pape Urbain I[er], pour patron des vignerons ne s'explique que par la circonstance que, d'après la légende, le saint pape se sauva dans un vignoble pour échapper à la fureur de ses persécuteurs (1).

Le jour de sa fête qui tombe justement à l'époque de la fleuraison de la vigne est pour les vignerons au nombre des jours critiques. A Liége et à Louvain on le considère comme décisif pour la vigne. S'il pleut, il n'y aura qu'une faible vendange et les baies seront d'inégales grandeurs (2).

En France on dit également : « Tel Saint Urbain, telles vendanges (3).

(1) Molanus, p. 289 ; Wolf, II, 110.

(2) Coremans, p. 81.

(3) Liebrecht, O.-J., p. 234.

26 mai. — (*Azalea pontica.*) Saint Philippe de Néri.

,a vigile ou la veille de la Pentecôte on bénit les fonts baptisıx, comme la veille de Pâques, et en Flandre, surtout à la cam;ne, on considère l'eau, bénite la veille de la Pentecôte, ou ;inxenwater » comme plus efficace que celle, bénite le Samedi nt ou « Paeschwater. »

ı. Ath des filles pauvres vont de maison en maison offrir aux illes de l'eau bénite, moyennant quelques cents.

ı. Huy la confrérie de Saint-Hubert, érigée dans l'église de Saint rre, va tous les deux ans en pèlerinage à Saint-Hubert, d'où elle ient le lundi ou mardi de la Pentecôte.

---

27 mai. — (*Ranunculus acris.*) Saint Jean Ier, pape; saint Jules.

La Pentecôte ou « Sinxen » (« Pinkster » en hollandais), le cinıantième jour après Pâques, s'appelait souvent dans les documents ı moyen âge « Pâques de fleurs » ou « Pâques de roses, » bloeifeest, » « bloemenoosteren » (1).

Dans plusieurs églises il était d'usage de faire descendre ce jour-là la voûte de l'église, par trois ficelles, un pigeon blanc attaché s une planche ornée de feuillage, de fleurs, de lumières et de ı des hosties de différentes couleurs. Ces hosties, qui étaient cen-

Coremans, p. 22.

sées figurer les langues de feu, sous la forme desquelles le Saint-Esprit descendit sur les apôtres le jour de la Pentecôte, étaient, en tombant, ramassées par les enfants. Une couronne de fleurs descendait aussi du haut de l'église sur la tête de l'officiant.

En d'autres endroits, lorsqu'on chantait l'hymne *Veni creator*, et que le pigeon blanc descendait du haut des voûtes, on lâchait des oiseaux qui voltigeaient ça et là dans l'église et on y joignait des étoupes enflammées. C'est encore la mode en Flandre, de faire descendre une colombe dans l'église, le jour de la Pentecôte; on dit que les Tirlemontois, voulant introduire cette coutume dans leur ville, s'avisèrent de dresser une oie au lieu d'un pigeon pour descendre à la Pentecôte. Mais ayant été lâché dans l'église, au moment convenu, cet oiseau jeta des cris si perçants que tout l'office en fut troublé. C'est de là qu'est resté aux habitants de Tirlemont le sobriquet de « kwekers » (1).

L'usage que les paysans avaient encore au moyen âge de planter, à la Pentecôte, autant d'arbres devant leurs étables qu'elles renfermaient de têtes de bétail, fut combattu de très-bonne heure par les autorités ecclésiastiques et civiles, mais il n'en subsiste pas moins encore dans plusieurs communes de la province de Luxembourg. On dit que les sapins plantés à la Pentecôte devant les étables exercent une heureuse influence sur les bestiaux. Il est bon aussi de purifier les étables par des feux dans lesquels on jette des baies de genièvre, et d'allumer des feux sur les hauteurs le jour de la Pentecôte, car de tels feux chassent la peste, les épidémies et les esprits malfaisants, d'après la croyance populaire (2).

Les œufs pondus le jour de la Pentecôte, sont conservés à l'égal de ceux pondus le Jeudi saint. On en jette un dans les flammes, quand il y a un incendie pour que le feu n'ait plus de force (3).

(1) Schayes, p. 213-4.
(2) Coremans, p. 23, 81, 82.
(3) Wodana, p. 112.

Au château de Beveren dans le pays de Waes se présentaient, d'après un ancien privilége de cette seigneurie, chaque année le dimanche de la Pentecôte les pêcheurs d'Anvers et de Rumpst en habits de fête pour offrir au seigneur une verge blanche, une paire de gants et une petite bourse blanche à bordure rouge contenant douze livres tournaisis. Quoique leur bail fût assez considérable, ils étaient encore tenus de faire ces présents en signe de reconnaissance de ce qu'ils avaient jeté l'ancre dans les endroits de l'Escaut qui appartenaient au seigneur de Beveren (1).

Dans la chartreuse de Scheut, près de Bruxelles, on célébrait une messe solennelle en mémoire de sa fondation. C'était une des quatre messes que les religieux de cette célèbre chartreuse s'étaient engagés, en 1456, à célébrer tous les ans.

La dévotion à Notre-Dame de Scheut, après s'être ralentie considérablement, s'était ravivée en 1453; on conçut le projet de bâtir un monastère, près de la chapelle. On ne sut d'abord à quel ordre donner la préférence. Après bien des discussions, on se décida en faveur de l'ordre de Saint-Bruno, et le prieur de la chartreuse d'Enghien accueillit avec reconnaissance l'offre que lui fit la ville de Bruxelles. Les travaux de construction commencèrent et, en 1456, les chartreux s'installèrent définitivement dans leur nouvel établissement qui, grâce aux dons de beaucoup de princes et de particuliers, était le plus beau cloître du Brabant.

Quelques années après leur installation définitive, les chartreux se décidèrent à élever une église conventuelle. Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein, en posa la première pierre, vers les Pâques de l'année 1469; mais, par suite des troubles et du manque d'argent, les travaux furent à plusieurs reprises abandonnés, et ce ne fut que le 18 juillet 1531 que l'église put être consacrée.

Les chartreux méritèrent, par leur ardeur pour l'étude, l'intérêt

(1) Van den Bogaert, III, 9.

que leur témoignèrent, comme à l'envi, les souverains, la noblesse, le peuple.

Mais, en 1579, les calvinistes détruisirent entièrement la belle chartreuse qui, dix ans après, fut transférée à Bruxelles (1).

---

28 mai. — (*Iris lurida*). Saint Germain, en l'honneur duquel douze églises sont consacrées.

C'est surtout à Tirlemont (Thienen), où il est patron de l'église principale de la ville, que sa fête se célèbre avec beaucoup de pompe. Cette église, située sur une petite hauteur au centre de la ville, fut bâtie en 1221 sur les ordres de Henri Ier, duc de Brabant, qui y établit un chapitre de douze chanoines. Elle est célèbre par un fragment de la vraie croix dont Godefroid de Bouillon a fait don à la ville, et qui y est vénéré encore, notamment le 4 mai de chaque année.

Jadis on y voyait aussi une statue miraculeuse de la Vierge, sur laquelle, d'après l'historien J. Gramaye, s'étaient vainement acharnés les iconoclastes, et que l'on invoquait particulièrement contre la peste, parce qu'en 1597 les habitants obtinrent, par son intercession, d'être délivrés de cette maladie qui ravageait alors cruellement la ville.

La confrérie du saint Rosaire, qui est érigée dans l'église de Saint-Germain, est fort ancienne, et on prétend même qu'elle y a été érigée par saint Thomas d'Aquin.

(1) H. d. E. B., t. I, 37-44.

En l'honneur de la fête du saint patron, une procession parcourt l'intérieur de l'église (1).

Le lundi de la Pentecôte est en général le grand jour des fêtes et excursions champêtres; c'est en même temps le jour où un grand nombre de kermesses et de pèlerinages ont lieu.

A Amay, bourg situé entre Huy et Liége, les fidèles vont en pèlerinage, de même que le 1er mai, à la petite chapelle, sur la cime d'un rocher, où repose la dépouille de saint Pompée, chapelain de Sainte-Ode, pour invoquer ce saint contre les maladies du bétail (2).

A Anderlecht, près de Bruxelles, a lieu la grande kermesse.

Les paysans belges qui rendent encore aujourd'hui un culte fervent à saint Guidon, dont ils implorent l'intercession contre la dyssenterie, les maladies contagieuses et les maladies du bétail et des chevaux, partent en foule pour Anderlecht, les uns à pied, les autres montés sur des chevaux ornés de rubans et de bouquets. Arrivés au cimetière, ils font le tour de l'église; puis, après avoir entendu la messe, ils circulent autour du maître-autel et de la statue du saint dont ils touchent le manteau. Les jeunes gens de la paroisse accompagnaient autrefois la procession à cheval, déchargeant des pistolets à chaque instant. Ces détonations occasionnaient très-souvent une panique subite et, au milieu du bruit, les chanoines devaient cesser leurs chants. Pour abolir cette coutume, qui devenait de plus en plus intolérable, le magistrat de Bruxelles, à la prière du chapitre, défendit de tirer ce jour-là des coups de feu, sous peine d'une amende de 25 florins (ordonnance en date du 11 septembre 1781).

Le même jour, à midi, suivant un usage qui occasionna fréquemment des malheurs et qui cessa, il y a environ cent ans, tous les paysans à cheval couraient, bride abattue, autour de l'église. Au

(1) Reume, p. 260, 1.
(2) La Meuse belge, p 124.

troisième tour, celui qui arrivait le premier devant le portail y était introduit, sur sa monture, le chapeau sur la tête, par tout le chapitre. Placé au milieu de l'église, il recevait un chapeau de roses; puis on le reconduisait en cérémonie jusqu'à la porte. Avant la course, les paysans attachaient à la tête de leurs chevaux une petite bannière à l'effigie de saint Guidon (1).

A Bruxelles se fait le lundi de Pentecôte, depuis 1615, la procession des Pucelles du Sablon. Isabelle abattit, le 15 mai 1615, l'oiseau du Grand-Serment, placé sur l'église du Sablon. Menée en triomphe au maître-autel, elle fut décorée par le chapelain du baudrier, emblème de sa dignité, et conduite ensuite à la Maison du Roi, aux applaudissements de la multitude. Il y eut fête pendant trois jours. L'infante donna aux cent tireurs gagés du Serment des pourpoints de satin blanc et des haut-de-chausses d'écarlate; de leur côté, les confrères résolurent de suspendre leur tir annuel aussi longtemps qu'elle vivrait, et les trois membres de la commune lui votèrent, le 27 mai, un don de 25,000 florins, dont la princesse fit un noble usage. Elle décida que le revenu de cette somme serait employé à doter, de 200 florins chacune, six jeunes filles nées de parents pauvres et honnêtes et choisies, par moitié, parmi les enfants des serviteurs de la cour ou des confrères des Serments, et parmi les filles de ces derniers, orphelines et pauvres, ou dans la bourgeoisie. Elle voulut que ces jeunes filles, habillées de robes de drap blanc et de jupes de drap bleu, portant des couronnes de liseron, assistassent deux ans de suite à une procession qui, le lundi de Pentecôte, ferait le tour du Sablon; celles qui n'étaient que choisies accompagnaient la procession les cheveux pendants. Les vicaires de l'archevêque, le doyen, le chantre et le trésorier de Sainte-Gudule et les magistrats devaient avoir la direction de cette fondation (2).

(1) H. d. E. d. B., t. I, 22-23.
(2) Wauters, t. II, 22, 3.

A Foy, village du diocèse de Namur, distant d'une lieue de la ille de Dinant, se fait une procession très-célèbre en l'honneur de otre-Dame de Foy.

Sa statue, découverte en 1609, dans l'intérieur d'un chêne, devint ientôt l'objet d'un culte tout particulier. La chapelle qu'on lui eva en 1618 devait être remplacée, six ans plus tard, par une glise d'une étendue proportionnée au grand nombre de pèlerins qui enaient prier en cet endroit, et, le 8 septembre 1624, l'église que ous voyons aujourd'hui fut placée sous l'invocation de Marie, au ıilieu d'une affluence immense de fidèles (1).

Tous les sept ans se célèbre une grande fête, à laquelle les habiants de Rochefort, suivant un vœu fait au temps d'une épidémie, se nettent sous les armes.

A Gerpines, près de Walcourt (diocèse de Tournai), lieu de pèleinage très-fréquenté, se fait une grande procession ce jour-là. On y porte le reliquaire de sainte Rolende (2), et il y a un empressement extraordinaire de la part des pèlerins à se substituer à ceux qui portent la châsse sur leurs épaules, pour la porter à leur tour, au noins pour un moment, car ils sont vite poussés par d'autres amaeurs; et dans la marche les femmes ne montrent pas moins d'ardeur pour passer sous la fierte, élevée sur les épaules des hommes, en avant et en arrière.

A Goyck, village à quatre lieues de Bruxelles, les membres du Serment des archers tiraient autrefois ce jour-là à la perche pour le titre de roi (3).

A Hal, le sanctuaire de Marie est également très-fréquenté en ce jour; à Gand, il était d'usage d'aller, le soir, à la rencontre des pèlerins revenant de Hal. Bien que depuis longtemps il n'y ait presque

(1) De Reume, p. 347-350.

(2) V. 14 mai.

(3) H. d. E. d. B., t. I, 263.

plus de « Hallegasten » à Gand, on y continue encore de s'y promener ce jour, comme de coutume, hors de la porte de l'Empereur ou Keizerpoort et de manger des « schurren » ou « schollen ».

A Laerne, village près de Gand, l'église est dédiée à saint Machaire. Ce saint, voulant retourner dans sa patrie, s'y arrêta malade et se fit transporter de là à Gand pour y mourir. Il se fait chaque année une procession très-suivie avec les reliques du saint patron, que Charles Masius, évêque de Gand, a données à l'église du village.

La confrérie érigée en l'honneur de Machaire, que le pape Grégoire XV a favorisée de beaucoup d'indulgences, accompagne la procession (1).

A Lustin, sur la Meuse, au delà de Namur, se fait un pèlerinage très-fréquenté aux reliques de saint Lupicin.

A Namur, la confrérie du Rosaire ou de Notre-Dame de Walcourt, érigée aux Dominicains, se mettait ce jour en route pour Walcourt, après avoir assisté à la messe, et allait en procession déposer l'image de la sainte Vierge à l'église des Récollets.

Des enfants bien habillés, musique en tête, portaient comme gonfalon la « jupe » de la Vierge. Le jeudi suivant, on revenait de Walcourt à l'église des Récollets, où se formait de nouveau le cortége qui reportait la Vierge ainsi que la jupe aux Dominicains.

Depuis la suppression des couvents, la confrérie a son siége à l'église de Saint-Loup, et c'est de là qu'elle va encore tous les ans en procession à l'église de Notre-Dame avant de partir pour Walcourt.

La procession appelée « Peperbollekens-ommegang », qui se fait à Courtrai, sur la place de Saint-Michel, connue sous le nom de « Arca », a également lieu le deuxième jour de la Pentecôte. Elle

(1) Kort begryp van het wonderbare Leven ende Mirakelen van den heyligen Macharius. Gand, p. 26-7.

se célèbre en l'honneur de Notre-Dame de Groeningen à l'église de Saint-Michel (1).

A Nivelles, la confrérie de Sainte-Gertrude fait tous les ans, le lendemain de la Pentecôte, une procession solennelle en l'honneur de cette sainte patronne de la ville. On voit d'abord paraître un homme à cheval ; derrière lui est assise, en croupe, une fille choisie entre les plus belles de la ville, pour représenter sainte Gertrude; elle est habillée en dévote et convenable au personnage qu'elle joue. Devant elle, un jeune homme alerte, qui représente le diable, fait mille sauts et mille cabrioles et tâche, par ses gestes bouffons, de faire rire la prétendue sainte qui, de son côté, s'efforce de conserver la gravité qui convient à son caractère et à la cérémonie. Des jeunes filles viennent ensuite, portant l'image de la sainte Vierge.

Le reste de la procession n'a rien de remarquable (2).

A Malines, le lundi de la Pentecôte était autrefois un grand jour de fête pour les orphelins de l'hospice de « Sainte-Heilwich ».

Dès le matin, la porte principale de cette maison était décorée de tableaux représentant le fondateur et la fondatrice, ainsi que deux enfants de cet institut dans leur costume jaune et rouge. Les portraits étaient ornés de couronnes de roses, et les noms des fonda teurs y brillaient en lettres d'or. Du pain blanc le matin, et à midi du rôti, un légume extraordinaire et du riz au lait ne contribuaient pas peu à augmenter encore le plaisir des enfants qui, ce jour, avaient la permission de sortir.

Cet hospice, appelé « de Puttery, » des pots qui jadis se faisaient en cette rue, fut fondé, en 1562, par la dame Heilwich Van den Nieuwenhuysen, fille de Henri Michel et Catherine Van Crampfort, et son second mari, le chevalier Remi de Hallut, burggrave de Saint-Winox-Bergen. Dans le principe destiné à la réception des

(1) V 11 juillet.
(2) Clément, t. II, 343.

pauvres en général, l'hospice fut ouvert plus tard aux orphelins seuls, et afin de pouvoir en recevoir un nombre plus grand, on acheta en 1569 le palais confisqué du comte Lamoral d'Egmont (décapité le 5 juin 1568 à Bruxelles), et on l'inaugura à sa nouvelle destination le 4 juin 1570.

A Tervueren avait lieu tous les ans une fête, dont on attribue l'institution à Jean IV. Les arbalétriers de Bruxelles et de Louvain venaient s'y disputer le prix de l'adresse, qui ne consistait qu'en deux mesures de vin. Le duc, dit-on, voulut réconcilier les deux villes, dont l'amitié s'était relâchée par suite de quelques dissentiments.

Cette fête commença par un tir qui eut lieu à Louvain, sur le marché, le 12 mars 1422. Elle fut ensuite transférée à Tervueren, où depuis longtemps les arbalétriers de Bruxelles se rendaient tous les ans, pour y assister à la procession de l'église paroissiale. Ceux de Louvain y allaient aussi et aidaient à porter dans la procession la statue de Saint-Jean ; celui des soixante arbalétriers à gages de cette ville qui manquait à l'appel devait se rendre en pèlerinage à Notre-Dame de Bois-le-Duc, ou faire le service de la gilde pendant quatorze jours.

En 1493, un riche marchand, nommé Hans Heur, à qui la ville de Louvain devait de grandes sommes d'argent, fit arrêter les arbalétriers de cette cité qui revenaient de la fête de Tervueren.

Au tir de l'an 1513, Charles-Quint, qui n'était alors qu'archiduc d'Autriche, prit part au concours, mais il blessa un homme de métier de Bruxelles, « ivrogne et mal conditionné » ce qui lui causa un vif déplaisir, dit Marguerite d'Autriche dans une de ses lettres.

Le magistrat de Bruxelles accordait quelquefois à la grande gilde un subside pour les frais que lui occasionnait le « jeu » de Tervueren et le 30 juillet 1545, il conclut un accord avec celui de Louvain au sujet de ce tir. Mais en 1558, le tir fut suivi d'une rixe violente entre les bourgeois des deux villes, déjà ils s'adressaient les plus sanglantes injures, et vingt-cinq à trente d'entre-eux avaient tiré leurs

couteaux, lorsque quelques personnes s'interposèrent. La querelle cessa, cependant les insolences que l'on avait dites aux Bruxellois, leur causèrent un tel ressentiment que, pendant près de vingt années, ils ne retournèrent plus à Tervueren. Toutefois, ce n'étaient pas les arbalétriers de Louvain qui les avaient insultés, mais d'autres habitants de cette ville, et surtout des étudiants de l'université.

En 1577, sur les instances de don Juan d'Autriche, le tir eut lieu de nouveau, mais pour la dernière fois; les troubles de la guerre en empêchèrent la continuation. La fête patronale, qui se célèbre encore ce jour-là, n'a pas cessé d'être très-animée, surtout à l'époque du séjour du prince d'Orange. Ce prince ouvrait son domaine aux habitants et leur donnait d'ordinaire, des prix pour le tir à l'arc, la course dans les sacs, le tir à l'anguille, le jet d'eau, le mât de cocagne.

Depuis quelques années, la foire aux chevaux qui se tient le jeudi après la Pentecôte, est accompagnée de courses, qui ont lieu par les soins de la Société belge pour l'élève du cheval croisé et qui attirent beaucoup de monde (1).

---

29 mai. — (*Centauria Montana*). Sainte Clémentine; sainte Maximin. Il n'y a que trois églises du diocèse de Namur, dédiées à saint Maximin.

Les cochers de Bruxelles se rendent, le mardi de la Pentecôte, en cavalcade à Anderlecht, bannière et musique en tête. Cet usage date du temps, où l'archevêque Boonen, à la demande des « carrossiers

(1) H. d. E. d. B., t. III, 446-9.

de la Sérénissime Infante et des seigneurs et dames de sa cour, » leur accorda, le 26 août 1631, l'autorisation de former un corps à part « sous l'étendard qu'ils avaient depuis peu dédié et consacré à saint Guidon, et de pouvoir marcher avec icelui dévotement et modestement en procession l'un des jours de l'octave de la Pentecôte et au jour de la fête du saint. » Ils durent se faire inscrire dans la confrérie, et leurs proviseurs ou chefs prêtaient entre les mains des directeurs de celle-ci le serment d'observer ses statuts (1).

Le même jour se fait à Echternach la fameuse procession dansante.

Les pèlerins exécutent, sur un rhythme particulier (2), ce qu'on appelle la danse des Saints Sautants « Springende Heiligen. » Elle consiste à avancer trois pas et à en reculer deux. Le cortége se met en marche au pont de la Sure et fait un trajet d'un kilomètre au moins. Les pèlerins suivent le clergé, séparés par trois groupes d'enfants, d'adultes, de vieillards. Au bout d'une heure environ, on arrive au pied de l'église ; il faut encore une heure au moins pour gravir, en sautillant ainsi, les soixante marches qui conduisent au parvis. Le cortége, toujours en branle, fait ensuite le tour de l'autel et se sépare près de la croix du cimetière.

L'affluence des pèlerins ne diminue guère, et l'année passée encore on en a compté au moins huit mille. Ils viennent de plusieurs lieues aux environs, et M. Borgnet, dans son *Guide du Voyageur en Ardenne*, raconte qu'un vieillard octogénaire, se croyant redevable à saint Willebrord, n'a pas, depuis quarante ans, manqué une seule

(1) [illegible]

(2) C'est au [illegible] une musique bruyante formée d'une infinité de hautbois, de musettes, de violons et d'autres instruments est celui d'une chanson allemande : « Adam hatte sieben Söhne. »

Les musiciens sont [illegible] parmi les sauteurs, de sorte que d'abord viennent trois rangs de sauteurs, deux à deux, puis des musiciens, ensuite encore trois rangs de sauteurs, puis des musiciens et ainsi toujours de même.

fois à la procession dansante, quoiqu'il demeure à trente lieues d'Echternach (1).

La procession immobile qui s'y faisait autrefois au même jour, et à la même heure, était en tout l'opposé de la procession dansante.

Les habitants de sept paroisses du pays de Trèves et du Luxembourg s'assemblaient sur une place. Là, après s'être tenus immobiles pendant sept à huit minutes, ils faisaient une trentaine de pas en avant; puis ils s'arrêtaient de nouveau et ce manége durait jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à l'église où ils parvenaient ordinairement en même temps que les sauteurs (2).

A Hal, petite ville sur la Senne en Brabant, on voit accourir, le mardi de la Pentecôte de chaque année, de toutes les parties de la Belgique, une foule de pèlerins qui vont se mettre sous la protection de Notre-Dame de Hal et lui recommander leur famille et leurs biens.

Sa statue (3), l'une des plus célèbres parmi toutes les statues de la sainte vierge, auxquelles on attribue une vertu miraculeuse et que les chrétiens honorent d'un culte particulier, fut transportée à Hal vers l'an 1262 par la comtesse Mathilde ou Mechthilde, fille de Henri I[er], duc de Brabant et épouse du comte Florent IV, de Hollande.

C'est l'une des quatre statues données par sainte Élisabeth de Hongrie à la princesse Sophie, sa fille aînée, qui avait épousé Henri II, duc de Brabant, et qui fit don de cette statue à sa belle-sœur.

Mechthilde, dont la fille Adélaïde avait épousé Jean d'Avesnes,

(1) G. d. V. e. A., t. II, 90-91.

(2) Schayes, p. 146.

(3) La statue est en bois, de couleur noire, haute de trois pieds environ. Elle représente la Vierge assise et allaitant son divin enfant.

comte du Hainaut et seigneur de Hal, fit présent de la statue au magistrat de Hal qui lui fit ériger, en 1450, une chapelle particulière à l'extrémité de l'aile gauche de la belle église. L'autel sur lequel est placée l'image miraculeuse est richement décoré, les murs de la chapelle ont littéralement disparu sous les tableaux représentant des faits miraculeux, et toute l'église, monument gothique, commencé en 1341 et terminé en 1409, atteste par le luxe de ses ornements, combien grandes ont été les libéralités des pèlerins.

Aussi compte-t-on parmi les princes qui vinrent visiter Notre-Dame de Hal, Philippe le Bon, duc de Bourgogne; Charles le Hardi; Louis XI, roi de France; l'empereur Maximilien; Charles-Quint; Marguerite d'Autriche; Henri VIII, roi d'Angleterre; Jean-Casimir, roi de Pologne, et autres, aussi les familles les plus illustres du pays ont-elles rivalisé entre elles de donations pieuses faites à la statue miraculeuse.

Des villes entières se sont consacrées à Notre-Dame de Hal, entre autres Bruxelles, Gand, Tournai, Namur, Audenarde, Ath, Mons, Quiévrain, Courtrai, Nivelles, Lokeren, Saint-Nicolas, Lille, Valenciennes, Condé, Crespin, Guisignies, et dans la plupart de ces endroits il est des confréries qui se rendent chaque année processionnellement à Hal ou y envoient des députations pour honorer leur sainte protectrice. Le nombre des pèlerins qui visitent annuellement Notre-Dame de Hal dépasse 60,000.

Les députations des confréries de Notre-Dame de Hal de Liége, de Wacken, près de Courtrai, de Denterghem et de Hoog-Leden, en Flandre, arrivent tous les ans la veille de la Pentecôte; celles de Dinant, de Gand, d'Audenarde, de Lille, de Sotteghem et de Lokeren, le premier jour de la Pentecôte; celle de Mons, le second jour de cette fête. Le magistrat de la ville de Hal va à la réception de toutes ces députations qui viennent offrir des dons plus ou moins précieux à la Vierge.

Parmi les ex-voto innombrables que l'on aperçoit de tous côtés,



se trouve aussi une plume d'argent due à Juste-Lipse. Ayant été miraculeusement guéri d'une maladie très-grave, en 1602, par l'intercession de Notre-Dame qu'il était venu invoquer à Hal, ce célèbre savant suspendit, en souvenir de reconnaissance, cette plume devant l'autel de la statue et en écrivit l'histoire (1).

A Liége avait autrefois lieu, en ce jour, la coutume singulière connue sous le nom de Croix de Verviers.

Une procession, la croix en tête, sortait de Verviers de grand matin, au son d'un tambour et parfois d'un violon. Elle n'était composée que d'un petit nombre de personnes censées représenter les députés de chaque ménage, du magistrat et du clergé. Arrivés dans la banlieue de Liége, les membres de cette procession devaient danser jusqu'à la porte d'Amercœur qui était fermée et qu'on n'ouvrait que sur la sommation d'un huissier et par ordre du grand mayeur de Liége (2). Puis les Verviétois escortés par le mayeur ou un chef subalterne de la police et par les sergents de ville, recommençaient à danser jusqu'à la cathédrale. Mais dès la fin du XVIIe siècle les danses ne commençaient que lorsque les députés de Verviers étaient arrivés sous la grande couronne de ferblanc qui pendait au milieu de la nef de l'église de Saint-Lambert. Celui qui portait la croix s'avançait alors vers le grand autel, accompagné des chefs de la députation; ils y offraient au doyen trois pièces de monnaie, une d'or, une d'argent et une de cuivre, placées dans une bourse suspendue à la croix et qu'on rendait pleine d'encens au député représentant le clergé. Le doyen leur faisait ensuite prêter serment sur les saints évangiles d'exécuter la même cérémonie l'année suivante, et ce serment prononcé, le tambour battait de nouveau, les Verviétois se rangeaient sous la couronne et en faisaient plusieurs fois le tour en exécutant des danses, des entrechats et des sauts

(1) Historie van O. L. V. van Halle, gemaekt door J. Lipsius.

(2) De Reume, p. 133-135.

extravagants, tenant tous le pouce de la main droite levé. Si la fatigue les contraignait de laisser retomber la main, à l'instant les nombreux spectateurs qu'attirait cette bizarre cérémonie, criaient : l' pôse à haut! (pouce en haut). On prétend que si, parmi ces danseurs, il s'en était trouvé un assez habile pour toucher la couronne du bout des doigts, elle lui aurait appartenu de droit, et que la ville de Verviers aurait été pour toujours exempte de sa corvée annuelle. Mais un de ces sauteurs ayant failli un jour atteindre la couronne, on l'élevait depuis lors, dit-on, d'un demi-pied. La danse sous la couronne finie, les Verviétois sortaient de la cathédrale dans le même appareil qu'ils y étaient entrés. Puis on se dirigeait vers la halle au blé, où le chef de la députation prenait un setier en bois et s'avançait sur le Pont-des-Arches, jusqu'au-dessus de la seconde arcade. Là, à gauche, il brisait « *li sti* » ou la mesure avec le bâton de la croix et en jetait les morceaux dans la Meuse. C'est ce qui terminait la cérémonie, qui n'a cessé qu'à la révolution française.

La vraie origine de cette coutume est inconnue.

Jacques de Hemricourt, écrivain liégeois du XIVe siècle, dans son ouvrage intitulé : « *Patron del temporaliteit,* » raconte que vers la fin du règne d'Albert de Cuyck, évêque de Liége (1195-1200), plusieurs impôts, entre autres celui du *tourni* (1) établi par les échevins, donnèrent lieu à des troubles assez graves, voilà pourquoi l'on permit à plusieurs villes et à plusieurs communes de s'en libérer moyennant certaines charges. C'est par suite de cet arrangement que les négociants de Francfort et de Nimègue en étaient quittes en donnant chaque année une paire de gants de fauconnier et une livre de poivre; ceux de Nuremberg moyennant une longue épée à deux mains et une large courroie de blanc cuir de cerf. Les habitants du ban de Seraing-sur-Meuse et de Tilleur en étaient exempts à condi-

(1) Cet impôt était exigible sur toute marchandise vendue ou achetée à Liége.



tion qu'en temps de guerre ils gardassent les « fortbos » (1) hors de la porte d'Avroy sans entrer dans la cité, et que tous les bourgeois de Liége seraient quittes du droit de pontenage, quand ils passeraient le pont de Seraing. Ceux de Verviers, enfin, devaient, pour s'en libérer, se rendre à Liége chaque année, le dernier jour de la Pentecôte, avec croix et bannières, et présenter à la cathédrale le denier de bon-aloi « pour leur chevaige. » Plus tard, cette obligation se réduisit à ce qu'une personne de chaque ménage accompagnât la croix ; ensuite on envoya les douze plus jeunes mariés et plus tard encore la ville obtint de se faire représenter uniquement par une vingtaine d'hommes payés à cet effet.

C'est, d'après l'opinion la plus accréditée, la véritable origine de la cérémonie, du moins de la première partie. Quant à la dernière formalité, M. Detrooz, dans son *Histoire du marquisat de Franchimont,* nous donne la version suivante :

L'an 1301, au temps de l'avénement du prince Adolphe de Valdeck au siège épiscopal, le peuple de Liége imputait aux échevins le crime de protéger les usuriers accapareurs de grains, qui, non contents des bénéfices immenses que leur procurait cette spéculation, vendaient le blé avec une mesure trop petite. Les habitants de Verviers se soulevant les premiers, réclamèrent vivement auprès de l'évêque, et celui-ci pour faire droit à leur demande, se rendit en plein jour à la tête de ses gens, aux maisons des accapareurs et les abandonna à la populace, qui les enfonça et les pilla. C'est ce que plusieurs manuscrits contemporains désignent sous le nom de « *justice de l'évêque.* » Mais non content de cette punition, l'évêque proscrivit ces marchands de grain et ordonna que chaque année, on donnerait aux Verviétois, qui les premiers avaient adressé leurs plaintes à l'évêque, le setier dont on se serait servi au

(1) Faubourgs. Borc, bor, borg, bors, ville, ville entourée de murs, urbs. Depuis ce mot a signifié bourg Forbourg, fores urbis, fauxbourg.

bureau de la ville, pour le briser publiquement et jeter les débris dans la Meuse; et afin qu'ils n'y manquassent jamais, il confirma les exemptions dont ils jouissaient auparavant et leur accorda celle de toutes les pailles du pays en y ajoutant en outre une bourse pleine d'encens à l'usage de leur église paroissiale.

Cette opinion, que, du reste, le témoignage d'aucune pièce historique ne confirme, est tout à fait différente de celle que les traditions orales ont transmises jusqu'à nous. Car il paraît que ce fut au contraire, par suite d'une friponnerie commise par les Verviétois dans la mesure des blés, qu'ils furent astreints à faire l'espèce d'amende honorable que nous venons de décrire, et la signification des mots qu'ils étaient obligés de répéter, ne fait que confirmer cette opinion, mettre le pouce en haut chez les Wallons étant équivalent à demander merci.

D'autres encore disent que le peuple de Verviers s'étant refusé à payer une redevance au chapitre de Saint-Lambert, il fut condamné à cet acte de soumission.

D'après un vieux manuscrit dont M. Bovy nous a communiqué quelques extraits, les habitants de Jupille, du pont d'Amercœur et de Saint-Pholien étaient également obligés de venir à la cathédrale « où ils ont à danser dessous la couronne et en vieux hour et non en grand hour (chœur) » et d'aller au marché comme ceux de Verviers; « parmi ainsi ils sont quistes et exempts de toustes tailles et exactions du pays (1). »

A Malines se faisait une procession solennelle en l'honneur de Notre-Dame d'Hanswyck, qui maintenant a lieu le lundi de la Pentecôte.

(1) Polain. Mélanges historiques et littéraires. Liége, 1839, p. 259-266. Le Polygraphe belge, n° 6, p. 123-4. (Fiefs et Droits bizarres existant jadis en Belgique. par Schayes). — Bovy. Promenades historiques dans le pays de Liége, t. II, p. 44-46. Liége, 1839.

La statue qui se vénère sous ce nom, fut apportée à Hanswyck (1), si l'on en croit la tradition, l'an 988. Le grand nombre de miracles qui s'y opérèrent par son intercession, firent bientôt affluer les pèlerins de tous côtés.

Les frères de l'Ordre ou Dalscholieren obtinrent l'autorisation, en 1288, d'élever un cloître près de la chapelle d'Hanswyck et lorsque, en 1578, le cloître, l'église et la tour furent complètement détruits par les Hollandais, les religieux se réfugièrent à Malines où ils construisèrent l'église actuelle qui fut consacrée en 1678.

C'est en mémoire de la fête célébrée le jour où la nouvelle église se trouva entièrement appropriée aux besoins du culte, que se fait un pèlerinage on ne peut plus fréquenté le second jour de la Pentecôte de chaque année.

Depuis trois heures du matin les fidèles affluent de tous côtés pour faire trois fois le tour intérieur de l'église et suivre ensuite la grande procession qui parcourt la ville. Les cultivateurs, les jardiniers et les charretiers viennent, suivant une ancienne coutume, montés à cheval et font trois fois le tour des remparts (2).

A Temsche on célèbre le mardi de la Pentecôte la translation des reliques de Sainte-Amelberge par une procession magnifique.

C'était en 870, que Charles le Chauve fit la donation de la seigneurie et de l'église de Tamise à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand et que Baudouin au bras de fer, comte de Flandre, fit exhumer le corps de la sainte et le transporter par un cortège composé des gentilshommes les plus nobles de Flandre, à la tête duquel marchait Rainelme, évêque de Tournai, à l'abbaye de Saint-Pierre à Gand (3).

(1) Anciennement la commune d'Hanswyck, soumise, pour le droit ecclésiastique, à celle de Muysen, était située hors la porte de Louvain. Le nom lui vint à ce qu'il paraît de « haen » prairie, passage.

(2) De Reume, p. 365-272. P. Sire Hanswyck ende het wonderdadigh Beeldt Dendermonde, 1738.

(3) Vanden Bogaerd, t. III, 294.

A Wasmes, commune située à deux lieues au sud-ouest de Mons, à peu près au centre du bassin houiller du couchant du Hainaut, vulgairement nommé « le Borinage, » a lieu le même jour une procession très-remarquable.

Cette procession, où l'on ne promène que l'image de la Vierge seule sans le Saint-Sacrement, se fait de grand matin et passe par Hornu, Wasmes, Warquignies et Quaregnon. Elle se faisait autrement, dit « l'histoire de Notre-Dame de Wasmes, » le jour de la Trinité et l'on y portait devant l'image de la vierge un drapeau, sur lequel était représenté le combat pendant lequel la Vierge apparaissait au chevalier. Ces deux vers y étaient écrits, en gros caractères :

Attaques Gilles de Chin ce dragon furieux,
Et tu seras de luy par mor victorieux.

M. Lejeusne dans ses notes manuscrites, nous apprend qu'on y promenait aussi le simulacre d'un dragon, et une jeune fille de 5 à 6 ans, vêtue entièrement de blanc et que l'on nommait « la pucelette (1). » J'ignore si on la promène encore; le dragon d'osier est à à présent relégué dans un coin obscur de la tour du clocher (2).

(1) Recherches historiques sur Gilles, seigneur de Chin et le Dragon. Mons, 1825, p. 18. Wolf, N.S., p. 121.

(2) La tradition de l'endroit dit que lors de la défaite du Dragon (par Gilles) on trouva dans sa caverne une fille qu'il avait emmenée dans son repaire pour la dévorer, circonstance que rappelle la pucelette.

30 mai. — (*Ranunculus flammula*). Saint Ferdinand ; saint Félix, p. ; saint Émile.

A Saint-Ghislain se chôme la fête de saint Lambert et de saint Bellerin, disciples de saint Ghislain.

Leurs reliques étaient dans le monastère de Saint Ghislain, mais celui-ci en fit don, en 1587, à la paroisse, à charge de les représenter tous les ans à l'église de Saint-Ghislain le lendemain de la kermesse, qui se célèbre le quatrième dimanche après Pâques (1).

Pendant les premières années de l'existence de la célèbre abbaye de Grand-Bigard, tous les ans le mercredi après la Pentecôte, les habitants de Bruxelles, accompagnés du clergé de cette ville et de la châsse de Sainte-Gudule, s'y rendaient en procession, pour y porter des pierres qui servaient à la construction des bâtiments claustraux. Cette coutume donna lieu à la création d'une confrérie, qui fut approuvée par l'évêque de Cambrai, Nicolas (2).

A Louvain, le quatrième jour de la Pentecôte de chaque année une procession, dans laquelle on chantait des litanies, se rendait au monastère de Ter Bank.

Cette cérémonie est mentionnée dans les actes du chapitre de 1332 (3).

(1) H. d. l. V. d. Saint-Ghislain, p. 140.

(2) H. d. E. d. B., t. I, 368-9.

(3) E. Van Even. p. 8.

---

31 mai. — (*Lilium pomponicum flavum*). Sainte Pétronille.

Le jeudi après la Pentecôte était autrefois à Moerzeke, dans le pays de Termonde, un jour de grande jubilation.

De tous les villages environnants on se rendait au Castel, appelé vulgairement « Hoog-Castelle, » pour assister à la messe qui s'y célébrait ce jour dans la vieille chapelle dédiée à Notre-Dame. Après la cérémonie religieuse, avait lieu une fête d'un genre tout particulier : on conférait d'abord des charges ridicules, comme l'emploi de receveur à celui qui avait dissipé sa fortune ou qui, au service de la commune, avait mal fait ses comptes de dépense ; celui de veneur à celui qui, en poursuivant du gibier, était tombé dans un fossé ; celui de conseiller à celui qui avait donné quelque conseil ridicule dans une affaire sérieuse ; celui de cocher ou de charretier à celui qui avait versé en conduisant une voiture ou charrette, etc., etc.

Puis une femme grotesquement habillée en grande dame ou « Mevrouw, » assise sur un chariot chargé de fumier et traîné par quatre haridelles et accompagnée d'une foule de jeunes gens, à pied et à cheval, qui entouraient ou suivaient ce char de triomphe, faisait le tour de la place et descendait de son char aux huées de tous les assistants.

Pour terminer la festivité, on exposait à ferme la chasse aux sauterelles, la pêche sur une montagne sans eau, etc.

Tout paysan de la contrée qui manquait de se rendre à cette fête, y était conduit garotté avec des liens de paille aux pieds et aux mains.

Mais l'invasion française mit fin à la chapelle aussi bien qu'à la fête populaire.

Sur les ruines de la chapelle s'élève maintenant un petit sanc-

re où s'honore encore l'ancienne image de la sainte vierge qui ; conservée, mais la fête qui, de temps immémorial, avait lieu s le voisinage de cette chapelle ne s'est plus rétablie.

n voit encore, le troisième jour de la kermesse de Moerzeke, une [uantaine de jeunes gens déguisés et montés à cheval, arriver sur ɔmmet de la colline pour y passer la journée, mais ni le cortège, a vente publique, ni le repas commun, n'existent plus. Une ɑson se rattache encore au souvenir de l'ancienne coutume. La ;i :

Soon wie op den Castel-dagh
Spyze brenght tot het gelagh,
En vergeet te eyschen gelt,
Van selfs wordt hun niet getelt :
Ist dat hy vermaningh doet,
Soo vervalt hy in de boet,
Van te drincken wyn oft bier,
Eenen beker dry of vier,
Of soo veel als hy vermach:
Waer by comt de roep en lach
Van een yder, die hem spot,
Als te zyn soo groote sot,
Die een wet, geacht soo goet,
Heeft vertreden met den voet (1)?

) K. e. L. 1841, p. 71; Schayes, p. 203-4; Maestertius, p. 143.

———

JUIN.

Les plus anciennes dénominations anglo-saxonnes du mois de juin sont « Lida, aerra Lida, Searmônad et Midsumormônad. » Beda, traduit « lida » par « blandus, » doux, ou « navigabilis, » navigable (de « lide, » en anglais « lithe, » en vieux-teuton « lîdan, » calmer, ou de « lîda, » calme).

Charlemagne donna à ce mois le nom de « Brâchmônâth, » mois de jachère, qui s'est conservé en flamand, bien qu'il soit moins usité en Belgique que celui de « zomermaend » mois d'été et celui de « weimaend » ou « wedemaend, » (de « wieden, » sarcler).

L'explication des autres termes dont les Flamands se sont jadis également servis pour désigner le mois de juin, tels que « langdagmaend, » mois du long jour et « roozenmaend » mois des roses, n'offre aucune difficulté.

La dénomination de « sommertras » ou « somairtras » qui se trouve dans des documents romans répond à celle de « braekmaend. » « Somair, sommert » en wallon, c'est la terre qui, après avoir porté du blé ou de l'avoine, se repose, terre labourable ou laissée en jachère. Voilà pourquoi le nom de somairtras est encore employé pour désigner le mois de mars.

1er Juin. — (*Rosa entea.*) Saint Octave; saint Pamphile; saint Nicodème.

L'ancienne fête du chant des épis (aerensangh-feest) se célébrait dans les premiers jours de ce mois, plus tôt dans l'une, plus tard dans l'autre localité. On parcourait les champs avec les emblêmes des divinités païennes, on implorait leur bénédiction pour les moissons en chantant des hymnes. Le christianisme lutta longtemps contre cet usage qui ressemblait à celui des « Ambarvalia » des Romains, et bien que le vingt-huitième article du concile de Leptines défendit expressément cette cérémonie, elle subsistait encore plusieurs siècles après (1).

---

2 Juin. — [illegible] SS. Marcellin, Pierre, Érasme, mart.; saint Érasme, [illegible] appelé « saint Agrappo » à cause de son martyre, est [illegible] à Leffe près de Dinant, où viennent [illegible] pèlerins invoquer son intercession [illegible]

L[illegible] temps pascal; » car [illegible] destiné à l'accom-

(1) [illegible]

plissement du devoir pascal, on appelle, ainsi à proprement parler, les cinquante jours depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, auxquels il faut encore ajouter l'octave de cette dernière fête (1).

---

3 juin. — (*Rosa provincialis*). Saint Adelbert; sainte Clotilde, épouse de Clovis, morte en 540.

Le dimanche après la Pentecôte se célèbre la fête de la Trinité. Ce n'est qu'en 1260 que le concile d'Arles ordonna la célébration de cette fête. Car chaque dimanche de l'année étant destiné à l'adoration de la sainte Trinité, il n'y avait dans les premiers temps aucun jour de fête particulier institué en son honneur. Mais comme, vers le IXe siècle, il se manifesta une dévotion toute particulière envers la Trinité, on lui consacra, d'abord dans quelques endroits, un jour spécial, usage qui se propagea tellement dans le monde catholique, que l'Église jugea à propos de le sanctionner en le rendant général (2). Quoiqu'elle n'en fît pas un jour de grande solennité, cette fête est néanmoins observée en Belgique par beaucoup d'établissements religieux et laïcs.

La procession qui avait autrefois lieu ce jour-là dans la célèbre abbaye d'Affligbem, se faisait avec beaucoup de pompe. Les processions des villages d'Hekelghem et de Meldert venaient se joindre à celle des religieux, et depuis 1680 les gildes des villages susdits accompagnaient les processions de leurs églises respectives (3).

A Anvers, avait lieu jadis ce jour-là la célèbre procession dite de

(1) Cornet, p 138-9.
(2) Cornet, p. 141-2.
(3) H. d. E d. B , t. I, 517.

la Circoncision ou « Snydenisomgang, » qui, pendant des siècles, fut la principale fête de la ville.

Ce n'est que vers le commencement du xive siècle que cette procession paraît avoir été instituée. Car parmi les comptes de la ville, de l'an 1324 nous trouvons l'indication du vin d'honneur offert aux abbés de Perk, de Grimbergen, d'Averbode, de Tongerloo, de Saint-Bernard et de Saint-Michel, qui suivirent cette procession. L'abbé de Saint-Michel y porta le « Sanctuarium » et chanta la messe, et les trompettes de la ville accompagnèrent le « heiligdom. »

Déjà plusieurs semaines avant la solennité, on envoyait des messagers pour inviter les prélats des abbayes principales du Brabant et de la Flandre à assister à la fête, de sorte que souvent huit à dix abbés, accompagnaient la procession. Les garçons, portant leurs « staven », les précédaient et quatre torches énormes, dont les porteurs recevaient chaque fois de nouveaux « gordelriemen » et « bocranen hoeden » pour être garantis de la cire qui tombait, marchaient devant la relique, enfermée dans une caisse d'argent et portée sous un dais précieux.

Tout le clergé et toutes les autorités de la ville accompagnaient le cortège. Le « schoute, ambtman, rentmeester et schepenen » ainsi que tous les clercs et valets de la ville recevaient à cette occasion de nouveaux gants et des chapeaux dits « steenen hoeden », que portaient aussi les porteurs du dais. Les valets de la ville (stadsdienaers) tenaient à la main des verges blanches, usage qui s'est conservé dans maint village de la Campine et du pays de Limbourg.

Les personnes représentant des prophètes, des apôtres, des rois, des chevaliers et d'autres personnages saints ou historiques, étaient habillés aux frais de la ville et suivaient le cortège en char ou à cheval. Le nombre des pots de « vin de la ville » ou « stadswyn » qui était présenté aux prélats, aux magistrats et employés de la ville, et aux nombreux ménestriaux et musiciens qui accompagnaient la procession, montait quelquefois à trois cents.

Les personnes représentant les apôtres, etc., étaient en outre régalées d'un repas que la ville leur donnait, le jour du saint Sacrement au couvent des Beggards (1).

A Bruges, l'archiconfrérie de la sainte Trinité, érigée dans l'église de Saint-Gillis et renommée par les indulgences que lui ont accordées plusieurs papes, célébrait sa fête patronale (2).

Dans la même ville la confrérie de « l'Arbre sec, » une des plus illustres et des plus anciennes du pays, instituée en 1421 et supprimée par la révolution, chantait en ce jour l'une des deux messes solennelles, qu'elle faisait célébrer chaque année à l'église de l'abbaye d'Eeckhoute. L'autre se célébrait à la Nativité de la Vierge. On faisait pendant ces messes d'amples distributions de pain aux pauvres (3).

A Bruxelles, se faisait le jour de la Trinité une procession à Notre-Dame de la Chapelle, à laquelle assistaient les esclaves rachetés en Barbarie par les religieux de la Rédemption. Chaque esclave libéré, revêtu de ses anciens habits d'esclavage, était conduit par un enfant habillé en ange (4).

A Gerpinnes, village très-ancien, situé entre Fosses et Walcourt (patrie de sainte Rolande), a lieu tous les ans en ce jour une procession très-suivie qui parcourt sept villages et qui dure un jour entier.

A Gand la Société royale de Rhétorique célèbre sa fête.

Cette Société qui portait autrefois le nom de rhétorique ou des amis de la Fontaine d'Hippocrène « Rederyke kunst- en Toneel-Maetschappy der Fonteyn, » est l'une des plus anciennes de la

(1) Mertens, t. II, 157-158; t. III, 28-31.

(2) Beweeg-Redenen tot de devotie van het Artsbroederschap der alderheyligste Dryvuldigheyt ingestelt in de parochiale kerke van Sint Gillis binnen Brugge. Brugge, 1770.

(3) A. d. l. S. d. E. d. B., 2e série, t. I, 379.

(4) Schayes, p. 155.

Flandre, et après celle de la Fleur de Baume « Balsembloem, » la plus célèbre des six chambres de Rhétorique qui florissaient à Gand au moyen âge.

Le règlement qu'elle reçut des magistrats en 1448, n'était qu'un renouvellement de ses anciens statuts ; car l'année 1435, lors d'un concours de poésie et de représentation théâtrale à Dixmude, elle avait déjà remporté un second prix.

Les membres se réunissaient d'abord à l'auberge du Cerf (maintenant Hôtel des Pays-Bas), au Marché aux Grains, qu'ils quittèrent à la fin du xve siècle pour aller s'établir à l'auberge de la Grande-Fontaine, place du Lion d'or. Ces deux lieux de réunion se trouvaient situés dans la paroisse de Saint-Nicolas; voilà pourquoi la chambre des Fontainistes se mit en 1410 sous l'invocation de la sainte Trinité, fêtée en cette paroisse, et ses membres furent souvent appelés Trinitaires « Trinitaristen » (1).

A Mons, se fait, le jour de la Trinité, la célèbre procession dite du « Doudou » ou le Lumeçon.

La fête communale, ou kermesse de Mons, dont le Lumeçon est la principale illustration, doit son origine à une procession faite en 1349, à la suite de laquelle une épidémie qui sévissait dans la ville depuis plusieurs mois, disparut entièrement.

Après avoir épuisé toutes les ressources de l'art pour se rendre maître de cette terrible maladie, on résolut d'implorer la miséricorde divine par des prières publiques, et le clergé annonça une procession solennelle.

Ce fût le 7 du mois d'octobre 1349, que le clergé et les habitants sortirent processionnellement de Mons, avec les reliques de Sainte-Waudru, leur glorieuse patronne. Ceux de Soignies vinrent à leur rencontre, avec le corps de saint Vincent. Les deux cortèges se réunirent aux bruyères de Casteau, où l'on avait arboré une croix fort

(1) Voisin, p. 222-3.

élevée; au pied de laquelle on dressa un autel pour y célébrer le service divin. Les châsses furent placées sous un pavillon et l'on alluma un grand nombre de cierges. Les annalistes du Hainaut disent que plus de cent mille personnes assistèrent à la messe solennelle, que le doyen du chapitre de Soignies, Etienne Malion chanta en l'honneur de la sainte-Trinité.

Pendant huit jours les corps saints restèrent en ces lieux exposés à la vénération publique. Les pestiférés ne cessèrent de s'y rendre de toutes parts, et le ciel entendit les lamentations du peuple : le fléau disparut rapidement de toute la province.

En reconnaissance d'un si grand bienfait, le clergé et le magistrat de Mons établirent une procession solennelle à célébrer tous les ans, en l'honneur de la sainte Trinité et de sainte Waudru.

Cette procession se fit d'abord le 7 octobre ; mais, en 1352, elle fut fixée au jour même de la Trinité. Elle éclipsa bientôt celle de l'Ascension, qui avait pour origine la délivrance d'un incendie, et devint la procession principale de la ville.

Le magistrat, le clergé des paroisses, les couvents d'hommes, les confréries, les corps de métiers et les serments y assistaient et tous y paraissaient dans le plus grand apparât.

Le tour de la procession fut marqué en 1354 par cinq croix de pierre, et le chemin qui mène à la place Saint-Lazare a conservé le nom de « Chemin d'el'pourcession. » C'était sur cette place que la procession faisait une halte, et qu'une collation était offerte au magistrat et au clergé ; les membres des corps de métiers, des confréries et des serments faisaient de franches lippées. Les frais de ces repas en plein air et de ces libations, étaient couverts, moitié par la ville, moitié par les chanoinesses. En revanche, celles-ci avaient droit à une redevance de vin, de la part du comte de Hainaut, leur abbé séculier, lorsque ce souverain assistait à la procession, ce qui, surtout au XIVe et au XVe siècle, arrivait très-souvent.

Les dépenses que la procession occasionnait chaque année à la

ville pour l'acquisition de vivres tels que pains, jambons, etc., de vin, de « cervoise » (bière), et de robes, chaperons et ceinturons neufs, enfin de poudre pour les serments, qui faisaient de nombreuses décharges de mousqueterie pendant le parcours, étaient assez considérables.

A la procession même c'est surtout le char d'or ou « car d'or » qui a constamment attiré les regards de la foule. Il sert à voiturer les reliques de sainte Waudru, au seul jour de la kermesse, et ne peut être traîné sans danger, dit-on, que par des chevaux de brasseurs. Son origine est probablement aussi vieille que la procession même. On le trouve mentionné en 1422, comme étant d'un ancien usage. Seulement le char moderne bien qu'il ait été construit sur un plan dressé d'après celui qu'il remplaça en 1700, n'est plus garni de sonnettes et les séraphins qui le surmontent, au lieu de soutenir des instruments de musique, élèvent les mains vers le ciel, ou supportent des médaillons sur lesquels sont peintes des inscriptions en l'honneur de Sainte-Waudru.

Les reliques de cette sainte sont renfermées dans deux châsses, dont l'une, ayant la forme d'un temple gothique, renferme son corps, tandis que l'autre contient son chef. Ces châsses, aujourd'hui en bois doré, étaient avant la révolution française en argent doré, et la dernière rayonnait de bijoux et de pierres précieuses.

Relégué dans une remise, proche de l'église de Sainte-Waudru, d'où il ne sortait que pour la procession, le car d'or ne fut guère entretenu et resta exposé à l'humidité pendant toute l'année.

Lorsque les fêtes de la République française furent implantées en Belgique, les municipaux jetèrent les yeux sur le « car d'or », et ils en firent un char de triomphe, sur lequel siégèrent, aux fêtes décadaires, les déesses de la liberté.

Rendu à son ancienne destination, lors du rétablissement de la procession, le char fut livré de nouveau aux dégradations lentes d l'indifférence, jusqu'à ce qu'enfin la fabrique de Sainte-Waudru, to

chée de l'état déplorable dans lequel il se trouvait, le fit restaurer en 1845. Depuis il est redevenu l'objet de l'admiration du grand nombre de « chabourlettes » ou étrangers qui à l'époque de la kermesse viennent de tous côtés visiter la capitale du Hainaut, pour voir la procession et surtout le « lumeçon » (1). C'est ainsi qu'on nomme la représentation du combat de saint Georges avec le dragon qui se fait chaque année après la procession devant le bourgmestre de Mons et des échevins, sur la Grand'Place de la ville.

Il existe une grande diversité d'opinions sur la signification de ce combat simulé. Les uns ont fait de saint Georges le célèbre chevalier Gilles de Chin, qui, selon la tradition, tua à Wasmes, vers 1133, un monstre épouvantable ou à ce que d'autres disent, dessécha les marais des environs de Wasmes, et délivra le pays de leurs exhalaisons pestilentielles. D'autres supposent que la fête a été instituée en l'honneur d'une victoire remportée par les communes affranchies sur la féodalité.

M. Léopold Devillers dans son excellent travail sur la procession de Mons a prouvé jusqu'à l'évidence que la cavalcade de saint Georges et le lumeçon ne sont autre chose qu'une représentation faite par les confrères de Saint-Georges.

Vers 1390 Guillaume de Bavière, comte d'Ostrevant, fils d'Albert, comte de Hainaut, établit, à Mons, une confrérie sous l'invocation de saint Georges, patron de la chevalerie. Cette confrérie devint très-célèbre. Guillaume en était le chef, et on n'y recevait que l'élite de la noblesse. Les chevaliers du Hainaut assistèrent à plusieurs expéditions, sous la bannière de leur illustre fondateur, laquelle portait la figure de saint Georges. Leur chapelle construite en 1390 près de la « Maison de Paix » (Hôtel de Ville) était surmontée d'une statue de saint Georges, en cuivre doré, qui fut transportée depuis au-des-

(1) « Lumeçon » s'appelait jadis chaque parade ou évolution militaire qu'une troupe exécutait devant un souverain, un seigneur ou une autorité, pour leur rendre hommage.

sus de la porte du corps-de-garde de l'Hôtel de Ville, d'où elle a disparu dans ces derniers temps.

Conformément à une ordonnance de Guillaume de Bavière, de l'an 1405, les confrères de saint Georges devaient se rendre à la procession de Mons, vêtus d'une robe sans camail, ayant une ceinture blanche, une écharpe verte, un chapeau de même couleur, et portant une verge blanche; ils firent davantage : ils y assistèrent avec tout un cortège, représentant le triomphe du saint sur le dragon.

Après Guillaume de Bavière, la confrérie de Saint-Georges, de même que la chevalerie de Barbefosse, périclita, et la chapelle ne fut plus fréquentée que par le magistrat et par les bourgeois.

Les pères minimes qui la desservaient avec le concours du « chapelain du magistrat, » lui donnèrent en 1618 le corps de saint Georges, et depuis lors on ne cessa de porter à la procession, en tête de la magistrature communale, cette châsse qui appartient aujourd'hui à la paroisse de Sainte-Élisabeth. C'est en face de cette chapelle, située à front de la Grand'Place, que chaque année à l'issue de la procession, saint Georges, le dragon et leur suite, viennent faire le lumeçon.

Saint Georges, à cheval, portait le costume d'un chevalier. Il avait sur l'arçon de sa selle une statuette de la Vierge, que le peuple appela sa « poupée. » Le dragon fut figuré par un monstre fantastique, au corps couvert d'écailles, à la queue longue et hérissée. On lui adjoignit des « diables » noirs armés de bâtons au bout desquels sont attachées des vessies gonflées de vent, et des « hommes sauvages » entièrement vêtus de feuilles de lierre, qui sont autant de figures emblématiques de l'hérésie, tandis que saint Georges eut pour aides les courageux « chins-chins, » hommes d'armes, grotesquement vêtus, bariolés de toutes couleurs et enfermés dans des chevaux en osier, attachés à leur ceinture, complètement harnachés et couverts d'une housse qui cache les jambes de ces cavaliers. Ils

courent en faisant faire diverses évolutions à leurs chevaux et doivent probablement leur nom au bruit des nombreuses sonnettes qui entourent le col de leurs boules-dogues ou chevaux.

Cette cavalcade devint bientôt l'objet et l'admiration du peuple, et le chant du « doudou » (1) qui l'accompagne est l'air chéri de toute la ville. La Belgique en a fait un air national, qu'elle a marié à la « Brabançonne, » aux fêtes de septembre de l'année 1848.

Pour démontrer le charme incroyable qu'exerce cette joyeuse chanson populaire sur chaque enfant de Mons, il suffit de remémorer le fait raconté par M[me] Clément dans son bel ouvrage sur les fêtes civiles et religieuses.

« Dans un des régiments français qui faisait partie de l'armée d'Italie en 1799, un bataillon presque entièrement recruté à Mons, formant une première avant-garde, se voyant entouré et poursuivi par l'ennemi, se préparait à mettre bas les armes, lorsqu'un jeune fifre s'avisa de jouer le « Doudou ». Les sons aigus de cet instrument, pénétrant à l'instant les oreilles montoises, électrisèrent tellement

(1) Le voici tel que M. L. Devillers l'a publié :

Nos irons vir l' car d'or
A l' pourcession de Mon ;
Ce s'ra l' poupée saint Georg',
Qui no' suivra de long ;
C'est l' doudou, c'est l' mama,
C'est l' poupée, poupée, poupée,
C'est l' doudou, c'est l' mama,
C'est l' poupée saint Georg' qui va

Ce n'est que plus tard que l'on termina ce chant par le refrain suivant :

Les gins du rempart
Riront comm' des riards
Dé vir tant dé carottes,
Les gins du culot
Riront comm' dés sots.
Dé vir tant dés carott' à leu' po!s

leur imagination par l'espoir d'entendre encore cet air national sur le carillon de Mons, que chaque homme devint un héros.

« Sans attendre le commandement du chef, ils firent volte-face, et la baïonnette en avant, ils culbutèrent avec tant de furie l'ennemi vainqueur, que celui-ci craignant d'être tombé dans une embuscade, se sauva à son tour abandonnant ses armes pour fuir au plus vite.

» Après cette victoire presque incroyable, les Montois, maîtres du champ de bataille, se prirent par la main et dansèrent en chantant le « Doudou », sans penser à la fatigue d'une si laborieuse journée. »

Quant à la procession même qui sort encore chaque année le premier jour de la kermesse de Mons, elle a conservé en partie son caractère primitif.

Vers neuf heures, l'administration communale, précédée d'un corps de musique et de la cavalcade de Saint-Georges et escortée de la garde municipale (sapeurs-pompiers) se rend de l'hôtel de ville à l'église de Sainte-Waudru.

A leur arrivée, on met la châsse de Sainte-Waudru sur le « car d'or » ; ensuite, on chante la grand'messe, pendant laquelle le clergé des autres paroisses arrive et se range dans le chœur.

Vers dix heures et demi, la procession se met en marche, au son des cloches et du carillon, qui éparpille dans l'air les notes étincelantes du « Doudou ».

Elle parcourt un assez long itinéraire et s'arrête à divers endroits, où le prêtre placé dans la conque du char, fait lecture des miracles opérés par l'intercession de sainte Waudru.

Les enfants de l'hospice des orphelins marchent en tête. Puis s'avancent successivement les paroisses, avec les images et les reliques des saints qu'elles honorent. De jeunes hérauts à cheval portent les bannières ou gonfalons des confréries. La musique précède le « car d'or ». Le char est traîné par six des plus beaux che-

vaux des brasseurs de la ville, montés par des cochers en costume du XVIIe siècle.

Le clergé vient ensuite. Le doyen de Sainte-Waudru tient à la main l'antique croix abbatiale du noble chapitre de Mons. Le Saint-Sacrement n'est point porté à la procession du dimanche de la Trinité, ce qui prouve l'ancienneté de cette procession.

L'administration communale suit le clergé et le cortège est fermé par le corps des sapeurs-pompiers. L'illustre Saint-Georges à cheval, revêtu d'un justaucorps de buffle, couvert d'un casque et armé d'une lance, d'un glaive et d'une paire de pistolets, termine la procession; tandis que les chins-chins, le dragon et ses satellites, pour prix des inconvenances qu'ils y commirent vers 1821, doivent attendre à la porte de la cathédrale la rentrée de la procession.

Vers midi la procession rentre à Sainte-Waudru. L'administration, entourée du cortège qui l'accompagnait à son arrivée, retourne à l'hôtel de ville, et le carillon annonce que le lumeçon va commencer.

Comme dans les siècles passés, l'autorité communale préside au combat, du haut de l'escalier de la chapelle de Saint-Georges, une musique bruyante et le carillon, avec la grosse cloche de la tour du château, ne cessent de jouer le « Doudou » et la garde municipale marche triomphalement, en faisant des feux de pelotons.

Le dragon, guidé par deux vigoureux gaillards, promène sa formidable queue de droite à gauche et renverse tout ce qui se trouve sur son passage. Le chevalier et son coursier reçoivent force horions, pendant que les chins-chins traînent les diables par les pieds tout autour de la place, au grand divertissement de la foule. Enfin Saint-Georges, fatigué d'avoir recours à la lance, prend les pistolets et les tire à bout portant dans la gueule du monstre qui expire au milieu des cris de joie.

Après sa victoire, saint Georges est reçu sous le portail de l'ancienne chapelle, où le bourgmestre le complimente et lui donne le louis d'or traditionnel comme gratification.

Puis les chins-chins vont par la ville demander, de porte en porte, le prix de leur dévouement (1).

A Renaix ou Ronsse se fait ce jour une procession solennelle à laquelle est portée la châsse de saint Hermès, patron de la ville.

Autrefois, quand le cortège arrivait au pont de pierre, il s'y trouvait une longue file de paysans à cheval, quatre artisans se chargeaient de la sainte châsse qu'un prêtre monté à cheval devait accompagner et la troupe se mettait en mouvement pour parcourir avec les reliques vénérées les champs et les prairies des environs, tandis que la procession continuant tranquillement son chemin retournait à l'église.

Vers le soir, après un parcours de sept heures, le cortège revenait, annoncé par le tintement des clochettes qu'un jeune homme, à la tête de la troupe, portait dans ses mains et faisait continuellement sonner, et par le cri monotone : « De Titel komt! De Titel komt! » cri, auquel les habitants de Renaix sont redevables de leur surnom de « Titel ».

La population presque entière assistait à l'entrée des paysans. Le clergé allait processionnellement au devant des cavaliers, reprenait la châsse et la reportait à l'église de Saint-Hermès. En même temps une troupe nombreuse de petites filles bien décorées de rubans et de nœuds, leur pasteur en tête, allait à la rencontre du cortège et accompagnait les saintes reliques jusqu'à la Grand'Place, au milieu de laquelle se trouvait alors une petite mare. Arrivées-là, les filles, quittant tout-à-coup la procession, se jetaient sur leur pasteur et le poursuivaient en courant plusieurs fois autour de la mare, jusqu'à ce qu'il terminât ce jeu en se jetant au milieu de l'eau (2).

A Tronchiennes il était autrefois d'usage de porter la châsse de saint Gérulphe processionnellement à Mérendré, lieu de naissance

(1) Notice historique sur la procession de Mons, par L. Devillers. Mons 1855.

(2) K. e L., 1843, p 83.

de ce saint, en mémoire de ce que le corps de ce saint y avait été inhumé avant d'avoir été transporté à l'église de Tronchiennes.

A présent on y fait seulement une procession solennelle (1).

Grand pèlerinage à Walcourt, à Givet et à Marche. La célèbre procession de Walcourt (2) se fait au milieu d'un concours de monde, dont on peut évaluer le chiffre à 25,000 personnes. La France en fournit un bon contingent. On représente à cette occasion l'apparition de la statue de la Vierge telle qu'elle fut sur un arbre de l'abbaye du Jardinet.

A Yernawe, hameau de la commune de Saint-Georges, dans la province de Liége, les habitants vont prier sous le tilleul, qui couronne le sommet de la montagne, comme dans un oratoire (3).

(1) Het leven, enz., van den H. Gerulphus. Gent, 1813, p. 44-58

(2) Saint Materne y bâtit une église qu'il consacra à la sainte Vierge; en 1304 cette église fut brûlée et l'image de la vierge transportée miraculeusement dans un jardin, où en 1327, Thierry de Walcourt fit bâtir un monastère qu'on appela le « Jardinet. »

Depuis ce temps les comtes de Rochefort, qui étaient de la maison de Walcourt (1), assistaient à la procession le jour de la Trinité à Walcourt, et l'usage s'en est conservé; car encore aujourd'hui un personnage à cheval et armé en chevalier représente le comte de Rochefort.

(3) Bovy, t. II, 241.

(1) Vers 1206 Berthe, comtesse de Looz et de Duras, épousa Wéry de Walcourt, et lui apporta les terres de Rochefort, de Montaigu, d'Herbeumont, d'Orjo (*).

(*) Vasse, p. 41.

4 juin. — (*Dianthus Chinensis.*) Saint François Caraccioli; saint Gautier, saint Quirin; saint Martial; saint Optat.

Pendant l'octave de la Trinité, le pèlerinage « Notre-Dame des Sept Douleurs à Lede, village près d'Alost, était jadis presque aussi fréquenté que celui de Hal. Sous le régime autrichien les magistrats d'Alost y faisaient célébrer chaque année, le mardi de l'octave, un service solennel pour l'acquit d'un vœu, et s'y rendaient en cortége, accompagnés des professeurs du collège et de leurs élèves ainsi que d'un grand concours de fidèles (1).

---

5 juin. — (*Rosa Sinica.*) Saint Boniface, archevêque de Mayence.

C'est le jour du grand apôtre d'Allemagne, que se faisait autrefois, à Bruxelles, l'ommegang annuel en commémoration de la célèbre bataille de Woeringen qui, en 1288, valut à Jean Ier, duc de Brabant, la conquête du Limbourg (2).

A Gand, le mardi après le jour de la Pentecôte, les tisserands célèbrent leur fête connue sous le nom de « wevers mestdag » ou « gezworene dingsdag. »

(1) De Smet, p. 103.
(2) F. Payottenland. Bruxelles, p. 42.

6 juin. — (*Dianthus deltoïdes.*) Saint Claude; saint Norbert.

Saint Norbert, fondateur de l'ordre des prémontrés, a bien mérité de l'église d'Anvers en extirpant l'hérésie de Tanchelin; il mourut en 1134.

Selon la tradition universelle de son ordre, la sainte Vierge accompagnée d'une troupe innombrable de bienheureux, apparut au saint instituteur, et l'engagea à fonder un ordre de religieux, dont elle promit de se montrer, en toute rencontre, la patronne et l'avocate. Elle chargea en même temps les anges de lui remettre une robe blanche, pour attester, par la couleur même le respect et le culte de ses enfants, envers l'Immaculée Conception. Voilà pourquoi saint Norbert plaça sous la tutelle de Marie non-seulement la première maison de son ordre, au lieu dit Prémontré, mais encore tous les établissements de ses religieux en Belgique. Aussi voulut-il, non content d'offrir dans le vêtement même de son ordre, un témoignage de son amour pour la Vierge Immaculée, stimuler par un exercice solennel la piété de ses enfants à l'égard du mystérieux privilège de leur patronne; il écrivit à cet effet, de sa propre main, un office spécial, dont il ordonna la récitation dans le chœur, usage qui a lieu encore chez les Prémontrés le samedi de chaque semaine. Dès 1302, un chapitre général décréta la célébration de la fête de la Conception immaculée, le 8 décembre, dans toutes les maisons de l'ordre (1).

De quatorze communautés que les Norbertins ou Prémontrés eurent dans les provinces belges il n'existe plus aujourd'hui que les couvents de Grimbergen, de Héverlé, de Testelt et de Tongerloo.

C'est aussi l'anniversaire de l'institution des religieuses de la Visi

(1) B. M., p. 120.

tation de Notre-Dame commencée à Annecy en Savoie, en 1610, par le B. François de Sales, évêque de Genève, et Jeanne Françoise Fremiat, dame de Chantal, qui en fut la première religieuse (1).

A Gand les repasseuses qui célèbrent le jour du Saint-Sacrement, leur fête patronale, chôment la veille de cette fête, vulgairement appelée « strykerkens avond », veille des repasseuses.

---

7 juin. — (*Chironia centaureum*). Saint Landolphe ; sainte Pauline; saint Robert.

La « Fête-Dieu » ou « H. Sacraments-dag, » qui se célèbre le jeudi après la fête de la Sainte-Trinité, est consacrée au mystère de la présence réelle dans l'Eucharistie. Cette fête, dont nous devons l'institution à la révélation de sainte Julienne, fut célébrée pour la première fois à Liége dans l'église de Saint-Martin (en 1246), d'où cet usage se répandit dans toutes les villes des Pays-Bas. Le pape Urbain IV, à cette époque archidiacre de Liége, l'étendit plus tard à l'Église universelle, et le concile de Vienne, en France, tenu en 1311, sous le pontificat de Clément V, décréta que cette solennité serait célébrée par tout le monde catholique. Les papes qui suivirent, favorisèrent la célébration de cette fête en accordant différentes indulgences et en encourageant les fidèles à la fêter d'une manière solennelle.

En Belgique, comme en France, la grande procession du Saint-Sacrement, la partie la plus éclatante de la fête, se trouve reportée au dimanche suivant, et bien qu'elle ne se fasse plus avec autant

(1) Henri de Maupas du Tour, 2e part., p. 1.

de pompe qu'autrefois, c'est encore la procession la plus solennelle de toute l'année. Les belles prières de saint Thomas d'Aquin, les reposoirs, les fleurs dont on sème la route de la procession, tout contribue à donner à la Fête-Dieu un caractère de magnificence et de splendeur (1).

A Eecloo la première foire de l'année a toujours lieu le jour de la Fête-Dieu.

A Gand les membres de la confrérie du Saint-Sang, de même que les Augustins, dans l'église desquels cette confrérie avait été érigée, visitaient chaque année, le jour du Saint-Sacrement, en grande cérémonie la chapelle du Saint-Sang, et recevaient pour cela tous les ans de la trésorerie de la ville la somme de 400 florins, en vertu de l'édit de l'an 1672.

Si l'on en croit la tradition, trois individus sacrilèges enlevèrent vers l'an 1350, de l'église des Augustins, un ciboire contenant des hosties, qu'ils cachèrent dans une prairie voisine, où on les trouva miraculeusement ensanglantées. On bâtit en mémoire de ce miracle, une chapelle dite « het H. Bloed capelleken, » laquelle ayant été ruinée par les calvinistes, fut reconstruite sous le règne d'Albert et d'Isabelle. En même temps on érigea la confrérie dite du Saint-Sang ou « de confrerie van het H. Bloed (2). »

A Huy la procession était autrefois accompagnée de tous les serments qui, après la procession, marchaient, comme dit Melart, « en bel équipage et arroy vers le marché, où ils se rangeoient en ordre de bataille, deslaschans force coups de harquebuses, desquelles ils faisoyent aussi une salve à une troupe de cavalliers, conduits par un saint George et très-bien armez, de là ils se retiroient, le reste se passant en mutuels banquets et festes qui duraient entre lesdits arbalestriers principalement plusieurs jours (3) ».

(1) Cornet, p. 152-166; De Smet, M. d. M., p. 153-155.

(2) Dierickx, D., t. II, 632-4.

(3) Schayes, p. 152.

« Celui qui ne se rend pas à la procession de la Fête-Dieu, entre le cimetière de saint Rombaut et le pont du Chien, sera puni de l'amende d'une demi-livre de cire, à moins qu'il ne soit muni d'une permission du chef, » disent les statuts des serments de Malines (1).

A Merchten se fait ce jour le tir à l'oiseau de la gilde des archers de Notre-Dame.

Ces archers de Notre-Dame remportèrent à deux reprises à Bruxelles, le prix de la plus belle entrée. En 1532 ils y allèrent au jeu des haies (haeghspel), tir ouvert surtout aux campagnards, les uns à pied, les autres à cheval et accompagnés de chars.

A Molenbeek, où leur cortège s'arrangea, un grand nombre de paysans des localités voisines, se joignirent à eux pour leur faire honneur. Tous portaient une chemise au-dessus de leurs pourpoints, des bas noirs et un bonnet de même couleur, orné d'un plumet de papier découpé.

En 1565 à un autre jeu des haies, plusieurs archers de Merchten étaient à cheval ; tous les autres portaient un arc bandé, un carquois, et à la ceinture, une corde de rechange. Un justaucorps bleu, frisé et à bordures de parchemin blanc, des boutons de verre blanc, des manchettes, des pourpoints blancs, des ceinturons de même couleur, des chapeaux ou bonnets bleus à plumes blanches et bleues, et des bas noirs composaient leur costume. Beaucoup d'entre eux avaient un chapeau de soie orné d'une chaîne d'or. Ils étaient au-delà de 200, et logèrent tous à la même auberge, à la Porte d'Or (de Gulde poorte) (2).

Les habitants de Russon venaient autrefois en procession à la « sainte Chapelle » (heilich huys) formant les limites des villages de Herstappe et de Russon, et ceux de Herstappe étaient tenus de leur y apporter un tonneau de bière et des tartes pour déjeuner.

(1) Journal de Malines, [illegible] avril 184[illegible].

(2) [illegible] II, p. 30-31.

Cette sainte chapelle domine la vaste plaine où le 22 septembre 1408 se donna la terrible bataille d'Othée et où dorment tant de milliers de victimes, la terre s'y distingue encore aujourd'hui par sa fertilité. C'est pourquoi les Flamands la nomment « grooten-aard, » grande culture (1).

A Spa, on s'empresse, le jour du Saint-Sacrement, de ramasser les fleurs et les feuilles sur lesquelles la procession a marché. On en donne à manger aux bestiaux, particulièrement aux chevaux, pour les préserver de toute maladie; on garde le reste pour en brûler quelques-unes avec le buis bénit, lorsque l'orage gronde fortement.

A Ypres, où la confection des dentelles dites de Valenciennes, est une des industries principales de la population, la Fête-Dieu est le jour particulièrement célébré par les dentellières.

Les vacances que prennent à cette époque ces laborieuses ouvrières durant quatre ou cinq jours, se passent en excursions aux localités voisines et en banquets auxquels ne sont admises que des personnes du sexe.

Ces excursions surtout sont intéressantes. Les dentellières les font en « réunions » ou compagnies de trente ou quarante, toutes rangées et assises, souvent de la manière la plus gracieuse, sur des chariots à quatre roues artistement décorés de guirlandes de fleurs, de rubans, et d'étoffes de riantes couleurs.

Au premier rang est placée la reine (de koningin). C'est celle qui a su gagner le plus de prix aux jeux de boule commencés aux premiers jours de la fête. Quelques-unes sont travesties en bergères, en jardinières, en paysannes, la plupart sont couronnées de fleurs et toutes chantent en s'accompagnant du tambourin. Chaque année une ou deux chansons ont la vogue à ces joyeusetés. C'est un chansonnier ambulant ou « liedekenzanger » qui, quelques semaines

(1) Bovy, II, 187.

avant la Fête-Dieu, importe ces chansons et en vend alors une grande quantité.

Les écoles des dentellières sont également ornées de guirlandes, de festons et de banderolles portant des inscriptions et des adages. L'octave de la Fête-Dieu, appelé « le petit jour de sacrement » (de kleine sacramentsdag) est le dernier jour de cette époque de réjouissances.

---

8 Juin. — (*Lysimachia numularia*). Saint Médard.

Ce saint, en l'honneur duquel, en Belgique, dix-sept églises sont consacrées et qui a donné son nom aux villages de Saint-Mard et de Saint-Médard, situés tous les deux dans la province de Luxembourg, l'un près de Virton et l'autre près de Neufchâteau, est connu dans l'Europe romane aussi bien que dans l'Europe teutonique et slave pour sa grande influence sur le temps.

« S'il pleut le jour de Saint-Médart, » dit le proverbe, « il pleut quarante jours plus tard » (1). Un autre dicton prédit quatre semaines de froid, quand il fait froid ce jour-là (2), et les Flamands des environs de Gand ont l'habitude de dire :

Sinte Medard.
Ses weeken voor
Of ses weeken naer.

A la Saint-Médard il pleut six semaines avant ou six semaines après.

(1) Coremans p. 82; Liebrecht, O. J., p. 233.
(2) Tuinman, II, 6.

C'est aussi saint Médard qui, vers l'an 530, institua à Salency, en France, un prix pour la fille la plus modeste, la plus soumise à ses parents et la plus sage, le prix était une couronne de roses.

On a imité depuis lors en beaucoup d'endroits cette pieuse fondation des « rosières » (1).

Le vendredi, dans l'octave du Saint-Sacrement, se célèbre la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Comme l'humble hospitalière de Liége, sainte Julienne devint la cause de l'institution de la Fête-Dieu, une pauvre religieuse de la Visitation, nommée Marguerite-Marie Alacoque, donna lieu, par une révélation qu'elle eut, à celle de la fête du Sacré-Cœur. Les évêques de France, réunis en 1765, adoptèrent les premiers cette fête, qui se répandit de plus en plus jusqu'à ce que, il y a trois ans, Pie IX ordonna sa célébration dans toute l'église catholique (2).

Nombre de communautés religieuses et d'hommes et de femmes, se sont vouées au culte particulier du Sacré-Cœur ; et en ont emprunté leurs noms, par exemple les Dames du Sacré-Cœur à Jette, les Filles de la charité du Sacré-Cœur de Jésus à Mons et à Binche, les Dames des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie à Virginal, les Frères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, à Enghien et à Louvain, les Sœurs d'union au Sacré-Cœur de Jésus de Hougaerde, qui possèdent trois couvents, les Sœurs de la Sainte-Union à Ans et les Dames de la Sainte-Union de Douai, qui comptent onze monastères en Belgique.

(1) Clément. II, 165.
(2) Cornet, p 180-183.

9 juin. — (*Berberis vulgaris*). Saint Félicien ; saint Maxime ; sainte Pélagie ; saint Prime.

S'il pleut le 9, le 11 et le 15 juin, la pluie ne cessera qu'au 18 juillet, d'après la croyance populaire.

---

10 juin. — (*Iris pseudocorus.*) Saint Landri ; sainte Marguerite, reine.

Dans l'octave de la Fête-Dieu il y avait à Courtrai une procession où l'on voyait les membres des quatre chambres de rhétorique, marchant pieds-nus, habillés en blanc, une couronne de verdure sur la tête et un cierge en main.

Jésus-Christ au jardin des Olives était représenté sur un char traîné par quatre chevaux. Le sacristain de l'église de Saint-Martin et quelques prêtres accompagnaient cette procession qui cessa d'avoir lieu en 1707 (1).

La chambre de rhétorique « sint Kruysbroeders » qui représentait le mystère, subsistait déjà en 1451 ayant pour devise les mots : Minnelyk van herten door het kruys ons Heeren (2).

(1) Schayes, p. 153.
(2) Belgisch Museum, t. III, 11.

---

11 juin. — (*Chrysanthemum Leucanthemum.*) Saint Barnabé.

Ce jour qui, donnant autrefois lieu à la fête des « conards » à Évreux et à celle « des sots » à Lille, était à Tournai, fixé pour la dime dite « des roses » en vertu d'un « accord entre le chapitre et le magistrat de Tournai pour la dime des roses sur le pouvoir de Tournai. Cet acte, qui existe encore aux archives de la ville, est rapporté dans l'histoire de Tournai par Poutrain.

Voici le texte tel qu'il se trouve dans l'histoire des Fêtes civiles et religieuses par Mme Clément :

Accord entre le chapitre et le magistrat de Tournai pour la Dime des Roses sur le pouvoir de Tournai :

« Nous presvots, jurez, eschevins et eswardeurs de la citét de Tournai, au nom, et pour nos bourgeois, manans et habitans pour bien de paix et de concorde, et pour oster tout matière de plaît et discussion avons accordé, consenty et octroyé, accordons, consentons et octroyons qu'au nom et pour le Disme de Roses naissans et croissans au povir de Tournay, les doyen et caplens, aront chacun an a tousiours sept capeaux (1) de bons boutons vermaux de roses, bien sois à livrer, par un ou deux personnes honneste, qui les capaux seront au jour de saint Barnabé, ou au jour de la Nativité saint Jehan-Baptiste, à heure du commencement de grant messe en l'église de Tournay au grant autel, se à l'un des deux jours devant dicts estaient roses pour faire capeaux; et parmy tant, tous les

(1) Ce chapeau était un cerceau garni de roses ou autres fleurs formant couronne. D'après M. Schayes il se trouve consigné dans le cartulaire de Sainte-Gudule à Bruxelles une redevance pareille d'un « chaperon de roses (1).

(1) Clément, II, 160-161 ; Coremans. p. 82.

bourgeois, manans et habitans sont quictes et deslivrés à tousiours de payer Dismes de Roses au povir de Tournay. Et nous doyen et caplens dessus dicts, pour nous et pour notre dicte église, parmy les choses dessus dictes, nous tenons et tenrons pour contens et souffis perpétuellement des dictes dismes. Et nous parties dessus dictes les promettons sans jamais aller à l'encontre.

Fait double, le 20 julet de l'an 1363 sous le sceau respectif du chapitre et du magistrat.

---

12 juin. — (*Rosa arvensis*). Sainte Basilide ; saint Jean de Sahagun ; saint Odulphe, patron de Looz.

Né à Aerschot dans la Campine, où s'élevait depuis, sur la propriété de ses parents, une église en son honneur, saint Odulphe parvint de degré en degré à la dignité de chanoine de l'église de Saint-Sauveur, à Utrecht. L'évêque saint Frédéric voyant ses qualités extraordinaires et ses rares vertus, l'envoya quelque temps après en Frise, pour y combattre les erreurs dans lesquelles persistaient encore les habitants de cette contrée.

Saint Odulphe y resta plusieurs années et ne retourna à Utrecht qu'après y avoir, on ne peut mieux, rempli sa mission; mais peu de temps après son retour il mourut et fut inhumé dans l'église de Saint-Sauveur, où il était fort honoré, à cause des nombreux miracles qui s'y opéraient par son intercession.

On conserva pendant des siècles une coupe à boire faite de bois, dont le saint s'était servi durant sa vie et qui était connue sous le nom de « sint Odolfs nap ». Elle était enfermée dans une autre coupe d'argent et munie d'une petite chaîne d'or à laquelle pendait un petit

crucifix également d'or, que saint Odulphe avait porté sur sa poitrine.

Le jour de la fête du saint, cette « coupe de saint Odulphe » était exposée à l'adoration des pèlerins qui affluaient de tous côtés pour honorer les reliques du saint et pour boire de sa coupe après y avoir trempé le petit crucifix. D'autres disent que cette coupe avait été faite du crâne du saint (1).

A Bruxelles on célèbre le même jour la fête de la bienheureuse Aleyde de Schaerbeek.

A l'âge de sept ans, cette recluse célèbre entra comme religieuse dans l'abbaye de La Cambre, où elle étonna bientôt ses compagnes par son assiduité à la prière, par sa bonté, par sa dévotion exemplaire. Son corps s'étant couvert de lèpre, on la sépara de ses compagnes, de crainte qu'elle ne leur communiquât la maladie, quatre ans après, on lui bâtit une cellule, d'où elle pouvait sortir, mais sans se mêler aux autres religieuses. Après avoir été éprouvée par les plus cruelles souffrances, après avoir complètement perdu la vue, mais toujours résignée à son sort et consolée, dit-on, par de nombreuses visions, elle mourut en 1250 le 12 juin.

Au XVIIIe siècle, on montrait encore au village de Schaerbeek sa cellule et la fenêtre par laquelle elle recevait des aliments (2).

(1) Gazet, p. 463; Van Alkemade, II, 490-2.
(2) H. d. E. d. B, III, 54.

13 Juin. — (*Ranunculus asiaticus.*) Saint Antoine de Padoue.

A Bruxelles se célèbre tous les ans avec grande pompe la fête de saint Antoine de Padoue en l'église de Saint-Nicolas.

A Sichem, près de Diest, a lieu la fête de la dédicace de l'église de Notre-Dame, qui en 1604 fut consacrée par Mathias Hovius, archevêque de Malines, en présence des archiducs et d'une foule innombrable accourue des lieux les plus éloignés (1).

L'ancienne coutume populaire de s'adresser ce jour à saint Antoine de Padoue pour les choses égarées, qu'on nomme « épaves », a presqu'entièrement disparu en Belgique. Il va sans dire que cet usage devait son origine à la conformité de nom, parce qu'on appelait jadis « Pava » la ville de Padoue, où repose le corps très-révéré de saint Antoine, dit de Padoue, quoique né à Lisbonne en Portugal.

---

14 Juin. — (*Oscimum basilicum.*) Saint Basile le Grand, archevêque de Césarée.

Ce saint fondateur de la vie cénobitique, qui défendit l'orthodoxie avec un zèle infatigable contre les Ariens et qui conçut et exécuta le premier l'idée de ce que nous appelons « établissements de charité », était autrefois considéré par les bergers comme patron contre les loups. Ils écrivaient sur un billet le nom de saint Basile ou achetaient

(1) J. Lipsius, D. Virg. Aspricol., c. 4. B. M., p. 123.

le portrait de ce saint, et suspendaient le portrait ou le billet au haut de leurs houlettes, pour empêcher les loups de faire aucun mal aux brebis et aux porcs (1).

---

15 Juin.— (*Mimosa sensitiva*). Saints Guy, Modeste et sainte Crescence, mart.; saint Landelin.

Saint Landelin, disciple de saint Aubert, est très-honoré en Hainaut. C'est lui qui fonda vers le milieu du VIIe siècle la célèbre abbaye de Bénédictins à Lobbes, où l'école créée par Charlemagne brilla longtemps par les savants qu'elle produisit, c'est encore lui qui jeta les fondements de l'abbaye d'Alne et du monastère de Wallers (2).

Le jour de saint Vite ou Guy, qui dans presque tous les pays germaniques et slaves donne lieu à beaucoup de cérémonies et de pratiques, qui remontent à la plus haute antiquité, est en Belgique dépourvu de toute particularité, et n'a qu'une signification analogue à celle de la saint Médard (3).

Dans le grand duché de Luxembourg, sur la frontière prussienne, il est un bourg (Saint-Vith) qui porte le nom de ce martyr dont les restes transportés de Rome à Paris, sous le règne de Pépin le Bref, furent plus tard cédés par Louis le Débonnaire à l'abbaye de Corvey en Saxe (4).

(1) Liebrecht, O. J., p. 249; Salgues, t. II, 118.
(2) Gazet, p. 67. — A. d. L. A. de Mons, t. I, 10.
(3) Coremans, p. 25.
(4) G. d. V. e. A., t. II, p. 9.

16 Juin. (*Rosa muscosa.*) **Saint Adolphe; saint Jean-François Régis; sainte Juliette; sainte Lutgarde.**

Cette dernière sainte, abbesse du monastère d'Aiwières, de l'Ordre de Cîteaux, mourut en 1246. Elle était douée du don de prophétie et opéra tant de miracles, que le célèbre dominicain Thomas de Cantimpré à Louvain en a écrit trois livres.

A Liége les teinturiers célébraient autrefois la fête de sainte Juliette, leur patronne.

A Ruremonde le couvent de Sainte-Marie, de l'Ordre de Cîteaux, dédié à la Mère de Miséricorde, célébrait ce jour l'anniversaire de sa fondation. Gérard, comte de Gueldre, le fonda et le dota en ce jour, vers l'an 1218 (1).

---

17 Juin. — (*Mimulus luteus.*) Saint Adolphe; saint Avit; sainte Alène.

La fête de sainte Alène se célèbre le dimanche avant la Saint-Jean; son jour, dont la date varie d'après les localités entre le 17, 18 et le 19 juin, est considéré en Brabant, comme favorable aux ensemencements de la laitue, des endives, du persil, etc., pourvu que la lune soit bonne (2).

Le dimanche après l'octave du Saint-Sacrement, se célèbre à Meerbeek, en vertu d'une autorisation de l'archevêque, datée du 23 mai 1760, la dédicace de l'église de Saint-Pierre, laquelle avait

(1) B. M., p. 125.

(2) Coremans, p. 82.

lieu d'abord le 22 juillet, et en même temps la fête de l'exaltation des reliques de sainte Berlande.

L'église d'une haute antiquité, fut reconstruite presqu'en entier en 1750.

Il y a peu d'édifices religieux dont l'origine remonte aussi haut et qui aient subi tant de vicissitudes (1).

Le dimanche avant la Saint-Jean-Baptiste se faisait autrefois à Forêt, commune près de Bruxelles, en l'honneur de sainte Alène une procession instituée par l'abbé d'Afflighem, qui éleva le 17 mai 1193, les reliques de cette sainte. Cette vierge, fille du seigneur de Dilbeek, fut convertie par un prêtre chrétien, qui vivait à Forêt, près de la Senne, où il avait élevé une petite chapelle et une habitation construite en pierre, la même que plus tard, lorsque le christianisme eut triomphé, saint Amand consacra au culte du Seigneur, sous l'invocation de saint Denis. Bravant les ordres de son père et les dangers que présentait un pays couvert de bois et peuplé d'animaux sauvages, la jeune Alène allait souvent de nuit à Forêt, pour y assister aux matines. Mais le père informé des courses secrètes de sa fille, jura qu'il la punirait sévèrement, et un jour qu'elle revenait à Dilbeek, il ordonna à ses serviteurs de l'enchaîner. Comme elle se débattait, avec violence, on lui cassa un bras et elle tomba privée de la vie. Un ange, ajoute la légende, recueillit ce bras ensanglanté et alla le déposer à Forêt, sur l'autel de la chapelle. Le prêtre de Forêt, croyant qu'Alène avait été attaquée et dévorée par des bêtes féroces, prit en hâte le chemin qu'elle suivait d'ordinaire, et trouva ses restes, qu'il ensevelit dans un lieu, où existe encore une chapelle construite en son honneur. De nombreux prodiges s'opérèrent en cet endroit et le puits qui lui est adossé était autrefois fréquenté par une foule de pèlerins qui venaient y chercher un remède contre plusieurs maladies, et particulièrement contre les maux d'yeux.

(1) H. d. E. d. B., t. I, 316-7.

Au commencement du XIIe siècle on ignorait complètement ce qu'étaient devenues les reliques de sainte Alène. Elles furent révélées, dit la légende, à une des personnes chargées du soin de l'église de Saint-Denis à Forêt, et déposées dans la crypte de cette église jusqu'à ce que l'abbé Godscalque les éleva.

Depuis elles furent à plusieurs reprises visitées par ordre des autorités ecclésiastiques et le 18 juin, jour de fête de sainte Alène, on expose encore à la vénération publique les reliquaires ornés de pierres fines, qui renferment, entre autres, les dents de la sainte. On y montre aussi un arbre dans un enclos emmuraillé attenant à l'église, dont la tradition attribue l'origine à sainte Alène.

Un jour que cette sainte venait à Forêt et qu'elle dut attendre, à la porte de la chapelle, parce que le prêtre qui la desservait était malade, elle planta en terre son bâton, et, lorsqu'elle revint, le jour suivant, ce bâton s'était transformé en un avelinier, dont tout le tronc se couvrit de feuilles, de la racine jusqu'au sommet (1).

---

18 Juin. — (*Chelidonium glaucum.*) Saints Marc et Marcellin; saint Fortuné.

Jour de fête de sainte Marie la Misérable ou la Douloureuse. Au commencement du quatorzième siècle, sous le règne du duc Jean II, vivait à Woluwe-Saint-Pierre, village aux environs de Bruxelles, une belle jeune fille, nommée Marie, qui avait résolu de renoncer au monde. Elle alla habiter près d'une église voisine, dédiée à Notre-Dame, probablement la chapelle de Stockel, y passait la journée en

(1) H. d. E. d. B., t. I, 108-182; III, 564-5. — Gazet, p. 329-30.

prière et en méditations, et demandait à l'aumône sa frugale nourriture. Mais sa vie solitaire ne la mit pas à l'abri des tentatives de séduction. Un chevalier la rencontra dans le bois de Linthout et la pressa, quoique en vain, de satisfaire ses désirs. La résistance de la jeune Marie ne fit qu'irriter son persécuteur et pendant qu'elle priait, il se glissa dans sa cellule et y cacha une coupe de prix. Puis, il alla trouver la récluse et la persécuta de nouveau de son amour, en lui promettant qu'il garderait le secret de son vol. Elle persista à repousser ses offres avec indignation. Lui, alors, prit la coupe du sac de la jeune fille, courut chez le maire et lui déclara avoir trouvé chez Marie ce qu'on lui avait dérobé; en même temps il l'accusa d'être une sorcière, une vagabonde, une enchanteresse (maga et eriola et dementatrix), qui, disait-il, l'avait tellement fasciné par des cérémonies magiques, qu'il ne pouvait plus ni manger, ni dormir. Le maire n'ajouta pas d'abord une grande foi à cette déposition, mais il ne pouvait la dédaigner, la découverte de l'objet volé paraissant établir le crime d'une manière évidente.

Marie courut chez ses parents pour se plaindre de l'injure qu'on lui faisait; mais trop impuissants sans doute à la défendre, ils se bornèrent à lui conseiller de prendre courage.

Bientôt elle fut arrêtée et conduite devant les juges du lieu, qui lui demandèrent, si la coupe avait été trouvée chez elle. Sa réponse affirmative suffit, pour prononcer contre elle une sentence de mort. Toutes ses explications et toutes les protestations de son innocence furent vaines.

En marchant au supplice, elle passa devant sa cellule, s'y agenouilla devant la vierge et pria pour elle et pour ses assassins. Lorsqu'elle fut arrivée au lieu de l'exécution, on lui lia les pieds et les mains, on la jeta dans une fosse, que l'on recouvrit de terre, puis on enfonça dans son corps, à grands coups de marteau, un pieu de forme carrée.

Au milieu de la tristesse générale, le chevalier, que sa passion

avait aveuglé jusqu'à le rendre scélérat, assista seul, les yeux secs, au supplice de la malheureuse fille. Mais il ne tarda pas à être cruellement puni. Le remords s'empara de son âme et bientôt il devint possédé du démon. Vainement on le conduisit aux oratoires les plus renommés. Ce ne fut que plusieurs années après qu'il recouvra la santé près de la tombe de sa victime, sainte Marie la Lamentable ou la Misérable, comme la surnomma la voix publique.

Des miracles s'étant opérés à l'endroit de son martyre, on avait exhumé ses restes afin de les ensevelir sous l'autel de l'église de Woluwe-Saint-Lambert. Lors de sa mort, dit la légende, on vit dans le ciel treize vierges éclatantes de beauté, qui, le cierge en main, semblaient assister à ses funérailles. On raconte aussi qu'à son intercession, les Bruxellois et les Malinois furent miraculeusement réconciliés.

Plus tard on éleva en son honneur, au lieu dit « Linneke mare, » une chapelle, qui existe encore sous le nom de « Kapel der Ellendige Marie. » Le 28 janvier 1363 douze prélats, réunis à Avignon, accordèrent des indulgences à ceux qui visiteraient ce petit oratoire. L'habitation contiguë servait de demeure à un chapelain, dont la prébende se nommait *le bénéfice des treize setiers de seigle.*

La confrérie de la Vierge, qui existait autrefois dans la chapelle, passait pour fort ancienne (1).

---

19 Juin. — (*Hesperis tristis.*) Saints Gervais et Protais, en l'honneur desquels cinq églises sont consacrées.

---

(1) H. d. E. d. B., t. III, 249-252.

20 juin. — (*Papaver dubium.*) Sainte Florence; saint Sylvère; sainte Ide; sainte Aldégonde.

Sainte Aldégonde, fille de saint Basin, est très-honorée en Belgique. Vingt-quatre églises lui sont dédiées; c'est à Tronchiennes surtout que le jour de sa fête se célèbre avec grande solennité, et attire une foule de fidèles qui y affluent de tous côtés, pour invoquer la sainte contre le mal des yeux. Née aveugle, sainte Aldégonde recouvra sa vue à Tronchiennes, où elle mourut et où elle fut inhumée après y avoir vécu très-saintement (1).

---

21 juin. — (*Echium vulgare.*) Saint Louis de Gonzague, patron des écoliers et en particulier des nombreux collèges, portant le nom de « Saint-Louis. »

Pour exciter parmi la jeunesse la dévotion envers ce Saint, Clément XII a accordé par deux décrets, l'un du 11 décembre 1739 et l'autre du 7 janvier 1740, indulgence plénière perpétuelle, pour chacun des six dimanches qui précèdent la fête de saint Louis de Gonzague, ou en tout autre temps de l'année, pourvu que les six dimanches se suivent sans interruption, que l'on se confesse, que l'on communie, que l'on prie pour les besoins de l'Église, à chacun des six dimanches, et qu'on s'exerce à de pieuses méditations, ou à des

(1) Het Leven en de Miraekelen van de Heylige en glorieuse Martelaeren Basinus en de Gerulphus en de heylige Maget Aldegundis, patroonen van de wyd vermaerde Prochie van Dronghen. Gend. 1813.

prières vocales, ou à quelqu'autre œuvre de piété en l'honneur de ce Saint.

A Namur se célèbre ce jour la fête de saint Aubain. Il se fait une procession dans l'intérieur de la cathédrale, et les reliques du Saint y restent exposées pendant l'octave de la fête.

---

22 Juin. — (*Campanula medium.*) Saint Paulin ; sainte Ide.

Saint Paulin, ce poëte pieux et illustre du cinquième siècle, et ami particulier de saint Augustin, est patron de l'église de Heinsch au diocèse de Namur.

Jour de mort du bienheureux Achaz de Thourout, en 1220 (1).

---

23 Juin. — (*Cypripedium calceolus.*) Sainte Ediltrude ; B. Marie d'Oignies saint Walhère.

Saint Walhère, Bouvignois d'origine, devenu archidiacre d'Onhaye, jouissait d'une grande réputation de vertu et de science, il fut victime de son zèle : Un jour qu'il traversait la Meuse, accompagné du curé d'Hastière, qui lui était soumis, celui-ci irrité des remontrances que saint Walhère lui faisait sur sa déplorable conduite, saisit l'une des rames et en assomma le saint. Le corps de la vic-

(1) [illegible]

time tomba dans la Meuse et s'en alla à la dérive jusqu'à Bouvignes où ses concitoyens le reconnurent et cherchèrent à l'attirer sur le rivage pour l'ensevelir honorablement, mais en vain. Croyant voir dans cette résistance passive un avertissement du ciel, les Bouvignois transportèrent alors la dépouille mortelle à Onhaye. L'église où elle repose ne tarda pas à être visitée par une foule de pèlerins qui venaient y implorer le saint de préserver leurs bestiaux des épidémies, et encore aujourd'hui, à la fête de saint Walhère, une foule innombrable de gens de la campagne y arrive de tout le voisinage, pour prier devant le tombeau et les reliques du saint Bouvignois ou de « saint Vohi, » comme on le nomme vulgairement (1).

La bienheureuse Marie d'Oignies se dédia à Dieu et se retira du monde, vivant comme une recluse d'abord à Willebroek près de Nivelles, puis à Oignies, où elle mourut en 1203 le 23 juin. A cause de sa sainte vie elle est encore très-honorée et surtout invoquée des femmes avant leur accouchement.

La pieuse croyance du peuple attribuait à la chemise de laine, que la sainte fille avait portée et qu'on conservait dans l'église d'Oignies, la vertu de faire accoucher heureusement les femmes qui la tenaient dans les mains durant le travail.

Ceux qui ont les fièvres vont également à Oignies implorer l'intercession de Sainte-Marie et prier devant une petite parcelle de ses reliques enchassée en argent qu'on leur donne à baiser (2).

Les nombreux usages populaires, auxquels le soir de ce jour donne lieu, se rattachent à la veille de la Saint-Jean.

A Huy se faisait une distribution de pains la nuit qui précède la Saint-Jean, en vertu d'une fondation de Jehan de Kanoy de l'an 1483 (3).

A Louvain, tous les ans, la veille de la Saint-Jean, à 9 heures du

(1) Siderius, p. 19.

(2) Gazet, p. 304-5.

(3) Gorrissen, p. 356.

matin, le chapitre de Saint-Pierre faisait solennellement le tour extérieur du temple en signe de propriétaire de l'édifice et des terrains qui en dépendent. Les chanoines marchaient deux à deux et étaient précédés d'un porte-verge ainsi que de l'un des sergents du mayeur, le représentant du souverain, avoué de l'église. On désignait cette marche sous le nom de « Processio impignorationis (1). »

A Aerschot il y avait autrefois tous les ans, le samedi avant la saint Jean, grand concours du peuple à la fête de Notre-Dame au Chêne-sacré « O.-L.-V. ten heiligen eik. »

A huit heures du matin, le curé de l'église de Saint-Pierre, revêtu des ornements pontificaux et accompagné de son acolyte, sortait de son église, et assis sur un char que certain fermier était tenu de fournir chaque année, à cet effet, il se rendit, à la tête d'une longue procession de fidèles en voiture ou à pied, jusqu'à l'arbre où l'image de Notre-Dame était attachée. Là, en plein air, une messe solennelle était célébrée, et des cantiques chantés en l'honneur de la Vierge (2).

---

24 juin. — (*Hypericum pulchrum.*) Nativité de saint Jean-Baptiste.

Saint Jean-Baptiste, dont la nativité se célébrait déjà du temps de saint Augustin, est un des saints les plus vénérés des Belges. Ce n'est pas exagérer que de dire que son nom qui en hébreu, a la belle signification de « grâce de Dieu, » est donné à la moitié des hommes nés en Belgique. Une paroisse du doyenné d'Eecloo, se nomme d'après lui « Saint-Jean-in Eremo, » une autre située près de Gram-

(1) E. van Even, p. 8.

(2) Wichmann, Brabantia mariana, p. 422; Wolf, I, 198-9.

mont, dans le diocèse de Malines, « Sinte-Jans-Hemelveerdegem »; plus de cent églises sont consacrées en son honneur; un grand nombre d'associations et la plupart des hôpitaux le réclament pour protecteur. Comme patron contre les convulsions et l'épilepsie, à cause de cela appelées « le mal saint Jean, » il est surtout invoqué dans les sanctuaires qui possèdent de ses reliques et dont plusieurs, entre autres l'église de Cachtem, près de Thielt, en Flandre, et celle de Sinte-Jans-Hemelveerdegem, près de Grammont, comptent parmi les pèlerinages les plus fréquentés du pays. Dans leurs prières, les anciens Brabançons l'associaient d'ordinaire à la vierge de Nivelles: « Honorer l'un, » disaient-ils, « c'est aimer l'autre, » bien que tout nous porte à présumer que, sainte Gertrude ayant professé une vénération toute particulière pour saint Jean l'Évangéliste, ce dicton populaire se rattache plutôt à celui-ci qu'à saint Jean-Baptiste. Il paraît en être de même de la coutume de boire en forme de bénédiction au souvenir de saint Jean (sint Jans minne) qui, en plusieurs endroits se pratiquait à « la Saint-Jean qu'on fauche, » comme on désigne souvent le 24 juin, aussi bien qu'à « la Saint-Jean qu'on chauffe » ou le 27 décembre, jour de saint Jean l'Évangéliste.

Mais ce qui a contribué le plus à populariser le culte du saint Précurseur de notre Sauveur, c'est que sa fête tombe à l'époque du solstice d'été qui, de temps immémorial, chez presque toutes les nations du monde amenait de grandes solennités.

Le « midzomervuer, » feu de mi-été, des anciens Germano-Belges, qui se retrouve dans toute l'Europe, tant germanique et kelte, que slave et romane, s'allumait à la veille sainte, maintenant de saint Jean, veille, où, sous mille aspects différents, l'avenir se révélait aux hommes, où certaines plantes acquéraient des propriétés particulières et où les dragons et mauvais esprits s'acharnaient à faire du mal (1).

(1) Coremans, p. 25; Liebrecht, O. J., p. 167-191.

Selon toute probabilité, ces feux du solstice d'été, ou « sunwentsfeuer, » nom que les habitants de la Haute-Bavière donnent encore aujourd'hui aux feux de saint Jean, ne brûlaient pas en l'honneur d'une divinité quelconque, comme les feux de Pâques, mais en signe de reconnaissance des bienfaits nombreux que les hommes devaient au feu sous son double aspect d'astre et d'élément terrestre; et puisque c'est du soleil que la terre tient sa plus belle parure, les fleurs, celles-ci étaient pour beaucoup dans la célébration de cette fête.

A l'opposé des feux de Pâques, qui s'allumaient presque toujours sur des hauteurs, les feux de mi-été furent allumés de préférence dans les plaines, au centre des lieux habités, soit devant les hôtels de ville, soit dans les rues. On jetait toutes sortes d'herbes et de fleurs, des ossements et même des animaux vivants, entre autres des coqs et des chats, en offrandes dans les flammes, autour desquelles on dansait en ronde, et vieux et jeunes sautaient à travers le feu pour se purifier et pour se préserver de maladies (1).

En beaucoup d'endroits on éteignait ce soir tous les feux dans les maisons pour les allumer de nouveau au moyen du feu pur du « nodvuer » (2).

Ce « noodvuer, » « notfiur » ou « nodfyr, » feu de calamité, ou feu forcé, s'allumait toutes les fois qu'il se manifestait dans une localité quelque maladie parmi les bestiaux. Pour l'obtenir, on frottait fortement l'un contre l'autre deux morceaux de bois, jusqu'à en tirer du feu, ou bien on plaçait un tronc de chêne en terre, dans lequel on pratiquait un trou pour y mettre un guindal entouré de matières inflammables, et qu'on tournait jusqu'à ce que s'allumât le feu, dont on se servait pour incendier un bûcher auquel tous les habitants contribuaient pour quelque chose. Puis, on faisait passer le bétail à travers les flammes, et, le feu éteint, chacun des intéres-

(1) Wolf, II, 392-3.

(2) Le mot « nodvuer » est dérivé par les uns de « nôt, » calamité, nécessité, par d'autres du verbe gothique « hnudan, » secouer, frotter.

sés en prenait des charbons, qu'il portait chez soi pour les mêler à l'eau des bestiaux.

Mais comme le feu, qui brûlait jour et nuit sur le foyer, passait pour impur, ayant servi trop longtemps, il fallait le renouveler tous les ans ; dans cette idée on allumait, comme nous venons de le dire, chaque année, soit à la veille du solstice d'été, soit en automne, un « noodvuer » dont chaque famille de l'endroit prenait un tison ardent qui lui servait à rallumer le feu sur l'âtre.

L'Église lutta longtemps contre ces pratiques. Saint Éloi, dans son allocution pastorale, défend aux Belges qu'il venait de convertir, de célébrer la fête de saint Jean, à l'égal de celle du solstice par des rondes et d'autres réjouissances païennes, et le quinzième canon du concile de Leptines condamne expressément ce feu obtenu par friction ou le nodfyr (1).

Mais ce n'est que cette dernière coutume que le clergé est parvenu à faire disparaître entièrement, tous les autres usages se sont plus ou moins fidèlement maintenus jusqu'à nos jours. Toutefois leur signification primitive s'est peu à peu tellement identifiée avec celle de la fête chrétienne qui remplace l'ancienne fête célébrée en l'honneur de la lumière et du feu, que maintenant il serait on ne peut plus difficile de décider lesquelles des cérémonies subsistant encore à la fête de saint Jean, se rattachent au paganisme ou au christianisme.

Les feux de saint Jean « sint Jans vieren » s'allumaient et continuent de s'allumer partout, en l'honneur du saint précurseur de la vraie lumière, dont Jésus-Christ lui-même a dit : « *Ille erat lucerna ardens et lucens.* » (Il était une lanterne allumée et éclairant). On jetait des os dans les flammes pour perpétuer le souvenir des ossements du saint brûlés à Sebaste. Mais on y attachait tout à la fois la croyance que, plus il s'élevait ce soir de fumée épaisse dans l'air,

(1) Schayes, II, 70-77; Coremans, 133-134; Grimm, D. M , 341 sq. XXX-XXXII.

plus on se préservait des dragons venimeux qui, éveillés par la chaleur du jour d'été, volaient par l'air et empoisonnaient l'eau des puits et des fontaines en y laissant tomber leurs spermes (1).

On parcourait les champs en portant des flambeaux ardents pour rappeler à la mémoire des chrétiens que saint Jean-Baptiste était « l'éclaireur des égarés » et que dans les premiers temps de l'Église les baptisés furent nommés « éclairés. »

On dansait autour des feux en souvenir de ces paroles de sainte Élisabeth : « Votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille, que mon enfant a tressailli de joie. » Mais on saute encore aujourd'hui au travers du feu de saint Jean pour n'avoir pas à craindre la fièvre, et dans la Flandre orientale les femmes font la même chose pour accoucher plus facilement.

Il y a longtemps qu'en Belgique les coqs et les chats ne sont plus offerts en holocaustes, comme il se faisait en France jusqu'à la révolution, mais en plusieurs endroits on décapite encore, à la Saint-Jean, un coq rouge et on conserve sa tête comme préservatif contre la foudre. A Bruxelles, où ce vilain jeu populaire subsistait encore sous le régime français, le coq était ordinairement décapité sur le Petit-Sablon (2).

Dans les grandes villes, les feux de saint Jean ont disparu. A Gand, une ordonnance du magistrat de 1570, répétée l'année suivante, défend déjà de les allumer.

A Bruxelles, ils brûlaient encore dans les dernières années de l'occupation française, à Mons jusqu'à la fortification de cette ville. A Bruges, où ces feux s'allumaient encore il y a quarante ans, les enfants frappent des charbons ardents contre des pierres pour produire une détonation.

A la campagne et dans les petites villes l'usage antique des feux se maintient encore. Dans une foule de localités du Brabant, de la

(1) Coremans, p. 212-213. Hone, I, 853-7.
(2) Coremans, p. 25-82.

Flandre et du Limbourg, et à Termonde les jeunes gens vont à cet effet demander du bois chez les habitants de la ville en chantant de porte en porte :

Hout, hout, timmerenhout,
Wy komen al om sint Jans hout;
Geeft e wat,
En houdt e wat ;
Op sinte Pieter nog e wat.

(Du bois, du bois de charpente, nous venons pour avoir du bois de saint Jean; donnez-nous un peu, et gardez-nous un peu pour en avoir encore à la Saint-Pierre).

Les charbons du bûcher de saint-Jean, pilés soigneusement, sont considérés par les paysans comme un excellent rémède contre la phthisie, lorsqu'en les mouillant on en prend chaque jour une ou deux cuillerées.

L'usage de jeter des fleurs ou des herbes dans les flammes, afin que tout malheur s'évanouisse comme elles dans le feu et la fumée, s'est perdu, bien qu'on aime encore à brûler, ce jour; de la verveine ou « yzerkruid », dans la cendre de laquelle se trouve, à ce que l'on dit ironiquement, le « gekkensteen », la pierre des fous (1).

Mais en revanche les couronnes de fleurs continuent de jouer un grand rôle à la célébration de la Saint-Jean.

Des couronnes et des guirlandes faites de fleurs, de coques d'œufs, de morceaux de verre, etc., dont le travail est parfois très-curieux sont suspendues au milieu des rues et au-dessous de ces couronnes se dansent le soir les rondes dites du « Roozenhoed, » danses du chapeau de roses ou du « Croonspel » jeu des couronnes.

Ordinairement ces danses qui se pratiquent vers le coucher du soleil, sont accompagnées de jeux et même de pantomimes qui leur donnent un aspect et un caractère particuliers.

(1) Coremans, p. 26, 84, 143; Van de Velde Mss.

Les chansons intitulées : le Ruban ; le Char ; le petit Moine ; le petit Paysan ; Rose ; l'Anesse ; le Choix ; le petit Coffret et d'autres, que rapporte M. De Coussemaker dans ses « Chansons flamandes » sont des rondes de ce genre.

La chanson de danse la plus populaire est : « 't Paterken » le petit Moine, que Willems fait remonter au xve siècle. D'autres ne la croient pas antérieure à la réforme et attribuent son origine aux principes protestants. Mais, suivant M. de Coussemaker, cette ronde n'a pas une pareille portée. D'après lui c'est tout uniment une ronde aussi innocente que toutes les autres du même genre.

Au premier couplet, un petit garçon, souvent une petite fille, jouant ce rôle, est au milieu de la ronde ; après avoir fait le tour, il choisit une petite fille et la mène par la main au centre. Pendant qu'on chante le deuxième couplet, il se met à genoux devant la petite fille ; au troisième il l'embrasse, et au quatrième, il reprend place dans la ronde, tandis que la jeune fille reste. On recommence ensuite la chanson, dont voici le texte tel qu'il se chante à Bailleul (1) :

Daer wandeld' ă patertje langst de kant ;
Hy greep ă nonnetje by der hand.
Het was in den midderen dey,
Het was in den mey.

Sa, patertje, gy moet knielen gaen ;
En nonnetje, gy moet blyven staen.
Het was, enz.

Sa, patertje, geef uw nonnetje een zoen.
Dat meugt gy nog wel driemael doen.
Het was, enz.

Sa, patertje, gy moet scheyden gaen ;
En nonnetje, gy moet blyven staen.
Het was, enz.

(1) De Coussemaker, p. XIII, 328-9.

A Dunkerque la chanson a pour refrain

Hey, bazinne de mey, zoo zey.
Hey, bazinne de mey.

que l'on chante aussi à Courtrai.

A Anvers la ville paya en 1404 trois gros pour une couronne suspendue, la veille de Saint-Jean, devant l'image de Notre-Dame au pignon de la maison des échevins.

A Bruxelles ces jeux des couronnes ou « croonspel » furent interdits par le magistrat dans une ordonnance du 7 août 1435, parce qu'ils s'étaient tellement multipliés qu'il y en avait dans toutes les rues. Mais la coutume n'en resta pas moins en vogue jusque vers le commencement du règne du roi Guillaume, et c'était surtout dans les rues du quartier de Saint-Jean qu'on voyait chaque année de magnifiques couronnes, autour desquelles dansait la jeunesse, même les enfants des personnes distinguées. Quelquefois cette fête se prolongeait pendant trois ou quatre semaines, mais à présent, elle est totalement tombée en désuétude (1).

A Malines, une ordonnance du 15 juin 1472 défendit de danser dans les rues pour célébrer la Saint-Jean ou le Mai (dansspelen of meisspelen te houden) (2).

A Louvain et à Tirlemont, les enfants ont encore de nos jours la coutume de faire à la Saint-Jean des berceaux de verdure devant les maisons et de suspendre des couronnes au milieu des rues. Les statuts de la ville de Tirlemont, où l'on trouve déjà l'an 1303 les mots suivants : « des goendachs vore sente Jans gheborte Baptiste, dat men cronen hangt » (3), nous attestent combien y est vieux

(1) H. d. l V. d. B, t. II, 630-1 ; Coremans, p. 25-26.

(2) Azevedo.

(3) « Le mercredi avant la Nativité de saint Jean-Baptiste, où l'on suspend des couronnes. »

l'usage de ces couronnes, qui ne se font plus maintenant à Anvers et dans plusieurs villes du Brabant, qu'à l'époque de la kermesse (1). L'usage de ces couronnes existe en Saxe et en Silésie comme en Belgique.

Dans le pays wallon se maintient une autre coutume dont l'origine remonte également à une très-haute antiquité. C'est celle de se laver ou de se baigner le jour de saint Jean.

Pétrarque, dans une lettre adressée au cardinal Colonna, nous a déjà donné en 1330 une description de l'habitude qu'avaient à cette époque les femmes de Cologne, de se laver, à la veille de la Saint-Jean, au coucher du soleil, les bras et les pieds dans les eaux du Rhin, fermement persuadées que, par cette ablution, elles se purifieraient d'avance de toutes les misères de l'année à venir (2).

Le nom de « sinte Jan de wasscher » saint Jean-laveur, par lequel les flamands désignaient autrefois la Saint-Jean, nous porte à présumer que cet usage n'était pas inconnu dans le pays flamand. Mais il n'y subsiste plus que je sache, il ne s'est conservé en Belgique que sur les bords de la Meuse.

C'est surtout à Huy et dans les environs de cette ville que cette coutume est encore aujourd'hui, scrupuleusement observée. Elle se pratique chaque année le jour de saint Jean, juste à midi. Rien de plus curieux que de voir alors sur les quais et sur les bords de la rivière les longues files d'enfants déshabillés qui n'attendent que le premier coup de la cloche sonnant midi, pour être plongés dans l'eau. Cela se fait, dit-on, pour leur fortifier les jambes.

Les grandes personnes ayant les jambes faibles les mettent également dans l'eau. D'autres s'y lavent à cette heure le visage et la poitrine; et celles qui ne veulent pas se laver en public, font chercher de l'eau à midi et se lavent, à la même heure, dans leurs

(1) N. L., 1834, N. 3, p 278.
(2) Grimm, D. M., p. 330-332.

chambres, soit la figure et la poitrine, soit le corps tout entier. Aussi a-t-on soin de garder de cette eau et d'en remplir des bouteilles, parce que, suivant une croyance générale, elle ne se gâte jamais et est bénite comme celle de l'église. On s'en sert, pendant toute l'année, pour se laver, et pour y plonger les palmes bénites (buis bénit), avant de les brûler à l'approche d'un orage.

Dans quelques villages, près d'Ougrée, existait l'usage il y a vingt ans, de bénir l'eau de la Meuse, en y plongeant au premier coup de midi, une statue de Saint-Jean-Baptiste.

Dans quelques endroits près de Verviers on sonne encore à midi toutes les cloches « pour bénir l'eau » à ce que l'on dit, et là comme dans la contrée d'Ougrée, près de Liége, il est dans l'habitude des familles de plonger à midi les enfants dans l'eau dont on se fait apporter quelques vases chez soi, pour les grandes personnes, qui, à l'heure sacrée, aiment aussi à se laver le visage et la poitrine.

Bien que toutes ces pratiques se rattachent on ne peut mieux à l'idée chrétienne du jour de saint Jean-Baptiste, qui rappelle le souvenir du baptême de Notre-Seigneur dans les eaux du Jourdain, on a pourtant tout lieu de croire qu'elles existaient déjà avant l'introduction du christianisme.

Saint Augustin s'élève déjà fortement contre la coutume qu'avaient les habitants de la Libye, de se baigner, le jour de saint Jean, à certaines heures, coutume qu'il désigne expressément comme païenne (1), et ce qui vient nous donner la presque certitude que l'Église n'ayant pas pu réussir à abolir ces anciens usages existant à la fête du solstice, les a laissés subsister en leur donnant une

(1) « Natali Johannis de solemnitate superstitiosa pagana Christiani ad mare veniebant et se baptizabant » (Opp. Par., 1683, t. V, 903), et « ne ullus in festivitate S. Johannis in fontibus aut paludibus aut in fluminibus, nocturnis aut matutinis horis se lavare præsumat, quia hæc infelix consuetudo adhuc de Paganorum observatione remansit » (Opp., t. V, append., 462). Gr. D. M., p 332.

signification chrétienne, c'est la foule d'idées superstitieuses se rattachant encore aujourd'hui à la Saint-Jean.

Après la Noël, la Saint-Jean est certainement le jour de sort le plus grand de l'année.

On cueille à midi différentes herbes, parmi lesquelles toutefois « Sint-Jans kruid », herbe de saint Jean, « vyfvinger kruid », quinquefeuille, « duivelkruid », Hécate, et « waterheks », trèfle d'eau, ne doivent jamais manquer (1).

L'herbe de saint Jean ou l'Annoise, cueillie à midi, garantit contre les éclairs. Les paysans des environs de Contich en font des bouquets qu'ils suspendent aux greniers de leurs maisons. Ils prétendent que cette herbe cueillie à la Saint-Jean ne se flétrit jamais, mais que cueillie tout autre jour de l'année, elle sèche (2).

Aussi en coupe-t-on de petites branches et chacun en place une dans un vase rempli d'eau. Celui dont la branche se fane la première, doit mourir le premier, croit-on (3).

A Spa, où les marguerites portent le nom de « fleurs de Saint-Jean, » on en fait des couronnes, qu'on jette, la veille de la Saint-Jean, sur les toits, afin de garantir les maisons de l'incendie.

L'armoise, « byvoet, » (artemisia vulgaris) cueillie à la Saint-Jean et pendue aux portes des étables, des chambres, etc., porte bonheur et protège contre les maléfices. Mise dans les souliers elle préserve le piéton de lassitude, croyance, dont le nom flamand a tiré son origine (4).

La verveine ou « yzerkruid » (verbena officinalis) est aussi cueillie le jour de Saint-Jean, et on en porte sur soi pour se garantir de ruptures.

(1) Coremans, p. 25-82.

(2) Verhulst, Mss.

(3) Coremans, p. 82-84; 139-143.

(4) Montanus, p. 140-143.

Les jeunes filles font des couronnes de neuf sortes de fleurs et les lancent sur des arbres. Autant de fois que la couronne retombera avant de s'attacher aux branches, autant d'années la fille restera-t-elle avant de se marier.

D'autres cueillent à la veille de la Saint-Jean deux espèces de fleurs dont l'une doit être rouge et l'autre blanche. Puis elles se bandent les yeux et choisissent une fleur. Est-elle blanche, la jeune fille est assurée de revoir le lendemain son ami, et la croyance populaire dit, que l'amant absent doit revenir, ne fût-il même plus parmi les vivants (1).

Trèfle à quatre feuilles trouvé ce jour, par une jeune fille, lui assure un mari.

Les jeunes filles tournent aussi la veille de la Saint-Jean l'aiguille du tourniquet, celle devant laquelle cette aiguille s'arrête se mariera la première.

La petite bête de la vierge qui porte toujours quelque bonheur à qui la trouve, préserve, prise à la Saint-Jean, pendant une année entière contre divers maux de tête et de dents.

Aussi tâche-t-on de trouver ce jour des vers de Saint-Jean ou vers luisants, qui portent bonheur à ceux qui les tiennent.

Dans plusieurs contrées, où le lin est cultivé, les jeunes filles dansent autour du champ de lin, puis elles se déshabillent et folâtrent dans le champ ; on dit « que cela plaît au lin (2). »

Dans les environs de Lierre on croit que la nuit, qui précède la Saint-Jean, tous les sorciers et sorcières doivent se rendre au sabbat dans certain champ qui leur est indiqué d'avance, pour y être passés en revue par un magicien infernal et en recevoir de nouveaux pouvoirs. Voilà pourquoi les vieilles femmes, avant de se coucher ce soir, ont un soin tout particulier de boucher toutes les issues de la

(1) De vlaemsche Rederyker, Antwerpen 1848. 8 deel, 6 aflev., p. 238-9.
(2) Coremans.

maison, afin de ne pas laisser aux sorciers ou sorcières du voisinage, à leur retour du sabbat, le moyen de s'introduire secrètement dans la maison pour y faire leur coup d'essai (1).

La coutume des habitants du pays de Limbourg de décorer, la veille de la Saint-Jean, les tombes de fleurs et de papier de couleurs, ce qu'ils appellent « sieren, » a probablement pris naissance dans quelques cimetières consacrés sous le nom de Saint-Jean, et sera ensuite devenue générale. On retrouve du moins un usage tout analogue aux cimetières dits de Saint-Jean, à Leipzig et à Nuremberg.

Les agriculteurs attribuent à la Saint-Jean une grande influence sur la température.

Saint-Jean, en nouvelle lune et premier quartier, est le patron des semeurs.

Si le soleil n'est pas visible à la Saint-Jean, on n'aura pas de fruits.

S'il pleut, ce jour-là, les pommes seront infestées par les vers, les noix ne seront pas bonnes et le « huren » (colchiques) se multiplieront dans les prairies (2). On aime donc que le temps soit serein, surtout pendant le chant de la Saint-Jean, entonné devant le bûcher (3).

D'après une règle généralement suivie, on cesse à la Saint-Jean de couper les asperges, et un ancien dicton populaire conseille de ne tourber qu'avant ce jour :

« T' berouwde nooit man, dat hy turfde voor Sint-Jan. » Jamais personne ne s'est repenti d'avoir tourbé avant la Saint-Jean (4).

(1) Avontroodt, p. 31.

(2) En France on dit :

Du jour Saint-Jean la pluie
Fait la noisette pourrie

et « eau à la Saint-Jean ôte le vin et ne donne point de pain. »

(3) Coremans, p. 83-84.

(4) Tuinman, t II, 25.

Dans plusieurs villes de la Belgique la fête de saint Jean-Baptiste coïncidait autrefois avec l'élection ou l'installation des nouveaux magistrats.

A Aerschot une ordonnance de Marie de Brabant, en date du 29 juin 1321, abolit les échevins à vie et fixa leur élection annuelle à la saint Jean. Dès lors les sept échevins choisissaient chaque année quatorze citoyens de la ville ; le duc en nommait sept pour l'année à venir (1).

A Ath le renouvellement du magistrat se faisait également à la saint Jean (2).

A Bruxelles, où la fête de saint Jean-Baptiste coïncidait aussi avec l'installation des nouveaux magistrats, se faisait une des trois grandes processions, auxquelles tous les corps constitués et tous les corps de métiers étaient dans l'usage d'assister. Elle sortait de l'église de Sainte-Catherine. Quelquefois on faisait suivre cette cérémonie religieuse de la représentation d'un mystère ou d'une comédie allégorique, qui rappelait les principaux épisodes de la vie du saint.

Ce mystère n'avait plus été joué depuis longtemps, lorsqu'on le donna de nouveau, en 1548.

Pour le repas donné à la saint Jean à l'Hôtel de Ville, le règlement de 1639 alloua pour frais 800 florins (3).

Dans le faubourg de Molenbeek à Bruxelles, se célébrait le même jour avec beaucoup d'éclat la fête patronale de l'église paroissiale.

Cette église qui,d'après la tradition,doit sa fondation à sainte Gertrude était jadis entourée d'une telle vénération que parfois, lors de sa fête, plus de 60,000 fidèles en faisaient le tour en priant.

Presque tous les jours des parents y allaient pour y faire lire sur leurs enfants l'Évangile de Saint-Jean, parce qu'on croyait ferme-

(1) Leyssens, p. 32.

(2) Chartes, Statuts et Ordonnances de Politie de la ville d'Ath. Mons, 1760, p. 102.

(3) H. d. l. V. d. B., t. II, 572 ; H. d. E. d. B., t. I, 326.

ment que les enfants que l'on n'y portait pas, pleureraient continuellement. On disait aussi dans ces occasions quelques prières adressées à sainte Gertrude, dont l'église de Molenbeek possédait des reliques et à laquelle le puits miraculeux près de l'église était consacré.

La terre du cimetière passait également pour miraculeuse et beaucoup de personnes en conservaient pieusement chez elles (1).

Dans l'ancienne Chartreuse de Scheut près de Bruxelles, on célébrait jadis tous les ans, le jour de saint Jean-Baptiste, une messe solennelle pour la prospérité de la ville de Bruxelles (2).

A Lierre, où l'église collégiale s'intitule : « Ecclesia sancti Joannis-Baptistæ, translata ad sanctum Gummarum », le changement des magistrats a eu régulièrement lieu à la saint Jean de chaque année depuis le règne du duc Jean II mort en 1312 jusqu'à la domination française (3).

A Louvain, c'était depuis 1267 que les échevins, jusque là nommés à vie, changeaient tous les ans ce jour-là (4).

A Mons le renouvellement annuel des échevins avait lieu la veille de la saint Jean d'après un décret de 1315 (5).

A Termonde les habitants des quartiers se réunissaient ce jour à un banquet avec les « deken en dekinne », qui étaient élus chaque année. Ces decans ou doyens, qui présidaient aux différents voisinages (wijken ofte gebuerten), avaient l'obligation d'accommoder tous les différends entre les locataires ou les voisins. Mais les habitants de Termonde à cause de leur bon caractère n'ayant pas de querelle, toute la tâche des doyens se bornait à quêter de maison en maison l'argent nécessaire à une ou plusieurs journées d'amusement commun (6).

(1) H. d. E. d. B., t. I, 323.
(2) Ibid., p. 39.
(3) Avontroodt, p. 31 ; Lom., p. 121.
(4) Piot, p. 150.
(5) De Boussu, p. 90.
(6) Maestertius, p. 9.

A Vilvorde les échevins choisissaient autrefois tous les ans deux valets et deux doyens de la gilde « guldekens » ; puis ils envoyaient les deux nouveaux valets chercher les deux nouveaux doyens, auxquels ils faisaient prêter serment, et nommaient les huit jurés ou, comme on les appelait, *les huit*, dont ils transmettaient les noms aux doyens, qui leur faisaient prêter serment.

Cette gilde de la draperie ou *lakengulde*, qui existait déjà à Vilvorde en 1357, avait sous sa surveillance tout ce qui se rapportait à la fabrication et à la vente des étoffes de laine (1).

Dans la même ville les habitants des villages de Dieghem et de Machelen-sainte-Gertrude avaient après la saint Jean le droit de jouir des grandes prairies, qui appartenaient à cette ville. Mais il n'était permis d'y amener des brebis que depuis le 8 septembre jusqu'à la mi-mars, sous peine d'une amende d'un sous par brebis; parce que pendant l'autre partie de l'année les prairies étaient réservées aux brebis des habitants de Vilvorde (2).

A Bruges les libraires, « boekverkoopers of librairiers » célébraient le jour de saint Jean, la fête de leur patron. Érigés en métier par une charte de Philippe le Bon, de l'an 1454, ils imprimèrent en 1475 le premier livre ayant pour titre : « Le Jardin de dévotion » (3).

A Bruxelles l'une des neuf nations qui formaient les métiers, était sous l'invocation de saint Jean.

A Liége, les oiseliers, paussiers, fourbisseurs et couteliers célébraient le 24 juin leur fête patronale.

A Tronchiennes se célèbre tous les ans la commémoration de l'élévation des reliques de saint Gérulphe qui eut lieu, en 1257, le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste.

A Gand, le quatrième dimanche après la Pentecôte, donne lieu à

(1) H. d. E. d. B., t. II, 450-1.

(2) Ibid., p. 530.

(3) Gaillard, p. 165-172.

une fête des plus populaires, connue sous le nom de « sinte Nys. »

L'origine en remonte à l'an 1686, où dans la nuit du 16 au 17 décembre, un grand sacrilège fut commis à Courtrai. Trois malfaiteurs nommés Gros Pierre, François et Grand Jean ayant volé de l'église plusieurs vases précieux contenant les saintes hosties et s'enfuyant vers Gand, rencontrèrent un troupeau de brebis qui, à l'approche des voleurs portant les hosties sacrées accoururent et se mirent à genoux. Effrayés à cet aspect, les voleurs jetèrent les hosties dans un marais ou « waterpoel » près de Maelte-Brugge, village situé à trois-quarts de lieue de Gand sur la route de Courtrai.

Arrêtés par la police le second jour de Noël, les trois malfaiteurs confessèrent leur crime et furent exécutés à Gand, le 17 janvier 1687, après avoir indiqué l'endroit où se trouvaient les hosties.

Un concours immense de peuple se rendit le troisième jour de Noël à Maelte-Brugge pour accompagner le clergé qui alla chercher dans l'eau les saintes hosties et les transporta processionnellement à Gand. En souvenir de cet événement, Maur Verschuren, abbé de Saint-Pierre à Gand, et patron de la paroisse de Saint-Denis, où se trouvait l'étang, fit construire près de l'eau une chapelle en l'honneur du Saint-Sacrement et y plaça trois des hosties trouvées qu'il avait reçues en présent.

La dévotion pour ces hosties augmentant de jour en jour, on institua une neuvaine annuelle, durant laquelle encore aujourd'hui la chapelle, où sont exposées les hosties, est on ne peut plus fréquentée. Tout le monde y va boire de l'eau de l'étang (1).

La même fête se célèbre aussi à Courtrai, dans l'église de Saint-Martin, sous le nom de « Putje, » mais la procession qui se fait à cette occasion à cinq heures du matin n'est suivie que de religieuses et de béguines.

(1) Kort begryp van de kapelle opgerecht ter eere van het Allerheiligste Sacrament te Maelte-Brugge by Gend. Gend.

25 juin. — (*Dianthus barbatus.*) Saint Adelbert; sainte Berthe; saint Guillaume, abbé; saint Prosper; Translation de saint Éloi.

A Binche, on célèbre ce jour la fête de saint Théodulphe, évêque et abbé de Lobbes.

---

26 juin. — (*Sonchus coeruleus.*) Saints Jean et Paul.

---

27 juin. — (*Hypericum perforatum.*) Saint Ladislas, roi de Hongrie.

Nieuport, cette ville qui a le rare avantage de pouvoir compulser l'acte authentique de sa naissance (1), comme dit H.Van de Velde, en souvenir de la délivrance de la ville par l'intercession de la Vierge, qui eut lieu le 27 juin 1489 (2).

Déjà le vendredi avant la kermesse, le marché aux légumes, aux fruits et aux fleurs est mieux fourni et plus fréquenté qu'à l'ordinaire. Aussi des chanteurs, par troupe de trois à quatre personnes,

(1) Nieuport a été bâti par Philippe d'Alsace en 1160 sur l'amas de sable dit Sandhoofd, qui accumulé par la mer dans la bouche de l'Isère, devint une masse solide en 1112 et gagna beaucoup par la tempête qui ruina en 1115 Lombartsyde et par l'ensablement rapide du chenal de l'ancienne colonie des Lombards.

(2) A d. l S d'Emulation, 2e série, III, 223.

commencent-ils à parcourir les rues en récitant des chansons qui, suivant l'ordre du bailli, doivent être présentées auparavant au curé et en avoir reçu la sanction.

Le samedi tout est nettoyé et mis en ordre pour la fête. A midi le citoyen le plus âgé de la ville est conduit à la Grand'Place, au son du carillon et de toutes les cloches.

Le dimanche, de grand matin, une foule extraordinaire afflue des environs de la ville. Les pères récollets célèbrent plusieurs services de matin, et à la porte de leur église des tables garnies de différentes sortes de foie cuit, de saucisses de Furnes, de pains aux corinthes (korente-koekestuisen) et de pains blancs (kraeke) sont étalées.

La grande messe, en vertu d'un vieux privilège est célébrée ce jour par le prélat de l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes « *in pontificalibus* » et avec le concours de ses religieux, dans l'église paroissiale de Nieuport. Par la belle musique que l'on y entend, cette messe exerce encore plus d'attraits. L'ommegang solennel se fait à la suite du service divin.

Le reuze, superbement habillé et armé, ouvre la marche, précédé par des violons qui exécutent l'air populaire de la chanson : « De reuze komt. »

Puis viennent les membres de la « visschersgild » (métier des pêcheurs (en costume très-pittoresque et portant des bâtons de triomphe (toorsen) avec de petits navires, des filets, etc., décorés de fleurs et de rubans.

Les quatre gildes uniformées, les « rethorikabroeders » en gilets et haut-de-chausses de soie jaune et casaques vertes doublées en jaune; les confrères de Saint-Georges en rouge, avec des gilets et haut-de-chausses blancs; ceux de Saint-Sébastien en brun et bleu avec des rabats blancs, et ceux de Saint-André ou les arquebusiers en bleu, doublure et rabats rouges; chaque gilde a sa bannière et son tambour battant, celle de Saint-Georges avec un guidon ou gids à

cheval. Les fils des confrères qui accompagnent leurs pères, portent les armoiries des gildes « gildenberten. »

Les confréries suivent avec leurs gonfalons, chaque confrère portant un flambeau allumé. L'image du saint patron ou de la sainte patronne est portée au milieu de chaque confrérie par des garçons ou des jeunes filles, la célèbre statue miraculeuse de la Vierge dite « van den nood Gods » par six filles de pêcheurs habillées d'une longue jaquette de mousseline blanche, d'une courte jupe rouge, d'un tablier de soie noire et d'une écharpe de la même étoffe avec une grande boucle d'argent.

Puis vient le clergé, à sa tête les pères récollets avec leur grande croix de bois, les chanteurs d'église, des enfants habillés en anges, et le célébrant portant le Saint-Sacrement dans l'ostensoir d'argent richement doré et orné de diamants, qui attire les regards de tous les étrangers. Il est entouré par les porteurs de lanternes d'argent, de la confrérie du Saint-Sacrement.

Les membres du magistrat en grand costume, portant des flambeaux à l'exception d'un seul qui porte la « verge de justice, » bâton très-long, ferment le cortège, qui au son du carillon et de toutes les cloches parcourt les rues de la ville, ne s'arrêtant que dans la Kaeyestraet, où l'on chante à l'autel érigé en reposoir, un motet avant de donner la bénédiction.

Quatre ou six ouvriers habillés en diables faisaient autrefois la police. Tous leurs vêtements, de pied en cap, étaient peints de serpents, vampyres, chauve-souris, flammes; ils avaient en outre des oreilles et queues de diable, une longue langue rouge pendant de la bouche, des cornes et des pieds de bouc, et étaient munis chacun d'un bâton au bout duquel pendaient des sachets de sable, dont ils se servaient pour frapper ceux qui s'approchaient trop du cortège. Les costumes des diables se conservaient encore en 1795 à l'hôtel de ville.

Le soir tout le monde dansait, même les membres des confréries,

qui d'abord allaient à « Lombardie » assister à la messe et prendre du café avec des pains aux corinthes durant la neuvaine, en l'honneur de Notre-Dame (1).

---

28 Juin. — (*Centaurea Cyanus*). **Saint Irénée, év.; saint Léon II, pape.**

Dans la Campine on fête chaque année la veille de la Saint-Pierre et Saint-Paul d'une manière bruyante. Les domestiques de l'un et l'autre sexe, changent d'ordinaire de maîtres à la Saint-Pierre et y prennent le plus de part.

Les garçons de chaque voisinage se réunissent pour aller quérir avec la meilleure charrette de la métairie, splendidement ornée de fleurs, de verdure et de cocardes en papier coloré ou en clinquant, et attelée de quatre ou six chevaux, les nouveaux garçons et servantes des villages et métairies des environs. Durant le trajet, qui se fait au plus grand trot possible, toute la compagnie assise sur les caisses et les coffres des domestiques nouvellement engagés, chante à tue-tête une ancienne chanson dite « Uitwykelingslied » chanson d'émigration, qui commence en ces termes : « Naer Oostland willen wy ryden. Nous partons pour l'Orient. »

Mais il est de règle qu'à chaque cabaret, le long du parcours vers la nouvelle habitation, on s'arrête pour boire copieusement, pour régaler les garçons conduisant la charrette; après chaque station on recommence la même chanson; il y a très-peu de personnes qui sachent en chanter plus de trois ou quatre strophes. On ne sait pas non plus au juste quel est le pays de l'Est ou Oostland, mot,

(1) Nieuport kermisse in 1788. Mss.

que les campagnards des environs de Lierre ont remplacé par celui de « Roosland ou Roozenland, » contrée des roses (1).

Feu M. Willems est d'avis que l'origine de cette chanson remonte au XIIe ou XIIIe siècle, époque où pour la première fois des milliers de Flamands et surtout de Brabançons émigrèrent au nord de l'Allemagne pour y fonder des colonies agricoles, qui jusqu'à nos jours y ont plus ou moins fidèlement conservé leur langue et leurs anciens droits flamands.

Quoi qu'il en soit, il est certain que dans la Campine du Brabant, la chanson d'émigration se chante de temps immémorial. C'est pourquoi nous ne croyons pas hors de propos d'en communiquer ici le texte, tel qu'il est rapporté par M. Hoffmann von Fallersleben dans ses chansons populaires néerlandaises.

Naer Oostland willen wy ryden,
naer Oostland willen wy meê,
al over die groene heiden,
  frisch over die heiden,
daer isser een betere steê.

Als wy binnen Oostland komen
al onder dat hooge huis,
daer worden wy binnen gelaten
  frisch over die heiden,
Zy heeten ons willekom zyn.

Ja, willekom moeten wy wezen,
zeer willekom moeten wy zyn,
daer zullen wy avond en morgen,
  frisch over die heiden,
nog drinken den koelen wyn.

(1) Avontroodt, p. 31-32; Willems, p. 37 sq.; H. v. F. N. V., p. 209-211.

Wy drinken den wyn eruit schalen
en 't bier ook zoo veel ons belieft;
daer is het zoo vrolyk te leven,
  frisch over die heiden,
daer woont er myn zoete lief.

Arrivées à l'endroit de leur destination les filles sont pour la dernière fois régalées par les garçons, mais en revanche, elles doivent le dimanche pendant l'octave de Saint-Pierre, où l'on fête dans les cabarets la bienvenue par d'amples libations de bière sucrée, fournir le sucre nécessaire, dont chacune d'elles a soin d'apporter en personne sa quote-part. C'est pourquoi ce jour est nommé « suikerenzondag, » dimanche sucré.

En quelques localités de la Campine s'observe la coutume de « Kelderen » ou enfermer dans la cave, usage qui ne s'y est introduit que récemment. Elle consiste, comme le nom l'indique, à enfermer dans la cave les nouveaux domestiques qui viennent d'arriver à la métairie et à ne leur donner la liberté que quand ils ont promis une certaine quantité de bière ou de genièvre pour la fête de la bienvenue.

En beaucoup d'endroits du Brabant la cérémonie d'aller quérir les nouveaux domestiques dite « Overhalen » en flamand, se fait à la veille de la Saint-Jean.

A l'époque où les reliques de Saint-Liévin avaient été transférées à l'abbaye de Saint-Bavon, en 1007, on avait créé des confréries en l'honneur de ce saint : tous les ans, à sa fête, celles-ci se rendaient processionnellement à Houthem avec les reliques. Celle instituée dans ce village, était nommée « van buuten » du dehors; l'autre à Saint-Bavon, était connue sous le nom de « van binnen, » de l'intérieur. Une troisième s'érigea à Gand sous le titre de « confrérie des aumônes de Saint-Liévin : » celle de Saint-Bavon ayant voulu se mêler de la distribution de ces aumônes, les échevins de la ville de Gand prirent, en 1454, la résolution de les réunir. On n'était admis

dans ces confréries qu'en s'obligeant à faire une donation à cause de mort à l'abbaye, qui en donnait le produit éventuel en location. La direction « proviseerscepe » de ces confréries appartenait à la corporation des tisserands.

On tenait à grand honneur l'avantage de porter les reliques de Saint-Liévin, ce que l'on n'obtenait souvent qu'au prix de grands sacrifices. Ces pèlerinages toujours signalés par les désordres les plus révoltants, devenaient d'année en année de plus en plus intolérables. On avait pensé pouvoir y mettre un frein, en en confiant la direction à deux échevins de la ville de Gand ; mais la présence de ces magistrats était impuissante pour contenir les scandaleux débordements de la populace, se ruant à la suite de la « fierte » du saint. Souvent l'intervention du bailli d'Alost avec ses hommes d'armes était requise pour protéger les habitants et maintenir un semblant d'ordre dans ces processions qui donnaient toujours lieu aux violences les plus déplorables (1).

Ces mesures de police n'ayant obtenu aucun résultat, on fit courir le bruit que tous ceux qui s'y rendraient encourraient la peine de l'excommunication. Mais rien ne put y faire ; bien souvent la ville de Gand devint victime des débordements populaires, qui en étaient la suite. Ainsi, en 1466, au retour de Houthem, le 29 juin, les confrères excités par plusieurs jours de débauche, et soutenus par la populace, se rendirent avec la châsse de Saint-Liévin au Marché du Vendredi et y détruisirent le bureau où les droits de ville étaient perçus. Voilà pourquoi on défendit, en 1469, de porter la châsse de Saint-Liévin à bras et de pousser des vociférations, qui jetaient la terreur dans les campagnes. Quoiqu'il paraisse, d'après un arrangement de 1505 fait par les échevins de la ville de Gand, sur le rang que devaient y tenir les fonctionnaires de l'abbaye et les doyens de ces confréries, qu'on était parvenu à y introduire une

(1) Van Lokeren, p. 115-6.

apparence d'ordre, Charles-Quint les supprima par sa sentence du 30 avril 1540.

---

29 juin. — (*Rhinànthus Galli.*) Saints Pierre et Paul.

La fête des saints Pierre et Paul était dans le principe la seule qu'on célébrât en l'honneur des apôtres, tout en y rattachant la mémoire des autres disciples du Seigneur. Ce ne fut qu'assez tard qu'on donna une fête à chaque apôtre en particulier, ou à deux à la fois (par exemple saint Philippe et saint Jacques, saint Simon et saint Jude).

Mais quoique dans la suite, pour honorer saint Pierre, on ajoutât encore, trois fêtes à celle des saints Pierre et Paul, celle-ci n'en perdit pas de sa solennité primitive.

Saint Pierre, le prince des apôtres, est on ne peut plus vénéré. En Belgique seul le nombre des églises qui lui sont dédiées monte à deux cent quarante, dont cinq ont donné aux paroisses, où elles se trouvent, le nom du saint (1). Trente-huit autres sont consacrées sous l'invocation des saints Pierre et Paul.

C'est surtout à l'abbaye d'Affighem, de Bastogne, de Beeringen, à l'abbaye de Gembloux, de Grammont, Haelen, Lessines, Lobbes, Loo, Louvain, Merchtem, Nivelles, Renaix, Thielt, Tronchiennes, Turnhout, Waremme, que saint Pierre est ou était honoré, comme patron, tandis que l'abbaye d'Alne, Anvers, Bouillon, Châtelet,

(1) Saint-Pierre-sur-la-Digue, près de Bruges ; Saint-Pierre-Cappelle dans la Flandre occidentale et Saint-Pierre-Cappelle près d'Enghien au diocèse de Tournai ; Saint-Pierre près de Neufchâteau dans le diocèse de Namur et Louette-Saint-Pierre dans le même diocèse.

Chimay, Leuze, Middelbourg, Ostende, Saint-Gérard-de-Brogne, Waesmunster, Warneton vénèrent ou vénéraient ensemble saints Pierre et Paul comme patrons (1), et presque partout le jour de ces saints est très-solennel.

A Namur, où la collégiale de saint Pierre possédait de très-précieuses reliques, le chapitre de cette église faisait, avant l'érection de l'évêché de Namur en 1560, chaque année à la Saint-Pierre, une grande procession en l'honneur du saint patron, mais cette procession cessa d'avoir lieu à la suppression du chapitre qui fut uni à celui de la cathédrale.

A Florennes, où Saint-Pierre est invoqué contre les fièvres intermittentes, la fête du saint donne lieu à une procession très-remarquable qui se fait chaque année le dimanche après le 29 juin, la châsse de Saint-Gengou, patron du lieu, y est portée. Suivant l'usage, la jeunesse de l'endroit se met ce jour-là sous les armes et forme un corps d'infanterie et un de cavalerie. Plusieurs villages voisins font de même et viennent parader à Florennes pour donner plus d'éclat à cette procession on ne peut plus suivie.

A Jette, près de Bruxelles, l'église dédiée à saint Pierre attirait ce jour tant de monde que jadis, comme dit Sanderus, la porte de Flandre à Bruxelles restait constamment ouverte, la nuit avant la fête patronale, afin de permettre à la foule d'y aller prier saint Pierre (2).

Ostende joignit en 1768, à la fête de son patron celle du jubilé de cinq cents ans de son existence comme ville, faveur qu'elle doit à Marguerite de Constantinople, qui lui accorda les privilèges de ville. Ces fêtes duraient huit jours et attiraient une foule innombrable d'étrangers de tout le pays (3).

A Rumpst, commune située à deux lieues de Lierre, la fête des

(1) Piot, T. A., p. 11.

(2) H. d. E. d. B., t. II, 8.

(3) Bowens, II, 140 sq.

saints Pierre et Paul, fête patronale de ce village, donnait autrefois lieu à une cérémonie assez singulière.

Une procession avec la statue de Saint-Pierre allait sur le Ruppel, accompagnée des nacelles splendidement ornées de tous les pêcheurs, qui, avec les bateliers, forment les deux tiers de la population de Rumpst. Après avoir vogué quelque temps, on avait chaque fois soin de laisser tomber, comme par accident, la statue du saint patron dans l'eau, mais aussitôt tous les pêcheurs jetaient leurs rets et leurs filets dans la rivière, et celui d'entre eux, qui eut l'avantage de pêcher et de retirer de l'eau la statue du saint patron, fut proclamé pour l'année suivante doyen ou chef de la confraternité de saint Pierre. En même temps tous les filets, qu'on retirait du Ruppel, étaient pleins des plus beaux poissons, qu'on avait eu soin de se procurer d'avance pour cette pêche simulée, et que l'on offrait, après avoir rapporté solennellement la statue de Saint-Pierre à l'église, au curé et à toutes les notabilités du village, pour recevoir d'eux en retour quelques pourboire destinés à fournir aux dépenses de la soirée, qu'on passait à boire, à chanter et à danser dans les cabarets du lieu.

L'édit de l'empereur Joseph II, en date du 8 avril 1786, supprimant toutes les confréries et confraternités religieuses mit fin à la confraternité de Saint-Pierre à Rumpst, mais la pêche simulée s'y faisait encore, il y a quinze ans, à chaque fête des saints Pierre et Paul, en commémoration du saint qui fut lui-même pêcheur avant de devenir apôtre, et que les pêcheurs de Rumpst considèrent comme protecteur de leur pêche; car Rumpst excelle par l'abondance de poissons, surtout de « spieringen » ou éperlans. La Nèthe inférieure et la Dyle qui se réunissent près et en aval du village de Rumpst, pour constituer le Ruppel, ont charié de tout temps une masse de sable fin et mouvant, provenant de la surface des bruyères de la Campine, ainsi que du gravier des fortes marées. Ces sables font naître de grands bas-fonds, dont le gisement varie parfois par

l'impulsion des vents dominants, du flux et du reflux,et c'est sur ces ensablements que l'éperlan, petit mais délicieux poisson de mer, vient déposer vers le printemps son frai, de sorte que les pêcheurs de Rumpst en pêchent une telle quantité, qu'ils en approvisionnent les marchés aux poissons des villes d'Anvers, de Lierre, de Louvain et de Malines (1).

Une procession analogue se fait encore à présent chaque année le jour des saints Pierre et Paul dans tous les villages et villes maritimes de la Flandre occidentale. Une longue file de nacelles bien décorées accompagnent la barque dans laquelle le curé de l'endroit va sur la mer, pour la bénir en l'aspergeant d'eau bénite et en récitant les prières usuelles.

A la campagne et dans beaucoup de villes du Brabant, de la Flandre et du Hainaut la veille de la Saint-Pierre n'offre qu'une répétition de celle de la Saint-Jean. Les mêmes feux, les mêmes couronnes, les mêmes rondes, les mêmes pratiques. En plusieurs localités, où les feux de saint Jean sont tombés en désuétude, ce sont ceux de saint Pierre qui se sont conservés.

Dans plusieurs villages de la Flandre orientale la famille se range autour du feu qu'on allume à quelque distance des habitations. On fait de copieuses libations de genièvre, et les jeunes gens se noircissent les uns les autres avec des bâtons à moitié brûlés, en criant de temps en temps : « Vive le feu de saint Pierre ! »

A Bruges les enfants ont l'habitude de faire dans les rues de petits parterres de morceaux de pierres ou de terre de différentes couleurs et de demander aux passants quelques liards.

A Ypres les garçons travestissent l'un d'entr'eux en apôtre, lui mettent une mître de papier sur la tête et une chape de papier sur le dos, le placent sur des bâtons, qu'ils portent sur les épaules, et vont de maison en maison faire une quête en chantant une chanson analogue à la circonstance.

(1) Avontroodt, p. 32-33.

La coutume des feux n'existe plus dans ces deux villes.

En Brabant, le feu de saint Pierre était en beaucoup d'endroits plus colossal que celui de saint Jean. Ce feu éteint, l'antique jeu de la boule, « bollenspeel » ou « bollenwerpen » commençait; les deux sexes y prenaient part. Le vainqueur roi de l'été ou de la boule, devait régaler et choisissait la plus belle pour reine; quelquefois c'était une femme qui gagnait la partie, en ce cas c'était à elle à choisir son royal époux (1).

Cette coutume très-connue surtout à Louvain et dans les environs, subsiste encore à Grammont et à Mespelaer.

A Mespelaer, village près de Termonde, on apporte, la veille de saint Pierre, au Dampbrug, situé dans les prairies marécageuses au-delà du Parcxbrug, une énorme quantité d'églantiers, de roseaux et de paille pour en faire un grand feu, et à neuf heures du soir on allume ce bûcher en criant « djou, djou, djou! »

Le lendemain, après les vêpres, les jeunes gens, qui ont allumé le feu, se rassemblent à l'auberge « Het goed leven » pour jouer à la boule. Le prix est un chapeau ou une couronne de roses, que l'on met sur la tête du vainqueur en chantant en chœur :

Van waer komt gy getreden, magochelke?
Ik kom van onder d'aerde magochelke.
Wat hebt gy daer gedregen?
E' kaneke met asschen.
Aen wie zult gy dat geven?
Aen myne naeste vrienden.
Wie zyn die naeste vrienden?
Ik zal het u gaen zeggen?
} magochelke.

et en dansant à la ronde, main en main. Le magochel, qui est au milieu de la ronde, choisit un de ceux qui dansent autour de lui (2).

(1) Coremans, p. 26.
(2) Mss. de M. Sleeckx à Anvers.

A Grammont on allume, la veille de Saint-Pierre, un grand bûcher, autour duquel on danse en chantant : « Vivat sinte Pieter! vivat sinte Peternelle, djou, djou, djou, djou, djou! » (vive Saint-Pierre, vive Sainte-Pétronille, djou, djou, djou, djou, djou!)

Le dimanche suivant a lieu la fête de la « couronne de roses. » On s'accorde en secret sur les personnes qui doivent être roi et reine des roses; puis on danse au-dessous des couronnes suspendues au milieu de la rue et pendant la ronde, les couronnes tombent sur les têtes des élus, qui, de leur côté, doivent donner un festin (1).

A Hekelghem, village à quatre lieues de Bruxelles s'est conservée une fête toute analogue du chapeau de roses.

Tous les ans, le dimanche après la fête des saints Pierre et Paul, les jeunes filles tirent à la paille pour choisir une reine. Celle à qui échoit la plus longue paille est proclamée en cette qualité et reçoit le « chapeau de roses. » Celle qui après elle tire la plus longue paille est deuxième reine et la couronne de roses lui appartient. Toutes deux ont le droit de choisir un époux momentané, qui partage la royauté ou vice-royauté (2).

A Bruxelles, comme à Gand, il ne reste plus que quelques faibles traces de ces anciennes coutumes populaires. Les enfants dansent autour d'une chandelle qui remplace le feu d'autrefois.

A Mons des chandelles placées sur des tables autour desquelles on danse en rond, représentent maintenant les feux qui s'allumaient, avant les fortifications de cette ville, la veille de Saint-Pierre et qui donnaient lieu à un concours de chant d'un genre tout particulier. Celui qui chantait le plus grand nombre de chansons recevait en prix un coq ou un lapin, mais la même chanson ne devait jamais être chantée deux fois.

Ces feux de Saint-Pierre, qui d'après quelques-uns brûlaient

(1) Coremans, p. 26-27.

(2) H. d E d B.. t. I, 518; Coremans, p 27.

pour chasser les dragons, d'après d'autres pour imiter la célèbre girandole allumée à Rome en l'honneur du saint, n'ont d'autre origine que ceux de Saint-Jean. Car la Saint-Pierre rentrait jadis dans le cercle de la fête du « midzomervuer, » qui ne se terminait que dans la nuit du 2 juillet (1). Voilà pourquoi nous trouvons encore beaucoup d'idées populaires se rattachant à la fête des saints Pierre et Paul. Le jour de ces saints, il est bon de mettre des œufs sous la poule, mais il faut le regarder comme critique pour la température; s'il fait beau et que le vent est doux, l'année se passera aussi agréablement que ce jour. S'il y a grand vent, l'équinoxe amènera des vents destructeurs. Lorsque le coq chante ce jour, il amène le mauvais temps (2), et « saint Pierre et saint Paul pluvieux, pour trente jours dangereux « dit un proverbe. »

---

30 juin. (*Cistus Helianthemum.*) Comm., saint Paul; sainte Adèle.

Ce jour, mourut l'an 1228, le B. Arnould de Cornibout, religieux de Villers, qui avait une dévotion spéciale pour les sept joies de Marie. D'après la légende, la sainte Vierge daigna lui en révéler sept autres, dont elle jouit dans les cieux et qui ont trait à sa conception sans tache (3).

A Anvers se faisait autrefois, le dimanche après la Saint-Jean, la procession dite « Loykensomgang » en l'honneur de Saint-Éloi, premier apôtre de la ville d'Anvers.

(1) Coremans, p. 26.
(2) Ibid., p. 84.
(3) B. M., p. 133-4.

La veille de ce jour le bourgmestre (schoutet) le bailli (amptman) et le magistrat (wet) s'assemblaient, après dîner, à l'hôtel de ville, où les marguilliers de l'église du château (kerkmeesters van de Borchtkerke) se rendaient à leur rencontre, pour les conduire, musique en tête, à l'église.

Les six gildes et tous les métiers avec leurs chapelains devaient accompagner le magistrat.

Le dimanche à neuf heures du matin, le magistrat s'assemblait dans la grande salle de l'hôtel de ville et y attendait les « kerkmeesters » pour suivre la procession. Arrivés à l'église, les membres du magistrat portaient la statue de Saint-Éloi jusque hors de l'église, suivis du clergé, mais précédés des six gildes, qui marchaient derrière les métiers.

Après midi la cérémonie de la veille se répétait exactement (1).

Le jour de l'octave de la fête de Saint-Jean-Baptiste se célèbre à « Sint-Jans-Hemelveerdegem » une messe solennelle pour les défunts de la confrérie de Saint-Jean.

Cette pieuse association érigée en l'honneur du saint patron et protecteur de l'endroit, est renommée par les indulgences, que le pape Clément X lui a accordées le 12 mars 1676. Le nombre de ses membres est d'autant plus grand, que le village de « Sint-Jans-Hemelveerdegem » attire un nombre infini de pèlerins qui de tous côtés y affluent pour invoquer le saint contre les spasmes (stuipen) (seskens) et l'épilepsie. On compte plus de vingt mille personnes qui, le jour et durant l'octave de la fête de Saint-Jean-Baptiste, y viennent honorer les reliques de ce saint, qui s'y conservent et que l'on expose alors à l'église paroissiale de cette commune (2).

(1) Mertens, t. I, 66-67.

(2) Korte uytlegging van het leven van den heyligen Johannes-Baptista, patroon der parochie van Sint-Jans-Hemelveerdegem. Geeraerdsbergen. 1765.

FIN DU TOME PREMIER.

